



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



~~W. H. H. H.~~ Mercure

Env. 511^s - 1763, 10



<36602001640010

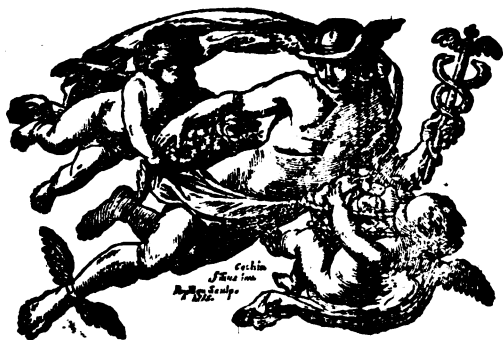
<36602001640010

Bayer. Staatsbibliothek

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI. OCTOBRE. 1763.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.

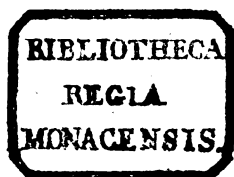
PREMIER VOLUME.



A PARIS,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
DU CHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue Saint Jacques.
CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON , Avocat , Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement , Commis au recouvrement du Mercure , rue Sainte Anne , Butte Saint Roch , à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser , francs de port , les paquets & lettres , pour remettre , quant à la partie littéraire , à M. DE LA PLACE , Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols , mais l'on ne payera d'avance , en s'abonnant , que 24 livres pour seize volumes , à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la poste , payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant , & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir , ou qui prendront les frais du port sur leur compte , ne payeront comme à Paris , qu'à raison de 30 sols par volum. c'est-à-dire 24 livres d'avance , en s'abonnant pour seize volumes.

Les Libraires des provinces ou des

A ij

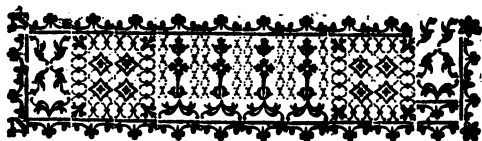
pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le payement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis , resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Pièces tirées des Mercures & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Le format, le nombre de volumes & les conditions sont les mêmes pour une année. Il y en a jusqu'à présent quatre - vingt-dix-sept volumes. Une Table générale , rangée par ordre des Matières , se trouve à la fin du soixante-douzième.



MERCURE DE FRANCE.

OCTOBRE. 1763.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

L'ANNIVERSAIRE
DE M. DE CRÉBILLON.

O D E.

Ingenio stat sine morte decus.

Proposée

O MORT, Déesse inexorable,
Monstre qu'allaita la fureur,
Arrête ton bras implacable,

I. Vol.

A iij

6. MERCURE DE FRANCE.

Suspends , ô mort , ton bras vengeur.
Le Temps ton rapide Ministre ,
Fait tomber sous ta main sinistre
Les Princes , le Peuple & les Rois,
Hélas ! en frappant tes victimes ,
Epargne les esprits sublimes ;
Du sort pour eux change les Loix.

Mais non , Héros de l'harmonie ,
Vainqueurs du Temps & de la Mort ,
Vos talens & votre génie
Sont au-dessus des Loix du sort.
Quand les fatales Destinées
Coupent le fil de vos années ,
Du cercueil perçant les horreurs ,
L'éclat brillant de votre gloire ,
En consacrant votre mémoire ,
S'érige un Trône dans nos cœurs.

Toi , qui dans ton brûlant délire ,
Ravis & transportas nos sens ,
Et qui des Maîtres de la lyre
Nous rappellois les fiers accens ,
O *Crébillon* ! Mortel sublime ,
La mort te prenant pour victime ,
De tes jours éteint le flambeau ;
Mais en t'affurant nos hommages ,
Ton nom , tes célèbres Ouvrages
Te font triompher du tombeau.

Des champs fleuris de l'Elysée,
Accours ; & que tes sons hardis
Passant dans mon âme embrasée
Raniment mes sens engourdis.
Guidé par la voix de la Gloire,
Je viens célébrer ta mémoire ;
Dirige & forme mes accords :
Toi seul peux donner à mes rimes
Ces beautés mâles & sublimes,
Fruits des poétiques transports.

Plein de cette céleste flamme
Et de cette noble fureur
Qui pénètrent, embrasent l'âme
De trouble, de crainte & d'horreur ;
Tu saisis, tu montes ta lyre,
Du Dieu des beaux Arts qui t'inspire
Suivant les souveraines loix,
Tu n'es plus un Mortel prophane ;
Le Dieu, dont ta Muse est l'organe,
Parle lui-même par ta voix.

Rappelés du sein des ténèbres,
A tes accens audacieux,
Sortent de leurs séjours funèbres,
Les Princes, & les Demi-Dieux....
Où portez-vous vos pas perfides,
Frères cruels, & parricides ?
Sur qui levez-vous le couteau ?...

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

Malheureux ! en vangeant ton père ,
L'ombre sanglante de ta mère
Te suit dans la nuit du tombeau.

Sur l'inflexible cœur d'*Atrée* ,
Le sang a-t-il repris ses droits ?
Il jure la coupe sacrée ,
Thieste s'unit à sa voix...
Frère cruel , monstre féroce !
Quelle paix , quel complot atroce !
Le soleil recule d'horreur.
Loin de toi , malheureux *Thieste* ,
Détourne la coupe funeste ;
Connois ton frère à sa fureur.

Sur la scène émue & ravie ,
Quel objet arrache nos pleurs ?
Aimable & tendre *Zénobie* ,
Je partage tous tes malheurs.
En vain un époux sanguinaire
Veut te priver de la lumière ,
Tu désarmes ses bras sanglans ;
Et de *Rhadamiste* inflexible
Ta vertu modeste & sensible
Calme les remords dévorans.

Ainsi dans ta brulante yvresse ,
O *Crébillon* ! ton fier pinceau ,
Joignant la force à la tendresse
Donne au théâtre un jour nouveau.

OCTOBRE. 1763.

9

Le feu céleste qui t'enflamme ,
Embrase & dévore mon âme ,
La remplit de trouble & d'horreur.
Transporté de tes sons sublimes ,
Je te suis dans les noirs abîmes ,
Je me confonds dans ma terreur.

Mais quoi ! sur la fin de ta vie
N'es-tu plus le même héros ? . . .
Mortels , respectons le génie
Jusques dans les moindres travaux.
D'un effort toujours intrépide ,
Il s'élève en son vol rapide ,
Il plane jusques dans les Cieux.
Mais moins superbes dans leur course
Ses feux s'éloignant , de leur source ,
Perdent leur éclat glorieux.

Tel au milieu de ta carrière ,
Flambeau céleste , Astre brulant ;
Le vif rayon de ta lumière
Est plus fécond & plus brillant.
Dans ta course rapide & sure
Tu donnes l'âme à la nature ;
Tes feux embrasent l'univers.
Le Ciel se couronne d'étoiles ;
La nuit obscure étend ses voiles ;
Et tu te plonges dans les mers.

Dans ses accès noirs & funébres ;

A V

10 MERCURE DE FRANCE.

Quel monstre avide & ténébreux
 Déchire les Auteurs célèbres ,
 Et les perce de traits affreux ?
 Héros chéri de *Melpomène* ,
 Je vois le poison de la haine
 De ta vie infecter le cours.
 Contre toi l'Envie animée
 De son haleine envenimée
 Veut éclipser tes plus beaux jours.

Mais la fierté de ton génie
 Méprise tous ces noirs complors ,
 Et d'une lâche calomnie
 Craint peu les ténébreux assauts.
 Assuré de notre suffrage ,
 Ton nom célèbre , d'âge en âge ,
 Suivra le cours de l'univers ,
 Et dans le Temple de mémoire
 Chaque jour la main de la Gloire
 Te parera de myrthes verds.

Déjà l'éclat qui t'environne
 Recoit un nouvel ornement ;
 Un Monarque l'honneur du Trône
 T'érige un pompeux monument.
 Des bords fleuris de l'hypocréne ,
 Je vois descendre *Melpomène*
 Qui s'applaudit de ce bienfait ;
 Elle vient sur le frontispice
 De cet immortel édifice
 Graver la perte qu'elle a fait.

Eprise de ta voix divine
 Cette Muse essuyant ses pleurs ,
 Avoit sur la mort de *Racine*
 Calmé les trop justes douleurs :
 Depuis que la Parque homicide
 Ta frappé de sa faux perfide ,
 Ses larmes coulent de nouveau.
 Elle s'arrache de son trône ,
 Et prenant en main sa couronne
 La dépose sur ton tombeau.

Pr. Ch. r.

ÉPIGRAMMES.

Sur la Torche funèbre & le Flambeau Nuptial.

DE même que l'Hymen la Mort a son flam-
 beau :

Chacun des deux a son usage ;
 L'un nous conduit à l'esclavage ,
 L'autre nous conduit au tombeau.

Mais , ô l'étrange différence !

Le flambeau de l'Hymen , heureux en apparence ,
 Nous conduit bien souvent à des guerres sans fin ;
 Le flambeau de la Mort , par un effet contraire ,
 Affreux d'abord quand il éclaire ,
 Au repos assuré nous ouvre le chemin.

*Par M. *** de Dijon.*

A Δj

A U T R E.

SUR une Vieille amoureuse.

MALGRÉ vos cheveux blancs , *Hilas* vous fait la cour.

Vous l'épouseriez dès ce jour ,
Si vous n'appréhendiez son inconstance extrême ?
Mais non , ne craignez rien , les feux seront
constans :

Ce sera bien plutôt vous-même
Qui ne l'aimerez pas longtemps.

Par le même.

*A IRIS , que les pluies continuelles
retiennent à la campagne.*

EN vain j'attends votre retour ,
Belle *Iris* , il pleut nuit & jour.
Jugez par là de mon martyre !
Il est bien vrai qu'assez souvent
Petite pluie abbat grand vent.
Mais comment pourrois-je le dire ?
Plus il pleut & plus je soupire.

Par le même.

IMITATION DE PÉTRONE.

-Somnia quæ mentes ludunt volitantibus umbris.

LA nuit de l'ombre enveloppée
 Ramène le sommeil & les songes légers ;
 Mais de leurs vains tableaux à notre âme trompée
 Les Dieux n'offrent jamais les objets mensongers ,
 Notre âme seule les enfante ;
 Et lorsque la langueur vient de sa main pesante
 De nos sens fatigués détendre les ressorts ,
 Notre esprit plus libre dénoue
 Les liens importants qui l'attachent au corps.
 Sous cent masques divers sans contrainte il se
 joue ,
 Et retrace à nos yeux tous les projets du jour ;
 Le Guerrier voit *Bellone* & sa barbare cour
 Effrayant l'Univers du bruit de son tonnerre ,
 Se noyer dans le sang & dépeupler la Terre ,
 Par ses feux dévorans détruire les Cités ,
 Et porter le trépas aux Rois épouvantés.
 Celui dont l'adroite éloquence
 Force souvent *Thémis* à pancher sa balance ,
 Croit voir autour de lui la foule des Cliens
 Attendre leurs arrêts de ses tons séduisans.
 L'Avare soupçonneux au tein sombre & livide
 Court après son trésor que d'une main avide
 Un voisin attentif enlève sous ses yeux.

14 MERCURE DE FRANCE.

Le Philosophe audacieux
Des *Astres* vagabonds veut fixer la distance ;
Et par ses vains calculs , sa superbe ignorance
Croit imposer des loix aux Cieux.
Par ses regards adroits une jeune Coquette
Tâche d'engager un amant.
Une Prude sévère , à la mine discrète ,
En achete un argent comptant.
Le malheureux enfin , par un songe effroyable ,
Augmente encor l'horreur du destin qui l'accable ;
Chaque nuit de son sort revoyant le tableau ,
De la Parque fatale il double le fuseau.

ALEXANDRE ET APELLE,

A P O L O G U E .

DANS l'atelier d'*Apelle* , *Alexandre* tout haut
Raisonnoit de Peinture , & traitoit de défaut
La plus grande beauté... Seigneur , je vous en
prie ,

Dit l'Artiste approchant de l'oreille du Roi :
Cessez , ou parlez bas... Pourquoi ? ...
L'enfance est toujours étourdie :
Voyez-vous mes petits Broyeurs
De couleurs ! ...

Je crains pour vous leur raillerie (a).

Ignorans ; renoncez à faire les Docteurs.

Par M. GUICHARD.

(a) Plin. Hist. Lib. XXXV. Cap. X. *Sed & in officinâ imperitè multa differenti* (Alexandro) *silentium comiter suadebat* (Apelles) *rideri cum dicens à pueris qui colores tererent.*

VERS sur le PORTRAIT DU ROI ,
exposé au Sallon. 1763.

IL n'étoit réservé qu'au Portrait de Louis
De réunir tous les suffrages.

L'Aiguille & le Pinceau s'y disputent le prix ;
Et leur sublime effort transmet à tous les âges ,
Que ce divin modèle offre aux yeux à la fois
Le chef-d'œuvre des Arts & le meilleur des Rois.

Par Mde GUIBERT.

MÉMOIRE SUR BELLE-ISLE.

EN Latin *Calonesus* , dérivé selon M. Bulet , Professeur Royal de l'Université de Besançon dans son Dictionnaire Celtique , des mots *cal* , qui signifie pierre ou roc , & de *ones* , isle , *calones* , isle de rocher.

16 MERCURE DE FRANCE.

D'autres dérivent ce mot *Calonesus*, du Grec *καλος*, *pulcher*, beau ou belle, & *νησος*, *insula*, isle.

Il y a plus de vraisemblance dans cette dernière étymologie. Les Hollandois l'appellent *Boelin*, & les Anglois la nomment *Fine-Island*; Les Romains la nommoient aussi *Calonesus*, comme nous venons de le dire. Cependant *César* n'en fait point de mention particulière dans ses *Commentaires*, & paroît l'avoir confondue avec les autres Isles des environs, sous le nom général d'*Insulæ Venitiæ*. Dans la suite on lui a donné le nom de l'Isle de *Guedel*, qu'elle a quitté pour celui de *Belle-Isle*. * C'est une Isle de France des plus considérables du Royaume, située sur les côtes méridionales de la Bretagne, Diocèse de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, avec titre de Marquisat; elle a environ six lieues de longueur, & deux de large avec un bon port & quelques châteaux vis-à-vis de

* *M. d'Anville*, dans sa notice de la Gaule parle de Belle-Isle sous le nom de *Vindiles*. Il fait voir que dans les titres du moyen âge le nom de cette isle est *Guidel*, ayant été donné à l'Abbaye de *Redon*.

OCTOBRE. 1763. 17

Vannes & d'Aurai , n'étant qu'à cinq ou six milles de la Terre-ferme. Son port est défendu par une bonne citadelle , & le reste de l'Isle par des rochers inaccessible. Elle est fertile en grains & en pâturages , & considérable par ses salines , & par le passage ordinaire des Vaisseaux le long des côtes. Elle appartenoit autrefois au Comte de *Cornouaille* ; *Geoffroi* , Comte de Rennes la lui usurpa & la donna à l'Abbaye de Redon ; mais *Alain* fils dudit *Geoffroi* la retira des Moines de Redon , pour la rendre au Comte de *Cornouaille* , qui la donna peu après à l'Abbaye de Quimperlé. Ces deux donations ont causé de grandes contestations entre ces deux Abbayes ; elles n'ont été assoupies qu'en 1172 par une Transaction conclue entre les Moines.

Charles IX donna cette Isle au Comte de *Retz* de la maison de *Gondy* , & l'érigea en Marquisat en 1573. *Charles de Retz* tué en 1596 , fut père d'*Henri Duc de Retz* qui vendit Belle-Isle à *Nicolas Foucquet* , Surintendant des Finances & Ministre d'Etat en 1653. Cette acquisition fut un des chefs des accusations du procès fait contre lui en 1661. Ce procès qui dura trois ans a été imprimé à Paris l'an 1699. en 16 vol.

18 MERCURE DE FRANCE.

in-12. Après l'Arrêt qui fut rendu par des Commissaires nommés par le Roi, M. *Fouquet* fut conduit à Pignerol le 20 Décembre 1694, où il fut enfermé dans le donjon, & où il mourut après 21 ans de captivité, le 23 Mars 1680, âgé de 65 ans. Son corps apporté à Paris, fut inhumé dans l'Eglise des Filles de Ste Marie, rue S. Antoine, auprès de son père *, où l'on voit son Épitaphe.

Charles-Louis-Auguste Fouquet, Pair & Maréchal de France, petit-fils de *Nicolas Fouquet*, Surintendant des Finances, fut le dernier possesseur & Seigneur de Belle-Isle; il étoit Prince de l'Empire, Chevalier des Ordres du Roi & de la Toison d'or, Gouverneur de Metz & du Pays Messin, Lieutenant Général au Gouvernement de Lorraine & de Barrois, Ministre & Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre, & l'un des Quarante de l'Académie Française. Il est mort à Versailles le 26 Janvier 1761, âgé de 76 ans 4 mois & 4 jours, étant né le 22 Septembre 1684 & est inhumé en sa Terre de Bizy en Normandie.

* V. Description de Paris par *Piganiol de la Force*, Paris 1742. Tome IV. p. 417. & suiv. & les Épitaphes de Paris, Mss. que l'on va faire imprimer.]

OCTOBRE. 1763. 19

Il avoit rétrocedé au Roi, au mois d'Octobre 1718. Belle-Isle, en échange du Comté de *Gisors*, du Vicomté de Vernon, Audelis & Lyons, terres en Normandie; toutes ces terres furent depuis érigées en sa faveur en Duché sous le nom de *Gisors*, par Lettres-Patentes du mois de Mars 1742, registrées au Parlement de Paris le 19 Juillet suivant, & en Pairie le 9 Juin 1748.

Le Maréchal de Belle-Isle par son testament a rendu au Roi le Duché de *Gisors* & dépendances, qu'il avoit eu en échange de Belle-Isle, comme nous venons de le dire. Le Roi fit de Belle-Isle un Gouvernement particulier avec un Etat-Major; il y a d'ordinaire vingt-deux compagnies d'Infanterie en garnison. Les lieux principaux sont le Palais, la Citadelle & Bangor, & les paroisses de Sauzon & de Lomaria; il y a aussi un Gouverneur pour la Citadelle du Palais.

Les Anglois ont fait plusieurs tentatives infructueuses sur cette Isle en 1674, 1695, 1703 & 1746. L'époque de 1703 nous donne une circonstance qui mérite d'être remarquée: » lorsque la flotte des Anglois & des Hollandois parut à la hauteur de cette Isle, en la dite année, le Curé du Bourg fit pren-

20 MERCURE DE FRANCE.

» dre des habits d'homme aux femmes ,
» qui parurent sur la côte en trop grand
» nombre pour laisser aux ennemis l'es-
» pérance d'y pouvoir faire une des-
» cente , & cette manœuvre détourna
» les Anglois de poursuivre leur dessein.

Ils ont encore tenté la même descente en 1761 , qui leur a réussi.

Leur flotte composée de 115 voiles mouilla le 7 Avril dans la Rade de Belle-Isle ; le lendemain 8 , elle fit ses dispositions pour l'attaque. Le Chevalier de Sainte-Croix , Brigadier des Armées du Roi , & Commandant à Belle-Isle , jugeant que les bateaux plats des Anglois se dirigeoient vers le Port-Andras , y porta la plus grande partie de ses troupes. Les ennemis effectivement débarquerent dans cette partie ; mais ils furent si vivement repoussés , qu'ils perdirent 800 hommes , & presque tous grenadiers ; on leur fit plus de 300 prisonniers parmi lesquels se trouverent le Lieutenant Colonel *Thomas* & le Major *Meklein* , qui commandoit l'attaque.

Le 23 du même mois les Anglois tenterent un nouveau débarquement , & l'effectuèrent le même jour. Les François après avoir disputé le terrain pied à pied , se renfermerent dans la Citadelle

au nombre de 3500 hommes ; comme les troupes que les Anglois avoient dans l'Isle n'étoient pas suffisantes pour en faire le siège, le Gouvernement d'Angleterre y fit passer 3000 hommes.

On peut voir la suite du siège de Belle-Isle, dans un Journal très-bien détaillé, qui a été imprimé, avec la capitulation faite pour la reddition de cette Isle aux Anglois le 7 Juin 1761.

Enfin par le VII^e Article de la Paix générale conclue le 3 Novembre 1762 entre le Roi de France & celui de la Grande - Bretagne, l'Angleterre restitue avec plusieurs autres Isles, celle de Belle-Isle, qui doivent être rendues dans le même état où elles étoient quand la conquête en a été faite par les armes Britanniques ; ce qui a été exécuté le 11 Mai 1763, comme il paroît par cette relation.

» Le Chevalier de *Warren*, Maréchal
 » de Camp, nommé par le Roi, pour
 » commander les troupes destinées à
 » reprendre possession de cette Isle, est
 » arrivé le 11 Mai avec ses troupes de
 » débarquement, à une demie lieue du
 » Port. M. *Callwal*, Commandant de
 » l'Escadre Angloise, est allé au-devant
 » de lui dans une Pinnace fort ornée,
 » & lui a offert de le conduire à bord

22 MERCURE DE FRANCE.

» de son Vaisseau jusqu'au Port. M.
» Forrestier, Gouverneur de l'Isle, at-
» tendoit sur le rivage le Chevalier de
» Warren; il lui a donné la main pour
» descendre à terre, & lui a présenté
» sept Colonels Anglois, dont il étoit
» accompagné. Le Chevalier de War-
» ren, ayant remis au Gouverneur An-
» glois la Lettre par laquelle Sa Majesté
» Britannique ordonne que l'Isle, la
» Citadelle, le Fort &c, soient remis
» entre les mains des François, il y a
» eu entre ces deux Officiers une con-
» férence qui a duré une demie heure,
» & après laquelle le Chevalier de War-
» ren a envoyé relever par une com-
» pagnie de grenadiers, un semblable
» détachement Anglois, qui s'est re-
» tiré par une porte pour aller s'em-
» barquer, tandis que les François en-
» troient par la porte principale. Le
» reste des Troupes Angloises étoient
» déjà à bord des vaisseaux avec tous
» leurs effets. Le Commandant Fran-
» çois, après avoir pris possession de
» l'Isle, a donné un grand repas aux
» Officiers Anglois, & les a conduits
» ensuite jusqu'à leurs vaisseaux. La
» Flotte Angloise a levé l'ancre à mi-
» nuit, a mis à la voile sur les deux

» heures , & dès le matin elle avoit déjà
» disparu.

On a gravé plusieurs Cartes de Belle-Isle en 1761.

1. Par M. le *Rouge* , Géographe ordinaire du Roi , rue des Grands Augustins. Selon lui cette Isle à deux lieues de longueur, trois quarts marine, ce qui fait trois petites lieues & demie parisiennes,

2. Autre Carte de Belle-Isle avec partie des Côtes de Bretagne & les Isles voisines , par le sieur *Brion* , Ingénieur-Géographe , à l'Enseigne de la Place des Victoires , au bas de la rue S. Jacques , avec la description abrégée de cette Isle , qui selon lui contient près de 20000 arpens de terre, dont la plus grande partie est inculte ; elle est peuplée d'environ 8000 Habitans , parmi lesquels on en compte 11 à 1200 portant les armes. La Capitale seule , outre la garnison de la Citadelle , renferme près de 3000 âmes ; les roches , les sables & les escarpemens , dont l'Isle est presque toute environnée , en font les défenses naturelles ; & l'art a suppléé où l'on peut aborder ; les Ports à l'opposite de la Bretagne sont les seuls praticables , encore ne peut-il y entrer que des chaloupes,

24 MERCURE DE FRANCE.

3. Autre Carte de Belle-Isle par M. de *Beaurain*, fils de M. le Chevalier de *Beaurain*.

4. Autre *idem* par M. *Paris*, Ingénieur du Roi, chez *Lattré*, Graveur, rue S. Jacques, & chez M. *Julien*, à l'Hôtel de Soubise.

5. *id.* avec la Description du Siège de Belle-Isle, dans l'Almanach de Bâle, dit le *Messager boiteux* pour l'année 1762.

Par M. de N.... abonné au *Mercur*.

E P I T R E

A Mlle *DANGEVILLE*, sur sa retraite.

Vous, que la main de la Nature
A voulu combler sans mesure
De ses présens les plus flatteurs,
Vous, qui joignez à la figure,
Ce ton, cette heureuse tournure
Qui sçait désarmer les Censeurs!
Vous, dont les jours tissus de fleurs
N'ont point éprouvé les horreurs,
Que le * démon de la Nature
Distille de sa bouche impure
Sur les Belles & les Auteurs.
Vous, dont les talens enchanteurs
Nous séduisoient sans imposture,

* *L'Envie.*

Lorsque

Lorsque dans les *dehors trompeurs* ,
Ou lorsque dans les *trois Cousines*
(Que votre jeu rendoit divines)
Votre air , vos grâces enfantines
Vous faisoient tant d'Admirateurs.
Quand , dans la peinture des mœurs ,
Donnant de la force aux couleurs ,
Par les nuances les plus fines
Vous embellissiez nos Auteurs.
Un jeune Elève des neuf Sœurs
Désespéré de la retraite
Que depuis peu vous avez faite ,
Du moins , dans un si grand malheur ,
Pour calmer un peu sa douleur
Voudroit , aimable *Dangeville* ,
Au nom de la Cour , de la Ville ,
Du goût & de *Thalie* en pleurs ,
Vous rendre les tributs flatteurs
De ce talent si difficile
Qui vous a gagné tous les cœurs.
Hier dans la Pièce nouvelle , *
Qu'avec plaisir j'applaudissois ,
Votre gâité si naturelle !
Je ne crois pas qu'on ait jamais
Vu le Parterre des *Français*
Faire éclater un si grand zèle.
Tandis , qu'à ce farouche Anglois

* *L'Anglois à Bordeaux.*

I. Vol.

B

26 MERCURE DE FRANCE.

Vous faifiez le portrait fidèle
 Du caractère des François ,
 De tous les côtés j'entendois :
 » Qu'elle est charmante, qu'elle est belle !
 » Faut-il la perdre pour jamais ? ..
 Le cœur toujours plein de vos traits ,
 Rendu chez moi , je m'étonnais , !
 Que , de leurs dons , les Dieux avarés
 Pour tout le reste des humains ,
 Renversant l'ordre des Destins ,
 Vous prodiguaient les plus rares.
 J'y réfléchis pendant longtemps ;
 Jusqu'à ce qu'à la fin mes sens
 Pressés d'un sommeil agréable
 Furent privés de sentimens.
 Une Déesse fort aimable
 S'apparut à moi dans l'instant.
 Son air étoit vif & brillant ;
 Je ne sçais quoi d'intéressant
 Dissipa la peur effroyable
 Qu'elle me fit en paroissant.
 Au milieu de l'apparement ,
 La colonne d'air condensée ,
 La soutenoit également.
 Son corps panché négligemment
 Laissoit flotter au gré du vent :
 Sa longue robe retroussée,
 L'une des ailes qu'on voyoit
 D'yeux & de bouche parlent

Et la trompette qu'elle avoit
M'annoncerent la *Renommée*.
» Tu veux, dit-elle, vainement
» Pénétrer ce profond Mystère:
» Je puis seule te satisfaire,
Viens ! Vole & dans le même instant
Mon âme subtile & légère
La suivit dans un lieu charmant.
Dans le séjour de l'Empirée
Dominant la voûte azurée
Est un salon délicieux.
C'est là que s'assemblent les Dieux;
C'est l'atelier de *Prométhée*.
Un portrait, qui parloit aux yeux
S'offrit à mon âme enchantée.
Tout étoit vrai, tout étoit beau;
Le moment de votre naissance
Étoit le sujet du tableau.
La *Renommée* alors s'avance;
Et sa voix, imposant silence,
M'expliqua la chose en ces mots.
» Les Dieux indignés que *Jupin*,
» Lorsqu'il créa le genre humain;
» Par un défaut de prévoyance
» Dans vos cœurs eût mis la semence
» De tous ces vices odieux
» Qui déshonorent la nature,
» Voulurent essayer entr'eux

28 MERCURE DE FRANCE.

- » De former une créature.
- » Chacun la dotta de son mieux.
- » *Prométhée*, au flambeau des cieux
- » Fut dérober une étincelle
- » Dont il anima son modèle.
- » *Thalie*, à la jeune Mortelle
- » Fit tous les dons les plus heureux.
- » Et pour la rendre naturelle ,
- » Elle n'alla jamais sans elle ,
- » Et fut se placer dans ses yeux.
- » *L'Amour* prit soin de la figure ;
- » *Minerve* s'empara du cœur ;
- » *Vénus* lui donna sa ceinture.
- » Les ris , les graces , le bonheur ,
- » L'instruisirent dans l'art de plaire.
- » Mais c'étoit peu si la douceur
- » N'avoit formé son caractère.

A M. T H O M A S.

H O M È R E fit un Dieu d' *Achille* ,
Auguste dut tout à *Virgile* ,
Voltaire fit revivre *Henri* ,
Thomas éternise *Sulli*.

D. L. P.



L'AMOUR FILIAL,

.CONTE MORAL,

*DONT l'idée est prise du Tableau de
M. GREUZE, exposé au Sallon du
Louvre.*

IL fut un siècle où la licence
Régnoit dans les esprits ainsi que dans les mœurs;
Où le hardi Sophisme, usurpant les honneurs
Dûs à la modeste Science,
Tâchoit d'accréditer de funestes erreurs.
Tel se mettoit au rang des plus sages Auteurs ;
Quin'avoit envers ses semblables
Que le mérite affreux de dégager leurs cœurs
Des liens les plus respectables.
Un de ces Ecrivains prétendoit démontrer
Qu'on n'est tenu de révéler
Ceux à qui l'on doit la naissance,
Qu'autant qu'ils ont pris soin de former notre en-
fance.
Quant à cet instinct précieux,
Qui nous porte à chérir en eux notre existence ;
Ce n'étoit au fond qu'ignorance,
Que préjugé, que foiblesse à ses yeux.
La vie étoit un présent odieux ;

B iiij

30 MERCURE DE FRANCE.

Fruit du hazard & de l'incontinence ,
Qui , suivant le système outré
De ce Docteur dénaturé ,
N'imposoit à nos cœurs nulle reconnoissance.
Le Ciel prit soin de l'éclairer.
Vers un Bourg , où du premier âge
Les vertus sembloient respirer ,
Le Ciel guida les pas de ce prétendu Sage.
Un logis se présente où des Enfans heureux
Envers un Père infirme acquittoient la nature ;
Heureux par la volupté pure
Qu'au premier des devoirs attachèrent les Dieux.
Un fauteuil simple étoit le trône
Où sur un coussin de duvet ,
Le Vieillard d'un air satisfait
Recevoit ces doux soins que l'amour assaisonne.
Ses brasomboient , privés de sentiment ;
Son cœur seul est entier & vole sur sa bouche :
De ses Enfans la pitié le touche.
Son Gendre , leur donnant l'exemple en ce moment ,
Aidé par une Sœur aimable
Qui soutenoit ce corps foible & souffrant ,
Nourrissoit de ses mains ce Père respectable.
Un autre Enfant s'avance & porte un vase plein
De la liqueur enchanteresse
Qui console , ranime & soutient la vieillesse.
Un troisième , à son air impatient , chagrin ,

Trop jeune encor , fait voir une vive contrainte
 De ne pouvoir servir ce Père à son déclin.
 Sous un tissu de laine un quatrième enfin
 Entretient des ses pieds la chaleur presqu'éteinte.
 Une Sœur déjà mère , instruite en l'art d'aimer ,
 Tendre & belle sans imposture ,
 Orne aussi cette Scène où brille la nature ,
 Et tient un livre pour charmer
 Les maux que ce Vieillard endure.
 La Mère les voit tous à l'envi s'animer:
 La Mère suspend un ouvrage
 Destiné pour ce digne Epoux ,
 Et lit dans l'avenir tout ce que lui présage
 : Pour elle-même un spectacle si doux.
 Le plus jeune de la famille ,
 Un enfant , qui comptoit à peine trois printems ,
 Fruit précieux de l'hymen de la Fille ,
 Veut aussi prendre part à des soins si touchans ,
 Accourt de ses bras innocens
 Offrir le foible ministère ,
 Et de son jeune cœur suivant le mouvement ,
 Pour distraire l'ennui du respectable Père ,
 Lui présente un oiseau qu'il chérit tendrement.
 Ce dernier trait fit répandre des larmes
 A l'Ecrivain qui jusques à ce jour
 Avoit du filial amour
 Osé défigurer les charmes.
 Sa Raison applaudit , son cœur troublé se rend :
 B iv

32 MERCURE DE FRANCE.

Son cœur convient que si l'Etre suprême
Ne nous inspiroit pas cet amour en naissant,
Il faudroit pour l'honneur de l'humanité même ;
Eriger en vertu ce pieux sentiment.

Par M. l'Abbé AUBERT.

*VERS. sur la convalescence de M. le
Président HÉNAULT.*

LE jeune & galant *Apollon*
Cherchoit loin du sacré vallon
Quelque Nymphé moins obstinée
Que la Fille * du Dieu *Pénéé*.
Tout-à-coup le Mont-des-neuf-Sœurs
Retenit dè tristes clameurs.
Les Dieux ont , dit-on , bonne oreille,
Phœbus entend donc à merveille,
Qu'on s'allarme sur l'hélicon
Pour les jours de son nourrisson ;
Tandis qu'au loin il libertine.
Cessez , Filles de *Mnémosyne* **,
D'élever vos cris jusqu'aux Cieux :
Il fait bon être aimé des Dieux ;
Le cher objet de vos allarmes
Ne vous coûtera plus de larmes ;

* *Daphné*.

** *Muses*.

*Apollon vole à son secours ,
 Et veillera mieux sur ses jours.
 Ou si par humeur vagabonde
 Ce Dieu court encor par le monde,
 Tout l'Olympe entier au besoin
 Pour lui se charge de ce soin.*

*Par le Sr Bil... de For. Ecrivain du Roi
 de la Marine.*

*VERS d'une Dame à son époux , en-
 lui donnant son portrait dans une
 bague le jour de sa fête, le 20 Août
 1763.*

ACCÈPTE , cher époux , ce gage de ma foi ;
 Cette image des traits d'une épouse qui t'aime ;
 L'Amour m'a sçu fournir cet heureux stratagème
 Pour que je puisse encor me redonner à toi,
 Et toi , puissant Amour , toi qui sçus dans mon
 âme
 Empreindre le portrait de mon charmant Vain-
 queur ,
 Fais qu'à jamais le mien puisse nourrir sa flamme !
 C'est peu qu'il l'ait au doigt , grave-le dans son
 cœur.

R v.

*A mon Oncle M. de C... Maréchal des
Camps & Armées du Roi.*

POUR exprimer le Sentiment
Du plus tendre remerciement,
C'est mon cœur seul qui m'échauffe & m'ins-
pire ;
Dût *Apollon* me refuser sa lyre,
Je peux sans son appui célébrer tes bienfaits :
Ce que dicte le cœur peut-il coûter jamais ?
Tout ce qu'il sent & veut te dire ,
Te plaira mieux qu'un discours apprêté ,
Gonflé d'esprit , vuide de vérité.
Vive comme l'Amour, comme un Amant timide,
Reconnoissance suit le respect qui la guide.
Pour l'enhardir trace-lui le chemin ;
Bientôt plus tendre que l'argile ,
Tu verras mon âme docile
Prendre le pli que lui donne ta main.

DE LA FONTAINE.



CLÉOMIR ET DALIA,
NOUVELLE GAULOISE.

IL fut un temps où les Gaules étoient habitées par différens Peuples , & ces Peuples gouvernés par différens Souverains. La Loi Salique n'existoit pas encore ; mais la fierté Gauloise y suppléoit. Rarement lui voyoit-on décerner la couronne à une Femme. Il falloit pour opérer ce phénomène une Puissance supérieure à celle de la Royauté même ; une Puissance à laquelle ni les Rois , ni les Peuples ne sçavoient point résister ; en un mot , la volonté des Druides.

Un Druides étoit un Prêtre : mais dans ces temps si éloignés du nôtre , cette qualité n'éteignoit point toute autre ambition dans ceux qui la possédoient. Ils approchoient du trône , dispoisoient des grâces , des emplois , des dignités , & quelquefois même de la Couronne , si le Prince qui la portoit avoit le malheur de leur déplaire.

Ambigat, Roi de la Gaule Celtique ,

B vj

cut l'avantage, infiniment rare, de satisfaire & les Druides, & son Peuple, & jusqu'à ses voisins. On regrettoit qu'un si digne Monarque n'eût aucun héritier mâle. Il n'avoit pour tous enfans que deux filles nées le même jour, belles au-delà de toute expression, & qui sembloient avoir été formées sur le même modèle. Jamais ressemblance ne fut plus parfaite. Elle s'étendoit jusqu'au son de la voix : l'oreille & les yeux y étoient trompés. Le Chef des Druides qui sous le regne d'*Ambigat* étoit plus que premier Ministre, espéroit être plus que Roi sous le regne de la Princesse qui devoit lui succéder. Il craignoit seulement que l'égalité d'âge & l'extrême ressemblance de deux sœurs n'occasionnât quelque trouble dans l'Etat. Il prit un parti qu'il jugea légitime, parce qu'il lui parut nécessaire. Ce fut d'éloigner pour jamais de la Cour celle des deux Princeses qui ne devoit pas occuper le Trône. Il prévoyoit bien qu'un tel sacrifice répugneroit à *Ambigat*, qui n'étoit pas moins bon Père que bon Roi. Mais *Ségovese* (c'est le nom du Grand-Prêtre) usa du privilège qu'il avoit de faire parler ses Dieux. Il supposa un oracle entièrement conforme

à ses vues. Un tel expédient ne pouvoit alors manquer son effet. *Ambigat* n'osa ni contredire cet Oracle , ni même en douter.

Les deux Princesses furent donc séparées. Le Druide assura au nom de *Tautatès* que celle des deux Jumelles qui étoit née la seconde étoit nécessairement la plus jeune. En conséquence elle fut reléguée parmi les Prêtresses d'*Isis*. Le but de *Ségovese* étoit de pouvoir en un besoin opposer l'une à l'autre : c'est-à-dire , faire passer la Reine du trône à l'exil , & sa sœur de l'exil au trône.

Deux ans s'écoulerent ainsi , & *Dalia* (c'est le nom de la Princesse recluse) touchoit à sa quinzième année. *Ambigat* regnoit encore. Il soutenoit même la guerre avec vigueur contre le Roi d'Aquitaine son voisin. Il finit par perdre une Bataille. *Cléomir* Prince du sang d'Aquitaine commandoit l'armée ennemie. Il sut profiter de sa victoire , pénétra dans les Provinces Celtiques , s'empara de quelques places fortes , & qui plus est , du Temple d'*Isis* , le même où la Princesse *Dalia* se trouvoit enfermée. Le culte d'*Isis* étoit absolument ignoré des Aquitains. Ils se promettoient bien de

38 MERCURE DE FRANCE.

n'épargner ni son Temple, ni ses trésors, ni sur-tout ses Prêtresses. *Cléomir* en décida autrement. Il avoit sur ses troupes l'ascendant que donne à un Général une naissance illustre, un courage héroïque, & qui plus est, une foule de Victoires dans un âge où les hommes ordinaires sçavent à peine obéir. *Cléomir* n'avoit que vingt-quatre ans, & il en étoit chez nos ayeux comme parmi nous : un Prince, qui à cet âge avoit gagné des batailles, pouvoit prescrire l'impossible à son armée. Ce que le Prince Aquitain exigeoit de la sienne étoit quelque chose de plus qu'attaquer un ennemi supérieur en force. Il en eouta, il est vrai, à la Déesse quelques sommes d'or, fruits de l'aveugle crédulité des Peuples, & qui par cette raison, devoient être bientôt remplacées par des sommes plus grandes.

Cléomir qui n'exigeoit rien pour lui, voulut, du moins, passer en revue toutes ces vierges qu'il avoit conservées intactes. Le nombre en étoit considérable & le coup d'œil d'autant plus intéressant. Toutes portoient un voile, mais placé de manière qu'il gênoit peu les regards du Prince. Une des plus jeunes Prêtresses lui parut voilée avec beau-

coup plus de soin : ce qui n'empêchoit pas qu'on ne pût remarquer la noblesse de son port & l'élégance de sa taille. La beauté se cachoit , mais les grâces s'échappoient de toutes parts. Le Prince ne put résister aux mouvemens qui agitoient son âme. Il s'avance , non en vainqueur, mais en captif. Ah ! daignez, dit-il à la jeune Prêtresse , daignez écarter ce voile imposteur & sacrilège ! laissez-moi voir ce que je dois adorer. Ces mots parurent troubler singulièrement celle à qui le Prince les adressoit. Elle gardoit cependant le silence , & ne dérangeoit point son voile. *Cléomir* en réitérant ses instances ne fit qu'accroître son trouble & n'obtint rien de plus. Une des compagnes de la jeune Prêtresse jugea qu'il étoit dangereux de pousser à bout un vainqueur de vingt-quatre ans. Elle écarta ce voile incommode , & peut-être satisfit deux personnes à la fois. Il est du moins sûr que *Cléomir* fut ébloui, transporté. Ah ! que vois-je ? s'écria-t-il ; non , vous n'êtes pas une simple Prêtresse , vous êtes la Divinité de ce Temple ; si pourtant *Isis* eut jamais les charmes que vous avez. Daignez vous montrer aux Aquitains , & votre culte sera bientôt établi parmi

eux. Il l'est déjà pour jamais dans mon cœur.

Ce discours fit frémir la Grande Prêtresse qui se trouvoit à portée de l'entendre ; mais on assure que celle qui en étoit l'objet n'en frémit pas. Un vainqueur jeune & bienfait qui parle à genoux , & qui parle d'amour à une jeune personne , en est pour l'ordinaire écouté. *Cléomir* le fut , quoiqu'il parlât à une Princesse : car c'étoit à la fille d'*Ambigat* qu'il rendoit cet hommage. Trompé par son extérieur , il prenoit la Princesse des Celtes pour une simple Prêtresse d'*Isis*.

Il formoit dès-lors le dessein de l'enlever à la Déesse. J'ai déjà dit qu'*Isis* n'avoit nul crédit chez les Aquitains , & d'ailleurs l'Amour empiète souvent sur le domaine des autres Dieux. *Cléomir* fit part de son projet à la prétendue Prêtresse. Il parloit du ton le plus respectueux , & n'effaroucha qu'autant que la décence l'exigeoit. Le Prince connut enfin qu'on ne lui permettroit cet attentat que lorsqu'il seroit effectué.

Les mœurs du temps le dispensoient d'une retenue bien exacte ; mais les usages reçus n'étoient pas une règle pour lui. Il consulta deux choses ,

sa grandeur d'âme & son amour. L'un lui conseilloit d'enlever la jeune Princesse, l'autre de la traiter comme s'il eût connu sa dignité. Il satisfit & son amour & sa grandeur d'âme. *Dalia*, tirée de sa captivité, ne crut point être retombée dans une autre. Du Temple d'*Isis* elle fut conduite dans une Ville dont *Cléomir* étoit le maître, & servie comme si elle eût été au milieu de la Cour d'*Ambigat*.

Cléomir visitoit souvent cet asyle ; mais il agissoit toujours en Amant respectueux. *Dalia* se taisoit encore sur sa naissance. Elle réservoir cet aveu pour arrêter le Prince dans certaines poursuites un peu trop vives ; car elle présumoit bien que tôt ou tard il en viendrait là. Toutefois, avant que le danger devînt extrême, la paix fut proposée entre les deux Peuples rivaux. *Cléomir* fut bien surpris de voir le Roi des Celtes insister sur la liberté de la jeune Prêtresse plus que sur la restitution d'une Province. Le bon *Ambigat*, disoit-il, a les mêmes prétentions que moi sur cette jeune Beauté : il m'est sans doute permis de me donner la préférence. Mais le Roi d'Aquitaine pensoit d'une autre manière. Il donna ordre à

42. MERCURE DE FRANCE.

Cléomir de rendre au Roi des Celtes toutes les Prêtresses qu'il pouvoit avoir enlevées , & de bien garder toutes les Villes qu'il avoit conquises. Un tel ordre plongea *Cléomir* dans la plus extrême douleur. Il sentit d'abord qu'il n'obéiroit pas ; mais l'arrivée du Roi d'Aquitaine rendoit l'obéissance presque indispensable. Ce Prince , naturellement peu guerrier , vint durant la trêve se mettre à la tête de son armée , & réitéra ses intentions à *Cléomir*. Seigneur , lui dit ce dernier , commandez-moi de subjuguier en votre nom toute la Gaule Celtique , je vais l'entreprendre , & je réponds du succès sur ma tête. Mais de grâce , laissez-moi ma captive ; elle m'appartient selon toutes les loix de la guerre , & je préfère sa possession à l'Empire des Gaules. C'est donc une merveille incomparable , reprenoit le Monarque ? Vous en jugerez , ajouta imprudemment *Cléomir*. Il ne sentoit pas que ces sortes d'examens sont toujours dangereux , surtout quand on risque d'avoir son Maître pour rival.

Dalia , quoiqu'avec répugnance , parut aux yeux du Roi. Il fut ébloui de ses charmes , & plus il les envisageoit , plus la résistance du Prince lui

sembloit excusable. Il prit un autre parti , que lui suggéra l'extrême beauté de la jeune prisonniere : ce fut de se charger lui-même du soin de la rendre au Roi des Celtes , mais de ne la lui rendre que fort tard. *Ambigat* est vieux, disoit-il en lui-même , cette fantaisie lui passera ; ou du moins , j'aurai eu le loisir de contenter la mienne. Ainsi raisonnoit *Tutor* , (c'étoit le nom de ce Prince,) il avoit pour maxime de ne rien refuser à ses desirs quand il pouvoit les satisfaire sans danger pour sa Personne. Il étoit voluptueux & timide , foible & cruel. Depuis long-temps pour mieux tromper *Cléomir* , il affectoit de le désigner publiquement pour son gendre. Il lui en réitéra la proposition. Peut-être le Prince la jugea-t-il peu sincère. Peut-être ne prit-il conseil que de son amour. Ce qu'il y a de certain c'est que *Tutor* ayant déclaré qu'il prétendoit avoir la jeune Prêtresse à sa disposition, alors *Cléomir* ne consulta plus que son dépit & sa douleur. Il se détermina à tout perdre plutôt que de renoncer à *Dalia*.

Elle étoit encore libre : du moins étoit-il permis à *Cléomir* de lui parler tête-à-tête. Il en profita pour l'informer

44 MERCURE DE FRANCE.

des vûes que *Tutor* avoit sur elle : vues que lui-même avoit saisies avec toute la pénétration d'un rival. *Dalia* frémit du danger qui la menaçoit. *Cléomir* s'aperçut bien de son trouble , & s'en trouva lui-même un peu rassuré. Cependant il cherchoit la vraie cause de cette agitation. Etoit-ce regret de le quitter , ou répugnance de tomber entre les mains du Roi ? Une telle distinction n'est point frivole aux yeux d'un Amant. *Cléomir* en sentoît toute l'importance ; mais tout ce qu'il put tirer de la jeune Gauloise ne levoit point ses doutes. Enfin il instruisit *Dalia* du dessein qu'avoit le Roi de lui faire épouser sa fille. A ce discours le trouble de la Princesse augmenta visiblement , & après un moment de silence , elle demanda , en rougissant beaucoup , si la Princesse d'Aquitaine avoit autant de beauté que de naissance & de grandeur ?

Cléomir enchanté de la question , & surtout de la manière dont elle avoit été faite , y répondit en Amant qui sçait profiter de ses avantages. La Princesse d'Aquitaine , dit-elle à *Dalia* , est , après vous , la plus belle personne du Monde. Il faut vous avoir vue , pour

se défendre de l'adorer. Cette réponse ne rassura point la fausse Prêtresse, & ce n'étoit pas non plus ce que vouloit *Cléomir*. Ce Prince étoit aimé, l'ignoroit, & cherchoit à s'en instruire. *Dalia* craignit de le lui cacher trop longtemps. Peut-être, disoit-elle en elle-même, peut-être la Princesse d'Aquitaine m'égale-t-elle en beauté; mais quel avantage ne lui donne pas sur moi l'idée de sa naissance! Ah, prouvons qu'au moins l'avantage est égal entre nous!

Le Prince Aquitain n'ambitionnoit & n'espéroit qu'une sorte d'aveu: c'étoit celui d'une tendresse réciproque. La preuve qu'il en exigeoit, rendoit même tout aveu superflu. Il s'agissoit de fuir avec lui, & de fuir chez une Nation étrangère. La proposition étoit effrayante, mais persuasive. *Cléomir* donnoit à *Dalia* l'exemple des plus grands Sacrifices: il renonçoit aux avantages de son rang, aux fruits de ses exploits, à l'hymen d'une Princesse, jeune & belle.... Il est bien peu de rivaless, que de pareilles preuves d'amour ne subjuguent. *Dalia*, qui aimoit *Cléomir* avant toutes ces preuves, eut la force de contredire ses vues. Elle lui fit envi-

sager ce qu'il perdoit volontairement, ce qu'il pourroit regretter un jour, & regretter en vain. Elle se retrancha sur la décence qui dès-lors ne permettoit plus de suivre un amant. Cet amant veut être votre époux, interrompit vivement *Cléomir* ; j'en jure par *Tautatès*, *Mercur*e & *Mars* : j'en jure par vous-mêmes qui pouvez tout sur moi, par l'honneur que nul Gaulois ne peut trahir. Allons chez les Ibères goûter un repos que nous ne pouvons espérer ni dans votre Patrie ni dans la mienne. *Dalia* ne se rendit pas encore : mais au fond elle étoit persuadée. Le danger étoit pressant, la fuite nécessaire, le Conducteur agréable. C'en est fait, dit-elle à *Cléomir*, c'en est fait, cher Prince ; devenez l'arbitre de ma destinée : me voilà prête à suivre vos pas. Fuyons ces lieux suspects, & apprenez, enfin, qu'il y a la Princesse des Celtes qui va fuir avec vous.

Ciel ! s'écria *Cléomir*, de quel étonnement venez-vous me frapper ? vous la fille d'*Ambigat* ! Ce titre ne peut rien ajouter à mon amour, à mon respect. Mais par quel événement ? .. Que dis-je ! Ah, songeons d'abord à vous soustraire au danger qui vous menace. Vo-

tre qualité ne seroit pas un moyen sûr de vous en garantir.

Dès la fin du jour suivant, tout étoit disposé pour l'évasion des deux Amans. La place de Général, dont *Cléomir* faisoit encore les fonctions, lui facilitoit les moyens de sortir du Camp à telle heure & avec telle escorte qu'il vouloit. Celle qui l'accompagnoit étoit des moins nombreuses, mais des plus fidèles. *Dalia* déguisée en homme étoit confondue parmi la troupe, de même que deux de ses esclaves déguisées comme elle. On s'éloignoit en diligence; mais ce ne fut pas sans avoir surmonté bien des périls qu'on arriva au pié des Pyrénées, & surtout qu'on pénétra en Ibérie, c'est-à-dire en Espagne. *Cléomir* emportoit avec lui des richesses considérables & qui étoient le fruit de ses victoires. Ces trésors ne lui furent point inutiles : une partie servit à gagner les Prêtres d'un Temple voisin des lieux où *Cléomir* se fixa. Il n'y pouvoit être en sûreté que sous leurs auspices. Les Ibères étoient des barbares sans mœurs & sans loix. La volonté de leurs Prêtres étoit le seul frein qui pût contenir leur férocité; & ces Prêtres, loin de la ré-

48 MERCURE DE FRANCE.

primer toujours, sçavoient quelquefois en faire usage.

Cléomir avoit choisi pour sa résidence un vallon isolé , d'un abord difficile , mais par lui-même très-agréable. C'étoit un des plus rians Payfages que la Nature puisse étaler. Là *Cléomir* ne regrettoit rien , sur-tout lorsqu'il envisageoit *Dalia* , qui , de son côté , remercioit *Isis* d'avoir mal protégé son Temple. *Dalia* avoit informé *Cléomir* de tout ce qui regardoit sa naissance , & sa métamorphose en Prêtresse. Il l'assura qu'on pouvoit revenir du jugement qui la privoit du Trône ; c'est-à-dire faire parler quelque autre Dieu , & sur-tout appuyer l'Oracle par d'heureux faits d'armes. En attendant , il ne s'occupoit que de son Amour , & cet Amour devenoit chaque jour plus pressant. Oui Prince , lui dit enfin *Dalia* , j'en crois vos sermens , mais c'est aux Autels que je veux les recevoir & déposer les miens. C'étoit ce que *Cléomir* desiroit le plus lui-même. Il n'y eut point dans cette cérémonie ce faste , cet appareil qui , pour l'ordinaire , accompagne les mariages des Princes ; mais , en revanche , il s'y trouva un témoin qui en est presque toujours exclu. l'Amour.

Il ne quitta pas même les deux époux quand leurs vœux furent comblés : leur tendresse réciproque sembloit s'accroître de ce qui pour l'ordinaire l'anéantit. Il n'eût pas été en leur pouvoir de s'aimer moins : ils ne pouvoient s'aimer davantage. Toute leur âme sembloit être de l'Amour. *Cléomir*, il est vrai, ne put renoncer entièrement à la vie active à laquelle il étoit accoutumé. *Dalia* l'occupoit toujours & l'occupoit seule : mais son caractère belliqueux ne se plioit point à une manière d'aimer purement pastorale. Ses divertissemens tenoient de l'éducation mâle qu'il avoit reçue. N'ayant plus d'Armée à conduire, ni d'Ennemis à combattre, il suivoit les cerfs dans les forêts ; il affrontoit & terrassoit les bêtes féroces.

Un an s'étoit écoulé depuis qu'il habitoit ce coin de l'Iberie. Il ignoroit ce qui se passoit dans tout le reste de la terre. Nulle correspondance n'étoit alors établié entre les Nations qui environnoient sa retraite. Mais, par-la même, cette retraite étoit plus sûre pour lui, étoit plus constamment ignorée. Ni *Tutor*, ni *Ambigat* n'avoient encore pû la découvrir. Cependant il arriva ce qui étoit presque inévitable : *Cléomir*, sans

rien perdre de son amour, sentit renaître les idées de sa première grandeur, La vie qu'il menoit lui parut peu digne de lui, & même de *Dalia*. Elle est née pour le Trône, disoit-il, & c'est à moi de l'y placer, à moi de regner avec elle, si *Ambigat* a cessé de vivre: une plus longue retraite seroit un opprobre. Il envoya quelques émissaires observer ce qui se passoit dans les Gaules, Il envoya même jusqu'en Italie. Les premiers lui rapportèrent qu'*Ambigat* régnoit encore. Les seconds que *Brennus* à la tête d'une Armée Gauloise marchoit pour subjuguier la Toscane & les Pays voisins. *Cléomir* à cette nouvelle ne put maîtriser son ardeur. Il étoit frère d'armes de *Brennus*. Il résolut d'aller prendre part aux travaux & à la gloire qui l'attendoient. Je suis, disoit-il, proscriit de mon Pays, & je vis inconnu dans celui que j'habite: j'y vis sans éclat, sans défense: l'amour m'y tient lieu de tout; mais peut-être cet amour est une foiblesse Il se défia de son cœur, & son esprit fut persuadé. En vain *Dalia* opposa-t-elle à cette résolution ses prières & ses larmes. *Cléomir* la quitta, en pleurant lui-même, &

réfolu de fe venger fur les Italiens de la violence qu'il fe faisoit.

Brennus le reçut avec la diftinction qu'il méritoit à tous égards , mit une partie de fon armée fous fes ordres , & promit de partager avec lui les Conquêtes qu'ils alloient tenter enfemble. Elles furent auffi brillantes que rapides. Les Romains voulurent en arrêter le cours ; mais l'orage , qu'ils prétendoient conjurer, vint fondre fur eux. Ils n'y réfifterent pas. Rome fut prife & réduite en cendres : le Capitole alloit fubir la même deftinée, le nom Romain s'éteindre pour jamais , le monde être préfervé d'un honteux efclavage. Les cris de quelques oies en ordonnerent autrement.

Dans ces circonftances un des Gaulois que *Cléomir* a laiffé en Ibérie furvient , & lui apprend que la Princeffe a été enlevée par un nombreux parti de Celtes. Ciel ! s'écria alors *Cléomir*, Ciel ! c'eft moi qui ai préparé cet horrible accident ; c'eft moi qui caufe la perte de *Dalia*. J'aurois dû me borner à défendre un bien fi précieux , & non venir attaquer des Nations que j'ignorois & qui m'ignorent. Il ne douta point que cet enlèvement n'eût été fait par

52 MERCURE DE FRANCE.

ordre d'*Ambigat*: il se représentoit *Dalia* plus captive que jamais , privée de toute consolation , de toute espérance. Eh que seroit-ce , poursuivoit-il , si *Ambigat* n'existoit plus ? Si une sœur injustement couronnée alloit juger la perte de sa sœur nécessaire à sa propre conservation ? Si un Druide Ah ! une foule d'idées cruelles viennent accabler & désoler mon âme ! je n'y puis résister. Partons : allons sauver *Dalia* , ou nous perdre avec elle.

Brennus , à qui il fit part de cette résolution , ne réussit point à l'en détourner. Il le pressa d'accepter au moins quelques troupes. Mais *Cléomir* sentit avec raison qu'il lui falloit , ou une armée complète , ou simplement un petit nombre d'hommes choisis. Il fixa ce nombre à douze , auxquels même il ne fit aucune part de ce qu'il méditoit. Il partit , laissant *Brennus* occupé à prescrire un traité de paix aux Romains qui ne vouloient que le tromper & qui y réussirent , parce qu'il étoit plus brave guerrier que fin politique. Pour *Cléomir* , son extrême empressement régloit sa marche : aussi fut-elle des plus rapides. Il trouva de grands changemens à son arrivée. Le Druide *Sé-*

goveſe ne vivoit plus depuis fix mois; *Ambigat* étoit mort depuis peu de temps ; & une Princesſe ſa fille venoit d'être élevée ſur le Trône. Ces nouvelles augmentèrent l'agitation du Prince. Il craignit tout pour celle qu'il venoit ſecourir , & craignit même d'être venu trop tard.

Le jour ſuivant la Reine ſe fit voir en Public & dans toute la pompe de la Royauté. Un fond de langueur ſembloit encore ajouter à ſes charmes. *Cléomir* accourt ſe confondre parmi la foule des ſpectateurs : ſes regards avides cherchent la Reine de toutes parts , & ne cherchent qu'elle. Enfin , il l'apperçoit & reſte faiſi , ému , transporté. C'eſt *Dalia* ſ'écrioit-il , ce ſont les mêmes traits , les mêmes charmes , la même grâce : jamais reſſemblance ne fut plus entière ; & les Dieux ne prodiguent pas des êtres auſſi parfaits. Peu ſ'en fallut qu'il n'interrompît la cérémonie par une ſcène vive & tendre. Il ſe rappella enfin tout ce que la Princesſe lui avoit dit de l'extrême reſſemblance qui exiſtoit entre-elle & ſa ſœur. Cette réflexion déranger toutes ſes idées & rappella toute ſa triſteſſe. Il étoit ſeulement ſurpris que ſon cœur parût ſe

54 MERCURE DE FRANCE.

méprendre à cette ressemblance comme ses yeux mêmes.

Il y rêvoit encore quand un Barde , qui avoit été autrefois de sa Cour en Aquitaine , le reconnut & vint l'aborder. Un Barde étoit alors ce qu'est parmi nous un Poète, excepté qu'ils étoient moins nombreux & plus révéérés. On les reconnoissoit à des marques distinctives & honorables. C'étoient de plus les seuls Historiens de la Nation. Leur emploi ordinaire étoit de chanter les actions des grands Hommes. Ils alloient fréquemment de Province en Province , & l'on présume bien qu'il n'en manquoit pas à la Cour. Celui-ci étoit venu tenter fortune à celle de la nouvelle Reine. Il fut surpris que *Cléomir* n'y parût point avec l'éclat qui convenoit à sa dignité. Le Prince avoit besoin d'un confident, surtout d'un confident de l'espèce de celui-là. Il lui fit part des motifs de son séjour dans cette contrée , & le détermina facilement à seconder ses vues. Il l'instruisit même de l'impression que la Reine venoit de faire sur son âme , & de l'incertitude qu'elle y laissoit. Je connois peu cette Princesse , reprit le Barde ; c'est la seconde fois que je paroïs à ses yeux. Elle est

à coup sûr la plus belle personne de sa Cour : elle en est en même temps la plus triste. Mais elle cache, dit-on, la cause de sa mélancolie ; & on la respecte assez pour ne paroître pas avoir deviné ce qu'elle veut taire. Cependant, poursuivit-il, j'espère avec le secours de mon art éclaircir vos doutes, & peut-être adoucir l'extrême tristesse de la Reine.

Cette promesse en attira d'autres que le Prince fit au Barde ; & tandis que celui-ci étoit allé préparer sa *Romance*, *Cléomir* se replongea dans ses réflexions. Il flotloit entre une foule de pensées contraires l'une à l'autre. Ses idées se confondoient. Un rayon d'espérance étoit soudain couvert par un nuage d'incertitude. Non, disoit-il enfin, non je ne puis croire que *Dalia* soit sur le Trône & me le laisse ignorer. Je connois son cœur.... Mais peut-être, ajoutoit *Cléomir*, peut-être *Dalia* doute-t-elle du mien ; peut-être mon départ d'Ibérie fut-il un crime à ses yeux : peut-être ce qui n'étoit que le fruit d'une noble ambition lui parut-il l'effet d'une coupable inconstance. Une femme de seize ans & qui aime, sçait rarement mettre la gloire en balance avec l'Amour.

56 MERCURE DE FRANCE.

Deux jours après le Barde se présenta chez la Reine. Elle l'aperçut & voulut l'entendre; c'étoit ce qu'il desiroit le plus. Il lui promit des chants qui n'avoient encore été entendus de personne : promesse qui rendit la Reine très-attentive. Le Barde usa encore d'un autre moyen pour prévenir les distractions. Il commença par le portrait de son héros, qu'il affecta de ne point nommer. Mais quiconque avoit vu *Cléomir* ne pouvoit s'y méprendre; & quiconque ne l'avoit pas vu aspirait à le voir dès ce moment. La Reine devint tout-à-coup rêveuse & parut s'attendrir. Le Barde haussant le ton, chanta les exploits du jeune Guerrier, ses rapides conquêtes, son courage dans les combats, sa douceur après la victoire. Il rappella l'instant où subjugué par sa prisonnière, de vainqueur qu'il étoit, il devint esclave. Il peignit les plaisirs dont avoit joui le jeune couple dans sa retraite : la violence que se fit *Cléomir* pour s'arracher de ce lieu de délices; les nouveaux lauriers qui l'attendoient sur les bords du Tibre : mais le Chantre se surpassa lui-même vers la fin de son récit. Il s'agissoit d'exprimer la douleur où *Cléomir* étoit plongé depuis que

Dalia lui avoit été ravie. Le Chantre , dis-je , eut recours à des termes si touchans, que toute l'assemblée en fut émue, & que la Reine laissa couler des larmes. Il parut même au Barde qu'elle se faisoit violence pour ne donner que ces marques d'attendrissement.

Elle le retint lorsqu'il étoit prêt à s'éloigner , & le conduisant un peu à l'écart : Avouez , lui dit-elle , que vous venez de peindre un être de raison , un objet qui n'a jamais existé que dans vos chants ? Pardonnez-moi , grande Reine , reprit le Barde ; mon héros existe ; il est même à tous égards fort supérieur au portrait que j'en ai tracé. La Reine à ces mots resta quelque tems rêveuse. Le Barde qui s'y connoissoit , jugea qu'elle étoit plus persuadée qu'elle ne vouloit le paroître. Enfin elle lui demanda quel pays habitoit le Prince qu'il avoit si bien chanté ? Le vôtre , Madame , répondit-il ; mais c'est , je pense , pour peu de temps. Quoi ? reprit-elle avec émotion , n'y a-t-il rien dans mes Etats qu'il présume pouvoir l'arrêter ? Votre Prince aime la gloire : j'ai des Armées & n'ai point de Général ; ce poste ne me paroît pas indigne de lui être offert. La Reine ajouta qu'il

58 MERCURE DE FRANCE.

y auroit pour lui le jour suivant une audience particulière, s'il jugeoit à propos d'en profiter.

Le Barde crut pouvoir en répondre d'avance. Un succès si rapide l'étonnoit, & il en faisoit modestement tout l'honneur à ses vers. Il est certain, disoit-il, que si la Reine étoit ce que présume *Cléomir*, elle lui en donneroit des marques plus promptes & plus claires. Elle s'est attendrie, elle a versé des larmes; qu'est-ce que tout cela prouve? Rien sinon que j'ai sçu être pathétique.

Le rapport qu'il fit au Prince ne fut que la suite de ce raisonnement. *Cléomir* crut, cependant, y entrevoir quelque chose de plus: mais son incertitude n'étoit pas levée. Il prit donc le parti d'accepter l'audience qu'on lui offroit. Qui sçait, disoit-il, si des raisons de prudence n'obligent point *Dalia* d'en user ainsi? Et fût-ce même des raisons de caprice, fût-ce même la sœur de *Dalia* qui occupe le Trône, essayons, du moins d'éclaircir l'aventure.

Il se rendit au Palais à l'heure indiquée & fut introduit sous les auspices du Barde. Mais il le fut pour lui-même dans l'appartement de la Reine. Elle étoit au lit sous prétexte d'incommo-

dité & le mal parut s'accroître à l'aspect du Prince. La Reine poussa un cri qui fit accourir toutes ses femmes. Elle se remit cependant , & leur ordonna de s'éloigner à une certaine distance. Le Barde en fit autant , même sans avoir reçu l'ordre. Seigneur , dit la Reine à *Cléomir* , il doit vous paroître extraordinaire d'avoir été prévenu ainsi par une Souveraine à qui peut-être vous n'aviez nulle demande à faire. Mais je veux le bien de cet Etat , & un défenseur tel que vous n'est point trop acheté par une démarche telle que la mienne.

Cléomir , moins frappé de ce discours que de la voix même qui le prononçoit , se trouva hors d'état d'y répondre. Le son de cette voix lui pénétoit l'âme. Il croit entendre *Dalia* , & malgré l'obscurité qui regne autour d'elle , il croit la voir : mais la ressemblance dont il est prévenu vient de nouveau croiser ses idées. Il étoit d'ailleurs trop agité pour voir si la Reine partageoit son trouble. Il répondit enfin ; mais ce fut pour éluder adroitement les offres qui venoient de lui être faites. Il ajouta ; qu'occupé de la recherche d'un bien qu'il a perdu par sa faute , nul objet d'ambition ne pouvoit le distraire de ce

soin. *Cléomir* s'aperçut que sa réponse avoit vivement frappé la Reine : mais il ne put démêler quelles sortes de mouvemens l'agitoient.

A l'instant même survient un Courier chargé de dépêches affligeantes. Une Armée de Germains avoit pénétré dans la Gaule Celtique , & dévastoit tout sur son passage. La Reine parut effrayée. Alors *Cléomir* jugea qu'il étoit de sa gloire de secourir une Princesse qui l'avoit prévenu par des offres ; mais il n'accepta aucun titre dans son armée ; il partit comme simple Volontaire. La Reine , il est vrai , le fit accompagner par tout ce qu'il y avoit de guerriers à sa Cour , & envoya ordre au Général de le consulter dans toute occasion. Cet ordre produisit l'effet qu'on en devoit attendre : le Général jugea qu'on lui envoyoit un Collègue , & ne vit dès lors dans ce Collègue autre chose qu'un Ennemi.

Pour *Cléomir* il rêvoit , chemin faisant , aux circonstances qui dirigeoient sa conduite. Elle lui parut bizarre & celle de la Reine peu conséquente. Il ne trouvoit point naturel qu'une Souveraine prévînt un Inconnu par des distinctions si marquées. Il en venoit à

croire qu'il n'y avoit que *Dalia* qui pût le traiter ainsi. D'un autre côté, disoit-il, *Dalia* devoit en faire davantage. Ce qui pour sa sœur diroit trop, ne signifie point assez pour elle. Ainsi d'une ou d'autre part *Cléomir* voyoit de l'inconséquence. Il en voyoit jusques dans ses propres démarches. Enfin, persuadé que dans une femme, & même dans l'homme le plus sage, des inconséquences ne prouvent rien, il attendit l'événement.

Celui de cette campagne fut promptement décidé. Les deux armées étoient en présence. Le Général Gaulois prit l'avis de *Cléomir* pour être plus en état de faire des dispositions toutes contraires. Elles étoient si favorables à l'ennemi qu'il enfonça l'armée des Celtes sans peine & presque sans peril. Le Général fut lui-même enveloppé, en combattant très-vaillamment. *Cléomir* vit alors que tout étoit perdu, s'il ne prenoit tout sur lui. Il rallie les Troupes dispersées, encourage celles qui se défendoient encore, fait faire de nouvelles attaques, & combat lui-même avec cette valeur qui étonne & se communique. En peu de temps la face des affaires changea; les Germains enfoncés à leur

tour , sont poursuivis jusqu'à leur entière défaite. On ne s'aperçut bientôt qu'ils eussent pénétré dans les Gaules , que par le grand nombre de morts & Captifs qu'ils y laisserent.

L'armée Gauloise attribua hautement à *Cléomir* tout l'honneur de la victoire. Il est ramené en triomphe à la Cour , & regardé comme le libérateur de l'Etat. Ces hommages étoient volontaires de la part des Peuples ; ils avoient prévenu à cet égard les ordres de la Reine : mais on lisoit sur son visage la joie qu'elle en ressentait. On eût pu même y lire que cette satisfaction étoit relative à la personne du Vainqueur autant & plus qu'à la Victoire dont elle recueilloit les fruits.

C'étoit l'usage alors dans les Gaules , que le Souverain au milieu de toute sa Cour , & dans tout l'appareil de la Royauté , plaçât une Couronne d'or sur la tête du Général victorieux. Il fut décidé que *Cléomir* jouiroit de cet honneur ; & la cérémonie fut renvoyée à deux jours. Il eut encore durant cet intervalle une courte entrevue avec la Reine qui , comme dans la première , ne se laissa voir qu'à demi. De là nouvelles conjectures de la part du Prince , nouvelle

incertitude , nouvelle impatience. Il étoit résolu de tout perdre ou de s'éclaircir sur le sort de *Dalia* ; car c'étoit *Dalia* seule qui pouvoit l'intéresser; c'étoit son âme, sa candeur, son amour, sa manière d'aimer qui le captivoient. Il n'eût pas suffi, pour le distraire de sa passion , d'égaliser *Dalia* en beauté , de réunir même tous ses traits; elle seule eût pu devenir la rivale d'elle-même; & c'est ce que soupçonnoit quelquefois *Cléomir*. Deux nouveaux incidens vinrent détruire en lui cette idée.

Le Barde qui l'avoit servi dans ses premières tentatives , ne l'avoit point accompagné dans son expédition contre les Germains. Il étoit resté à la Cour où la Reine le combloit de distinctions & de bienfaits. Selon lui, c'étoit la beauté de sa *Romance* qu'elle récompensoit. Il dut cependant s'apercevoir que le héros y entroit pour beaucoup. La Reine l'en entretenoit si souvent qu'il soupçonna ce qu'elle ne vouloit point lui cacher. Elle en vint même jusqu'à le charger d'une négociation qui marquoit la plus intime confiance. Il s'agissoit d'engager *Cléomir* à se fixer à la Cour. Une lettre qu'il lui remit de la part de la Reine venoit à l'appui de

64 MERCURE DE FRANCE.

ses discours , & laissoit entrevoir au Prince qu'il pouvoit aspirer à tout. Le Barde n'épargna rien pour le déterminer. Son mariage avec *Dalia* n'étoit par lui-même qu'un léger empêchement. Les loix du temps autorisoient le divorce ; & l'usage n'empêchoit point qu'une sœur , dans un cas pareil , ne pût remplacer sa sœur. L'obstacle réel étoit l'attachement de *Cléomir* pour *Dalia*.

Il répondit à la Reine avec respect , mais d'une manière vague. Son but étoit de gagner du temps. L'écriture de la lettre lui étoit absolument inconnue ; mais au bout de quelques heures un Esclave lui apporta un autre billet dont il reconnut d'abord le caractère. Sa surprise égala sa joie d'y trouver ces mots :

Epoux toujours cher , mais peut-être inconstant , reconnoissez les traits de l'infortunée Dalia. Elle respire encore & ne vit que pour vous. Suivez cet esclave , & venez vous justifier s'il est possible.

Oui ! s'écria *Cléomir* , oui ma justification sera facile & prompte. Je ne veux pour juge que son cœur , pour témoin que mes actions. Il partit sur le champ , guidé par l'Esclave , & sans aucune suite. Après une heure de mar-

che ils arriverent à un bois des plus solitaires. Une marche à-peu-près aussi longue dans cette forêt les conduisit à un Château qui ressembloit beaucoup à une prison d'Etat : ils y entrent ; néanmoins , sans difficulté. *Cléomir* fut surpris d'y reconnoître quelques - uns des esclaves qui servoient *Dalia* en Ibérie. Mais que n'éprouva-t-il point en appercevant *Dalia* elle-même ! en la voyant se précipiter dans ses bras ! le serrer dans les siens ! en lui entendant prononcer d'une voix presque éteinte : est-il bien vrai que *Dalia* vous soit encore chère ?

Cléomir ne répondit d'abord que par des baisers de flamme : ensuite , il lui parla avec ce ton qui persuade toujours parce qu'il est celui du sentiment & de la vérité. Les larmes de *Dalia* couloient : mais ce n'étoit point des larmes de douleur : c'étoient des larmes de tendresse & de joie ; de ces larmes délicieuses qu'inspire la persuasion d'un bonheur dont on a eu lieu de douter , & d'un bonheur tel qu'en procure un amour mutuel. Ma chère *Dalia* , lui dit *Cléomir* , les momens sont précieux. Il faut vous arracher à cette prison : peut-être quelques jours plus tard

66 MERCURE DE FRANCE.

seroit-elle pour moi d'un accès plus difficile. fuyons ces lieux, fuyons la Gaule entière, jusqu'à ce que le moment soit venu d'y rentrer d'une manière digne de vous & de moi.

Quoi ! s'écria-t-elle enfin, quoi Prince, vous renoncez, pour me suivre, à tous les avantages qu'une Reine puissante vous laisse espérer?... Rien ne peut vous remplacer auprès de moi, interrompit vivement *Cléomir*, pas même une Reine qui réunit vos charmes extérieurs. Un vif desir de gloire & de vous procurer un état digne de vous m'avoient ci-devant arraché de vos bras. L'Empire du monde, que vous ne partageriez point avec moi, seroit incapable de me séduire.

Mais, Seigneur, ajouta la Princesse, après un autre moment de silence, n'est-ce pas demain que vous recevez, en présence de tous les Chefs de l'Etat, le prix de la victoire dont il vous est redevable ? Cet honneur n'est point à dédaigner, & il est bon que les Celtes s'accoutument à voir en vous un défenseur. *Cléomir* étoit plus jaloux de rendre *Dalia* libre que de se faire couronner comme vainqueur. Mais elle persista si absolument dans cette idée,

qu'il se vit contraint d'y souscrire. Il la quitta , après avoir pris quelques mesures pour leur commun départ , fort étonné qu'elle-même s'obstinât d'en retarder le moment , plus étonné encore des motifs de ce retard. M'obliger, disoit-il , à contempler sa rivale dans tout l'éclat du Trône , & à partager moi-même cet éclat ! Certainement *Dalia* présume beaucoup de ma fidélité , ou ne craint pas assez de la mettre en péril.

Cette idée l'occupa jusqu'au moment de la cérémonie. L'assemblée étoit des plus augustes. On y voyoit réunis tous les grands Ordres de l'Etat. La Reine assise sur un Trône magnifique , avoit à sa droite le Conseil des Druides , à sa gauche le Sénat des Dames Gauloises.* Les principaux chefs des Armées occupoient les degrés du Trône & ses avenues. Un peuple immense remplissoit le

* On sçait qu'il y eut autrefois dans les Gaules un Sénat uniquement composé de femmes. Les plus grandes affaires se décidoient à ce Tribunal. Elles y étoient mieux conduites qu'elles n'eussent pu l'être par les hommes , qui ne sçavoient guères alors que combattre. Les Druides parvinrent à anéantir ce Sénat qui nuisoit à leur despotisme.

68 MERCURE DE FRANCE.

surplus de l'espace. *Cléomir* parut aux acclamations de toute cette multitude , & conduit par les principaux Guerriers qui avoient combattu sous lui. Sa démarche , son air , toute sa personne , avoient tant de noblesse , que la Couronne qui l'attendoit parut fort au-dessous de ce qu'il devoit prétendre. De son côté la Reine lui parut si belle , qu'il frémit de l'imprudence de *Dalia*. La Reine , elle-même , sembloit occupée d'un dessein beaucoup plus grand que celui qui étoit indiqué. Une joie , mêlée d'un certain trouble , régnoit sur son visage & dans ses yeux. *Cléomir* approche & monte quelques degrés du Trône , où la Reine en ce moment l'attendoit de bout. Elle pose sur la tête du Prince , au bruit des applaudissemens universels , la Couronne d'or qu'elle tenoit à la main. On l'eût prise pour *Vénus* qui couronnoit *Mars*. Une profonde gémissement annonçoit déjà la retraite de *Cléomir* ; la Reine le retint. Prince , lui dit-elle , votre fidelle *Dalia* ne veut plus être séparée de vous. Ces mots le jetterent dans une surprise inexprimable. En même-temps la Reine ôtant sa Couronne la dépose entre les mains d'un de ses Officiers , & descend sur le

même degré où étoit *Cléomir*. Alors un étonnement & un silence universels succèdent aux applaudissemens. *Dalia* (car c'étoit elle-même) élevant une voix qui pénétrait l'âme , s'exprima ainsi.

» O vous ! noble Elite d'une Nation
 » redoutée par toute la Terre , écoutez
 » votre Reine , & voyez à quel prix
 » elle peut désormais l'être.

(*Montrant Cléomir.*)

» Voici l'appui , le défenseur , l'époux
 » que m'avoient donné les Dieux avant
 » que de me choisir pour gouverner
 » cet Etat. Ne m'eussent-ils fait que ce
 » premier don , ma reconnoissance ne
 » finiroit qu'avec mes jours. Et vous ,
 » généreux Gaulois , songez que c'est
 » un présent que le Ciel vous fait par
 » mes mains. Né du sang des Rois ,
 » mon époux est encore plus digne de
 » commander aux hommes par son cou-
 » rage & ses vertus , que par sa nais-
 » sance. Il fut autant de fois victorieux
 » qu'il donna de Batailles ; il prit autant
 » de Villes qu'il en assiégea. Nul ne con-
 » nut mieux l'art de subjuguier une Na-
 » tion , & vous sçavez s'il connoît ce-
 » lui de les défendre.

(*Aux Druides.*)

» Ministre des Dieux ! voilà le défenseur des Autels.

(*Aux Dames Gauloises*)

» Sages Dispensatrices des Loix , voilà le bras qui en peut maintenir l'autorité.

(*Aux Chefs des Troupes.*)

» Braves Guerriers , voilà le Chef digne de vous conduire. Peuples , enfin ,
 » qui me reconnoissez pour votre Reine ,
 » voilà le Roi que ma tendresse vous propose ; celui qu'elle a choisi pour
 » moi-même. Nos destins sont inséparables : ou détrônez *Dalia* , ou couronnez *Cléomir* . »

Ce discours prononcé d'un ton noble & touchant , par une Princesse qui séduisoit lors même qu'elle ne vouloit pas toucher ; quelques larmes qui couloient de ses beaux yeux ; la tendresse qu'on y lisoit pour son époux , & autant que tout cela même , le grand nom de *Cléomir* , tout contribuoit à un heureux dénouement. L'unanimité des suffrages s'annonça par des acclamations générales & subites. *Cléomir* fut élu Roi avant que d'être bien persuadé si *Dalia* étoit vraiment elle-même.

Ses doutes à cet égard étoient faciles à détruire. *Dalia* l'instruisit de ce que son absence lui avoit laissé ignorer. *Ambigat* ayant survécu à *Ségovese*, survécut aussi à sa prévention pour ce Druide, & même à sa dévotion envers *Tautatès*. La Déesse *Isis* devint l'objet de ses hommages multipliés, & la Grande-Prêtresse l'objet de sa confiance. Il étoit naturel que la Prêtresse anéantît ce qu'avoit fait le Druide son ennemi, & , qui pis est , son devancier. Il falloit des oracles, ils ne manquèrent pas. Ainsi *Dalia* avoit au nom d'*Isis* été déclarée l'aînée par la raison même qui l'avoit d'abord fait déclarer la cadette ; c'est-à-dire parce qu'elle étoit née la seconde. *Ambigat* informé du lieu de sa retraite, l'en avoit retirée par un enlèvement, l'avoit secrètement fait conduire à sa Cour, l'avoit destinée au Trône, & en avoit exclu celle qu'il avoit d'abord préférée. Elle avoit achevé de rendre la révolution complète en remplaçant *Dalia* parmi les Prêtresses d'*Isis*. Peut-être même y desiroit-elle l'arrivée d'un nouveau *Cléomir* pour la perfection du parallèle. Au reste, ce n'est point à *Dalia* qu'il faut imputer cette réflexion critique. Il ne faut pas la

72 MERCURE DE FRANCE:

juger elle-même trop sévèrement sur sa manie d'éprouver la fidélité d'un époux. Ces sortes d'épreuves pouvoient se risquer il y a trois mille ans. On imagine que de nos jours elles pourroient n'avoir pas le même succès.

LE mot de la première Énigme du mois de Septembre est *le Fer à Cheval*. Celui de la seconde est *le Pain de Sucre*. Celui du premier Logogryphe est *Lampe*, dans lequel on trouve *pal*, *palme*, *pal*, *lame*. Celui du second Logogryphe est *Préface*, dans lequel on trouve *parc*, *cerf*, *aper*, (nom latin du Sanglier) *cap*, *pré*, *fer*, *arc*, *rape*, *cep*, *carpe*, *capre*, *car* (conjonction) *face*, *crepe*, *farce* (Pièce comique) & *farce* (ragoût) *caper*, (capricorne) *pere*, *fa* & *re*.

E N I G M E.

J cherche avec un soin extrême,
En vain peut-être à me nommer,
Qui pourra donc me deviner,
Si je ne le puis pas moi-même ?

A U T R E.

*A U T R E. **

ABSENT de l'objet que j'aime ,
 Lui seul calme mon ennui.
 Il est plus beau que l'Amour même ;
 Mais elle est plus belle que lui.

A U T R E.

SUR ce qui m'est subordonné ,
 J'exerce un pouvoir despotique ,
 Et ce que j'ai déterminé
 Est exécuté sans réplique.
 Mon nom n'est pas mystérieux ,
 Cher Lecteur : il est sous tes yeux.

L O G O G R Y P H E.

SUR tous les cœurs j'exerce un doux empire.
 Souvent qui ne m'a pas ardemment me desirer.
 Sans cesse autour de moi si l'on voit des Amans ,
 Doit-on s'en étonner ? la gaieté que j'inspire ,

** Cette Enigme n'est pas nouvelle. On nous assure cependant qu'elle n'a jamais été imprimée.*

*I. Vol.**D*

74 MERCURE DE FRANCE.

Leur fait passer de doux momens.
 De mes neuf pieds en rompant l'assemblage ;
 On verra ce tissu de fils entrelassés
 Dont en ménage on n'a jamais assez ,
 Et qu'on employe à bien plus d'un usage ;
 Un point qui brille au firmament ;
 Ce mot qu'amour rend toujours agréable ,
 Que pour l'Hymen on dit trop aisément ;
 De notre corps le chef-d'œuvre admirable ,
 Son plus bel ornement, son guide & son flambeau ;
 Un Prophète dont le manteau
 Au Disciple zélé servit de récompense ;
 Un fameux Ebéniste ; un Evêché de France ;
 Le Dieu des Vents ; une belle saison ;
 Une humeur qu'un rien nous fait faire ;
 Et le remède salutaire
 Qui nous purge de ce poison.
 Ce qu'à Paris on ramasse à foison ;
 Le surnom d'un Couvent de Carmes ;
 Pour les gens fatigués un meuble plein de charmes ;
 Une fille qu'aima le plus puissant des Dieux ,
 Et qui causa la mort au gardien à cent yeux.

PASQUIER.



Affectueuxm^t.



Par un charme invincible et doux, E-
-gle, vous subjugués notre a-me, La
raison nous deffend u- - ne si belle
flame, Mais l'a-mour le plus
pur nous fixe à vos genoux, nous fixe à
vos genoux: noux: Le cœur cède en trem-
-blant au pouvoir qui l'at - - tire, L'a-



-mour ap-prou-ve son transport,
 La raison en gémit, daignerés
 vous me di---re, Charmante E-
 -glé, lequel des deux a tort, La ra-
 -son en gé-mit, daignerés vous me
 di---re, Charmante E- -glé, le-
 -quel des deux a tort. Le cœur, tort.

 AUTRE, A. IRIS.

Deux Consonnes & deux Voyelles
 Font un Infinitif François
 Qui m'offre une fleur des plus belles,
 Dont *Iris* pare les attraits.

*Par M. DESNOYERS d'Estampes, Avocat en
 Parlement, Abonné au Mercure.*

MADRIGAL mis en chant par Mlle C.

PAR un charme invincible & doux,
Eglé, vous subjuguez notre âme;
 La Raison nous défend une si belle flâme;
 Mais l'Amour le plus pur nous fixe à vos genoux.
 Le cœur cède en tremblant au pouvoir qui l'attire,
 L'Amour approuve son transport;
 La Raison en gémit. Daignerez-vous me dire;
 Charmante *Eglé*, lequel des deux a tort à



ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*POÉSIES sacrées & Philosophiques ,
tirées des Livres Saints , par M. LE
FRANC DE POMPIGNAN , nou-
velle Edition considérablement aug-
mentée & enrichie de gravures, volume
in-4°. A Paris , de l'Imprimerie de
Prault , quai de Gévres.*

C'EST en 1751 que parut la première édition de cet ouvrage. Tous les Journalistes en rendirent alors le compte le plus avantageux ; & le Public souvent injuste quand il blâme , mais presque toujours équitable quand il applaudit, reçut ces Poésies sacrées avec reconnaissance.

En 1754 , *Chaubert* en donna une seconde édition & celle que nous annonçons est la troisième. Le papier & le caractère en sont beaux ; les gravures dessinées par le célèbre *Cochin* & exé-

cutées par *Prévôt*, sont aussi ingénieuses qu'agréables.

L'Auteur a fait beaucoup d'additions à son ouvrage, & nous avons lieu d'augurer qu'elles obtiendront les éloges des vrais Littérateurs, ainsi que les applaudissemens des âmes honnêtes, sensibles & vertueuses.

Après avoir lû ce Recueil sans partialité (& jusqu'ici, nous n'imaginons pas que l'on nous en soupçonne) quelques exemples choisis presque au hazard justifieront le jugement que nous en portons, en renvoyant à l'Extrait que le *Mercur* en donna en 1752, pour la partie de ce même Recueil qui parut alors.

Cet ouvrage est divisé en cinq livres. Le premier renferme 19 Pseaumes, le second 20 Cantiques, le troisième 7 Prophéties formant 18 Chapitres, le quatrième 16 Hymnes, & le cinquième 12 Discours Philosophiques. Tout cela est terminé par l'examen qui fut fait des premières éditions des Poësies sacrées, & dont il a été rendu compte en 1756.

Le Discours Préliminaire est écrit avec beaucoup de chaleur & d'agrément. On y trouve des recherches, des

78 MERCURE DE FRANCE.

vues profondes , des discussions sçavantes , mais parées de toutes les grâces de la Littérature. Et ce qui est assez rare aujourd'hui dans un Auteur , celui-ci parle toujours modestement de lui-même & avec beaucoup d'éloges de tous ceux qui ont parcouru la même carrière avec quelques succès.

Si dans un ouvrage consacré à la piété & à la religion , il s'élève quelquefois contre les incrédules , s'il les combat avec force , c'est toujours en ménageant les personnes , qu'il ne nomme pas , qu'il se garde même de désigner. On sent qu'il voudroit les convaincre , mais jamais les outrager.

L'Auteur se flatte dans ce Discours qu'on l'approuvera du moins d'avoir imaginé des Poèmes Philosophiques d'un caractère nouveau : » c'est , dit-il , » un essai susceptible de perfection , » une route des plus ouvertes à la Poésie ; nous avons aujourd'hui des Poètes Philosophes : leurs vers valent » mieux que les miens , j'en suis persuadé ; mais la Philosophie de *Salomon* vaut certainement mieux que la » leur , & c'est celle-là que j'ai mise » en Vers. »

Mais entrons en matière ; il y a neuf

Pseaumes nouvellement traduits dans
cette édition. Le dernier est singulier
par la beauté & la variété des images,
par le mélange de douceur & l'éléva-
tion qui y regne.

Dieu n'est point, dit l'impie, il n'est point, & la terre
Adore un être nul par la peur encensé ;
La peur forgea son maître au seul bruit d'un ton-
nerre

Qu'il n'a jamais lancé.

A ce cri de révolte , à ce cri de démente
Dieu jette sur la terre un regard de douleur ;
Il la parcourt , il cherche un reste de Prudence ;
Il ne trouve qu'erreur.

Il ne trouve qu'ingrats armés contre leur père ;
Mais dans ces noirs accès d'un siècle malheureux ,
Ce n'est point la Raison , c'est le cœur qui profère
Ces blasphèmes affreux.

Telle est du vice impur la puissance empêlée ,
Des mœurs , de la vertu Dieu venge ainsi l'affront.
La doctrine à son tour est bientôt infectée.
Quand le cœur se corrompt.

Méprisons, dira-t-il , les pleurs des Misérables ,
Persécutons la veuve , opprimons l'orphelin ,
Et dans les vœux publics prodiguons sur nos tables
Les parfums & le vin.

D iv

80 MERCURE DE FRANCE.

Le vice & la vertu sont des noms arbitraires;

Le plaisir, l'intérêt, la force fait nos droits.

Laiſſons aux malheureux, laiſſons aux cœurs vul-
gaires

Les autels & les loix.

Quand la mort l'a frappé, que reſte-t-il de
l'homme ?

Notre eſprit eſt un ſouffle, & le temps une fleur.

Que ce temps précieux dans les jeux ſe conſomme
Et mourons ſans douleur.

Tu mourras en effet, mais non comme tu penſes,
Ce ſouffle prétendu ſurvivra à ton trépas.

C'eſt une âme immortelle & le Dieu des vengeances
Ne l'anéantit pas.

Que de poëſie, de force, & de ſu-
blime dans les *Cantiques* ! qu'on en juge
par le début & la fin du ſeizième. L'Au-
teur ou plutôt le Prophète *Ezéchiël*
peint la magnificence & prédit la ruine
de *Tyr*.

O *Tyr* ! ſerois-tu ſatisfaite,

Toi qui diſois à l'Univers :

Je ſuis d'une beauté parfaite ;

Mon trône eſt bâti dans les mers ;

Tes citoyens pour te conſtruire

Dans ta demeure ont ſçu conduire

Les plus hauts cédres du *Liban* ,

Les sapins qu'*Hermor* nous présente ,
 Tout l'ivoire que l'Inde enfante ,
 Et les vieux chênes de *Bafun*.

Après plusieurs Strophes consacrées à
 décrire la richesse & la magnificence
 de cette Ville , l'Auteur continue ainsi.

O *Tyr* ! o trop superbe Reine,
 Tes richesses t'enfloient d'orgueil.
 Des mers unique Souveraine
 Tu ne redoutois point l'écueil.
 En vain l'orage te menace ,
 Tes rameurs pleins de ton audace
 Te mènent sur les grandes eaux.
 Mais , ô confiance funeste !
 Ministres du courroux céleste
 Les vents te brisent sur les flots.
 Tes riches magasins , tes temples , tes portiques ,
 Tes vastes arséniaux , tes palais magnifiques ,
 Tes Prêtres , tes Soldats , les Docteurs de ta Loi ,
 Tes trésors , tes projets & tes grandeurs si vaines
 Et tes femmes hauraines
 Dans les profondes mers tomberont avec toi.

En lisant cette dernière Strophe , ne
 croit-on pas voir *Tyr* elle-même , s'é-
 crouler , se perdre & s'abîmer dans les
 flots ? & avec quel art l'Auteur nous
 retrace en fix vers la ruine d'une ville.

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

qu'il n'a bâtie pour ainsi dire que lentement & à l'aide de près de quatre-vingt vers ? *M. de Pompignan* semble se surpasser encore dans les Prophéties. On en pourra juger par quelques morceaux de celle d'*Ezéchiel* qui nous offre un Tableau si fidèle & si frappant de la résurrection des morts.

Dans une triste & vaste plaine
La main du Seigneur m'a conduit ,
De nombreux ossemens la campagne étoit pleine ,
L'effroi me précède & me suit.
Je parcours lentement cette affreuse carrière
Et contemple en silence épars sur la poussière ,
Ces restes desséchés d'un peuple entier détruit.

Crois-tu , dit le Seigneur , homme à qui je confie
Des secrets qu'à toi seul ma bouche a réservés ,
Que de leurs cendres relevés
Ces Morts retournent à la vie ?
C'est vous seul , ô mon Dieu ! vous seul qui le
sçavez.

.
Il dit , & je répète à peine
Les oracles de son pouvoir ,
Que j'entends partout dans la plaine
Ces os avec bruit se mouvoir.
Dans leurs liens ils se replacent ;

Leurs nerfs croissent & s'entrelacent ,
 Le sang inonde les canaux ,
 La chair renaît & se colore :
 L'âme seule manquoit encore
 A ces habitans des tombeaux.

Mais le Seigneur se fit entendre ,
 Et je m'écriai plein d'ardeur :
 Esprit , hâtez-vous de descendre ,
 Venez , Esprit réparateur ;
 Soufflez des quatre Vents du Monde ,
 Soufflez votre chaleur féconde
 Sur ces corps prêts d'ouvrir les yeux.
 Soudain le prodige s'achève ,
 Et ce Peuple de morts se lève
 Étonné de revoir les Cieux.

Les hymnes de *M. de Pompignan* sont absolument à lui ; il y a pris tous les styles afin d'entrer dans l'esprit de tous les mystères. L'hymne de *S. Louis* est surtout intéressante pour nous : on nous y retrace en très-beaux vers les traits les plus glorieux de la vie de ce saint Roi.

François , voici le jour de gloire ,
 Le jour où les chants les plus doux
 De l'Ayeul des *Bourbons* célèbrent la mémoire ;
 Cœurs *François* , applaudissez tous.

D vj

84 MERCURE DE FRANCE

Couvrons de fleurs & de feuillages
La demeure paisible où Louis tient sa Cour;
Nos ayeux y portoient les tributs de l'Amour;
Portons-y des vœux, des hommages
Qui montent jusqu'à lui dans le divin séjour.

O Vincennes ! Palais champêtre,
Tes bois antiques, tes vergers,
Rassembloient autour de leur Maître
Les Grands, le Peuple, & les Bergers.

Quel éclat sur son front ! quelle majesté sainte !
Qu'il sçavoit inspirer de respect & de crainte
Lorsqu'il étoit assis dans le Temple des Loix !
Qu'il donnoit de leçons & d'exemples aux Rois
Quand le glaive de sa justice
Frappoit le faux honneur, le blasphème, & le vice,
Et du Trône insulté vengeoit les justes droits.
O miracle, ô Vertu ! Louis est dans les chaînes,
Et ses Vainqueurs sont à ses pieds.

On ne peut s'empêcher de citer la
dernière Strophe. C'est l'expression des
sentimens & des vœux de tous les bons
Français.

Que Louis en ce jour dans la gloire immortelle
De son Peuple chéri reconnoisse la voix,

Qu'il soit de ses Enfans à jamais le modèle ;
Et que du haut des Cieux il régne avec nos Rois :

Nous voilà , enfin , parvenus aux discours Philosophiques ; ils composent le 3^e. Livre où tout est frappant , le style , l'arrangement , les Sujets , la Morale.

Les anciens Philosophes , dit *Minutius Felix* , ont puisé la vérité dans les Prophéties qu'ils ont akérées.

Malheur à moi , ajoute *M. de Pompi-
guan*. » Malheur à ces discours , s'ils
» étoient dans le même cas ; mais j'ose
» croire qu'ils sont à l'abri de toute
» imputation de cette nature. Je dois
» seulement prévenir le Lecteur qu'ils
» n'ont pas été travaillés dans le même
» ordre , ni sur le même plan que les
» Pseaumes , les Cantiques & les Pro-
» phéties. Là , je traduis fidèlement ,
» ou j'imité avec exactitude l'original ;
» ici j'accommode le Texte aux Sujets
» que j'ai choisis , sujets tirés néan-
» moins des mêmes livres qui m'ont
» fourni les matériaux de l'ouvrage.
» Pour cela j'ai pris dans différens cha-
» pitres tous les versets relatifs au même
» objet ; je les ai liés ensemble ; j'en
» ai développé le sens & les preuves ,
» je leur ai donné une juste étendue ;

86 MERCURE DE FRANCE.

» & j'en ai composé des discours déta-
» chés & indépendans l'un de l'autre.
» C'est la forme que j'ai observée à l'é-
» gard des Proverbes , parce que les
» matières y semblent mêlées & con-
» fondues. Ce Livre est un trésor de
» pensées.

Les bornes que nous sommes obligés
de nous prescrire dans cet Extrait nous
empêchent de rendre un compte dé-
taillé de chacun de ces discours ; nous
n'en rapporterons que quelques Mor-
ceaux qui mettront le Lecteur à portée
de juger des autres.

La Sagesse est le bras , l'œil & l'âme des Rois .
A ses enseignemens s'ils conforment leurs loix ,
Si par eux la Justice est toujours révérée ,
Ils sont puissans , chéris , leur mémoire est sacrée.
Un insensé qui règne est un monstre cruel ;
Un Sage sur le Trône est un présent du Ciel.

Le second discours est terminé par ces
Vers.

L'homme a dans ses devoirs l'objet de tous ses
vœux ;

Plus il leur est fidèle & plus il est heureux :

La vertu fut toujours la volupté suprême.

Interroge le vice , il te dira lui-même

Qu'il connut le plaisir , mais jamais le bonheur :
Il n'en est point , mon fils , pour qui vit sans
honneur.

La Peinture du riche , dans le troisième
discours mérite aussi d'être rapportée.

Le riche est le jouet de sa propre fortune ;
C'est un tyran cruel dont le joug l'importune.
Tourmenté de desirs , de besoin déchiré ,
De rivaux , de jaloux , d'ennemis entouré ,
Ses biens sont au pillage , & ses jours à l'enchère :
Son bonheur est plus triste encor que la misère.
Lui-même il se déchire & devient tour-à-tour
De son cœur inquiet , la proie & le vautour.

.
Plein de ses passions il ne connoît , il n'aime ,
Que ses goûts , ses plaisirs , sa fortune & lui-même.

Posséder , acquérir , c'est sa vertu , son art ;
Il fait de ses trésors son Temple & son rempart.
C'est un mur qui l'entoure , où malgré son audace

Le souffle des revers l'aceable & la terrasse.

Dans le quatrième discours qui est
l'éloge de la vie laborieuse & champêtre ,

88 MERCURE DE FRANCE.

de l'Economie , & de la Femme-forte ,
l'Auteur débute ainsi :

Heureux qui de ses mains cultive les fillons ;
Où son champêtre ayeul planta ses pavillons ,
Qui demande à la terre un tribut légitime ,
Pour nourrir les mortels l'épuise & la ranime ;
Et par l'utile effort d'un soin toujours nouveau ,
En devient l'Econome , & non pas le fardeau !

On ne fera peut-être pas fâché de
voir aussi le Portrait de la femme-forte.

Que pour d'autres le marbre entassé jusqu'aux
Cieux ,

Apprenne à l'Univers leurs titres glorieux ;
L'Artisan secouru , la pauvreté bannie ,
Ses serviteurs heureux , & sa famille unie ,
Des fils dont elle-même a formé la Raison ,
C'est dans ces monumens qu'elle aime à voir son
nom :

C'est là qu'il se conserve & qu'honoré des Sages
Il triomphe à la fois de l'envie & des âges.

O ! crainte du Seigneur , tu régles tous ses pas ;
Tu repands ses trésors , tu défens ses appas ,
Le monde rend hommage à sa conduite austère ,
Tout corrompu qu'il est , c'est un Juge sévère ,
Qui déteste & méprise en dépit des flatteurs ,
Les biens sans la vertu , la beauté sans les mœurs.

Le cinquième discours , sur la Calomnie , commence ainsi.

Aimer tous les humains d'une charité pure
C'est la Loi du Seigneur, le vœu de la Nature;

Quelle douceur dans les vers qui terminent ce discours !

N'est-il pas même encor des deserts & des bois ;
Où de la Calomnie on n'entend pas la voix ?
Fuyons avec l'honneur , fuyons dans cet asyle ;
Oublions loin du monde, en ce séjour tranquille ;
Tout perfide ennemi , tout indigne rival.

Sur-tout ne disons point : je lui rendrai le mal.
S'il a faim , que nos mets largement le nourrissent ;

S'il a soif , que nos eaux soudain le rafraichissent.
Nos soins & nos bienfaits , nos dons sur lui versés ,

Sont des charbons de feu sur sa tête amassés.
O Mortel ! c'est ainsi que la vertu se venge.
Les cœurs sont à Dieu seul , c'est lui seul qui les change.

Des bons & des méchans lui seul peut ordonner.
C'est à Dieu de punir , à nous de pardonner.

A la page 418 , ligne 7 , il s'est glissé une faute d'impression :

Et que seroit-ce encor si des *faits* diffamans
Lisez *traits* diffamans.

90 MERCURE DE FRANCE.

Le discours sur les devoirs des Rois
& des Sujets , est plein de force , d'é-
loquence & d'agrémens.

Le pouvoir paternel , l'autorité suprême
Sont des droits émanés du Créateur lui-même.
Dieu sur la même tête unit leur double loi ;
Qui fit le premier père , a fait le premier Roi.

Le premier qui du Sceptre exerça la puissance ,
N'avoit que ses enfans sous son obéissance.
Les enfans à leur tour , dans ce Chef révééré ,
Obéissoient à Dieu qui l'avoit consacré.

Dans ces nœuds que forma la sagesse divine ,
Du vrai Gouvernement nous trouvons l'origine ;
Sur l'intérêt commun ses titres sont fondés.
Vous que régit un Maître & vous qui commande-
dez ,

Conservez à jamais de si doux caractères :
Rois , voilà vos enfans ; Sujets , voilà vos pères.

.
.

Que n'exigeons-nous pas , impérieux Sujets :
Des talens , des vertus , & même des succès ?
Vous dont le cœur est droit , l'âme tranquille &
saine ,

Parcourez les devoirs de cette vie humaine ,
Observez bien les Rois , & vous direz : hélas !
Trop heureux qui sçait l'être , heureux qui ne
l'est pas.

Le septième discours renferme les deux premiers Chapitres de l'Ecclésiaste. L'Auteur parcourt tous les âges, toutes les conditions, &c. il en fait la peinture la plus vraie, la plus agréable, & conclut avec le Sage que tout n'est que vanité.

Depuis que ces objets affrègent mes esprits
Que la vie à mes yeux a perdu de son prix !
Elle m'est importune, & son fardeau m'accable.
Ne la surchargeons plus d'un travail misérable.
C'est le sort d'un Pécheur d'augmenter ses be-
soins,

D'abandonner son âme à d'inutiles soins,
De posséder sans goût, d'acquérir sans mesure.
Savourons sobrement les dons de la Nature ;
Ils viennent de Dieu même, ils sont pour les hu-
mains :

En jouir sans abus c'est remplir ses desseins.
L'art de se modérer naît de l'expérience.
Aux Mortels qu'il chérit Dieu donne la science,
La sagesse, la paix, & les loisirs heureux ;
Le reste est superflus, s'il n'est pas dangereux.

Dans les cinq derniers discours l'Auteur suit le plan de l'Ecclésiaste, & garde l'ordre des Chapitres. Ils sont dignes des sept premiers. Les différens morceaux que nous venons de rapporter nous ont paru propres à faire con-

92 MERCURE DE FRANCE.

noître le mérite des *Poësies sacrées* ; & l'on ne peut être soupçonné de vouloir en imposer au Public , quand on met sous ses yeux dequoi justifier le jugement qu'on porte de l'Ouvrage entier d'un Citoyen qui a toujours fait autant d'honneur aux Lettres par l'éclat & le succès avec lequel il les a cultivées, que par la manière distinguée dont il a rempli une des premières Places de la Magistrature.

ABRÉGÉ Chronologique de l'Histoire de France de M. le Président HÉNAULT.

ON vient de traduire en Anglois cet excellent Ouvrage ; c'est un honneur qui lui a été déjà rendu en plusieurs Langues , sans compter la filiation de toutes les Histoires de l'Europe qui ont suivi dans le même format , & dont les Auteurs lui ont tous reporté l'hommage.

Le Traducteur Anglois a fait une Préface , dont voici la traduction : on la lira avec plaisir.

PRÉFACE que le Traducteur Anglois a mise à la tête de l'Ouvrage de M. le Président HÉNAULT.

Cet Ouvrage diffère beaucoup de tous les autres abrégés chronologiques, qui, destinés principalement à exercer la mémoire des enfans, ne contiennent guères que les dates des Naissances, des Mariages, des Batailles & des Morts; le Président *Hénault* a pris un plan plus étendu; non-seulement son Abrégé est utile à ceux qui ne cherchent que les dates & la succession des événemens ordinaires, mais encore il indique la fondation & les progrès de la Monarchie Françoisé, les différentes révolutions qu'elle a éprouvées dans la forme de son Gouvernement, les maximes fondamentales de l'Etat, la véritable source du Droit public des François, l'origine des Usages & des Coûtumes, la création & les différens changemens des Charges de la Couronne, l'établissement des différentes Cours de Justice, la succession des premiers Magistrats, avec les noms des Ministres, Capitaines & Gens de Lettres qui se sont rendus illustres dans ce Royaume.

94 MERCURE DE FRANCE.

Tel est le Plan du Président *Hénault* ; il n'échappera pas à ceux qui liront son Livre avec attention : ils sentiront que les recherches de l'Historien ont été dirigées par le Magistrat & l'Homme d'Etat. Ils seront frappés particulièrement des remarques dont cette Histoire est embellie. Si je voulois en relever toutes les beautés , j'excédrois les bornes d'une Préface ; elles sont répandues dans tout l'Ouvrage , & elles le mettent au-dessus de tous ceux du même genre. Mais en particulier , ses observations sur l'établissement des François dans les Gaules , sur les Minorités , sur l'origine de la Noblesse & des Annoblissemens , sur l'administration de la Justice , sur la vénalité des charges , sur l'aliénation des terres de la Couronne, les duels, les Tournois, les Croisades, &c , sont comme des étoiles de la première grandeur , qui ne peuvent même échapper à un Observateur ordinaire.

Il est vrai qu'il y a dans cet excellent Auteur, plusieurs beautés cachées , qui demandent un regard plus fin & plus perçant pour les découvrir. Il paroît souvent jeter les fondemens d'un Traité entier , & laisse son Lecteur jouir du plaisir de le développer ; à peine y a-t-il une

page qui ne contienne quelques passages qui mériteroient un Commentaire particulier. En un mot , il rassemble dans l'espace d'un petit nombre de lignes autant d'instructions que d'autres dans les dissertations les plus étendues. Il est évident par tout ce que nous venons de dire , que c'est un Ouvrage d'un genre très-différent de tous ceux qui portent le même nom. Il est même à remarquer qu'il contient quelques éclaircissements qu'on chercheroit en vain dans les Histoires les plus étendues. On ne trouve nulle-part un détail aussi clair sur le fameux Traité de *Bretigny* , sur lequel il diffère beaucoup de M. *Rapin*. Il a aussi une opinion qui lui est propre touchant *Catherine de Médicis* , que tous les Historiens supposent avoir été Régente de France , & il prouve clairement que c'est le premier exemple d'une minorité sans Régence , & d'un Roi mineur nommant lui-même ses Ministres.

Mais ce qu'on ne peut s'empêcher d'admirer , ce sont les Portraits si bien dessinés qu'il fait de la plupart des Rois de France , & des autres personnes considérables ; celui du Cardinal de *Retz* est un chef-d'œuvre dans son genre , & seroit honneur à l'Historien le

96 MERCURE DE FRANCE.

plus célèbre. Pour ce qui est des détails historiques, ils deviennent plus considérables , à mesure que l'Auteur se rapproche de son temps , parce que le récit des faits est toujours plus intéressant, & d'une plus grande utilité , lorsqu'on peut les appliquer aux coutumes & aux mœurs présentes ; c'est pourquoi notre Auteur a traité avec un plus grand détail les regnes de *Louis XIII*, & de *Louis XIV*. qu'aucune autre partie de son Histoire.

Quant à la forme de cet ouvrage , elle est entièrement nouvelle , n'étant ni une véritable histoire , ni une simple Chronologie , mais un mélange judicieux de l'un & de l'autre.

Notre sçavant Président, dit *M. Macquer*, très-bon imitateur de sa manière d'écrire , parle ainsi dans la préface de son *Abregé Chronologique de l'Histoire Romaine*, » je vais rendre compte » de ce que j'ai fait , pour conformer » mon plan à celui de *M. le Président Henault* , dans son *Abrégé Chronologique de l'Histoire de France* , qui, » après avoir été le modèle de plusieurs » autres ouvrages , l'a encore été de » celui-ci. Rendre un très-court abrégé » presque aussi intéressant, aussi instructif

» tif que les grands corps d'Histoire : y
 » mettre à la portée de tous les Lecteurs,
 » sans affectation , sans que l'Art se
 » fasse sentir , tout ce qu'un homme
 » de génie peut recueillir d'une lecture
 » longue & réfléchie : faire disparaître
 » les détails & conserver leurs résul-
 » tats : tracer des Portraits ressemblans,
 » & n'employer que des touches essen-
 » tielles caractéristiques : tout appro-
 » fondir & paroître tout effleurer : tel-
 » le est l'entreprise que M. le Prési-
 » dent *Hénault* a formée , & qu'il a exé-
 » cutée avec le brillant succès que
 » personne n'ignore.

Ce genre de composition , dont nous sommes redevables à notre célèbre Auteur , a été admiré par les Critiques les plus éclairés de ce temps , & ils ont honoré son Inventeur des plus grands éloges.

Le Roi de Prusse (dont le jugement dans les Arts agréables comme dans celui de la guerre sera toujours respecté par cette Nation) remarque * que cet abrégé peut être considéré » comme
 » la substance de toutes les choses re-
 » marquables & dignes d'être retenues ,

* Préface des Mémoires de Brandebourg.

I. Vol.

E

98 MERCURE DE FRANCE.

» qui se trouvent dans l'Histoire de
 » France, que son judicieux Auteur a
 » l'art d'embellir l'étude sèche de la
 » Chronologie, & que quiconque pos-
 » sède bien cet ouvrage peut passer
 » pour sçavoir parfaitement l'Histoire
 » de France. Un autre bon Juge dont
 j'emprunterai les paroles pour terminer
 cette Préface dit * » que nous sommes
 » redevables à M. le Président *Hénault*
 » de la plus courte & de la meilleure
 » Histoire de France, & peut-être de
 » la seule manière dont l'Histoire de
 » tous les grands Royaumes devroit
 » être écrite à l'avenir, car les faits &
 » les détails se sont tellement multipliés
 » que nous nous contenterons bientôt
 » de lire seulement des Extraits & des
 » Dictionnaires.

Je dois faire observer que les notes
 de cet Ouvrage ont toutes été ajoutées
 par le Traducteur ; son intention a été
 d'expliquer des obscurités ; de suppléer
 à des omissions, & même de rectifier
 quelques petites méprises qui se sont
 glissées dans l'original. Ces dernières
 sont en petit nombre, & sont toutes
 relatives à l'Histoire d'Angleterre. Si

* Siècle de *Louis XIV.* dans le Catalogue des
 Auteurs,

L'Auteur a pu s'écarter quelquefois de son exactitude ordinaire , le Public , je l'espère , me pardonnera d'avoir cherché à le remettre sur la voie.

On trouvera des exemplaires de l'Abrégé Chronologique traduit en Anglois, chez *Cavelier* , rue S. Jacques.

LETTRE à l'Auteur du Mercure.

COMME M. *Pierre Rousseau* s'est servi de la voie publique de son Journal , pour me donner des *Avis* au sujet de la nouvelle édition de mon DICTIONNAIRE des *Théâtres* , j'espère que vous voudrez bien , Monsieur , me faire la grâce d'insérer dans le vôtre une courte réponse que j'aurois prié M. *Rousseau* lui-même de publier, si la partialité qu'il montre à mon égard ne me faisoit trop voir que je n'ai aucune indulgence à attendre de ce Journaliste , qui paroît être à la fois & ma partie & mon juge.

J'ai eu le malheur , quoique très-innocemment , de déplaire sans doute à M. *Rousseau* : il n'a pu s'empêcher de le faire paroître , & de se plaindre de ce que je n'ai peut-être pas assez loué ses

Eij

Pièces de Théâtre. Comme ceci est personnel à M. *Rousseau*, & que je ne veux absolument faire de peine à personne, je viens de changer tous les articles qui le regardent & les ai rédigés d'une façon dont il devra certainement être satisfait, puisque j'adopte son propre jugement sur toutes ses pièces. Venons à ce qui est général.

M. *Rousseau* m'accuse de n'avoir fait que copier les ouvrages sur les Théâtres, qui ont paru avant le mien : les trois quarts, & les meilleurs de ceux qu'il cite, n'ont été publiés qu'après la composition de mon dictionnaire ou sa première édition : qu'on juge par ce seul mot de la vérité de cette imputation.

Si M. *Rousseau* n'eût pas voulu me faire une mauvaise chicane, il auroit vu que dans l'Article AGAMEMNON, il y avoit une omission, ou une faute d'impression au sujet des *Vers de seize syllabes* ; il n'auroit pas dit que, dans une note au bas de la page, j'annonçois d'*Assezan* comme le véritable Auteur de la Pièce attribuée à *Boyer* ; ce qui détruit la fausseté qu'il reproche à mon anecdote. Au sujet de la première représentation du même *Agamemnon* de *Brisset*, j'ai dit que selon des Auteurs

elle avoit été donnée en 1584, & *suivant d'autres* (termes que M. Rousseau a soustraits) en 1589, est-ce là *manquer d'exactitude* ?

M. Rousseau dit aussi qu'il ignore dans quelle source j'ai puisé la fable que je raconte au sujet de l'Agamemnon de M. d'Assezan ; & cependant à la fin de l'Article, il écrit que *c'est une mauvaise plaisanterie de M. de Beauchamps*, qui n'est certainement pas le seul qui l'ait faite.

Quelle a été l'intention de M. Rousseau, j'ose le lui demander à lui-même, quand il rapporte avec affectation ces mots : *Soit dans les vies des Auteurs Dramatiques & l'exposé de leurs talens, ainsi qu'il s'exprime* ? N'est-ce pas de faire voir que je ne connois pas la force des termes ; & que le mot *talent* (mot que M. Rousseau souligne & relève encore avec complaisance dans un autre endroit) ne convenoit pas aux Auteurs. S'il eût copié fidèlement le titre de ce qu'il appelle *ma compilation inutile*, on auroit vu que j'ai mis : **CONTENANT LE NOM ET LES PARTICULARITÉS INTÉRESSANTES DE LA VIE DES AUTEURS, MUSICIENS ET ACTEURS, AVEC LE CATALOGUE**

102. MERCURE DE FRANCE.

DE LEURS OUVRAGES, ET L'EXPOSÉ DE LEURS TALENS. Est-il difficile de connoître que ce dernier mot regarde les Acteurs ? Et pourquoi avoir retranché, ainsi que dans plusieurs autres endroits, ce qui donnoit un sens clair, & devoit empêcher l'application ridicule que M. *Rousseau* vouloit qu'on en fît ? Est-ce en faisant de pareilles critiques qu'il veut empêcher, comme il le dit, que l'*Etranger ne soit la dupe* de mon travail ?

Je ne répondrai pas, Monsieur, aux autres articles de la critique de M. *Rousseau*. Le Public & les Journalistes désintéressés doivent seuls décider si *j'ai fait un bon Ouvrage*, comme M. *Rousseau* prétend que je me l'*imagine* : c'est à eux à qui je rendrai compte, s'il est nécessaire, des sources où j'ai puisé mes articles. M. *Rousseau*. me reproche de *n'avoir écrit que d'après les autres* : & que doit faire autre chose un Historien, pourvu qu'il ne copie ni les autres, ni les expressions de ceux qui l'ont précédé ? & c'est ce que j'ai tâché de faire ; j'ai de plus ajouté à mon Dictionnaire plus de mille articles qui ne se trouvent dans aucuns de mes Prédecesseurs.

Pour répondre à la bonté qu'a M. *Rousseau* de dissiper mon illusion sur le mérite de mon Ouvrage, je lui demande pardon d'avoir dit qu'il étoit à la tête du *Journal Encyclopédique*, dont il avoit fait l'entreprise. Je sçai ainsi que lui que son *Journal* n'est pas un édifice, ni une entreprise dans les armées. Je le remercie aussi, de la part du Prote de l'Imprimeur qui a exécuté mon Dictionnaire, des louanges qu'il veut bien lui donner; que ne peut-il sans abuser le *Citoyen* & l'*Etranger*, en faire de pareils à celui de l'Imprimeur de M. *Rousseau*?

J'ai l'honneur d'être, &c.

LERIS.

ANNONCES DE LIVRES.

PROFESSION de Foi philosophique, à *Amsterdam*, chez *Marc-Michel Rey*, & se trouve à *Lyon*, chez les Frères *Perisse*, petite Brochure in-12. de 36 pages, dont on trouve quelque Exemplaires chez *Bauche*, quai des Augustins, à Paris.

MÉMOIRE pour servir à l'histoire de l'usage interne du *Mercur* sublimé cor-
E iv

104 MERCURE DE FRANCE.

rosif ; par *M. le Bégue de Presse*, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Censeur Royal. On y a joint un Recueil d'observations faites sur l'usage interne de ce remède en Allemagne, en Angleterre, en Italie, &c.

At prudenter à prudente Medico usurpetur.

Boerh.

In-12. *La Haye*, 1763. Et se trouve à *Paris* chez *P. Fr. Didot*, Libraire, quai des Augustins, près du Pont S. Michel, à S. Augustin. Prix, 2 liv. broché.

ÉLOGE de *Maximilien de Bethune, Duc de Sully*, de *M. Thomas*. Nous nous proposons de parler plus amplement de cet excellent Ouvrage.

INSTITUTIONS Militaires pour la France, ou le *Végèce François*, par *M. Andreu de Bilibstein*. Première Partie. MÉMOIRES sur la subsistance d'une armée & sur les contributions, II^e Partie. in-8°. 1762. aux dépens de l'Auteur. Se trouve à *Amsterdam* chez *E. van Harrevelt*, & à *Paris* chez *Jorry*, rue de la Comédie Française. Prix, 3 liv.

ÉSSAI sur la Ville de Nanci, par le

OCTOBRE. 1763. 105
même Auteur. In-12. *Amsterdam, 1762.*
Chez *H. Constapel*, Libraire, & à *Paris*, chez *Jorry*, rue & vis-à-vis la Comédie Française. Prix, 1 liv. 4 f.

LETTRES intéressantes aux Amis de la Vérité. In-18. 1763. *

LETTRE de l'homme civil à l'homme sauvage. Brochure in-12.

Eloquio victi re vincimus ipsa.

Anti-Luc.

On en trouve des Exemplaires chez *Duchefne*, rue S. Jacques, au Temple du Goût, & chez les Libraires qui vendent les Nouveautés.

LE POETE malgré les autres, ou *le Méchant malgré lui*, Drame en un Acte de Prose mêlé de Vers. Représenté à l'occasion de la fête de Madame la Duchesse d'Ollone, le 14 Juillet 1763, à Châtillon-sur-Loing. In-12. 1763.

LETTRES à M. *Rousseau*, pour

N. B. Les Libraires de Paris qui nous envoient les Livres qu'ils impriment, son. priés d'y inscrire leurs noms & leurs demeures.

E'v

106 MERCURE DE FRANCE.

servir de réponse à sa Lettre contre le Mandement de M. l'Archevêque de Paris.

Fuerunt quidam Philosophi de Virtutibus & Vitiis subtilia multa tractantes, dividentes, definientes, libros implentes, suam sapientiam, buccis crepantibus ventilantes, qui etiam dicere auderent hominibus: nos sequamini, sectam nostram tenete, si vultis beate vivere. Sed non intrabant per ostium, perdere volebant, mactare & occidere.

Aug. Tract. 45. in. Joan,

A Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, & se trouve chez l'Auteur au Bureau du Mercure. Prix, 30 s.

RECHERCHES sur la nature & l'inoculation de la petite vérole. Par M. Robert, Docteur-Régent en la Faculté de Médecine de l'Université de Paris. In-12. La Haye, 1763. Et se trouve à Paris chez P. Fr. Didot, quai des Augustins.

PLAIDOYERS & Mémoires contenant des questions intéressantes tant en matières civiles, canoniques & crimi-

nelles , que de Police & de Commerce, avec les jugemens & leurs motifs sommaires , & plusieurs discours sur différentes matières , soit de Droit public , soit d'Histoire. Par M. *Mannory* , ancien Avocat au Parlement. Tome neuvième. In-12. *Paris* , 1763. Chez *Claude Hérissant* , Libraire-Imprimeur, rue neuve Notre-Dame , à la Croix d'or.

Cette collection aussi utile & aussi variée qu'intéressante , ne sçauroit devenir trop volumineuse.

LETTRES Physiques contenant les notions les plus nécessaires à ceux qui veulent suivre les leçons expérimentales de cette Science. In-12. *Paris* , 1763. Chez *Louis-Guillaume de Hansy* , Libraire , Pont-au Change , à S. Nicolas.

PRINCIPES généraux & particuliers de la Langue Françoisé , confirmés par des exemples choisis , instructifs, agréables & tirés des bons Auteurs ; avec des remarques sur les lettres , la prononciation , les accens , la ponctuation , l'orthographe , & un Abrégé de la versification Françoisé. Par M. *de Wailly*. Nouvelle Edition , revue & considérable-

E vj

ment augmentée, avec cette Epigraphe :

Surtout qu'en vos écrits la langue révérée
Dans vos plus grands excès vous soit toujours
sacrée.

Boileau.

à Paris , chez *J. Barbou* , rue S. Jacques , aux Cigognes ; avec Approbation & Privilège du Roi. 1763. 1 vol. in-12.

CORRESPONDANCE sur une Question Politique d'*Agriculture*. In-12. *Amsterdam* , 1763. Et se trouve à Paris , chez *Fournier* , Libraire , quai des Augustins.

OBSERVATIONS sur divers moyens de soutenir & d'encourager *l'Agriculture* , principalement dans la Province de Guienne , où l'on traite des cultures propres à cette Province & des obstacles qui les empêchent de s'étendre : quatre parties in 12. qui se vendent à *Bordeaux* , chez les freres *Labotiere* & à Paris chez différents Libraires. Il en parut deux parties en 1756. Il en a paru depuis quelque temps deux autres parties qui seront, dit-on, suivies d'une cinquième , laquelle contiendra des observations Méthéorologiques, faites avec soin,

pendant vingt ans. Nous avons appris que l'Auteur de cet excellent Ouvrage est M. *le Chevalier de Vivens*, de Clairac en Agenois, de l'Académie des Sciences de Bordeaux, & des Sociétés Royales de Metz & de Limoges, déjà connu très-avantageusement par son *essai sur les principes de la Physique*, volume in 8°. 1746; *sa nouvelle Théorie du Mouvement* aussi in-8°. 1749, & par d'autres productions non moins estimées.

DISCOURS & Mémoires relatifs à l'Agriculture par MM. de Massac & Sélébran, Brochure in 12. 1763, à Paris, chez *Duchefne*, à Bordeaux, chez les *Frères Labotiere*, à Limoges chez *Barbou*, à Toulouse, chez *Robert fils*.

L'avertissement du Libraire est conçu en ces termes : » Comme il me paroît » que les deux Ouvrages réunis dans » cette Brochure, peuvent être d'au- » tant plus utiles qu'ils sont écrits avec » la clarté & la précision convenables » en pareilles matières, je ne doute pas » que les vrais Amateurs de l'*Agricultu-* » *re*, ne me sçachent quelque gré de les » avoir mis au jour. » Nous ajouterons à ce jugement, auquel nous souscrivons volontiers, que cet Ouvrage ne

110 MERCURE DE FRANCE.
ſçauroit être trop répandu dans les différentes Généralités du Royaume.

SELECTÆ è novo Testamento Hiftoria , ex Eraſmi Roterodami paraphraſibus deſumptæ. Opusculum elementarium , in gratiam Tyronum. *Parifiis* , apud *J. Barbou* , viâ ſan-Jacobeâ , ſub Ciconiis. 1763. Brochure petit-in-12.

ÉLOGE du ROI , prononcé à la publication de la Paix. Par M l'Abbé *Donjon* , Docteur en Théologie , Principal du Collège de *Henri-le-Grand* , avec cette Epigraphe :

Et nos cedamus amori.

A la Flèche , & ſe trouve à *Paris* chez *J. Barbou* , rue S. Jacques , aux Cigognes. 1763. Brochure in-8°. de 32 pag.

VIES des Peres , des Martyrs , & des autres principaux Saints , tirées des Actes originaux & des Monumens les plus authentiques ; avec des notes hiftoriques & critiques. Ouvrage traduit de l'Anglois. Tome I. *A Villefranche de Rouergue* , chez *Pierre Vidcillhié* , Libraire-Imprimeur , & à *Paris* , chez *Barbou* , rue S. Jacques , aux Cigognes , 1763.

OCTOBRE. 1763. III.

Ce n'est ici que le Prospectus in-8°. de huit pages.

INSTRUCTION *Pastorale* de Mgr l'Evêque du Puy , sur la prétendue Philosophie des Incrédules Modernes. *Au Puy* , chez Clet , Imprimeur de Mgr l'Evêque. Et se trouve à *Lyon* , chez J. Deville. A *Paris* , chez Chaubert , quai des Augustins. 1763. Avec Privilège du Roi.

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

ACADEMIES.

PRIX de Poësie pour l'Année M. DCC.
LXIV.

LE vingt-cinquième jour du mois d'Août 1764 , Fête de S. LOUIS , l'Académie Françoisse donnera un Prix de Poësie , qui sera une Médaille d'or de six-cens livres. *

* Le Prix de l'Académie est formé des fondations réunies de MM. de Balzac , de Clermont-Tonnerre , Evêque de Noyon , & Gaudron.

112 MERCURE DE FRANCE.

Le Prix sera donné à un Poëme ou une Epitre en Vers Alexandrins , ou en Vers de dix syllabes, dont le Sujet est au choix des Auteurs. La Pièce fera de cent Vers au moins.

Toutes Personnes , excepté les Quarante de l'Académie , seront reçues à composer pour le Prix.

Les Auteurs ne mettront point leur nom à leurs Ouvrages , mais ils y mettront une Sentence ou Devise , telle qu'il leur plaira.

Ceux qui prétendent au Prix , sont avertis que s'ils se font connoître avant le jugement , soit par eux-mêmes , soit par leurs amis, ils ne concourront point.

Les Ouvrages seront remis avant le premier jour du mois de Juillet prochain à la Veuve de B. Brinet , Imprimeur de l'Académie Françoisse , rue basse de l'Hôtel des Ursins , ou au Palais : & si le port n'en est point affranchi , ils ne seront retirés.

P R I X proposé par l'Académie des Sciences , Belles-Lettres , & Arts de LYON , pour l'Année 1765.

L'ACADÉMIE des Sciences , Belles-

Lettres , & Arts de Lyon , propose pour le Prix des Arts fondé par M. *Christin* , qui sera distribué à la Saint Louis 1765, le Sujet suivant : *Trouver le moyen de durcir le Cuir , & de lui donner une sorte de trempe qui le rende impénétrable aux balles de mousquet , & aux atteintes du fer le plus tranchant & le plus affilé.*

Quelques Auteurs rapportent que les Soldats Romains s'armoient de larges bandes de Cuir pour se mettre à l'abri des traits. On prétend aussi que les Péruviens avoient le secret de préparer le Cuir pour lui donner cette impénétrabilité. Quoiqu'il en soit de ces faits historiques , l'Académie sachant que les Cuirs de France sont très-inférieurs à ceux de quelques pays Etrangers , demande qu'on essaie d'approprier les Cuirs pour les rendre propres à faire des armures , & à servir à plusieurs autres usages.

Toutes personnes pourront aspirer à ce Prix. Il n'y aura d'exception que pour les Membres de l'Académie , tels que les Académiciens ordinaires & les Vétérans. Les Associés résidant hors de Lyon auront la liberté d'y concourir.

Ceux qui enverront des Mémoires ,

114 MERCURE DE FRANCE.

sont priés de les écrire en François ou en Latin , & d'une manière lisible.

Les Auteurs mettront une devise à la tête de leurs Ouvrages. Ils y joindront un Billet cacheté, qui contiendra la même devise, avec leurs nom, demeure & qualités. La Pièce qui aura remporté le Prix, sera la seule dont le Billet sera ouvert.

On n'admettra point au concours les Mémoires dont les Auteurs se seront fait connoître, directement ou indirectement, avant la décision.

Les Ouvrages seront adressés francs de port à Lyon.

Chez M. *Bollioud Mermet*, Secrétaire perpétuel de l'Académie pour la classe des Sciences, rue du Plat.

Ou chez M. *le Président de Fleurieu*, Secrétaire perpétuel pour la classe des Belles-Lettres, rue Boissac.

Ou chez *Aimé de la Roche*, Imprimeur de l'Académie, aux Halles de la Grenette.

Aucun Ouvrage ne sera reçu après le premier Avril 1765. L'Académie dans son Assemblée publique, qui suivra immédiatement la fête de S. Louis, proclamera la Pièce qui aura mérité les suffrages.

Le prix est une *Médaille d'or*, de la valeur de 300 liv. Elle sera donnée à celui qui, au jugement de l'Académie, aura fait le meilleur Mémoire sur le Sujet proposé.

Cette *Médaille* sera délivrée à l'Auteur même, qui se fera connoître, ou au porteur d'une procuration de sa part, dressée en bonne forme.

PROGRAMME de l'Académie des Belles-Lettres de MARSEILLE.

L'ACADÉMIE tint son Assemblée publique dans la grande Salle de l'Hôtel-de-Ville le 25 Août jour de S. Louis.

M^{re} le Duc de Villars, son Protecteur, y présida ; il ouvrit la Séance par un discours dans lequel il exposa ses vues sur le projet que l'Académie a formé sous ses auspices, & à son invitation, pour réunir aux Belles-Lettres les Sciences & les Arts économiques, tels que l'Agriculture, le Commerce, &c. Il saisit cette occasion pour témoigner publiquement combien il a été sensible au zèle & aux transports de joie qu'ont fait éclater pour lui à son retour de Genève, les Villes d'Aix, de Marseille,

116 MERCURE DE FRANCE.

& généralement toute la Province qu'il appella *sa seconde Patrie*.

M. l'Abbé de *S. Tropez*, Directeur de l'Académie, prononça un discours relatif à l'objet de l'Assemblée.

M. *Ricard*, Secrétaire, lut un discours où il examine les moyens qu'employa *Lycurgue* pour établir ses Loix à Lacédémone, & les causes particulières qui concoururent au succès de son entreprise.

M. *Barthe* fit la lecture d'une Héroïde qui a pour titre : *l'Abbé de Rancé, de son Abbaye de la Trape à un ami*. On attribue la conversion du fameux Abbé *de Rancé*, à la mort d'une Dame qu'il aimoit ; il venoit de passer plusieurs jours à la Campagne, il ignoroit que cette Dame fût morte. Il entre chez elle dans la nuit par un escalier dérobé ; le premier objet qu'il apperçoit, c'est un cercueil dans lequel son Amante étoit renfermée. Comme on devoit la transporter dans le tombeau de ses pères, on avoit fait faire un cercueil de plomb, & on lui avoit coupé la tête, parce que le cercueil s'étoit trouvé trop court. Frappé d'un coup si terrible, l'Abbé *de Rancé* renonça dès ce moment au monde ; il se retira à la Trape où il mit la

réforme la plus austère. C'est de cette Abbaye qu'on suppose qu'il écrit à un ami qui voyage en Italie , & qui ignore son aventure.

On lut ensuite une dissertation de M. Guis sur l'origine & l'histoire des *Madragues* , ou de la *Pêche des Thons*.

La Séance fut terminée par une Fable intitulée , *les Poissons*.

L'Académie a réservé les Prix de trois années consécutives ; elle en aura deux d'Eloquence & deux de Poésie à distribuer le 25 Août , Fête de S. Louis , de l'année prochaine 1764.

Voici les Sujets qu'elle propose pour les prix d'Eloquence :

Combien les Belles-Lettres & les beaux Arts influent sur les mœurs d'une Nation.

Comment peut-on en même-temps rendre des Voyages utiles à soi-même & à sa Patrie ?

L'Académie laisse au choix des Auteurs les Sujets de Poésie ; elle admettra également au Concours les Odes , les Poésies , & les Epîtres.

Les Discours seront au plus d'une demi-heure de lecture ; les pièces de Poésie doivent être de 100 vers au moins , & de 150 au plus.

118 MERCURE DE FRANCE.

Le Prix de l'Académie est une médaille d'or de la valeur de 300 livres, portant d'un côté le Buste de M. le Maréchal Duc de Villars, & sur le revers ces mots : *Præmium Academia Massiliensis* ; entourés d'une Couronne de laurier.

On adressera les Ouvrages à M. Riccaud, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Belles-Lettres, rue des Dominiquaines, à Marseille. On affranchira les paquets à la Poste, sans quoi ils ne seront pas retirés ; ils seront recus que jusqu'au premier de Mai.

Les Auteurs ne mettront pas leur nom à leurs Ouvrages, mais une Sentence ou Devise ; on les prie de prendre les mesures nécessaires pour n'être pas connus avant la décision de l'Académie.

M. le Secrétaire enverra son récépissé à l'adresse qui lui sera indiquée, ou le remettra à la personne domiciliée à Marseille, qui lui présentera l'Ouvrage.

Toute Pièce qui aura été imprimée, ou dont il aura couru des copies manuscrites, ou que l'on découvrira avoir été présentée à quelque Société littéraire, sera exclue du Concours.



*PROGRAMME des Prix de l'Académie
Royale des Sciences , des Belles-
Lettres & des Arts de ROUEN.*

LE sujet du Prix de la Classe des Sciences & des Arts qu'en dépendent, proposé deux fois par l'Académie, & la dernière fois avec un Prix double étoit... *la meilleure manière d'amender les Terres.* Ce Sujet important a été enfin traité cette année par les Concurrans d'une manière satisfaisante. Deux entr'autres ont mérité particulièrement l'attention & les lauriers de l'Académie, & lui ont paru assez bien remplir ses intentions, en les réunissant : c'est pourquoi elle a cru devoir partager également ce Prix double entre deux Mémoires ; l'un est le N°. 3, dont la devise est : *O fortunatos nimium sua si bona norint.* Sa théorie a été trouvée très-lumineuse ; son Auteur est M. *Barbaret*, ancien Premier Médecin des armées, & Médecin pensionné de la Ville de Bourg en Bresse. L'autre Mémoire couronné est le N°. 2, dont la devise est : *in omnibus fere mi-*

nus valent præcepta quàm experimenta.

L'Auteur de celui-ci , conformément à sa devise , s'attache peu à la Théorie , mais il paroît un Praticien consommé , & très-versé dans les expériences : l'Auteur est M. *Caro* , Cure de Charmentré , Doyen rural près Meaux en Brie.

On a donné un accessit au N°. 1 , dont la devise est : *in pudore vultus tui vefceris pane*. Les bonnes choses qu'on a trouvées dans cet Ouvrage ont porté l'Académie à décider qu'on en imprimeroit un Extrait à la suite des deux autres : car elle pense qu'il ne faut rien négliger , rien laisser perdre quand il s'agit des progrès d'un Art aussi précieux que l'Agriculture.

L'Auteur de ce dernier Mémoire est M. *Sacher* , Chanoine de Pruillé à l'Éguillé , près le Mans.

C'est à la Classe des Sciences à donner le Sujet du Prix pour l'année prochaine 1764 : l'Académie a choisi celui-ci. . . .

Le Méchanisme & les usages de la respiration , dans lesquels elle souhaite particulièrement qu'on fasse entrer la solution des questions suivantes

Les côtes sont-elles plus écartées ou plus rapprochées les unes des autres dans l'inspiration

l'inspiration que dans l'expiration ?

Le sang est-il condensé ou raréfié par l'air inspiré ?

Cet air passe-t-il dans le sang , ou non ?

D'où vient la couleur vermeille qu'il y reçoit ?

Y est-il en plus grande quantité & mû plus librement & plus rapidement dans le temps de l'inspiration que dans celui de l'expiration ?

Y a-t-il dans ces deux temps quelque changement dans la quantité & le mouvement des liqueurs des gros vaisseaux qui se rendent aux oreillettes , ou qui partent du cœur , & s'il y en a , quels sont-ils ?

L'Académie exige des Auteurs que leurs preuves sont principalement fondées en expériences , & sur-tout en expériences nouvelles.

On adressera les Mémoires francs de port à M. le Cat , Secrétaire perpétuel des Sciences : ils seront reçus jusqu'au premier Juin 1764 : les Auteurs y mettront en tête une devise , & à la fin leur nom cacheté selon l'usage ordinaire.

C'est à la même Classe des Sciences à donner le Prix de l'année 1766 : l'Académie en a déjà choisi le Sujet ; & vû

122 MERCURE DE FRANCE.

son importance , & les longues recherches qui seront nécessaires aux Auteurs , elle le propose dès-à-présent. Le voici :

Quelles sont les Mines de Normandie , tant métalliques que demi - métalliques , salines , & bitumineuses , & les avantages qu'on pourroit tirer de leur exploitation ?

Ce Prix sera double , c'est-à-dire , de deux cens écus à cause des frais indispensables de voyages , de recherches & d'expériences.

Les Correspondans & Associés régnicoles de l'Académie peuvent composer pour ce Prix : on n'excepte du Concours que les Membres de l'Académie qui en font les Juges.

PROGRAMME du Prix de Poësie de la même Académie.

L'Académie n'a point encore reçu cette année d'ouvrage qui mérite la couronne qu'elle avoit destinée au Poëte qui célébreroit le mieux la Délivrance de *Salerne*. Le Poëme qui a pour devise *Credite posteri* , le meilleur de ceux qui lui ont été adressés , n'est qu'une Esquisse très-imparfaite dont il paroît cependant que l'Auteur a du génie & du talent ; mais il n'a pas travaillé son

Sujet avec tout le soin qu'il méritoit , & il ne lui a pas donné à beaucoup près l'étendue qu'il sembloit exiger.

L'Académie s'est portée à remettre encore ce Prix dans l'espérance que la constance avec laquelle elle s'attache à un si bon Sujet , lui attirera enfin un Ouvrage qui en sera digne. Depuis qu'elle a pris cette résolution , elle a été instruite que des Lettres Anonymes que des Auteurs , qui avoient eu envie de concourir , n'avoient pu terminer leurs Ouvrages pour le temps marqué : elle les avertit qu'ils ont actuellement jusqu'au premier Juillet de l'année prochaine pour les revoir & y faire les corrections qu'ils jugeront convenables.

Le Prix sera toujours double ou de 600 liv. les conditions les mêmes que les années précédentes.

Les Auteurs les adresseront à M. *Maillet du Boullay* , Maître des Comptes & Secrétaire perpétuel de l'Académie des Belles-Lettres à Rouen.



*SUITE de la Lettre en réponse de M.
BOURGELAT à M. BOREL.*

CEUX* qui nous frappent ici décèlent assurément une maladie inflammatoire, contagieuse & par conséquent compliquée d'un venin subtil dont les premières impressions sont à-peu-près égales à celles de tout corps Hétérogène introduit dans la masse, & dont le séjour & la marche dans les routes circulaires infectent entièrement les liqueurs. Plus ce venin dans l'homme éprouve d'obstacles, plus il s'irrite. La force des solides, l'état enflammé du sang assurent, pour ainsi dire, ses ravages, & son activité est en quelque façon mesurée au degré de résistance qu'il rencontre. Je ne sçais si la fongue du virus variolique dans le mouton est en proportion de l'âge, de la vigueur, ou de la délicatesse de l'animal; mais il faudroit nécessairement pouvoir comparer la nature de celui qui lui est propre & de celui dont nous sommes tributaires, pour expliquer comment il ne s'amortit pas entièrement dans un tempérament naturellement lâche & humide, tel qu'on le suppose

* Les Symptômes.

dans la brute dont il s'agit, tandis qu'il semble s'éteindre pour ainsi dire, dans des hommes d'un tempérament froid & aqueux. Il faut, Monsieur, je le répète, désespérer de résoudre une multitude de points que nous voyons hors de notre portée, & nous en tenir absolument ici à la considération des simples effets. Le caractère inflammatoire de la maladie, la nécessité indispensable de débarrasser les suc de la matière contagieuse qui les envenime, voilà les deux objets qu'il ne nous est pas permis de perdre de vue; ainsi, d'une part séparation des particules enflammées & venimeuses, & de l'autre, expulsion de ces mêmes particules. L'agitation excitée dans les fluides par la présence du venin même opérera la séparation; quant à l'expulsion, on ne peut l'attendre que de la suppuration & du desséchement des petites inflammations locales, produites par la matière que l'augmentation de mouvement détermine & chasse à l'extérieur. Prévenir l'excès de violence ou de faiblesse de ce mouvement & conduire les pustules à une heureuse maturité, telles sont les indications à remplir, tel est l'ouvrage proposé au Médecin soigneux & capable de suivre & d'écouter la nature. Le

126 MERCURE DE FRANCE.

succès en effet dépendra toujours de l'attention la plus rigoureuse au temps , aux circonstances , aux différens périodes du mal. Cherchez indifféremment à précipiter l'éruption par des remèdes agissans , par des cordiaux , souvent vous augmenterez la malignité ; & si malheureusement les particules morbifiques ne sont pas encore délayées & assez atténuées , elles ne pourront jamais atteindre à la superficie , & leur reflux infectant toujours les nouveaux sucs , vous occasionnerez l'inflammation des viscères & une foule de désordres internes semblables à ceux dont le cadavre que vous avez fait ouvrir vous laisse entrevoir les traces. Attachez-vous au contraire à diminuer le mouvement tumultueux des liquides & choisissez de préférence une méthode purement antiphlogistique , vous éteindrez peut-être la force nécessaire ; vous nuirez à la séparation & vous concentrerez le venin. Il en sera de même de la saignée , des lavemens , des évacuans ; mettez-les en usage , vous risquerez d'interrompre l'éruption ou la suppuration & de rappeler l'ennemi au-dedans : ainsi , Monsieur , nulle vue très-salutaire & très-bonne en elle-même qui ne soit meurtrière & vicieuse dans de certains cas.

Il est dans la Médecine vétérinaire, comme dans la Médecine humaine des variations, des modifications indiquées par le genre, par le moment, par les symptômes des maladies; ces variations & ces modifications à pratiquer & à saisir à propos, demandent des lumières réelles & seront toujours l'écueil contre lequel l'empirisme échouera. A la bonne heure que dans de légères indispositions que le régime ou certains petits remèdes généraux administrés dans le principe peuvent réprimer, l'animal soit confié aux soins & a l'attention du Berger, mais on ne peut l'abandonner ainsi dans des maladies graves & surtout lorsqu'il s'agit de parer aux ravages d'un venin insidieux.

Pour découvrir les moyens de triompher de celui-ci, il faudroit nécessairement se livrer d'abord à l'étude des moindres signes qui manifestent son intrusion & sa présence dans la masse, ainsi que les premiers troubles qu'il suscite aussitôt dans le cours & insensiblement dans la substance des liqueurs. Il faudroit le considérer au moment précis où il se dégage des routes & des détours circulaires dans lesquels il a erré, c'est-à-dire, dès les premiers instans de l'éruption; il s'a-

F iv

128 MERCURE DE FRANCE.

giroit d'apprécier les symptômes dans ces mêmes instans ainfi que dans ceux qui les suivent ; il feroit effentiel d'examiner encore tous ces petits dépôts inflammatoires, leurs qualités, leur multiplicité, leur couleur, leur accroiffement, leur maturité, leur défféchement, leur dégénération, en un mot il importeroit de ne laiffer échapper aucune circonftance de la marche & des progrès du mal. Or, vous conviendrez, Monfieur, d'une part, que toutes ces confidérations ne pourroient d'abord être faites que fur des moutons raflemblés dans des Hôpitaux, tels que ceux de l'Ecole Royale vétérinaire, & vous avouerez de l'autre qu'on ne pourroit les attendre que des hommes instruits. Je n'ai jamais eu l'occafion de fuivre cette maladie ; fi elle fe préfentoit à moi, c'est ainfi que je l'envisagerois & que je la ferois envisager aux élèves ; je ne vois pas de routes plus sûres pour en faifir le caractère & le génie. Peut-être alors parviendrions-nous à la vaincre, non que je puiſſe me flatter de trouver l'antidote d'un femblable venin, puisque cette découverte fi précieufe à la confervation des hommes a été confamment refusée aux travaux des *Boerhaave* & des *Sydenham*, mais quelque

respect que jaye pour *Columelle*, la plupart des maux placés dans l'art vétérinaire au rang des maux incurables n'étant tels que par l'ignorance de ceux qui en font profession, je ne puis croire que celui-ci soit indomptable.

En attendant qu'il me soit possible de vous parler avec plus d'assurance sur le choix, sur l'administration & sur les effets des médicamens convenables & indiqués, je vais vous proposer quelques tentatives à faire.

Je suppose des moutons infectés du claveau; mon premier soin sera de garantir & de préserver les autres; & comme le venin peut leur être communiqué par la fréquentation des premiers, il est indispensable de séparer ceux-ci sur le champ du troupeau & d'empêcher absolument qu'ils n'en rejoignent. Cette sage précaution ne suffit pas. La contagion peut être un effet de l'air & d'une constitution épidémique. Il seroit donc nécessaire de nettoyer exactement les Bergeries & de les purifier par le moyen de l'un ou de l'autre des parfums suivans..

Prenez vinaigre de vin ordinaire suffisante quantité, mettez-le dans un pôt de terre vernissé & évasé, placé sur des charbons ardens & laissez évaporer dans

F v

130 MERCURE DE FRANCE.

la Bergerie fermée ; ou bien , prenez Myrrhe , fleur de soufre , de chacun une once , faites une poudre grossière , jetez-en quelques pincées sur des charbons ardens.

La même raison qui m'engageroit à vouloir réprimer dans les Bergeries les effets des exhalaisons à redouter , me porteroit à éprouver sur quelques moutons sains une méthode préserveative indiquée d'ailleurs par le caractère inflammatoire de la maladie à prévenir.

Cette méthode se borneroit a une légère saignée & à des Boissons acidules & nitrées.

Je ferois pratiquer la saignée à la jugulaire avec une lancette ordinaire , sauf à fermer la playe avec une épingle comme dans la saignée des Bœufs & des Chevaux. L'ouverture de cette veine , dans tous les cas où l'évacuation produite par cette opération est nécessaire , doit être préférée a toutes les sections que l'on fait ordinairement aux oreilles.

La boisson à laquelle je mettrois ces animaux , seroit un boisson blanche.

Prenez du son de froment , ce que les deux mains unies peuvent en contenir.

Trempez alors vos deux mains dans

l'eau , laissez bien imbiber le son, retirez-les , comprimez le son fortement en laissant tomber dans l'auge ou dans le sceau l'eau blanche qui en découle , & blanchissez ainsi à plusieurs reprises & suffisamment toute l'eau. Laissez ensuite aller le son au fond du vase & ajoutez du vinaigre jusques à une certaine acidité , & du nître à la dose d'une dragme sur chaque livre d'eau.

Vous comprenez, Monsieur , que cette expérience peut être faite aisément sur un petit nombre des animaux dont il s'agit. Elle m'est suggérée par l'idée qu'avoit eu l'immortel *Boerhaave* d'étouffer par de semblables moyens dans les hommes la petite vérole dès sa naissance ; & quand ces moyens mis en usage dans des temps de petites véroles épidémiques n'auroient pas comme il le dit , fait avorter le venin & préservé de l'éruption des malades qui avoient eu tous les symptômes qui la précèdent , il est toujours certain & prouvé qu'ils en ont amorti les coups de manière que le plus souvent les pustules qui ont paru étoient d'une nature discrète & bénigne & en très-petite quantité.

J'oserois donc en conséquence les tenter encore sur d'autre moutons dès le

F vj

132 MERCURE DE FRANCE.

moment où j'appercevrois le moindre signe du mal, c'est-à-dire, dès son commencement & je ne m'en rapporterois qu'à moi-même pour l'observer. Je joindrois de plus à la saignée & aux boiffons dont j'ai parlé l'administration fréquente de lavemens émolliens, enfin je tempérerois, je délayerois autant qu'il me seroit possible & j'attendrois l'événement.

L'éruption auroit-elle lieu dans ces moutons ou dans d'autres, j'en examinerois le caractère. Le claveau me paroîtroit-il d'un genre discret? dans les uns je l'abandonnerois à lui-même, dans les autres j'aiderois la nature, si je m'appercevois qu'elle fût en défaut, par des décoctions de bois & de genièvre, par des infusions de safran à la dose d'un quart d'once dans une livre d'eau, par la thériaque même. A l'égard du claveau d'un genre confluent, je me défierois de la perfidie du venin; je croirois, Monsieur, en ce qui concerne celui-ci devoir essayer l'effet du quinquina. Il est démontré par nombre d'expériences confirmées, que cette écorce est une des substances les plus capables de prévenir la gangrène & même de la détruire. On peut la regarder encore comme un remède tonique, elle favorise en géné-

tal la suppuration & la rend louable ; toutes ces vertus me détermineroient donc à y avoir recours de la manière suivante.

Prenez racine de serpenteaire de virginie ou de dompte venin demi once, faites bouillir dans eau commune une livre, coulez, mettez dans la colature quinquina enpoudre, une dragme ; faites bouillir de nouveau & donnez avec le marc au mouton par le moyen d'une corne tous les jours, soir & matin.

Je continuerois ainsi jusqu'à ce que la suppuration des dépôts inflammatoires fût terminée.

Je mettrois encore le camphre à l'épreuve sur d'autres moutons infectés pareillement d'un claveau malin.

Prenez camphre, trente grains : délayés avec un jaune d'œuf mêlés dans la valeur d'une corne de décoction de racine de contrayerva & donnez à l'animal ce breuvage le matin & un semblable le soir.

Il seroit encore bon de sonder la nature sur ces deux remèdes réunis & l'on pourroit les administrer à quelques heures de distance de l'un de l'autre, de façon que dans la matinée on donneroit un breuvage de quinquina & un breuvage de camphre & autant après midi.

L'événement d'un refoulement ou d'un

134 MERCURE DE FRANCE.

reflux des pustules varioliques dans la masse est d'un danger évident. Je recourrois alors aux alexiteres.

Prenez poudre de Vipères une dragme, mêlés dans une corne de décoction de bayes de Génicore ou de racine d'Asclepias ou dompte venin, donnez-en une le matin & une le soir.

Un procédé qui me paroîtroit encore très-convenable & très-salutaire dans cette circonstance, comme dans celle d'une éruption difficile, seroit de passer un seton au col, ou à l'avant-bras, ce seton équivaldroit à un cautere, & je le préférerois parce que son action seroit plus prompte.

Quant aux atteintes funestes du claveau sur les yeux, j'emploierois le collyre suivant.

Prenez feuilles de Coings demie poignée, écorce de grenade deux dragmes, faites infuser le tout dans de l'eau commune tiède une livre pendant quelques heures : faites bouillir ensuite légèrement & filtrez.

Prenez de cette décoction huit onces, safran commun en poudre huit grains, camphre deux grains ; fomentez les yeux du mouton.

Pendant ce traitement, Monsieur,

quelques-uns des animaux entrepris ne sortiroient pas de la Bergerie; j'en exposerois d'autres à l'air & je les tiendrois tous à une diette sévère; c'est-à-dire à l'eau blanche. La rumination est une fonction qui est en défaut dès la moindre indisposition des animaux en qui elle est naturelle, de là la dépravation de la digestion & par conséquent tous les autres accidens que cette dépravation entraîne & qu'il importe d'éviter.

Nous devons nous attendre au surplus l'un & l'autre à deux objections, la première sera fondée sur la cherté des remèdes que je conseille; la seconde sur l'impossibilité d'un pareil traitement à faire dans un troupeau nombreux. Ma réponse est bien simple. Guérissez à moins de frais soit du côté des médicamens, soit du côté des soins; & loin de vous attacher à la considération de la valeur d'un seul mouton sauvé, calculez la dépense des remèdes & la perte d'un quart ou d'un quinzième de plusieurs troupeaux considérables, & comparez. D'ailleurs, je pense qu'il faut d'abord s'efforcer de vaincre, sauf à employer dans la suite, s'il est possible, des armes moins couteuses & à simplifier la méthode. Mais devint-elle plus sûre encore que

136 MERCURE DE FRANCE.

toutes celles que la Médecine humaine & la Médecine Vétérinaire , peuvent mettre en usage dans des circonstances dont elles triomphent toujours, je doute fort que confiée à des mains ignorantes, ou pût en constater les succès.

Je suis avec respect.

*RÉPONSE de M. BOREL , à M.
BOURGELAT , le 15 Decembre
1762,*

DEPUIS votre lettre du 28 Octobre dernier , Monsieur, je continue à étudier autant que je le puis , les symptômes du claveau , surtout dans leur relation aux nouvelles questions que vous me faites : cette maladie n'a point cessé par les gelées & les frimats ; elle se manifeste journellement dans les Villages qui en avoient été exempts jusqu'à présent : après un certain période , tel que de deux à trois mois (les Payfans prétendent que c'est de trois Lunes ,) elle s'apaise , elle cesse dans un troupeau , elle recommence dans un autre & partout ses effets sont toujours analogues à ceux de la petite vérole.

J'ai fait un extrait de précautions , préservatifs , remèdes , colyre &c. que contient votre lettre , & je l'ai répandu le plus que j'ai pû dans la Campagne. J'ai fait plus ; pour le mettre dans les mains d'un plus grand nombre de personnes , je l'ai fait insérer dans un petit Almanach de Beauvoisis que notre Bureau d'Agriculture vient de faire imprimer pour les Laboureurs ; avant de donner mon extrait à l'Imprimeur , j'ai lu votre lettre à un Médecin de mes amis qui en a admiré l'érudition & la sagesse. Sage lui-même , & très-versé dans la connoissance des Plantes , il a proposé d'en substituer quelques-unes de ce pays-ci à la serpentaïre de virginie & à la racine de contrayerva qui seroient bien moins à la portée de nos paysans. Toutes les choses essentielles sont restées telles que le souphre , le saffran , le quinquina , la poudre de vipère : il lui est venu un doute sur l'effet du vinaigre dans la boisson du mouton ; il a observé que la graisse de mouton est des plus promptes à se geler , que le sang de mouton se tourne promptement sur un feu médiocre , même sans qu'il bouille , sur-tout si on y mêle du vinaigre ; il en a conclu qu'il seroit à craindre que cet acide mêlé

138 MERCURE DE FRANCE.

dans la boisson du mouton vivant n'altérât trop sensiblement son sang & sa graisse ; que cette graisse ne devînt plus compacte , & par là ne s'opposât au dépôt ou à la sortie des boutons. Il m'a conseillé d'y substituer du nitre à la dose d'une once sur seize pintes Paris , en attendant que l'on ait vérifié l'effet du vinaigre sur les moutons ; il voudroit aussi qu'on broyât quelques poignées de mélisse dans cette même boisson blanche lorsqu'on peut en avoir aisément.

Je ne vous envoie encore rien de positif sur vos quatorze questions nouvelles. Je vous observerai seulement que déjà plusieurs laboureurs m'ont assuré qu'ils n'avoient jamais vu le même mouton attaqué deux fois du claveau. Aucun d'eux n'a remarqué jusques ici de différence entre les mâles & les femelles , entre les vieilles bêtes & les jeunes , quant aux divers degrés du mal , quant à la malignité & autres symptômes.

Un des gros Laboureurs de ce pays dont le troupeau a été attaqué en Octobre & Novembre derniers , m'a rapporté un fait que je ne dois pas vous laisser ignorer. Son troupeau étoit au parc , quand le claveau s'y manifesta ; il fit renfermer dans la bergerie les pre-

mières bêtes qui furent attaquées; en peu de jours il en périt six sur douze. Allarmé de cette mortalité , il voulut essayer de laisser au parc , celles qui tomberoient dorénavant malades. Lorsqu'il vint me rendre compte de ce fait , il y a un mois à-peu-près , il avoit beaucoup de ses bêtes malades dans le parc & il ne lui en périssoit aucune : plusieurs étoient hors de danger , les frimats & les neiges des 11, 12 & 13 Novembre & jours suivans l'obligèrent à rompre son parc & à faire rentrer tout le troupeau : je n'ai pas pu avoir de ses nouvelles directement depuis ce moment , mais j'ai appris indirectement qu'il avoit perdu un nombre assez considérable de moutons.

Ce même Laboureur soupçonne le *claveau* de pouvoir se communiquer aux hommes ; il m'a cité un berger qui après avoir gardé un troupeau attaqué de ce mal , a eu la petite vérole en abondance ; un autre qui après de pareils soins avoit eu pendant du temps une courbature , un malaise général , de la fièvre &c.

Quant à l'essai d'inoculation ; il ne faut pas espérer que le Laboureur s'y prête : mais mon projet est dans une saison

plus favorable d'acheter quelques moutons pour faire cet essai sous mes yeux.

J'ai fait part de vos souhaits à cet égard & de mon projet à M. *Parent*, Premier Commis des Finances, il en a rendu compte à M. le Contrôleur Général qui approuve cette épreuve : ce Ministre l'a fait écrire que je serois remboursé de la dépense qu'elle m'occasionneroit. Vous voyez, Monsieur, qu'il ne s'agit plus que d'opérer; mais je ne le puis sans le secours de vos lumières : personne ici ne connoît le procédé de l'inoculation, pas même sur les hommes : aucun de nos Médecin & Chirurgiens ne l'ont encore pratiqué ni vu pratiquer : ainsi il faut que vous ayez la bonté de m'instruire & de me guider depuis le premier pas jusqu'au dernier. Quelle saison me conseillez-vous de choisir? Quel âge? Quel sexe dans les Sujets à inoculer? Quelle préparation? Quelle façon d'insérer le virus? Sera-ce avec des aiguilles envenimées? Sera-ce par incision & avec la poudre de *claveau* desséchée, (j'en ai demandé à des laboureurs) ou avec des fils imbibés de virus? En un mot je ne sçai rien, instruisez-moi de tout. Je serai un disciple docile, & je joindrai

OCTOBRE. 1763. 141

la plus sincère reconnoissance au parfait attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, &c.

RÉPONSE de M. BOURGELAT, à M.
BOREL, du 3 Mars 1763.

L'OBJET qui nous occupe l'un & l'autre, Monsieur, est très important par lui-même ; il devient, ce me semble, encore plus intéressant par les circonstances. Les tentatives que vous vous proposez de faire sur les moutons peuvent en effet introduire & mettre en vigueur dans le Beauvoisis la pratique d'une opération aussi fameuse par les succès dont elle a été suivie, que par les disputes qu'elle a excitées ; quel que soit en ce cas, le résultat de vos expériences sur les animaux, vous aurez l'avantage d'avoir produit une heureuse révolution dans votre Province, en l'éclairant sur les moyens d'affranchir les peuples des ravages d'une maladie qu'on doit regarder avec raison comme un des plus redoutables fléaux de l'humanité.

L'Inoculation du virus variolique a eu lieu de plusieurs manières.

142 MERCURE DE FRANCE.

Les uns ont introduit dans le nez un bourdonnet de charpie ou de coton imbu d'une matière purulente tirée récemment des boutons d'une petite vérole discrète , ou soupoudré des croutes de ces mêmes boutons. Je ne sçais si ce procédé a produit des effets fâcheux, mais il paroît en général que l'on redoute le danger qui pourroit naître dès lors d'une action trop immédiate & trop prompte sur le cerveau.

Les autres après avoir enlevé l'épiderme par l'application des vésicatoires ou par la voye d'un frottement très-fort ont réitéré ensuite des onctions sur la peau avec le pus varioleux.

Plusieurs ont porté ce levain directement dans le sang après quelques légères blessures qu'ils ont pratiquées avec un instrument quelconque , & ayant ainsi soumis cette portioncule ou une goutte virulente à la circulation , ont bien-tôt infecté la masse.

Le moyen d'insertion le plus en usage est celui des fils préparés. On attend que les boutons soient parvenus à maturité, c'est-à-dire , qu'ils aient acquis une couleur de blanc jaunâtre. On les perce avec une grosse épingle , d'autres les ouvrent avec une lancette. Les premiers

prennent un gros fil de charpie de la longueur d'un pouce qu'ils imbibent de pus en le roulant plusieurs fois avec soin dans diverses pustules. Les seconds se contentent de traîner un gros fil à coudre dans une seule de ces mêmes pustules. Les uns & les autres conservent ces fils dans des vases de verre & attestent que telle est l'énergie du virus, que des fils ainsi récelés & gardés quatre mois, six mois & même plus longtemps ont une force & une efficacité égale à celles d'une matière variolique plus fraîchement extraite.

Pour solliciter cette vertu & ce pouvoir contagieux, faites, Monsieur, à la partie interne de chaque cuisse du mouton une petite incision semblable à celle que l'on pratique en pareil cas dans la partie externe & moyenne des bras de l'homme. Cette incision longitudinale doit être de la longueur d'un pouce, sa profondeur d'une ligne environ, de façon que l'incision pénètre ce qu'on nomme le derme & se borne au tissu cellulaire qui est au-dessous, afin de ne pas exciter une inflammation trop considérable, d'éviter une suppuration trop abondante & de ne pas donner lieu à une plaie rebelle & qu'on ne pourroit fer-

144 MERCURE DE FRANCE.

mer que très-difficilement. Inférez dans ces mêmes parties incisées & dans toute la longueur de l'incision un des fils infectés, couvrez le tout d'un léger plumaceau d'étoupe sur lequel vous placerez un emplâtre de diapalme & maintenez par une compresse & une bande. On lève l'appareil mis sur l'homme ordinairement quarante-huit heures après qu'il a été placé, & tout le pansément des plaies consiste le plus souvent dans l'application d'un digestif simple ou de l'empâtre diachilon. Si les fils ont été dérangés, si on les voit hors des incisions faites, on y en infère de nouveaux, & si ces incisions sont fermées, on en pratique de nouvelles. Toutes ces opérations doivent être les mêmes sur les moutons.

• Le choix de la matière qui est le produit du claveau est un point sans doute moins épineux que le choix de la matière fournie par la petite vérole humaine ; il faut d'abord être attentif à ne prendre que celle d'un claveau discret & de bonne qualité, & non l'humeur sanieuse, noirâtre & gangréneuse d'un claveau confluent & de mauvais genre. Il est encore bon de préférer le pus d'un mouton constamment sain & vigoureux

vigoureux avant d'avoir été attaqué par le claveau à celui d'un mouton qui auroit auparavant languï & éprouvé diverses maladies. Cette dernière considération est à la vérité moins essentielle que lorsqu'il s'agit de l'inoculation de l'homme ; car le danger d'une complication funeste ne sçauroit être aussi grand dans la communication du levain varioleux de l'animal. Il est à présumer en effet , qu'exempt des passions qui affectent vivement notre âme ; accoutumé à des alimens sains qu'un art meurtrier ne change point en poison , libre de toute contention & de tout effort d'esprit , éloigné de toutes débauches & des excès en tous genres auxquels nous nous livrons , il n'a contracté ni pu apporter en naissant le germe d'une multitude de virus connus ou inconnus qui dégradent & sapent insensiblement & sourdement notre machine ; ainsi les ennemis ou les antagonistes de l'inoculation ne sauroient voir dans notre opération les risques cruels de la transmission simultanée de deux ou de plusieurs maux , dont le premier toujours apparent est toujours benin ; mais dont l'autre caché peut avoir selon eux d'étranges suites , soit que ce levain

I. Vol

G

146 MERCURE DE FRANCE.

caché rencontre dans l'homme qui en souffre la mortelle impression , un autre virus avec lequel il ait quelque affinité , soit aussi qu'il en résulte un alliage de deux ferments qui ne puissent compatir.

C'est à raison de l'absence de toutes ces causes de perversion que l'âge du mouton dont on empruntera la matière paroît totalement indifférent. Nous n'avons à cet égard pas plus à redouter de l'animal adulte que de l'animal vieux , & nous ne serons pas obligés de puiser préférentiellement dans les agneaux le levain à insérer , de remonter au genre de vie & de conduite du père & de la mère , de faire des recherches sur les nourrices qui ont allaité , de recourir enfin à l'exemple des Médecins , au ferment varioleux des enfans de gens que le travail , la misère & l'éloignement des villes conservent purs & sains.

Il pourroit n'en être pas absolument de même en ce qui concerne les Sujets à inoculer ; cependant , Monsieur , je crois qu'il ne seroit pas hors de propos de tenter d'abord l'insertion sur des moutons de tous les âges : quant au sexe , le temps auquel les femelles sont

pleines , celui où elles nourrissent , peut-être aussi celui de la chaleur , sont les seuls qui puissent vous arrêter ; car nous sommes encor ici à l'abri des accidens & des inconvéniens qui pourroient suivre l'inoculation pratiquée aux approches de la première éruption des menstrues ou à la veille de cette évacuation périodique ordinaire.

La gravité & l'intensité des symptômes du virus variolique ne dérivent pas moins de l'état & de la disposition du sujet qui le contracte , que de la nature du virus même. Eu égard à l'espèce du levain , on n'insère que la matière d'une petite vérole benigne & discrète ; en ce qui concerne le sang qui doit la recevoir , on prévient par des remèdes appropriés les désordres terribles que les miasmes varioleux occasionnent. On fluidifie , on tempère , on délaye , c'est-à-dire , qu'on s'efforce de parer aux engorgemens , de vaincre & de surmonter toute disposition inflammatoire , d'émousser une funeste acrimonie & d'en affoiblir les traits.

Les purgatifs , les délayans unis à des stomachiques doux & à des médicamens incisifs précèdent dans cette vue

148 MERCURE DE FRANCE.

l'inoculation des enfans. La saignée , des bains domestiques , des lavemens émolliens ou simples , des humectans , des adoucissans donnés après les remèdes dont l'effet est de vuidier & de dégager les premieres voyes , suffisent à la préparation des adultes , surtout si le régime prescrit & suivi est d'accord avec les indications qui déterminent. C'est au surplus au Médecin à connoître & à consulter attentivement dans cette occurrence , comme dans toutes les autres , le tempérament des Sujets , puisqu'attendu la multitude de différences & même de nuances qui sont autant d'exceptions aux règles générales , il est physiquement impossible dans le traitement des maladies de compter sur une méthode absolument invariable.

Mettons à profit , Monsieur , la liberté & la facilité que l'Art vétérinaire nous donne de multiplier les expériences. Inoculez d'abord sans aucune préparation plusieurs moutons de tous les âges , vous verrez quelles seront les suites naturelles de l'insertion du virus variolique benin. Pratiquez-la ensuite sur des animaux disposés d'après ce que suggère une juste crainte , des effets de la matière insérée. Si vous croyez qu'il soit

nécessaire de purger les agneaux , vous pourrez leur donner la boisson purgative suivante. Prenez séné deux dragmes , faites infuser trois heures dans l'eau bouillante une livre, coulez , prenez ensuite Rhubarbe contuse , une dragme. Faites bouillir dans la colature l'espace d'une demie heure. Coulez de nouveau , faites dissoudre dans trois ou quatre onces de colatere , manne deux onces & demie.

Donnez cette boisson avec la corne après avoir tenu l'animal à la diete au moins l'espace de quatre heures , soumettez-le autant de temps à cette même diete après qu'il l'aura pris.

Quant au régime , multipliez le son & l'eau blanche , donnez-lui-en trois ou quatre fois par jour.

La saignée à la jugulaire conviendra plutôt aux adultes que dans l'âge qui précède & qui suit celui-ci. Vous pourrez les préparer ensuite à un breuvage purgatif par des boissons blanches dans lesquelles vous mêlerez une demie once crystal minéral , & auxquelles vous ajouterez un quart d'une décoction de Plantes émollientes. Quelques jours après vous leur donnerez avec la corne le breuvage suivant.

G iij

150 MERCURE DE FRANCE.

Prenez séné, trois dragmes. Faites infuser comme ci-dessus, coulez, faites infuser sur de la cendre chaude dans la colature pendant la nuit, Aloës succotrin, demie once. Remuez, donnez tiède, après avoir soumis l'adulte deux heures de plus à la diète prescrite avant & après l'administration de ce remède qui peut être encore précédée de celle de quelques lavemens émolliens. Remettez ensuite l'animal à l'usage de la boisson blanche tempérante pendant quelques jours. Je croirois encore que les lotions ou des douches fréquentes & répétées avec des éponges imbues d'une décoction emolliente tiède, donneroient à la peau & sur-tout dans les vieux moutons, une souplesse qui ne pourroit que faciliter l'éruption.

Telles sont, Monsieur, les précautions à prendre avant l'opération ; vous jugerez mieux que moi de leur nécessité après vos premières épreuves sur les animaux que vous aurez inoculés nue-ment ; mais vous prévoyez sans doute d'avance l'avantage d'une méthode qui nous rend tellement maîtres de l'ennemi, que nous réglons jusqu'au moment de son attaque, & qu'elle ne commence que lorsque nous sommes fortifiés de

manière à amortir tous les coups.

Trop de confiance seroit néanmoins nuisible ; il est essentiel d'observer les divers mouvemens que le virus suscite & les temps de ces mouvemens.

Apercevrez.-vous quelques changemens sensibles dès les premiers jours de l'insertion ?

Ces changemens auront-ils d'abord lieu vers le quatrième , ou cinquième jour dans les incisions faites aux cuisses comme dans les plaies faites aux bras de l'homme ?

Quels seront-ils ? Y aura-t il inflammation , douleur ? Remarquerez.-vous une tuméfaction dans les bords ?

Quels seront les autres signes qui annonceront le travail du venin inséré ? Quand se montreront-ils ? Sera.-ce environ le sixième ou le septième jour comme dans l'inoculation pratiquée sur le corps humain ? La tête de l'animal sera-t-elle affectée , pesante & basse ? Ses yeux seront-ils obscurs & ternes ? Tous ces symptômes maladifs qui fixeront votre attention subsisteront-ils l'espace de vingt-quatre heures & au-delà ? Seront-ils suivis de la fièvre & se termineront-ils lors de l'éruption ?

Dans quel temps cette même éruption

152 MERCURE DE FRANCE.

se fera-t-elle ? sera-ce dans le commencement ou sur la fin de la fièvre ? Quelle sera la force & la durée de la fièvre elle-même ? Quelle sera la durée de l'éruption ? Sera-t-elle entière comme dans l'homme au bout de quarante-huit heures ? Où seront placés les premiers Boutons ? Avoisineront-ils les incisions ? Quel sera le siège des autres ? Le nombre de ces pustules sera-t-il considérable ou très-petit ? Enfin quel en sera le caractère & le genre ? Annonceront-ils constamment un claveau de l'espèce discrète , & non confluenta ?

La suppuration de ces mêmes boutons sera-t-elle tardive ? Commencera-t-elle trois jours environ après l'éruption ou plus tard ? Les urines paroîtront-elles alors plus épaisses ? Quelle en sera la couleur ? La chute de l'escare qui limite les plaies aura-t-elle précédé de quelques jours la maturité des pustules & ces mêmes plaies ouvertes après avoir donné d'abord une humeur séreuse , fourniront-elles insensiblement une matière plus liée & ensuite une matière vraiment purulente , & plus ou moins abondante ? La suppuration des pustules sera-t-elle accompagnée de cette fièvre que les Médecins nomment fièvre de

suppuration , ou fièvre fécondaire dans la petite vérole naturelle , qui est si rare dans la petite vérole inoculée ?

La suppuration terminée , quel sera l'accroissement , la couleur , & la forme des boutons ? sera-ce au septième jour de l'éruption qu'ils s'affaïsseront , qu'ils sécheront ? tomberont-ils bientôt après ? Ne laisseront-ils sur la peau aucune trace ni aucune marque de leur présence ?

Le flux de la matière purulente rendue par les incisions , outre-passera-t-il de huit jours le desséchement des boutons ? Le terme de ce flux s'étendra-t-il quelquefois à un ou plusieurs mois ? Enfin , Monsieur , pendant le cours de la maladie , verrez-vous les symptômes qui se montrent dans le *claveau* confluent ? Les yeux de l'animal ne seront-ils pas toujours ouverts , & les naseaux exempts de cet écoulement d'une morve épaisse , tenace , d'une couleur souvent blanche & rarement jaune qui , comme j'ai eu l'honneur de vous le mander , répond au pyralisme de l'homme attaqué d'une petite vérole maligne & naturelle ?

Le détail de toutes ces observations importantes à faire , renferme en peu de mots la plupart de celles qui ont été faites ensuite de l'insertion du virus

variolique sur le corps humain ? Le travail que je vous propose peut vous paroître immense , mais je crains si peu d'effrayer votre zèle, qu'à ces nouvelles questions & à celles qui sont contenues dans ma lettre du 28 Octobre passé, j'en ajouterai d'autres aussi dignes de votre curiosité.

1°. Vous inoculerez la matière du *claveau* discret sur des moutons non préparés & de tous les âges ; insérez, Monsieur , la matière du *claveau* confluent sur quelques-uns de ces animaux : le virus varioleux agira-t-il avec confluence ?

2°. Vous inoculerez la matière d'un *claveau* discret sur des moutons après les remèdes préparatoires ; insérez sur ces mêmes animaux la matière du *claveau* confluent : quel en sera le produit ?

3°. Préparez quelques moutons , comme si vous vouliez leur pratiquer l'insertion , exposez - les ensuite au danger de la communication du *claveau* naturel : contracteront ils la maladie & de quel genre sera-t-elle ?

4°. Exposez un mouton guéri après l'insertion du levain , au milieu de plusieurs moutons atteints du *claveau* naturel : en sera-t-il attaqué lui-même ?

5°. L'insertion n'ayant eu aucune prise sur quelques moutons, exposez - les aux coups du *claveau* naturel; la communication aura-t-elle lieu ?

6°. Ne seroit-il pas possible de comparer le nombre des animaux morts du *claveau* naturel avec le nombre des animaux morts du *claveau* artificiel ? Quel est celui qui excéderoit & quelle en feroit la différence ?

7°. Dans le *claveau* artificiel la violence de la maladie sera-t-elle toujours en raison de la promptitude avec laquelle la fièvre se montrera , & ce fait arrivera-t-il dans le *claveau* naturel ?

8°. Le ferment varioleux du *claveau* artificiel agira-t-il comme le ferment varioleux du *claveau* naturel ?

Mais ce n'est point assez , Monsieur , d'avoir prescrit le régime & les remèdes qui tendent à la préparation des sujets à inoculer , & de vous avoir prévenu sur la marche du venin inséré , je dois encore vous indiquer les moyens de parer aux événemens.

Aussi-tôt après l'insertion on n'expose point le malade à l'air ; il sera néanmoins à propos de tenir quelques moutons dans la bergerie & d'en laisser d'autres dehors pendant le jour & quelques - uns

156 MERCURE DE FRANCE.

pendant le jour & la nuit. Lorsque la fièvre d'éruption surviendra , vous retrancherez à l'animal toute autre nourriture que le son & l'eau blanche , comme on retranche à l'homme tout aliment solide & même l'usage des bouillons ordinaires. Au moment de l'éruption , donnez des décoctions de bayes de genièvre , des infusions de safran , ainsi que je l'ai recommandé lorsque j'ai eu l'honneur de vous répondre sur le *claveau* naturel ; & si elle se fait difficilement , donnez de six en six heures deux dragmes de thériaque dans une corne de vin. Il peut arriver que les plaies se dessèchent & ne rendent rien , ou peu de chose , surtout aussi-tôt après l'exsiccation des boutons ; alors augmentez , ou favorisez la suppuration en les pansant avec le basilicum. Une suppuration trop copieuse au contraire ; des chairs surabondantes & molasses demanderoient que le pansement fût fait avec de l'onguent basilicum chargé d'alum calciné ou de précipité rouge : comme une suppuration trop longue exigeroit un pansement à sec avec la simple charpie & quelques boissons apéritives , les racines de bardane , de chicorée amère , de chiendent ,

de fraïsier seront employées à cet effet.

Enfin , réglez les alimens , d'après les temps & les symptômes. L'éruption & la fièvre étant terminées , la diette peut être moins sévère. Elle doit l'être encore moins l'orsqu'on apperçoit la maturité des pustules , & vous pouvez ensuite augmenter encore insensiblement la nourriture jusqu'à leur dessèment. Alors vous purgerez le Mouton en lui donnant une ou deux fois , les breuvages purgatifs , écrits ci - dessus , & en ajoutant à la colature de ces mêmes breuvages , une dragme & demi de nitre purifié. Voilà la manière d'achever & de perfectionner la cure.

Quant à la saison la plus favorable à l'opération que nous méditons , celle du Printems & de l'Automne ont paru aux yeux des Médecins mériter la préférence. D'une part les chaleurs doivent occasionner une effervescence considérable dans les humeurs ; de l'autre le froid doit crisper & tendre les fibres cutanées , s'opposer par conséquent à la libre évacuation du venin & en occasionner le rejet de la circonférence au centre. C'est cependant à vous , Monsieur , à tenter l'insertion dans tous ces temps différens , & peut-être verrez-vous

158 MERCURE DE FRANCE.

que dans l'été le *claveau* est ordinairement confluent , & que dans l'hyver le froid peut rendre ses ravages considérables.

Il faut au surplus que toutes vos expériences soient faites avec une extrême prudence & qu'on ne puisse pas vous reprocher d'avoir répandu au loin la contagion. Le lieu où vous opérerez , doit donc être à l'abri de toute communication , & les Moutons que vous aurez traités ne rejoindront le troupeau que lorsqu'on jugera qu'ils ne peuvent y porter des corpuscules varioleux , capables de l'infecter entièrement.

J'attendrai , Monsieur , quelque chose de plus positif que ce que vous me faites l'honneur de me mander sur mes anciennes questions pour en tirer des conséquences. Les Paysans de cette Province prétendent , comme ceux de la vôtre , qu'un Mouton échappé du *claveau* en est exempt à jamais ; du reste , un seul fait d'une petite vérole survenue à un berger chargé de garder un troupeau atteint du mal dont il s'agit , ne conclut rien : à l'égard des plantes substituées à la serpentaire de *Virginie* & à la racine de *Conrayerva* , je m'en rapporte. Il n'en est pas de même de

l'idée que l'on a eue de l'effet du vinaigre. Si la graisse du Mouton est plus disposée à se figer que celles des autres animaux , c'est sans doute parce que les cellules qui la contiennent sont plus petites & non par rapport à aucune autre cause ; les acides vitrioliques & les acides nitraux peuvent figer les huiles & non l'acide végétal qui d'ailleurs ne produit point dans le sang des animaux vivans ce qu'on attribue à son mélange avec ce même sang exposé à un feu médiocre.

J'espère , Monsieur , que toutes ces instructions vous mettront à portée de m'instruire à votre tour , & vous ne trouverez pas en moi moins de docilité , d'attachement & de reconnoissance.

J'ai l'honneur d'être &c.



ARTICLE IV.

BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

ABRÉGÉ des propriétés des MIROIRS concaves , des LOUPES à eau , & des autres ouvrages qui se fabriquent dans la Manufacture desdits Miroirs concaves & Glaces courbées , établie par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi , du 8 Septembre 1756 ; dont le Bureau est à Paris , rue des Prouvaires , la première porte à gauche en entrant par la rue Saint-Honoré.

1°. Des MIROIRS concaves.

LES Miroirs concaves sont appelés Miroirs de Réflexion , ou Miroirs de Catoptrique , parce que tous leurs effets sont produits par les diverses manières dont ils réfléchissent la lumière , & que la science , qui a pour objet la lumière réfléchie , s'appelle Catoptrique.

Un Miroir concave de cette Manufac-

ture , est composé d'une glace ronde , courbée au feu en portion de sphère , & doucie , & polie , de manière que la surface concave & la surface convexe , sont exactement deux courbes parallèles ; d'où il suit que cette glace a par-tout une épaisseur égale , ce qui est très-important pour les effets de ces Miroirs : ceux qui sont composés d'une glace plate pardevant , & convexe par-derrrière , défigurent tous les objets qu'on leur présente. La surface convexe est étamée. Cette glace est enfermée dans une bordure de bois noir , de laquelle sortent , à droite & à gauche , les extrémités de l'axe du Miroir , qui sont appuyées horizontalement sur un demi-cercle de cuivre poli , terminé par un pivot vertical , qui s'enfonce dans un pied de bois tourné & noirci. Cette construction donne à ces Miroirs toute la mobilité nécessaire aux expériences pour lesquelles ils sont destinés ; & la beauté de leur monture , les met en état de figurer dans les cabinets les plus richement ornés.

La forme sphérique concave qu'ont ces Miroirs , leur donne la propriété de réfléchir en un petit espace circulaire , qu'on appelle leur foyer , les rayons de lumière qui tombent paral-

162 MERCURE DE FRANCE.

lèles sur leur surface ; & ce foyer est un peu moins éloigné de leur surface , que le quart du diamètre de la sphère dont ils font partie : ainsi un de ces Miroirs étant exposé au soleil incliné , de sorte que ses rayons y tombent perpendiculairement , (considéré comme plan) ces rayons seront réfléchis de bas en haut , & se réuniront à son foyer , où cette réunion produit une chaleur capable d'enflammer , incinérer , fondre , vitrifier le corps qu'on expose à son action.

Le foyer des Miroirs , qui n'ont que neuf ou douze pouces de diamètre , est à dix-huit pouces de distance du centre du Miroir en avant. Le foyer des Miroirs qui ont un plus grand diamètre , est plus éloigné de leur centre à proportion ; & dans les petits comme dans les grands , ce foyer est toujours tel , qu'il fait produire au Miroir les plus grands effets possibles , selon sa grandeur.

La chaleur du foyer est toujours proportionnée à la grandeur du Miroir. Celui du Roi , fait en cette Manufacture , dont le diamètre est de 42 pouces , fond le fer battu en deux secondes de temps ; l'argent y acquiert une telle chaleur , qu'en tombant dans l'eau , il prend

OCTOBRE. 1763. 163

la forme d'une toile d'araignée claire ; les cailloux s'y calcinent & s'y vitrifient , &c.

Ce Miroir fut présenté au Roi le 13 Août 1757 , au Château de la Muette, où il est resté depuis dans le magnifique cabinet de Physique de S. M. par M. *Berniere* , l'un des quatre Contrôleurs-Généraux des Ponts & Chaussées de France , qui est l'Auteur & le Propriétaire de cette Manufacture.

Toutes les fois que l'on veut faire des expériences de cette espèce , il faut que le Miroir soit disposé parallèlement au disque du soleil ; alors les rayons se réunissent en en-haut, en un petit espace circulaire , qui est comme le sommet d'un cône , dont la surface du Miroir seroit la base. Ainsi ce petit espace circulaire , qui est le foyer du Miroir , approche d'autant plus de la ligne verticale , que le soleil est plus élevé sur l'horizon ; & ce foyer est toujours plus actif à midi, qu'en toute autre heure de la journée , le soleil étant bien découvert , & le temps sans nuages , ni vapeurs , dans le moment de l'expérience.

En vous tenant à côté du Miroir , dans une place où les rayons directs du soleil ne tombent point sur vous , vous

164 MERCURE DE FRANCE.

verrez ce foyer en l'air former une petite pointe rousse : c'est en cet endroit qu'il faut présenter le corps sur lequel vous voulez exercer ce foyer ; & pour que votre Miroir soit situé comme il convient, il faut que l'ombre de ce corps tombe précisément sur le centre du Miroir ; si cette ombre n'y tombe pas, votre Miroir est mal placé , ou mal incliné , & vous n'aurez pas tout l'effet dont il est capable. Avec un Miroir de 12 pouces de diamètre , on doit fondre sur le champ du plomb , de l'étain , du bismuth , &c , & enflammer tous les corps solides inflammables : je dis corps solides , car ce foyer n'enflamme , ni l'esprit de vin , ni les autres liqueurs inflammables , sans intermède.

Ainsi la position naturelle du foyer de ces Miroirs , est de se porter de bas en haut : mais il est possible de le diriger de haut en-bas ; pour cela , recevez d'abord les rayons du soleil sur un Miroir - plan , posé presque à plat sur le plancher. Ce Miroir-plan réfléchira les rayons de bas en-haut , sous un angle égal à celui de leur incidence : placez votre Miroir concave , la surface inclinée vers la terre , de manière qu'il reçoive ces rayons réfléchis par le Mi-

roir-plan ; alors votre Miroir concave donnera un foyer de haut en-bas , que vous pourrez diriger dans un creuset évasé , pour l'exercer sur des corps aisés à fondre , & que vous voudrez pousser au-delà de la fusion. Vous pourrez y calciner de l'antimoine ; y faire bouillir une petite quantité d'eau ; brûler un peu de bois , plongé dans l'eau même , &c.

Par le moyen de cette réflexion d'un Miroir-plan , on peut de fort loin introduire les rayons solaires dans un lieu où jamais les rayons directs ne pourroient atteindre , & y former un foyer brûlant. Placez un Miroir concave debout dans une chambre du rez-de-chaussée exposée au Nord , sa glace tournée vers une cour , ou un jardin. Au fond de cette cour , ou de ce jardin , fût-ce même à plus de cent pieds de distance du Miroir concave , recevez les rayons du soleil sur un Miroir-plan , appuyé contre le dos d'une chaise , & incliné de manière qu'il réfléchisse sur le Miroir concave ; les rayons solaires se réuniront au foyer de ce Miroir encore en assez grande quantité , pour enflammer du bois & d'autres corps combustibles.

Si l'on place pendant la nuit une grosse bougie au foyer d'un de ces Miroirs ,

que ce Miroir soit posé verticalement, ayant son centre à la hauteur des yeux d'une personne, & que le vent n'agite point la bougie, à quelque distance que cette personne se recule du Miroir, en faisant que ces yeux, le centre du Miroir & son foyer, soient dans la même ligne, elle verra toute la surface du Miroir en feu, & si éclatante, qu'elle aura peine à en soutenir l'impression. Cet effet seroit très-suprenant, avec un Miroir d'un grand diamètre, pour quelqu'un qui se trouveroit à 500 pas de distance, l'œil dans cette ligne, sans avoir été prévenu.

La bougie étant ainsi placée, il part du Miroir une colonne rousse de lumière, qu'on peut aisément appercevoir le long de l'allée du jardin, en se tenant sur le côté. Cette colonne est composée des rayons de lumière que la surface du Miroir réfléchit, & rend parallèles entr'eux : qu'on coupe cette colonne, en interposant un livre à plus de cent pieds de distance du Miroir, on y lira d'autant plus aisément, que la nuit sera plus obscure.

Les choses étant en cet état, si on se place derrière le Miroir, on ne fera point vu ; mais on verra & on recon-

noîtra toutes les personnes qui traverseront la colonne de lumière.

Avec deux de ces Miroirs combinés , on a fait à Prague une expérience fort ingénieuse , qui a été depuis souvent répétée. On place au foyer d'un de ces Miroirs , percé au centre , un gros charbon , soutenu sur un support de fil d'archal , & qu'on anime avec un soufflet , dont le bout s'introduit par le trou qui est au centre du Miroir ; il part de ce Miroir une colonne de rayons de feu , qu'on fait tomber sur la surface du second Miroir , placé à vingt ou trente pieds distances du premier. Ce second Miroir réunit ces rayons à son foyer , & il en résulte assez de chaleur pour fondre des graisses & de la cire , pour brûler différens corps , faire partir un pistolet , &c.

Si on place un de ces Miroirs , le dos tourné dans une fenêtre , & qu'on lui présente des tableaux , ou des Estampes , dessinées en perspective & enluminées , les lieux représentés par ces tableaux & par ces estampes , paroîtront de grandeur naturelle , & avec une netteté bien supérieure à celle que donnent ces optiques communes , composées d'une Loupe de verre solide , &c

168 MERCURE DE FRANCE.

d'un Miroir-plan incliné : la raison en est simple. La lumière fait une double perte avec ces sortes d'optiques, puisqu'elle est réfléchiée par un Miroir-plan, & qu'elle traverse ensuite une loupe d'un verre épais, & souvent d'une couleur foncée ; au lieu que quand on regarde les mêmes estampes avec un Miroir concave, la lumière n'éprouve qu'une seule réflexion.

En présentant à un des Miroirs de petits tableaux, ou de petits desseins, il est bien plus aisé d'en remarquer les défauts, ou les perfections, qu'en les regardant directement.

Si l'on ne veut pas prendre la peine de tenir les estampes debout devant le Miroir, ce qui peut fatiguer quand on en a un grand nombre à voir, on peut les mettre à plat sur la table où est le Miroir, entre soi & le pied du Miroir, le bas de l'estampe tourné du côté du Miroir ; on fait en sorte que le soleil tombe sur les estampes ; on incline le Miroir vers elles, un peu moins de quarante-cinq degrés, & on l'élève par son pivot, de manière que du centre du Miroir sur les estampes, la distance soit de la longueur de son foyer ; alors, en appuyant les coudes sur la table, & regardant dans le Miroir, les
estampes

estampes y feront le même effet , que si on les tenoit devant lui verticalement. Remarquez bien que la position la plus avantageuse du Miroir , est celle dans laquelle il tombe sur la glace le moins de lumière qu'il est possible ; & qu'il faut au contraire que les objets qu'on lui présente , comme les estampes qu'on veut y voir , soient parfaitement éclairées , & même par le soleil , autant que faire se peut ; alors on voit les lieux que représentent ces estampes , comme si on étoit dans ces lieux mêmes ; les ombres y deviennent naturelles , & tout paroît dans sa grandeur & dans sa position propres. Il faut seulement , selon la disposition de la vue , avancer , ou reculer l'estampe du Miroir plus ou moins , jusqu'à ce qu'on en voie l'effet le plus grand , & en même temps le plus net.

Si vous placez ce Miroir dans le fond d'une Salle , en face d'un beau point de vue , varié par des maisons , des arbres , des eaux , & autres objets agréables qui soient dans le moment éclairés par le soleil , & que vous présentiez , à-peu-près au foyer de ce Miroir , un carton blanc , de moitié moins large que son diamètre & tenu verticalement entre ces objets & le Miroir , vous verrez ce point de vue ,

170 MERCURE DE FRANCE.

ces arbres , ces maisons , se peindre dans un sens renversé sur ce carton avec leurs couleurs propres : s'il passe une personne éclairée par le soleil à vingt-cinq ou trente pieds du Miroir , vous verrez son image en petit & avec ses couleurs , passer en sens contraire sous votre carton , & la tête en en-bas.

Si vous posez ce Miroir verticalement sur quelque chose qui l'élève assez , pour que le centre de sa glace soit à la hauteur de vos yeux , qu'il ait le dos tourné au grand jour , & que vous vous teniez debout à la distance de son foyer seulement , qui est , comme on l'a dit , à dix-huit pouces de son centre pour les Miroirs de neuf à douze pouces de diamètre , vous vous y verrez prodigieusement grossi , & la tête en en-haut. Si vous reculez à-peu-près au double de son foyer , c'est-à-dire , à trois pieds du centre du Miroir , vous vous y verrez de grosseur naturelle , mais la tête en en-bas ; & en avançant doucement votre tête vers le Miroir , vous baiserez votre image qui sortira du Miroir , & s'approchera de vous comme vous vous approcherez d'elle. Si vous reculez encore d'environ deux pieds pour qu'en allant le bras vers le Miroir à la hauteur de vos yeux , votre main se trouve à trois

pieds , à-peu-près du centre du Miroir , vous verrez en l'air & en dehors , entre le Miroir & vous , l'image de votre main venir au-devant de vous , & en remuant les doigts , votre main semblera toucher cette image & en être touchée , comme si une autre main prenoit la vôtre , ainsi comme font ordinairement deux amis qui se rencontrent. Enfin si vous reculez encore d'environ un pied , & que tenant votre épée nue à la main , vous en dirigiez la pointe vers le centre du Miroir , comme en visant vers les yeux de votre image , vous verrez la pointe de votre épée sortir du miroir & revenir vers vous , comme si une autre personne se battoit contre vous.

Si vous fendez un peu par un bout un bâton de trois à quatre pieds de longueur , que vous passiez dans cette fente la queue d'un bouquet , & qu'étant placé comme ci-devant , vous présentiez au Miroir ce bâton par le bout où est le bouquet , en le dirigeant horizontalement comme l'épée ; mais en observant de présenter le bouquet renversé , & le tenant éloigné du Miroir du double de son foyer , c'est-à-dire , de trois pieds du centre , si c'est un Miroir de neuf , & de douze pouces de

172 MERCURE DE FRANCE.

diamètre ; vous verrez en l'air son image les fleurs en en-haut , & plusieurs personnes étant à côté de vous les verront aussi.

Vous pouvez aussi suspendre ce bouquet renversé derrière un carton noir , placé debout devant le Miroir , à la distance du double de son foyer , & qui ne s'élève que jusqu'à la moitié de sa hauteur , en sorte qu'on puisse aisément regarder par-dessus dans ce Miroir ; alors on ne verra pas le bouquet réel , & cependant on appercevra son image en l'air au-dessus de ce carton , en place duquel même on peut mettre toute autre chose qui aura moins l'air d'avoir été mise exprès.

Avec un peu d'intelligence & d'adresse , on peut varier cet effet de bien des manières , & le rendre très-surprenant : on peut , par exemple , la nuit dans une chambre , dans laquelle on ne verra aucunes lumières , faire voir sur une table un chat , un chien , un oiseau , un petit enfant même , couchés sur le côté , & ce que l'on verra ne sera qu'une image fantastique , qui fera d'autant mieux illusion qu'elle aura tous les mouvemens animés que se donnera l'objet réel qu'on ne verra pas.

OCTOBRE. 1763. 173

Il y a un grand nombre d'autres expériences curieuses à faire avec ces Miroirs concaves , & dont le détail seroit d'une trop grande étendue pour un simple extrait comme celui-ci. Je finirai , en disant que la propriété qu'ils ont de grossir prodigieusement , les rend fort commodes aux hommes pour se raser & pour se nettoyer les dents ; & aux Dames pour placer leur rouge & en affaiblir les extrémités graduellement , de manière à imiter mieux la belle nature, qu'il est fait pour suppléer.

Le reste du Mercure prochain.

M É D E C I N E.

REMARQUES sur le Traité de la Jurisprudence de la Médecine en France; par M. VERDIER, Maître en Chirurgie , Docteur en Médecine, & Avocat en la Cour de Parlement de Paris.

LES différentes qualités que prend l'Auteur de cet Ouvrage , sembloient répondre de son impartialité : on devoit se promettre que le Jurisconsulte tiendrait d'une main équitable la balance sur

H iij

174 MERCURE DE FRANCE.

les droits respectifs des Médecins & des Chirurgiens ; & nous apprenons qu'il a mécontenté également les deux Corps. Persuadé du besoin qu'il a de secours pour remplir le Plan qu'il s'est proposé , il a fait insérer dans les Journaux un Avis par lequel il prie tous ceux qui auront des connoissances particulières sur les Sujets qu'il traite , de vouloir bien lui faire part de leurs réflexions & de leurs critiques. Les conseils qu'on lui donnera seront tardifs à l'égard des deux premières Parties déjà publiées ; mais comme suivant le projet , la totalité de l'Ouvrage ira à neuf Volumes , il sera possible de rectifier bien des choses dans le supplément que l'Auteur a prévu lui-même qu'il seroit obligé d'ajouter à chaque Partie.

Il entend par la Jurisprudence de la Médecine en France , suivant le titre ampliatif de son Livre , un Traité historique & juridique des établissemens , réglemens , police , devoirs , fonctions , droits & privilèges des trois Corps de Médecine , avec les devoirs , fonctions & autorité des Juges à leur égard. Peut-être qu'un Ouvrage bien fait , d'après l'idée que donne ce Frontispice , seroit curieux , utile & même nécessaire à certains égards. Mais on ne trouvera jamais

ces caractères dans une compilation informelle d'Arrêts, de Sentences & de Réglemens de toute espèce, la plupart tombés en désuétude par de nouveaux usages plus conformes à la nature des choses, ou révoqués formellement par des Réglemens contraires. Les Almanachs même, qui sont des sources si infidèles, n'ont pas été négligés par l'Auteur : il n'a pas hésité d'y puiser, & de parler affirmativement d'après eux. C'est probablement sur des anciens Etats de la Maison du Roi qu'il a copié ce qu'il dit des revenus de la Charge de premier Chirurgien, & de toutes celles des Chirurgiens attachés au service de Sa Majesté & de la Famille Royale. Nous pouvons assurer, & c'est un des principaux objets de nos remarques, qu'il n'y a pas un mot d'exact sur ce chef, dans ce que *M. Verdier* avance : il s'est permis mal-à-propos de transcrire tout ce qui s'est présenté, sans remarquer qu'il ne pouvoit que discréditer son Livre, en multipliant sans nécessité le nombre des Volumes; & que celui des acheteurs, sur lequel il a compté, diminueroit en proportion de l'augmentation du prix.

L'Auteur n'est jamais guidé par le flambeau d'une critique judicieuse dans

176 MERCURE DE FRANCE.

les points contestés entre les différens Corps de la Médecine. Cette partialité est toujours injurieuse aux Chirurgiens : il se décide même contr'eux sur des objets , qui , après une discussion publique & contradictoire , ont été éclaircis en leur faveur , de la manière la moins équivoque. Je n'en prendrai pour exemple que la conséquence qu'il tire du serment que le premier Chirurgien du Roi prête à sa nomination , entre les mains du premier Médecin.

La Faculté de Médecine, dans le cours du grand Procès avec le Collège de Chirurgie , a cru pouvoir présenter ce serment comme une marque de subordination : mais M. *Verdier* ne doit pas ignorer que cette objection a été pleinement réfutée. Ce n'est pas au premier Médecin que le premier Chirurgien prête son serment ; c'est au Roi, entre les mains du premier Médecin , cela est incontestable. Les Médecins reçoivent tous la bénédiction Apostolique , & la licence d'exercer leur Profession , du Chancelier de l'Eglise de Paris : dira-t-on qu'un Chanoine dignitaire de Notre-Dame ait acquis par là un droit de prééminence sur les Médecins , & encore moins qu'il puisse prétendre à aucune inspection ou

direction dans l'exercice de la Médecine? Les Médecins, Lecteurs & Professeurs au Collège Royal, ne prêtent-ils pas serment entre les mains du Grand Aumônier de France? Ce serment, qu'il reçoit aussi des autres Professeurs, ne lui donne pas plus de direction sur la Médecine que sur les langues Syriaque, Hébraïque, Grecque, &c, qu'on enseigne au Collège Royal.

Les Chirurgiens dans leur réplique, disoient en 1748 que si le premier Médecin recevoit le serment du premier Chirurgien, c'étoit une suite de l'état Ecclésiastique de l'Université, & de la qualité des Prêtres qu'avoient anciennement les premiers Médecins. Le Défenseur des Chirurgiens n'étoit pas suffisamment instruit alors; car l'époque de la prestation de ce serment est récente, & il seroit utile d'en rechercher l'origine. On la trouveroit sans doute dans la suppression de la charge de premier Barbier, dont le droit de Jurisdiction sur toutes les Communautés des Barbiers, Perruquiers, Baigneurs & Etuivistes du Royaume, ont été attribués à la charge de premier Chirurgien, & à lui conservés par les derniers Réglemens émanés de l'autorité Royale &

H v

178 LE MERCUR DE FRANCE.

duement enregistrés, sous le titre d'Inspecteur & Commissaire du Roi. Il est certain qu'*Ambroise Paré*, suivant son Brevet que nous avons actuellement sous les yeux en original, a prêté au Bureau du Roi, tenu à S. Germain-en-Laye, le premier jour de Janvier 1561, le serment de l'état de premier Chirurgien du Roi, en lieu & place de feu M^e *Nicolas Laverno*, *ès mains du Sgr. de Mendosse*, *Conseiller & premier Maître d'Hôtel dudit Seigneur Roi*. Le serment entre les mains du premier Médecin ne tire donc plus à aucune conséquence, puisqu'il n'est pas essentiel, & que les Successeurs d'*Ambroise Paré* n'ont été dépouillés d'aucun des Privilèges, Droits & Prérogatives dont jouissoit leur Illustre Prédécesseur.

Où M. *Verdier* a-t-il vu la dépendance personnelle du premier Chirurgien à l'égard du premier Médecin ; & comment justifieroit-il ce qu'il avance en disant que le premier Chirurgien est assujetti à un examen pardevant le premier Médecin, avant que de pouvoir être pourvu de sa Charge ? Le contraire est connu de tout le monde. Le premier Chirurgien est nommé par le Roi, & de son propre mouvement, comme

le premier Médecin ; ils sont l'un & l'autre honorés du choix de Sa Majesté, déterminé par sa confiance : *M. Verdier* a imaginé, de son autorité particulière, que le premier Chirurgien ne pouvoit s'absenter sans une permission expresse du premier Médecin, & que les autres Chirurgiens de la Cour sont soumis à la même règle. A la Cour, tous les services sont connus & fixés ; c'est du premier Chirurgien, seul, que les autres Chirurgiens du Roi, prendroient l'ordre pour leurs fonctions, si elles n'étoient pas respectivement réglées par la nature même de leurs offices. C'est de son agrément seul qu'ils ont besoin pour en être pourvus. Le premier Chirurgien prend les ordres immédiatement du Roi, ni plus ni moins que le premier Médecin. Cela est de droit commun, ce que *M. Verdier* ne devoit pas ignorer, ni comme Chirurgien, ni comme Médecin, ni comme Jurisconsulte en sa qualité d'Avocat, ni comme Auteur qui est supposé connoître à fond les matieres qu'il traite.

Si l'on vouloit examiner prèsque tous les points du livre de *M. Verdier*, dont le zèle d'ailleurs est fort louable, il sentiroit qu'il a entrepris une tâche un peu

180 MERCURE DE FRANCE.

forte ; & il pourroit se trouver dans le cas , non de multiplier ses volumes , par les Supplémens qu'il promet ; mais d'abrégér son travail par une suppression volontaire qui lui feroit plus d'honneur & de profit.

M. *Verdier* demande des avis & des critiques ; nous desirons qu'il prenne les nôtres en bonne part ; ils viennent de personnes qui s'intéressent véritablement à sa gloire.

F. N. G. Abonné au Mercure.

ARTS AGRÉABLES.

GRAVURE.

LES BERGERS ROMAINS , Estampe gravée par *M. le Veau* , d'après le Tableau de *M. Mettay* , se débite avantageusement chez le fleur *Basan* , rue du Foin.

MUSIQUE.

LE Docteur *Sangrado* , Opéra-Comique , par Mrs *Duny* & la *Ruette* , partition & parties séparées ; prix 12 liv.

OCTOBRE. 1763. 181

mis au jour par M. de la Chevardiere ,
se trouve chez lui rue du Roule , à la
Croix d'or.

Six Sonates , à deux flûtes , par M.
Richter , ou deux violons ; prix 6 liv.
mis au jour par le même & à la même
adresse.

Six Duo de violon , ou de par-dessus
de viole , par M. *Avolio* ; prix 6 liv.
à la même adresse.

Six Sonates , à flûte seule & basse ,
par le célèbre M. *Vagansail* ; prix 6 liv.
idem.

Six Sonates , en trio , pour un cla-
vessin , un violon & une basse , com-
posée par *Antonio Filiz* ; prix 7 liv. 4 f.
mis au jour par le même.

Six Trio , composés par M. *Stephano
Galioti* ; pour deux violons & basse ,
prix 7 liv. 4 f. Ces Trio sont très-harmo-
nieux ; à la même adresse.

Sonates pour le violon seul , ou pour
le violoncelle seul , & basse continue ,
par *Antonio Filiz* ; prix 4 f. liv. 4. Idem.

*Dixième recueil des récréations chan-
tantes* , tirées des Opéra-Comiques , avec
accompagnement de violon , flûte ou
par-dessus de viole , par M. *Legat de
Eury* ; prix 3 liv. idem.

Airs gracieux , à quatre parties com.

182 MERCURE DE FRANCE.

posés de petits airs , gavotes , & qui ont été exécutés & dansés souvent à la Comédie Italienne , par M. *Lolos de Blois* ; prix 3 liv. 12 s.

Menuet d'Exaudet , à grand Orchestre , & tel qu'on le joue à la Comédie Italienne , par M. le *Berton* ; prix 2 liv. 8 sols.

*SUITE de la Description * des Tableaux exposés au Sallon du Louvre.*

M. MICHEL VAN LOO.

QUELQUES éloges qu'on ait dûs aux précédens Ouvrages de M. *Michel Vanloo* , ils ne suffiroient pas pour le plus beau de ses Tableaux dont nous avons particulièrement à parler cette année. Il s'y est représenté lui-même assis devant un chevalet , sur lequel est posé le

* N. B. Le supplément de frais qu'exige cette Description , dispenseroit de l'insérer dans le *Mercur* ordinaire. Mais la considération que l'on a pour les Abonnés nous a engagés à la faire réimprimer dans les volumes des mois. Ceux qui désireront l'avoir rassemblée en une seule Brochure & entier , la trouveront au Bureau du *Mercur* & chez les Libraires. Le prix est de 12 s.

portrait de son père, qui fait l'objet de son travail. Sa sœur est debout, derrière son siège, examinant son ouvrage. Les positions de ces deux Figures sont si faciles & dans une si noble simplicité, que l'on peut en regarder la représentation comme une de ces heureuses circonstances, où l'Art a si bien mis tous ses efforts sur le compte de la Nature, qu'on ne soupçonneroit pas qu'il lui en eût coûté aucuns. (a)

Toutes les vérités possibles, celles même qu'à peine on oseroit exiger de la Peinture, frappent également dans ce Tableau. La vérité de ressemblance dans les têtes est d'une fidélité la plus exacte & ne laisse rien à désirer ni à chercher; celle du coloris dans les étoffes, dans les carnations, dans les divers effets de routes les parties, ainsi que dans la justesse des plans, opère un prestige illusoire pour les yeux les plus accoutumés à la magie de la Peinture. En un mot, on s'accorde à dire que cet Ouvrage est moins un Tableau que la réalité même de ce qu'il représente. Il y a du même Peintre plusieurs autres Portraits en buste de différentes personnes. Ils por-

(a) Ce Tableau a 7 pieds de haut sur 5 de largeur.

184 MERCURE DE FRANCE.

ont tous le caractère de vérité & la même beauté de ce qu'en langage d'Artiste on nomme *le faire*.

M. BOUCHER.

Nous avons encore à regretter M. *Boucher* dans cette exposition , par le peu d'Ouvrages qu'on y voit de lui. Un très-petit Tableau représentant un sommeil de l'Enfant Jesus , dans lequel on retrouve l'agrément qui caractérise son pinceau ; un autre plus petit encore , mais charmant & précieux , contenant une partie de Paysage ; un troisième de moyenne grandeur , où l'on voit , dans un bocage agréable , un Berger endormi sur les genoux de sa Bergère , sont les seules productions dont cet aimable Génie ait fait part au Public dans le Sallon (*b*)

M. JEAURAT.

M. *Jeaurat*, en possession d'attirer & de fixer l'attention de la multitude , par la représentation naïve de diverses scènes , ou populaires ou domestiques , n'a offert à l'amusement du Public cette année , que deux Tableaux de ce genre. L'un

(*b*) Le premier de ces Tableaux a 2 pieds sur un.

OCTOBRE. 1763. 185

représente un Peintre dans son cabinet , faisant le portrait d'une jeune Dame. Le Sujet de l'autre est tiré d'un Conte de feu M. *Vadé* , intitulé les *Citrons de Javotte*.

M. PIERRE.

Entre autres Tableaux de M. *Pierre* , nous nous arrêterons sur celui qui est destiné à être exécuté en tapisserie à la Manufacture Royale des Gobelins. Le Sujet est la métamorphose d'*Aglaure* en pierre , pour avoir voulu empêcher *Mercur*e d'entrer chez sa sœur *Hersé* dont ce Dieu étoit amoureux. Ce Tableau est d'une fort belle entente & d'une sçavante composition. Tous les personnages y ont une expression juste , relative au Sujet & conforme à la passion dont ils doivent être affectés. Les Plans *jouent* (si l'on peut user de cette expression) dans un site convenable , & sont très-distincts par leurs effets , chacun selon son aspect naturel. Il feroit peut-être à désirer que ce Tableau eût été placé dans une autre position que celle où il est vu au Salon , parce que la lumière glissant de côté , altère les effets du coloris relativement au jour pour lequel il a été fait ; & par

186 MERCURE DE FRANCE.

là les effets ne doivent plus être les mêmes qu'ils auront paru dans le Cabinet de l'Auteur. D'ailleurs, il est à observer que destiné, comme on l'a déjà dit, à l'exécution en tapisserie, cet ouvrage doit être considéré sous ce point de vue. On sçait combien ce Maître a donné de preuves de son intelligence dans ce que la Peinture peut procurer d'officieux à la Fabrique de la Tapisserie, & les succès en sont garants. Ainsi les motifs qui dirigent sa manière dans ces sortes de Tableaux, doivent entrer en considération dans les jugemens qu'on en porte & déterminer à la justice légitimement due aux grands talens du Peintre.

Une Mère qui s'est poignardée de douleur après le meurtre de son fils dans le massacre des Innocens, offre un spectacle d'horreur & de pitié dans un autre Tableau de M. *Pierre*. Ces sortes d'objets, sur lesquels le Public, qui ne cherche que l'amusement, évite d'arrêter long-temps ses regards, ne peuvent attendre des suffrages que des Maîtres ou des Connoisseurs de l'Art; il sort peu d'ouvrages des mains de ce Peintre qui n'ayent des Titres sûrs pour en mériter. On voit aussi de lui un ouvrage d'un genre différent, c'est une

Bacchante endormie. On doit trouver à applaudir dans toutes les productions des Maîtres qui connoissent aussi bien les grands principes de l'Art.

M. NATTIER.

M. *Nattier*, célèbre dans l'Art de prêter des graces à la Nature sans la faire méconnoître, n'a pas eu besoin de ce talent pour nous conserver l'image d'une femme que la mort lui a enlevée il y a plusieurs années, & dans la perte de laquelle tous ceux qui la connoissent ont eu à regretter encore plus les charmes de l'esprit que ceux de la figure. Le Tableau qui contient le Portrait de feu *Madame Nattier*, dans le plus bel âge, celui de l'Auteur & des enfans très-jeunes qu'il avoit alors, qui paroît par là avoir été fait, ou au moins commencé il y a long-temps, est le seul de ce Peintre que l'on ait exposé au Salon. Son âge & les infirmités qui l'accompagnent ordinairement, ne le dispensent que trop de concourir avec de plus jeunes Emules. On doit lui tenir compte aujourd'hui, de ses travaux passés & du succès qu'ils ont eus. (c)

(c) Ce Tableau est de 5 pieds 5 pouces de largeur sur 4 pieds 10 pouces de hauteur.

M. HALLÉ.

Plusieurs Tableaux de M. *Hallé*, exposés cette année, font honneur aux talens de ce Peintre. Nous ne parlerons que du plus apparent par son étendue : le Sujet est *Abraham* (*d*) recevant les Anges qui lui annoncent la fécondité de *Sara*. On remarque avec de très-justes éloges dans ce Tableau, ainsi que dans tous les autres du même Peintre, un fort beau genre de composition, dans le noble & dans la manière qui mérite le plus de considération des Connoisseurs; de l'accord & de l'entente dans les couleurs. Si nous n'entrons pas dans plus de détails sur les productions de cet Artiste, c'est bien moins faute de choses avantageuses à y faire remarquer, que faute d'espace & de temps, par les bornes que nous avons dû nous imposer pour cette Description.

M. VIEN.

Les Ouvrages de M. *Vient* se distinguent au Salon par une rigoureuse imitation de l'Antique. Il en avoit précé-

(*d*) 8 pieds de largeur sur 2 pieds 8 pouces de hauteur.

demment montré quelques essais ; il semble avoir totalement & exclusivement adopté ce genre , au moins à cette exposition. Une grande simplicité dans les positions des figures presque droites & sans mouvement , très-peu de draperies , communément assez minces , sans jeu & pour ainsi dire collées sur le nud ; une sévère sobriété dans les ornemens accessoires , voilà , comme l'on sçait , ce qui caractérise particulièrement l'*Antique*. Si tant d'austérité peut quelquefois , même en Sculpture , paroître à des yeux vulgaires une indifférence froide & insipide , sera-t-elle en peinture un mérite réel & un moyen nécessaire à la perfection de notre Ecole ? C'est une discussion dans laquelle il ne nous appartient pas d'entrer. Des connoisseurs plus éclairés que nous , ont pensé apparemment que cette méthode & ce genre de goût auroient des avantages. Il est certain au moins , & le public le pensera comme nous , que ce n'est ni par caprice , ni assurément par impuissance de talent dans d'autres genres , que M. Vien ne présente aujourd'hui que celui-ci à notre curiosité , dans le cas où il seroit décidé que ce genre porteroit l'Art à de nouveaux pro-

grès, il faudroit louer le courageux dé-sintéressement de sacrifier le nombre des suffrages au poids de leur valeur. On inféreroit injustement de là, qu'aucun des Ouvrages exposés par M. *Vien* n'occupe agréablement les regards du Public. On ne peut au contraire se refuser au sentiment agréable qu'inspire entr'autres la tendre & naïve expression d'une jeune Fille qui va présenter une offrande au Temple de *Vénus*. Les grâces touchantes des prémices du cœur y sont mariées avec la timidité de la Pudeur. On est affecté d'un Tableau piquant, où la Nature sans voiles, dans une attitude fort simple, mais souple & gracieuse, attire, flatte & rappelle nos regards. Ce Tableau offre l'image d'une Femme sortant du bain & servie par une Esclave. Il régné sur la principale Figure un bel effet de lumière qui donne de l'éclat à la carnation, & le dessein nous en a paru assez correct & assez élégant pour plaire autant aux Amateurs des moyens pratiques de l'Art, qu'à ceux qui n'en jugent que par les effets.

Deux représentations différentes de la belle *Glycère*, qui vendoit des couronnes de fleurs aux portes des Temples d'Athènes, peuvent être fort agréa-

bles pour les Curieux de l'Antiquité. Un autre Tableau, de forme différente, dans lequel le Peintre a très-bien rendu la vérité gracieuse & naïve d'une jolie Femme arrosant un pot de fleurs, est encore très-digne de l'attention du Public. Mais celui qui en est le plus remarqué, est un Tableau dont le Peintre a emprunté le Sujet d'une Peinture conservée dans les ruines d'*Herculanum*. Il est intitulé dans le livre d'explication, *la Marchande à la toilette*. Cette Marchande est une espèce d'Esclave qui présente à une jeune Grecque, assise près d'une table antique, un petit Amour qu'elle tient par les ailerons ; à-peu-près comme les Marchands de volailles vivantes présentent leurs marchandises. Un panier dans lequel sont d'autres petits enfans ailés de même nature, indique qu'elle en a sorti celui qu'elle offre pour montre. Indépendamment de la singularité de cette composition, les Connoisseurs trouvent dans l'ouvrage beaucoup de choses à remarquer à l'avantage du Peintre moderne.

Il y a des beautés à louer dans deux autres Tableaux du même Auteur. *Proserpine*, ornant de fleurs le Buste

192 MERCURE DE FRANCE.

de *Cérès*, & une Prêtresse qui brûle de l'encens sur un trépied.

Il est certain que dans chaque production des Anciens en Sculpture ou en Peinture, on reconnoît toujours les traces d'un modèle commun à tous, & ce modèle étoit le beau idéal : il en résulte pour nous, plus amateurs de la variété, une conformité que nous devons taxer de monotonie. Ce seroit donc un mérite dont on sçauroit gré à leurs imitateurs, que de servir notre goût pour la variété, sans néanmoins s'écarter du fond de leurs principes ; c'est ce que doit faire tout Artiste qui entreprend de suivre ces modèles. Quant à la préférence que peut mériter cette imitation, tout se réduit à sçavoir si le peu qui nous reste des Peintures de l'Antiquité, abstraction faite de l'exactitude du *Costume*, procure à l'Art des exemples dont il puisse s'enrichir & qui doivent l'emporter sur ceux que nous ont laissés les plus grands Maîtres de nos Ecoles modernes depuis *Raphaël* jusqu'à ceux de nos jours ? C'est une question que nous croyons prudent à nous de réduire en problème, plus prudent encore de n'en pas hazarder la solution, & que chacun est en état de résoudre

OCTOBRE. 1763: 193
résoudre. Il nous seroit difficile cependant de dissimuler les regrets que nous avons entendus faire de plusieurs côtés, sur ce que fait perdre aux Curieux, dans le style naturel de notre Ecole, pour lequel M. Vien a des talens si précieux, l'attachement & l'application qu'il paroît vouer depuis quelque temps à ce style antique, que plusieurs d'entre les Amateurs pourroient bien ne pas estimer autant les uns que les autres, & dont il est assez évidemment prouvé que le général du Public dispenseroit volontiers nos Artistes.

La suite au Mercure prochain.

ARTICLE V.

SPECTACLES.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

ON a continué les Concerts François jusques au Vendredi 30 Septembre inclusivement. Ils seront suspendus pendant le séjour de la Cour à Fontainebleau.

I. Vol.

I

194 MERCURE DE FRANCE.

Malgré la plus grande vigilance & le nombre des Ouvriers employés aux travaux de la Salle du Palais des Thuilleries, on doute qu'elle soit en état d'y jouer l'Opéra au retour du voyage de Fontainebleau. La nécessité d'assurer le service de ce Spectacle, de pourvoir à tous les accidens, & de procurer au Public autant de commodités & d'agrément que l'on devoit attendre dans ce lieu, a entraîné dans beaucoup plus d'ouvrages qu'on n'avoit prévu.

COMÉDIE FRANÇOISE.

ON a remis sur ce Théâtre les plus belles Tragédies du grand CORNEILLE dans la plupart desquelles on a donné au Public la satisfaction de jouir des sublimes talens réunis de Mlles *Dumesnil* & *Clairon*.

Le 7 Septembre on a représenté HÉRODE, Tragédie de M. DE VOLTAIRE avec les changemens jugés nécessaires. Les Acteurs ont très-bien joué dans cette Pièce, qui a été fort applaudie dans un grand nombre d'endroits. Beaucoup de Spectateurs ont regretté de grandes beautés de détails, supprimés dans les changemens faits à cette Tragédie.

OCTOBRE. 1763. 195

La remise du *Baron d'Albigrac* * a fait le plus grand plaisir. On a été fort sensible aux plaisanteries dont elle est remplie, ainsi qu'au bon comique du jeu des Acteurs. Le Public paroît goûter de plus en plus l'esprit & l'intelligence du talent de Mlle *Drouin* dans les rôles de caractère. Comme les Comédiens ont aujourd'hui la plus grande attention sur les détails les plus minucieux en ce qui regarde le soin de plaire au Public, ils négligent rarement la partie de l'habillement si nécessaire à l'illusion & à l'agrément. L'habit de cette Actrice, riche quoique burlesque, a été distingué par le bon goût, dans ce burlesque, qui résulte des modes & parures outrées.

A l'occasion de la remise de cette Pièce, qu'il nous soit permis de nous répéter pour faire remarquer encore les soins, l'étude & l'application des Comédiens François. Leur répertoire actuel se trouve déjà enrichi de plusieurs Pièces fort agréables, & qui sont restées habituellement au Théâtre, dans le nombre de celles qu'ils ont reprises. Elles seroient

* Comédie en 5 Actes en vers de T. CORNEILLE. Cette Pièce est de 1668. Elle avoit eu un très-grand succès dans sa nouveauté.

I ij

196. MERCURE DE FRANCE.

encore dans l'oubli faute de se donner les peines & de faire les dépenses nécessaires pour les bien remettre. Cette étendue du Répertoire , procure une variété dans les représentations que l'on ne trouvoit pas autrefois sur cette Scène dans le courant de l'année. Ils se disposent à l'augmenter encore par les mêmes moyens , aux risques même de sacrifier les fatigues & les dégoûts d'étudier infructueusement plusieurs des anciens Ouvrages , à l'espoir d'obtenir le succès de quelques-uns dans le nombre.

Le *Baron d'Albicrac* a été joué plusieurs fois , redemandé & toujours vu avec plaisir.

Le 24 on représenta *Mérope* , Tragédie de M. DE VOLTAIRE. Depuis que cette Tragédie est au Théâtre , quoique le lieu de la Scène doive changer au troisième Acte , on l'avoit toujours jouée avec la même décoration : on ne faisoit d'autre changement que de pousser une représentation de tombeau , dans le fond du Palais , pendant l'intervalle du second au troisième Acte. A cette reprise , on a fait usage d'une décoration nouvelle pour le troisième Acte , qui représente un Bois , hors de la Ville , consacré à la sépulture

des Rois. Ce lieu est rempli d'une quantité de tombeaux antiques de différentes formes, de cyprès, d'obélisques, de pyramides & de tout ce qui caractérise la pieuse vénération des Anciens pour les Morts. Entre ces tombeaux, on distingue celui de *Cresfonte*, orné par tout ce que *Méropé* a pu rassembler de plus précieux. Cette décoration, très-bien composée, de l'effet le plus juste dans toutes ses parties, & du coloris le mieux entendu, fait un nouvel honneur au célèbre M. BRUNETTI, dont la réputation a déjà acquis tant de titres, & au talent duquel on venoit d'applaudir dans la décoration qui paroît-
soit à la fin de l'Anglois à Bordeaux.

Le 26 du même mois, on a donné pour la première fois *Blanche & Guiscard*, Tragédie nouvelle traduite librement de l'Anglois, par M. SAURIN de l'Académie François. Cette Pièce a eu des applaudissemens, elle est écrite purement, & en plusieurs endroits avec une énergie philosophique. Nous ne pouvons en donner d'analyse détaillée, ni rendre un compte exact de son succès, parce qu'attendu le voyage de la Cour, elle n'a paru que trois fois sur le Théâtre de la Ville.

COMÉDIE ITALIENNE.

ON a repris quelques représentations des *Deux Talens* : Pièce dont nous avons annoncé la nouveauté dans le précédent Volume. On dit qu'elle a été imprimée , ainsi le Public étant en état de juger du mérite du Drame , nous sommes dispensés d'en parler. A l'égard de la Musique , l'accueil que le Public lui a fait , & sur-tout le jugement des Connoisseurs , sont très-propres à encourager l'Amateur qui l'a composée , & qui avoit déjà donné des preuves agréables de son goût & de ses connoissances dans cet Art.

Le 17 Août dernier , le Sr *Jourdan* avoit débuté par le rôle de *Pandolfe* dans la *Servante Maîtresse*. Il a joué depuis celui de *Lucas* dans les *Troqueurs* , & s'est retiré.

Le 31 du même mois , Mlle *Dugué* avoit débuté par le rôle de la *Femme Savetiere* dans *Blaise*. Elle n'a pas reparu depuis ce premier début.

Le sept Septembre Mlle *Beaupré* , jeune Actrice de la Troupe qui représentoit à Compiègne pendant le voyage de Cour , a paru pour la première

OCTOBRE. 1763. 199

fois sur le Théâtre Italien à Paris. Les Rôles de ce début ont été *Ninette*, la *Servante Maîtresse*; *Lise* dans le Maître en Droit, & *Annette* dans la Pièce de ce nom. Le début de ce jeune Sujet a été très-brillant par les applaudissemens & par la foule des Spectateurs. Le Public a trouvé qu'elle promettoit beaucoup, & les Connoisseurs ont applaudi dans ce qu'ils voyoient, ce qu'ils espéroient voir dans la suite, de la part de cette Actrice. Elle paroît avoir de la finesse, un peu d'excès dans l'action semble être en elle un effet de vivacité & de sentiment: défaut pour lequel le Spectateur a toujours de l'indulgence, en faveur de la cause qu'il soupçonne. Elle a peu de voix, mais elle la conduit avec adresse; ce qui mérite en elle beaucoup d'éloges, & ce qui supplée à la foiblesse de l'organe, est une grande netteté & une grande précision dans l'articulation. On espère revoir Mlle *Beaupré* sur ce même Théâtre à Pâques prochain; lorsqu'elle aura rempli un engagement qui la retient actuellement à ROUEN.

Le 27 Septembre on a donné la première représentation d'une Pièce nouvelle en Italien, intitulée les Amours d'*Arlequin* & de *Gamille*, qui a eu le

I iv

200 MERCURE DE FRANCE.

plus grand succès , & qui ne pouvoit en avoir jamais autant qu'elle en mérite. Ce Drame charmant est du célèbre M. GOLDONI.

On ne scauroit croire combien , dans un Sujet si simple , il y a de beautés du vrai genre de la Comédie. Rien n'est si riche d'incidens & chacun sort naturellement , & presque nécessairement de celui qui le précède.

Dans tout le Drame , le Pathétique de la nature & le Comique le plus plaisant , sont tellement assortis & mêlés ensemble , qu'ils ne font jamais dispartir & produisent chacun leur effet sans se détruire. Cette Pièce est très-bien jouée , elle donne lieu sur-tout à développer les admirables talens de l'Acteur qui porte la masque de *Pantalon* ; & ceux que l'on connoît à Mlle. CAMILLE pour l'Art d'exprimer & d'émouvoir par les inflexions du récit , comme par le jeu du visage. M. CARRELIN , sous le masque d'Arlequin , & M. CIAVARELLI dans le rôle de Scapin , n'y sont pas moins distingués , chacun dans le Jeu que l'Auteur leur a ingénieusement distribué.



CONCERT SPIRITUEL

du 8 Septembre.

M. REGNAULT, nouvelle-Basse-taille, a débuté par un petit Motet de la composition de M. ANTHEAUME; on a paru content de la voix de ce nouveau Sujet & espérer des talens qu'il peut acquérir. M. LE DUC a exécuté sur le Violon un Concerto de M. GAVINIË, dans lequel il a eu des applaudissemens du Public & a obtenu les suffrages flatteurs des meilleurs Juges de ce Talent, qui nous en ont personnellement communiqué le rapport le plus avantageux, & le plus capable d'encourager l'émulation. M. BURTON, Professeur de musique de LONDRES, a entrecu sur l'Orgue plusieurs morceaux de sa composition. On applaudit dans ce *Virtuoso* étranger avec autant de plaisir, le goût & la délicatesse de son exécution, que l'agrément de sa composition. Ce Concert a fini par le Te-DEUM de M. D'AOVERGNE dont nous avons précédemment parlé, & qui a reçu les mêmes suffrages du Public, que la première fois qu'il avoit été entendu.

*SUITE des Nouvelles Politiques du
mois de Septembre.*

De GENES, le 1 Août 1763.

ON a reçu les détails suivant d'une affaire qui s'est passée le 18 Juillet à Furiani entre nos troupes & les Rebelles. Le Général Matra, ayant pris

I V

202 MERCURE DE FRANCE.

la résolution de donner l'assaut le 18 aux retranchemens des Rebelles, fit faire avant le jour toutes les dispositions nécessaires pour cette attaque. Nos troupes marcherent de grand matin vers Furiani ; mais comme elles étoient entierement à découvert , le Rebelles ne tarderent pas à s'apercevoir de leur marche , & à faire jouer leur artillerie & leur mousqueterie. Nos troupes , quoique fort incommodées par le feu de l'ennemi , s'avancerent néanmoins avec tant de célérité , qu'en peu de minutes , elles arrivèrent sous les retranchemens , où le feu des Rebelles devint pour le moment sans effet. Alors ceux-ci firent rouler une quantité immense de pierres qu'ils avoient préparées pour ce dessein , ce qui répandit la confusion parmi les Assaillans , & en mit un grand nombre hors de combat. malgré le feu des Rebelles qui avoit recommencé & une grêle continuelle de pierres , nos gens firent pendant plus d'une heure des efforts surprenans de constance & de valeur : plusieurs d'entr'eux voyant qu'ils ne pouvoient escalader le retranchement à cause de sa trop grande hauteur , s'approchèrent de la barrière dans le dessein de s'en emparer & de chasser l'ennemi ; mais comme ils ne pouvoient marcher sans être apperçus , cette tentative , malgré la bravoure avec laquelle ils l'exécuterent , ne put avoir de succès : il fallut céder au désavantage de la position , & le Général fut contraint d'ordonner la retraite qui se fit en très-bon ordre. L'action avoit duré environ trois heures : nous y avons eu cinq Officiers & soixante & un soldats tués , dix-neuf Officiers & quatre-vingt-douze soldats blessés. Vers le soir , les Rebelles firent proposer une suspension d'hostilités pour donner la sépulture aux morts , & le Général

OCTOBRE. 1763. . . 203

Matray consentit après avoir pris les précautions ordinaires. On a été informé depuis que, le 23, il avoit abandonné le siège de Furiani, & s'étoit retiré à la Bastie avec toutes ses Troupes & son artillerie.

De LONDRES, le 16 Août 1763.

Ce matin, entre dix & onze heures, la Reine est accouchée fort heureusement d'un Prince.

F R A N C E.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

De COMPIEGNE, le 20 Août 1763.

LE 24 du mois dernier, la Duchesse de Richmond fut présentée à Leurs Majestés, ainsi qu'à la Famille Royale, par la Duchesse de Fitz-James, & prit le tabouret chez la Reine. La Marquise de Montmirel fut aussi présentée par la Duchesse de Villequier.

Leurs Majestés & la Famille Royale signèrent le même jour, le contrat de Mariage du Comte de Montchenu, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, avec Demoiselle de Bussy, fille du sieur de Bussy, Premier Président du Bureau des Finances de la Généralité de Bourges.

Le Comte de Maillebois, a obtenu du Roi la permission d'aller en Espagne pour ses affaires particulières, & Sa Majesté a trouvé bon qu'il vînt prendre congé d'elle avant que de partir.

Le 24 le sieur Fourneau, Recteur de l'Université, accompagné du sieur Mathieu, Principal du

I vj

204 MERCURE DE FRANCE.

Collège de Compiègne & de plusieurs Professeurs, eut l'honneur de présenter au Roi, à Monseigneur le Dauphin, à Monseigneur le Duc de Berry, & à Monseigneur le Comte de Provence, un Discours latin sur la Paix, qui a été prononcé par le sieur le Beau le cadet, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

Dom Etienne, Religieux de S. Hubert, eut aussi l'honneur de présenter au Roi les Oiseaux & les Chiens qu'il est d'usage d'envoyer de S. Hubert en présent à Sa Majesté.

Sa Majesté vient d'accorder les entrées de sa Chambre au Marquis d'Armentieres. Le 2 de ce mois, le sieur Neville-Neville eut une Audience particulière du Roi, dans laquelle il remit, en sa qualité de Ministre Plénipotentiaire de la Cour d'Angleterre, ses Lettres de créance à Sa Majesté. Le Comte de Wedelfriz, Envoyé extraordinaire de Danemark, eut aussi le 4 une Audience particulière, dans laquelle il présenta au Roi ses lettres de rappel. Ces deux Ministres furent conduits à ces Audiences, ainsi qu'à celles de la Reine & de la Famille Royale, par le sieur de la Live, Introduceur des Ambassadeurs.

Le 7 de ce mois, Leurs Majestés ainsi que la Famille Royale, signèrent le Contrat de Mariage du sieur Bourgeois de Boynes, Conseiller d'Etat, avec Demoiselle Desgolz.

Le Régiment de Sais, Grison, faisant route par cette Ville pour se rendre à sa destination, a passé en revue, le 8 de ce mois, devant le Roi qui étoit accompagné de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Monseigneur le Duc de Berry, de Monseigneur le Comte de Provence, de Madame Adélaïde, de Mesdames Victoires, Sophie & Louise, du Duc de Chartres, du Prince de

Comté, du Duc de Penthièvre & du Prince de Lamballe. Ce Régiment a fait plusieurs évolutions dont Sa Majesté a paru fort satisfaite.

Le 15, fête de l'Assomption de la Sainte Vierge, le Roi & la Reine accompagnés de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Madame Adélaïde & des Mesdames Victoire, Sophie & Louise, se rendirent à l'Eglise de l'Abbaye Royale de S. Corneille. Leurs Majestés y assistèrent aux Vêpres, & ensuite à la Procession solennelle qui se fait chaque année le même jour dans tout le Royaume pour l'accomplissement du vœu de Louis XIII. Dom Goudar, Grand Prieur de l'Abbaye y Officia ; le Chapitre de S. Clément, le Clergé des deux Paroisses, & tout le Clergé Régulier s'y trouverent, ainsi que le Bailliage & le Corps de Ville, qui eurent leur place dans le Chœur. le Chapitre de S. Clément & le Clergé des deux Paroisses furent placés dans le Sanctuaire ; les deux Huissiers de la Chambre portèrent leurs Masses devant le Roi. Après la Procession, Leurs Majestés entendirent le Salut dans la même Eglise. Elles furent reçues & reconduites, avec les cérémonies ordinaires, par le Grand-Prieur de l'Abbaye, accompagné de ses Religieux.

Le 4 de ce mois, Leurs Majestés, ainsi que la Famille Royale signèrent le Contrat de Mariage du Marquis de Crenolle & de Demoiselle Mégrat d'Etigny ; & le 17 celui du Marquis de Caraman, Mestre-de-Camp du Régiment du Colonel-Général Dragons, avec Demoiselle de Montessius de Rully.

De VERSAILLES, le 24 Août 1763.

Le Corps de Ville, ayant à sa tête le Duc de Chevreuse, Gouverneur de Paris, s'est rendu au

206 MERCURE DE FRANCE.

jourd'hui à Versailles, & a été admis à l'Audience du Roi avec les cérémonies, accoutumées. Il a été présenté à Sa Majesté par le Comte de Saint-Florentin, Ministre & Secrétaire d'Etat, & conduit par le Marquis de Dreux, Grand-Maitre des Cérémonies. Les sieurs Pouletier & Phelippes de la Marnierre, nouveaux Echevins, prêterent entre les mains du Roi le serment de fidélité dont le Comte de Saint-Florentin fit la lecture, ainsi que du scrutin qui fut présenté à Sa Majesté par le sieur Anjorant, Conseiller au Parlement.

DE MONTPELLIER, le 15 Juillet 1763.

Le 11 de ce mois, on a ressenti à Nîmes, à sept heures trente-deux minutes du matin, une légère secousse de tremblement de terre qui a été plus sensible pour ceux qui habitoient des appartemens élevés. Elle n'a duré que quelques secondes, & paroissoit dirigée du Couchant au Levant. L'air étoit calme; il ne souffloit qu'un vent léger du Sud-Est.

D'AIX, le 15 Juillet 1763.

Le 11 de ce mois nous avons ressenti une secousse de tremblement de terre, accompagnée d'un bruit extraordinaire; elle s'est fait sentir le même jour & à la même heure en différens endroits de la Province, entr'autres, à Tarascon, où l'on assure qu'une horloge & plusieurs pendules ont sonné d'elles-mêmes.

DE PARIS, le 26 Août 1763.

Le 12, l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres tint une Séance dans laquelle le sieur Tercier a été élu Pensionnaire à la place du feu sieur de Bougainville. Le 26 Juillet, elle a élu Académicien Associé le sieur Anquetil.

La Duchesse de Chatillon , Veuve du Duc de Chatillon , Grand Fauconnier de France en survivance , est accouchée sur la fin du mois dernier d'une fille. Il ne reste plus aucun rejetton mâle de cette illustre Maison.

Un Courrier extraordinaire de Rome a apporté la nouvelle que le Pape a tenu le 18 du mois dernier un Consistoire , dans laquelle Sa Sainteté a créé Cardinaux le Prélat Négroni , son Auditeur , & le Prélat Burnaccorsi , Secrétaire de la Congrégation des Evêques & des Réguliers.

Le 15 de ce mois , fête de l'Assomption de la Sainte Vierge , la Procession solennelle qui se fait tous les ans à pareil jour , en exécution du Vœu de Louis XIII , se fit avec les cérémonies ordinaires , & l'Archevêque de Paris y officia. Le Parlement , la Chambre des Comptes , la Cour des Aides & le Corps de Ville y assistèrent.

On tint le 16 , à l'Hôtel de Ville , une assemblée générale dans laquelle le sieur Pouletier , Conseiller de Ville , & le sieur Phelippes de la Marniere , ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats au Parlement , furent élus Echevins.

Le 8 de ce mois , l'Université s'assembla dans les Ecoles de Sorbonne pour la distribution de ses prix. Cette Cérémonie , à laquelle le Parlement assista , fut précédée d'un Discours Latin que prononça le sieur Nicolas Louvel , Professeur d'Humanités au Collège des Grassins. Le sieur Colson , Professeur de Rhétorique au Collège de Metz , a remporté le prix d'Eloquence Latine , fondé pour les Maîtres ès Arts , par le sieur Jean-Baptiste Coignard , Secrétaire du Roi & Conservateur des Hypothèques. Le Sujet proposé pour cette année étoit : *combien il importe*

208 MERCURE DE FRANCE.

aux peuples qu'il y ait dans toutes les Ecoles publiques une Doctrine uniforme sur la Religion, les mœurs & les Lettres. Parmi les jeunes gens qui ont été couronnés, on a distingué le sieur Charles-François Dupuy, Elève du Collège d'Harcourt, qui a remporté trois premiers prix & deux seconds de la Classe de Rhétorique.

Hier jour de la fête de S. Louis, le Corps de Ville l'a accompagné la Procession des Carmes du grand Couvent, qui s'est rendue, suivant l'usage, à la Chapelle du Palais des Thuilleries, où ces Religieux ont chanté la Messe.

Le 21 de ce mois, les Chevaliers de la Compagnie Royale de l'Arbalète & de l'Arquebuse de cette Ville, ont fait chanter dans l'Eglise des Révérends Peres Minimes de la Place Royale un *Te Deum*, à l'occasion de l'inauguration de la Statue Equestre du Roi & de la publication de la Paix. Le même jour, ils se sont rendus en leur Hôtel, & y ont tiré en présence de MM. les Prévôts des Marchands & Echevins, & du Duc de Luynes, Colonel de la Compagnie, représentant le Roi, le prix que Sa Majesté leur a accordé. Ce prix a été remporté par le Duc de Luynes au troisième coup que ce jeune Seigneur a tiré pour le Roi.

Le trente-unième tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville s'est fait le 26 du mois dernier, en la manière accoutumée. Le Lot de cinquante mille livres est échu au numéro 76658, celui de vingt mille livres au numéro 72923, & les deux de dix mille livres aux numéros 61250 & 63785.

Le 5 de ce mois, on a tiré la Loterie de l'Ecole Royale Militaire. Les numéros sortis de la roue de fortune sont : 9, 64, 21, 54, 28. Le prochain tirage se fera le 5 Septembre.

M O R T S.

Anne Claire Durand , Veuve de Henri-François , Chevalier Comte de Vassé , ancien Capitaine au Régiment du Roi , est morte en cette Ville le 21 Juillet , dans la soixante-dix-neuvième année de son âge.

Marie-Bernardine Cadot de Seville , épouse de Timoléon-Antoine - Joseph - François Louis-Alexandre , Comte d'Epinay de Saint-Luc , Marquis de Lignery , est morte le même jour âgée de trente ans.

François - Marie de Fouilleuse , Marquis de Flavacourt , Maréchal de Camp , Lieutenant de Roi en la Province de Normandie , Grand Bailli de Gisors , de Gravelines & de Bourbourg , est mort le 2 Août dans la cinquante-cinquième année de son âge.

Pierre-Annet de Perouse , Evêque de Gap , est mort dans son Palais Episcopal le 18 Juillet , âgé de soixante-quatre ans.

M. de Coetlosquet , Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Saint-Gilblas aux Bois , Ordre de Saint-Benoît , Diocèse de Nantes , est mort le 29 du même mois , dans la trente-deuxième année de son âge.

Blanche-Henriette de la Roche-Aymon , veuve de Philippe-Gilbert de Cordebeuf-Beauvergier , Comte de Montgon , Maréchal de Camp , Gouverneur des Isles , Ville & Citadelle d'Oléron , est morte en son Château du Tillay près de Gonelle , le 7 Août , âgée de soixante-cinq ans.

Sophie d'Estampes , Baronne de la Ferté-Imbault , épouse d'Alexis-Bernard Comte de Nonant , Marquis de Pierous , est morte en cette Ville , le 21 du même mois , dans la trente-quatre

210 MERCURE DE FRANCE.

trième année de son âge. Elle étoit fille de Philippe Charles Comte d'Estampes , Baron de la Ferté-Imbault , Maréchal des Camps & Armées du Roi, premier Capitaine des Gardes de Son Altesse Royale Monseigneur le Duc d'Orléans , Régent du Royaume & de Jeanne-Marie du Plessis-Châtillon.

A V I S.

*LETTRE de Madame *** à M. d'H. ****

Je suis malheureusement intéressée , Monsieur , dans le sort d'une amie qui a perdu à Versailles , le premier de Juillet , un *Nécessaire* en forme de Cassette d'un pied & demi en quarré , demi-pied de hauteur , qui contient toutes les choses nécessaires à la toilette d'une femme , & une petite Boîte de bois qui renferme deux plaques de brasselets entourés de diamans , un petit cœur & le petit nœud de diamans ; une paire de boucles d'oreilles de cocques de perles entourées de diamans , & cinq bagues ; sçavoir , une turquoise & un diamant jaune , taillé en cœur , la couronne & les deux châtons de brillans blancs , une chaîne de Carats blancs , une de trois émeraudes entourées de Carats blancs & jaunes & montés en cœur ; une formant un petit nœud de brillans blancs , & le tour de la bague de même , & pour devise dans l'anneau : *pour celui-ci point d'Alexandre*. Cette Cassette contient aussi un portrait très-précieux pour moi : Mon amie a cru satisfaire à toutes les recherches , & fait offrir vingt-cinq louis à ceux qui pourront lui donner des nouvelles , & des renseignemens sûrs de ces effets. Elle a été oubliée par des Domestiques dans la cour du *grand Commun* , à Versailles , au bas de

l'escalier de la chambre aux deniers. Mon amie a négligé, selon moi, une chose très-essentielle, & pour laquelle je vous prie de me permettre de réclamer votre amitié pour engager M. de la Place à insérer ma Lettre dans le premier Mercure, & à la renouveler dans ceux qui suivront pendant deux ou trois mois, pour qu'on puisse être informé en Province de cet accident. Cette Cassette auroit pu y passer sans être volée, ayant été laissée à Versailles la veille du départ du Roi pour Compiègne : elle a pu être confonduë dans tous les bagages dont la Cour du *Grand Commun* étoit pleine. C'est un avis salutaire à donner à ceux qui pourroient avoir des lumières sur ce sujet ; ils auront la bonté d'écrire à M. l'*Empereur*, Orfèvre Jouaillier, cour du Palais, à Paris : il comptera la somme promise sans questions ni informations des gens qui ne voudront être ni connus ni cités.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Le Roi a accordé aux sieurs de *Montbruel & Ferrand*, le deux Juin dernier, des Lettres-Parentes, portant Privilège exclusif de vingt années, enregistrées au Parlement le deux du présent mois de Septembre, pour établir sur la Rivière de Seine, au Port-à-l'Anglois, à huit cens toises au-dessus de la jonction de la Marne à la Seine, un ou plusieurs Bateaux propres à l'épurement & filtration des eaux, qu'ils se proposent de fournir aux Habitans qui voudront en faire usage pour leur consommation de bouche. Ce projet, si important au bien de l'humanité & à la santé des Citoyens, va être incessamment exécuté dans toutes les vues.

212 MERCURE DE FRANCE.

Le Sr *Peronnet* fait une Cire épilatoire pour dégarmer les sourcils qui sont trop couverts, pour dégarmer le front, les joues, les bras & les mains qui sont chargées de poil.

Il a établi son Bureau chez le Sr *Malivoire*, Marchand Parfumeur, rue Dardubec, près la rue S. Merry.

Le prix est de 3 & 4 livres la douzaine.

Il donne la manière de s'en servir par écrit.

Le Sr *Savoze*, Valet de Chambre de M. le Bailli de Fleury, donne avis au Public qu'il a reçu de Maite de l'eau de fleur d'orange double faite avec la fleur d'oranger bigarrade, ce qui rend cette eau d'une très-bonne qualité. Il la vend 6 livres la bouteille de pinte. Il demeure rue de la Ville-l'Evêque, Fauxbourg S. Honoré, au No. 9.

Il vend aussi des *Diabolo de Naples*, à 3 liv. l'once. On peut lui écrire par la petite Poste, il se charge de l'envoi.

Le Sr *Roussel* donne avis au Public qu'il a trouvé le véritable Topique pour les cors des pieds. Plusieurs personnes de distinction ont été guéries radicalement par l'Auteur.

Sa demeure est rue Jean-de-l'Epine, chez M. *Dumont*, au Saint-Esprit, près de la Grève.

L'ainé, Marchand Potier d'étain, demeurant à Paris, rue S. Denis, entre la Fontaine du Ponceau & le grand Cerf, compose un Etain de Bis-Muth, & de Malaque dont la qualité est aussi parfaite & aussi saine que celle de l'argent. Les Médecins de Paris en ont fait plusieurs épreuves, & l'ont approuvé. Il fait, avec cette com-

position, des Cassières, appellées Diligences, qui servent à faire le Café par infusion.

Ces nouvelles Diligences sont plus solides que celles qui se font en Fer-blanc; elles sont exemptes de la rouille & de toutes les altérations auxquelles le Fer-blanc est sujet, & elles ne sont susceptibles ni de mauvais goût ni de mauvaises odeurs.

L'expérience a appris que le Café en bouillant perd, par l'évaporation, une partie de ses sucs & de ses esprits, & c'est par une économie de délicatesse que tout le monde, après avoir été convaincu que le Café fait par infusion est plus clair, plus parfumé & plus agréable au goût que celui qui est fait par ébullition, s'est mis aujourd'hui dans l'usage de le faire préparer par infusion. Le Sr l'Amé, dans la vue d'être utile au Public, s'est appliqué à perfectionner les nouvelles Diligences qu'il annonce. Elles sont fabriquées de façon qu'elles conservent toute la qualité, tous les esprits, & tout le parfum du Café, & que l'infusion qui s'y fait exprime si parfaitement la substance & même la teinture, que l'eau que l'on feroit bouillir sur le marc, après l'infusion, n'en prendroit presque pas le goût, & ne teindroit le linge que très-légèrement.

Le Café que l'on fait par infusion avec ces nouvelles Diligences, n'en consomme pas une plus grande quantité que celui qui se fait par ébullition, c'est toujours une cuillerée comble pour chaque tasse, & à mesure égale: le Café fait par infusion est plus fort que celui qui est fait par ébullition.

On peut facilement satisfaire sa délicatesse & son goût. Ces nouvelles Diligences servent aussi à faire infuser le Thé, & toute autre chose que l'on voudra.

214 MERCURE DE FRANCE.

Il en a été vendu une quantité considérable pour les Isles.

L'Elixir connu sous le nom d'*Huile de Vénus*, du *Sr de Sigogne*, neveu du feu *Sr de Sigogne*, Médecin des Cent-Suisses du Roi, se débite toujours avec succès, rue de Perpignan en la Cité.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Mercur* du premier volume d'Octobre 1763, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 30 Septembre 1763.

GUIROY.

T A B L E D E S A R T I C L E S.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

A R T I C L E P R E M I E R.

L'ANNIVERSAIRE de M. de Crébillon, Ode.	Pag. 5
ÉPIGRAMMES sur la Torche funèbre & le flambeau nuptial.	11
AUTRE, sur une Vieille amoureuse.	12
AUTRE, à Iris.	ibid.
IMITATION de Pétrone.	13
ALÉXANDRE & Apelle, Apologue.	14
VERS sur le Portrait du Roi exposé au Sal- lon.	15
MÉMOIRE sur Belle-île.	ibid.
ÉPIQUE à Mlle Dangeville, sur sa retraite.	24
A M. Thomas.	28

OCTOBRE. 1763.	215
L'AMOUR Filial, <i>Conte Moral.</i>	29
VERS sur la convalescence de M. le Président <i>Hénault.</i>	32
VERS d'une Dame à son époux.	33
A mon Oncle M. de C...	34
CLÉOMIR & <i>Dalia</i> , <i>Nouvelle Gauloise.</i>	35
ÉNIGMES.	72 & 73
LOGOGRYPHES.	74 & 75
CHANSON.	75

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

POÉSIES sacrées & Philosophiques, tirées des Livres Saints, par M. le <i>Franc de Pom-pignan.</i> Extrait.	76
ABRÉGÉ Chronologique de l'Histoire de France de M. le Président <i>Hénault.</i>	92
LETTRE à l'Auteur du <i>Mercur.</i>	99
ANNONCES de Livres.	103 & suiv.

ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

PRIX de Poésie pour l'Année M. DCC. LXIV.	111
PRIX proposé par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres, & Arts de Lyon.	112
PROGRAMME de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille.	113
PROGRAMME des Prix de l'Académie Royale des Sciences, des Belles-Lettres & des Arts de Rouen.	119
SUITE de la Lettre en réponse de M. <i>Bourgelat</i> à M. <i>Borel.</i>	124
RÉPONSE de M. <i>Borel</i> à M. <i>Bourgelat.</i>	136
RÉPONSE de M. <i>Bourgelat</i> à M. <i>Borel.</i>	141

216 MERCURE DE FRANCE.

ART. IV. BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

ABRÉGÉ des propriétés des Miroirs concaves, des Loupes à eau, & autres Ouvrages, &c.	160

MÉDECINE.

REMARQUES sur le Traité de la Jurisprudence de la Médecine en France ; par M. <i>Verdier</i> .	173

ARTS AGRÉABLES.

GRAVURE.	180
MUSIQUE.	<i>ibid.</i>
SUITE de la Description des Tableaux exposés au Salon du Louvre.	182

ART. V. SPECTACLES.

ACADÉMIE Royale de Musique.	193
COMÉDIE Française.	194
COMÉDIE Italienne.	198
CONCERT Spirituel.	201
SUITE des Nouvelles Politiques du mois de Septembre.	<i>ibid.</i>
AVIS.	210

De l'Imprimerie de SEBASTIEN JORRY,
rue de vis-à-vis la Comédie Française.

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI. OCTOBRE. 1763.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.

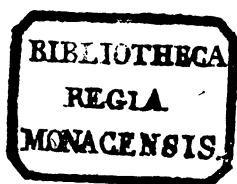
SECOND VOLUME.



A PARIS,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
DU CHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue Saint Jacques.
CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON , Avocat , Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement , Commis au recouvrement du Mercure , rue Sainte Anne , Butte Saint Roch , à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser , francs de port , les paquets & lettres , pour remettre , quant à la partie littéraire , à M. DE LA PLACE , Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols ; mais l'on ne payera d'avance , en s'abonnant , que 24 livres pour seize volumes , à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la poste , payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant , & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir , ou qui prendront les frais du port sur leur compte , ne payeront comme à Paris , qu'à raison de 30 sols par volum. c'est-à-dire 24 livres d'avance , en s'abonnant pour seize volumes.

Les Libraires des provinces ou des

A ij

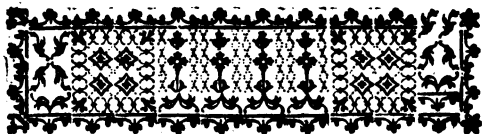
pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le payement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis , resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Pièces tirées des Mercurès & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Le format , le nombre de volumes & les conditions sont les mêmes pour une année. Il y en a jusqu'à présent quatre-vingt-dix-huit volumes. Une Table générale , rangée par ordre des Matières , se trouve à la fin du soixante-douzième.



MERCURE DE FRANCE.

OCTOBRE. 1763.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

*LETTRE de M. DE LA DIXMERIE
à M. DE LA PLACE, à l'occasion
de la Fête du ROI, célébrée le jour
de S. LOUIS par les Élèves de M.
l'Abbé CHOCQUART, rue & Bra-
rière S. Dominique.*

LES exemples dignes d'être imités,
Monfieur, ne peuvent être ni trop tôt,

II. Vol.

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

ni trop généralement répandus. Vous daignâtes faire mention dans un de vos Mercurès de l'année dernière d'une Fête donnée en l'honneur du ROI le jour de S. Louis par une Société de jeunes Gentilshommes confiés aux soins de *M. l'Abbé Chocquart*. Ces Messieurs viennent de renouveler d'une manière très-éclatante cette louable preuve de leur zèle. Peu de fêtes ont réuni plus amplement les suffrages des Spectateurs, & ont eu des Spectateurs mieux choisis.

Celle dont il est ici question commença vers les quatre heures de l'après-midi par la représentation des *Originaux* de *M. Fagan*, Pièce à laquelle *M. l'Abbé Chocquart* avoit fait plusieurs additions très-agréables. Elle fut suivie du *Mahomet* de *M. de Voltaire*. Il est inutile de prévenir que les rôles de femmes avoient été retranchés de l'une & de l'autre Pièce. A cela près elles parurent généralement satisfaire l'Assemblée. D'ailleurs elles ne servoient que de prélude à la fête ; elles formoient en même temps une sorte d'exercice pour les Elèves qui en représenterent les différens rôles , & qui s'en acquitterent avec une intelligence bien rare dans ces sortes d'occasions. Il n'y eut pas jusqu'au

Costume qui n'y fût observé avec autant de précision que de magnificence.

Le Théâtre placé au fond d'une cour très-étendue & bien couverte, étoit lui-même très-vaste & noblement décoré. A peine la seconde Pièce venoit de finir, que toute cette jeune Noblesse parut en armes sur la Scène. Chaque Elève étoit en habit uniforme très-élégant, & ceint d'une écharpe blanche. Un d'entre ces Messieurs s'étant avancé au bord du Théâtre, prononça, au nom de tous, un discours en vers françois à la louange de Sa Majesté. Il me parut être généralement applaudi. C'est tout ce que j'en dirai, & c'en est peut-être déjà trop : car enfin, si comme le dit *la Fontaine*, *il n'est pas permis de louer ses amis*, il doit l'être encore moins de se louer soi-même. Je joins ce discours à cette lettre, & j'espère, Monsieur, qu'en faveur du sujet de l'un & du motif de l'autre, vous leur donnerez entrée dans votre prochain Mercure. Je poursuis.

Une salve d'environ cent boîtes, entremêlées de petards, succéda au discours, qui fut lui-même suivi de l'Exercice Militaire fait par vingt-quatre de ces Messieurs, sans autre commande-

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

ment que le coup de tambour. On admira universellement la grace & la précision qu'ils mirent dans tous leurs mouvemens. Vers la fin de cet Exercice une Symphonie guerrière se fit entendre. Elle annonçoit l'ouverture d'un Ballet Militaire qui fut exécuté par une partie des premiers Sujets de l'Opéra. Voici quel étoit le fond de ce divertissement.

Mars paroît tout-à-coup sur la Scène accompagné d'une troupe de Guerriers anciens & modernes , parmi lesquels on distingue *Hercule* & *Thésée* , *du Guesclin* & *Bayard*. Le Dieu de la Guerre vient prendre part à la fête que de jeunes Elèves , dévoués à suivre ses étendarts , célèbrent en l'honneur d'un Roi qui leur est cher , & que lui-même a rendu victorieux dans tous les combats où ce Monarque a présidé en Personne. A l'arrivée de *Mars* & de sa suite , la jeune troupe s'ouvrit sur deux lignes , & continua encore quelques mouvemens d'exercice très-heureusement combinés. Ils furent suivis d'une marche de Guerriers , suivie elle-même d'un pas de Cinq dansé par *Mars* & les quatre héros déjà nommés. Après quoi un des Suivans de *Mars* chanta une Ariette en rondeau & relative à

l'objet de la Fête. En voici le troisième couplet.

LOUIS du feu de ses regards
Doit enflammer un jour votre audace guerrière.
Cent tonnerres grondans sur d'orgueilleux rem-
parts
Voudroient suspendre en vain sa brillante car-
rière,
Lorsque Louis paroît, il commande aux hasards.

La Musique de cette Ariette est dans le genre le plus mâle, & toutefois d'un chant très-agréable. *Hercule & Thésée* danserent ensuite un pas de *Lutteurs* qui ser voit en même temps à donner aux jeunes Elèves une idée de l'ancienne manière de combattre ; ce Pas fit un plaisir infini tant par l'exécution que par la variété des attitudes. Elles étoient ménagées de manière que l'on remarquoit dans *Hercule* plus de force & dans *Thésée* plus de souplesse. L'instant où le premier terrassa le second offroit un tableau digne d'être saisi par le crayon du plus grand Peintre. *Mars*, après avoir séparé les Combattans, dansa lui-même une loure du genre le plus noble. Il arracha ensuite de deux faisceaux d'armes que portoient deux

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

Guerriers , quatre drapeaux qu'il distribua à *Hercule* , *Thésée* , *du Guesclin* & *Bayard* , pour en faire don aux quatre anciens des Elèves. Ceux-ci après avoir salué *Mars* , exécuterent un Pas combiné de manière que les Spectateurs purent lire ce qui étoit écrit sur les drapeaux. Il y avoit en tout quatre mots qui seuls présentent l'idée d'un parfait Militaire : *force* , *prudence* , *courage* , *activité*. De là ces quatre Elèves allèrent en chercher douze beaucoup plus jeunes & les mirent sous les drapeaux de *Mars* ; ce qu'ils effectuèrent dans un pas très-figuré & du dessein le plus ingénieux. Ce Morceau fut suivi d'une entrée martiale que dansa *du Guesclin*. Une grande Chaconne dont la Musique & la Danse étoient absolument neuves, termina le Ballet , & renfermoit elle-même différentes parties ; d'abord un Pas de Quatre exécuté par *Hercule* , *Thésée* , *du Guesclin* & *Bayard*. Ce Pas fut d'une beauté qui enleva tous les suffrages ; mais ce qui acheva d'étonner les Spectateurs , fut de voir dans un moment grave de la Chaconne, *Mars* & les quatre Héros exécuter un début qui ne s'est encore vu nulle-part , & que chacun a dû regretter de ne voir qu'une

OCTOBRE. 1763. II

fois. *Mars* ensuite dansa seul , après quoi , sur un bruit de guerre qui terminoit la Chaconne , on vit les six Guerriers , les quatre Héros & tous les Elèves se réunir à *Mars* & mettre fin à ce divertissement de la manière la plus brillante ; mais les applaudissemens des Spectateurs duroient encore longtemps après.

Ce Ballet est de la composition de M. *Gardel* Père , dont les talens ont brillé dans presque toutes les Cours de l'Europe. M. *Gardel* Fils dansa *Mars* avec cette dignité, cette précision , cette vigueur impérieuse qu'exigeoit ce grand caractère , & qui sembla épuiser les applaudissemens de l'assemblée. Ce jeune Danseur , qui atteint le sublime de son art dans un âge où de très-grands Sujets ne donnoient encore que des espérances , joint à des talens si distingués ceux du vrai Musicien. La Musique de la Chaconne est de lui ; & mérite les plus grandes éloges. C'est lui également qui a composé toute la danse de cette Chaconne , ainsi que le Pas de Quatre & celui des Lutteurs. Ce dernier Pas fut exécuté par MM. *Rogier* & *Grosset* dont les talens sont généralement connus. M. *Campioni* dan-

A vj

12. MERCURE DE FRANCE.

sa avec beaucoup d'applaudissemens ; une entrée de Guerrier. Il représentoit *du Guesclin*. M. *Trupti* qui représentoit *Bayard* seconda parfaitement ses Confrères dans tous les morceaux où il parut avec eux. Les six autres Guerriers de la suite de *Mars*, remplirent aussi très-bien leur partie. Ils étoient représentés par MM. *Lani* le jeune, *Lieffe*, *Armerie*, *Dossion*, *Desnoyers*, & *Linard*.

Pardonnez, Monsieur, tout ce détail. Il est bien naturel de rendre justice à des hommes de talent qui ont contribué avec autant de zèle que de succès à embellir cette Fête. J'avoue qu'elle avoit pour objet un Monarque auquel la plupart d'entre eux sont attachés à double titre ; mais c'est une raison de plus pour que leur empressement ne soit point ignoré. Au surplus l'Orchestre répondoit parfaitement au mérite des Danseurs. C'étoit l'Orchestre de l'Opéra même. L'Ariette fut chantée par M. *Vaudémont*, ordinaire de cette Académie. La Musique de cette Ariette est de M. *Prudent*, Professeur de composition.

Je ne dois pas oublier, Monsieur, un article qui fit beaucoup de plaisir à ceux des Spectateurs qui en furent les témoins. Le Théâtre masquoit la vue

du Jardin qui est très-vaste & terminé par un Boulaingrin des plus agréables & de même étendue. On avoit cependant ménagé une entrée latérale dans ce Jardin. Un grand nombre d'assistans y pénétrèrent après le Spectacle & y en trouverent un d'une autre espèce. C'étoit une illumination des plus brillantes qui accompagnoit tout le dessein du parterre & décoreoit de Girandoles & de Guirlandes de feu toute la façade du bois. Ce bois lui-même étoit artistement illuminé d'un bout jusqu'à l'autre ; ce qui formoit un de ces tableaux dont *Rembrant* auroit sçu profiter.

Ce n'est pas tout ; la façade de la maison , qui fut autrefois l'Hôtel de *Sé-gur* , offroit outre plusieurs cordons de de lumières , un Portique de feu considérable & très-ingénieusement dessiné. En un mot rien ne fut épargné de ce qui pouvoit rendre cette Fête intéressante , & autant qu'il étoit possible , digne de son objet. L'assemblée composée de plus de mille personnes choisies , dont plus d'un tiers étoient de la première distinction , l'assemblée, dis-je , marqua sa satisfaction de la manière la plus éclatante , la plus una-

14 MERCURE DE FRANCE.

nime ; une chose bien digne de remarque , c'est l'extrême tranquillité qui régna parmi les assistans durant le long cours de ces différens Spectacles. Rien n'en troubla l'ordre , ni n'interrompit l'attention des Auditeurs. Il sembla en un mot que chacun voulût contribuer pour sa part au plaisir de cette Journée & participer au zèle qui animoit les Auteurs même de la Fête.

Il faut l'avouer , Monsieur , il est bien surprenant que chez une Nation qui adore ses Rois , l'usage de célébrer la Fête du Monarque puisse être envisagé comme une nouveauté parmi un Corps de Citoyens , sur-tout parmi des Élèves. C'en est une en effet qu'on peut attribuer à M. l'Abbé *Chocquart* ; mais il est beau d'innover ainsi. Il n'est pas moins beau à l'Instituteur qui préside à leur éducation , de nourrir en eux l'esprit qui se manifeste par des preuves de cette nature. Ces preuves en amèneront avec l'âge de plus essentielles à la Patrie. Ce sont de jeunes arbres qui ne donnent encore que des fleurs : les fruits auront leur tour. Je parle de toutes ces choses en spectateur désintéressé ; je n'y suis absolument pour rien , excepté pour avoir une seconde fois servi

d'interprète au zèle de ces Messieurs. Je voudrois avoir fait des vers aussi excellens que la matière m'étoit précieuse ; tels qu'ils sont , je les avoue. Il ne m'en coutera jamais rien pour garder l'Anonyme en fait de contes , de dialogues , ou de telles autres bagatelles. C'est tout autre chose , lorsqu'il s'agira d'un Roi que j'ai essayé de louer dès mon enfance. J'avoue que c'est au nom d'autrui que j'ai répandu ce nouvel encens ; mais il me sera toujours flateur de tenir un bout de l'encensoir.

J'ai l'honneur d'être , &c.

DISCOURS prononcé par un des Éléves de M. l'Abbé CHOCQUART , le jour de la S. LOUIS.

PAR des jeux , des combats noble & frappante image ,

La Grèce à ses Héros exprimoit son hommage.

O vous , dont le grand nom préside à nos essais ,

Louis ! ah si le zèle enfante les succès ,

Jamais les bords vantés de *Corinthe* & d'*Elide* ,

Ni les champs *Néméens* où combattit *Alcide* ,

Ni le Cirque pompeux où brilloient les *Césars* ,

16 MERCURE DE FRANCE.

De plus hardis tableaux n'ont frappé les regards.
Mais, ô frivole espoir ! une enfance débile
Rend, malgré tous nos vœux, tant de zèle inutile ;
Trop heureux d'allier, à force de secours,
L'aurore des talens à celle de nos jours.

Sous l'auspice éclairé d'un Ministre*, d'un Sage,
De ces premiers rayons nous cultivons l'usage.
Son nom qui sous dix Rois soutint avec splendeur
Le poids si dangereux de l'extrême faveur,
Son nom de ce Lycée est l'appui tutélaire :
Pour nos succès futurs présage salutaire !
Tel on voit à l'aspect d'un Astre bienfaisant
S'accroître, s'embellir un arbrisseau naissant.
Déjà le noble espoir qui germe dans notre âme,
S'allume, & de la gloire y fait briller la flamme :
Déjà dans la carrière heureusement rivaux,
De *Minerve* & de *Mars* nous suivons les drapeaux :
Déjà tout fait goûter à notre âme attendrie,
Dans l'amour de nos Rois l'amour de la Patrie.

Ah ! recueillez longtemps ce tribut précieux,
Le plus digne de vous, le plus cher à vos yeux ;
Ce tribut de tendresse & si cher & si rare !
O mon Roi ! trop souvent un Peuple en est avare :
Souvent par d'autres soins ses vœux sont balancés ;
Mais *Titus* en jouit & vous en jouissez.
Vous sçutes réunir à la Grandeur suprême
Ce titre préférable à cette splendeur même ;

* *Mgr le Comte de Saint-Florentin.*

Nom dicté par l'amour , nom chéri, nom sacré
Dont seul parmi cent Rois Louis fut décoré.

De titres fastueux souvent l'erreur commune
Honora des succès qu'enfanta la Fortune ;
Mais un Roi qui combat pour affermir ses droits,
Pour défendre son Peuple , ou protéger des Rois,
Qui toujours ennemi d'une injuste puissance ,
Au glaive destructeur sçait unir la balance ,
Qui sçait chérir la paix & braver les hazards ;
Un Roi qui foudroyant les plus fermes remparts ,
Contre son bras puissant impuissantes barrières ,
Vit tomber à ses pieds vingt Nations altières ;
Qui sçut combattre & vaincre , & pour dire en-
cor plus ,

Un Roi qui fit chérir la victoire aux vaincus :
Tel est du vrai Héros le noble caractère ;
Tel aux belgiques champs un vainqueur débon-
naire ,

Louis au fier *Anglois* de ses remords pressé ,
Fit adorer la main qui l'avoit terrassé.

Non , sans cette vertu , la valeur la plus rare
N'est qu'un instinct farouche , un délire barbare ;
Cette féroce ardeur forma vingt Conquérans ,
Tout Peuple eut ses Heros , mais non pas ses
Traians.

Rome eut cet avantage. O France ! ô ma Patrie !
Au bonheur des Romains ne portes point envie ;
Quel siècle vit briller plus qu'en nos heureux jours
De progrès opposés le sublime concours ?

18 MERCURE DE FRANCE.

Si du Temple des Arts j'ose entr'ouvrir l'enceinte,
Des bienfaits de Louis par tout je vois l'empreinte.

Appelle & Phidias & leurs dignes rivaux

Par lui sont excités dans leurs nobles travaux.

Sophocle est à ses pieds, & sa main le décore

Du précieux laurier qu'elle ennoblit encore.

Les sublimes talens renaissent à sa voix :

Plus loin formant leur bras à d'illustres exploits,

D'élèves de Bellone une troupe naissante *

Règle de sa valeur l'audace impatiente.

Louis par ses bienfaits se plaît à prévenir

L'éclat qu'à leur travaux réserve l'avenir.

Ainsi lorsque de Mars il éteint le tonnerre,

Lorsqu'il ferme à nos yeux le Temple de la guerre,

Louis ranime encore sa belliqueuse ardeur,

Appui de cet état source de sa splendeur.

Par là Rome, autrefois en héros si féconde,

Asservit à son joug & Carthage & le Monde.

Cette ardeur s'éteignait, & bientôt l'Univers

Vengea sur ses Vainqueurs la honte des ses fers.

Ce colosse effrayant, masse informe & grossière,

Tombe & de ses débris couvre la terre entière.

Ah ! dans son cœur alors par la crainte abbattu,

Si Rome eût appelé son antique vertu,

Ce courage indompté, cet amour de la gloire,

Partout son aigle encor fixeroit la victoire.

Eh ! quen'a-t-on pas vû dans ces jours orageux,

Où du Carthaginois le bras victorieux

* *L'Ecole Militaire.*

De flots du sang Romain inonda l'Italie ?

Scipion , qu'enflammoit l'amour de la Patrie ,
 Espère , ose , combat , change un destin fatal ;
 Et , pour tout dire enfin , triomphe d'*Annibal*.

François ! dignes rivaux , à la gloire sensibles ,
 Songez que ce beau nom doit vous rendre invincibles.

Dans leur sublime course atteignons nos ayeux ,
 Servons nous-même enfin d'exemple à nos neveux ;
 Et si la voix de Mars nous appelle aux allarmes ,
 Si les chants de la paix font place au bruit des
 armes ;

Combattons sous Louis , guidés par ce grand Roi ;
 Retrouvons avec lui , *Laufeld & Fontenoi*.

A M. FALCONET sur son Groupe de
PIGMALION exposé cette année au
 Louvre.

EMULE de *Pigmalion* ,

Falconet , rien ne te résiste :

Sur nous vois de ton art la tendre impression ;
 Entens les noms flatteurs prodigués à l'Artiste !
 Sous tes doigts , sans *Vénus* , le marbre est animé ;
 Il respire , il se meut , il paroît enflammé.
 D'un talent plus qu'humain puissance peu com-
 mune !

En fixant ta Statue , on s'écrie : en est-ce une ?

Par M. GUICHARD.

DÉFINITION du Volant, à LISE.

C'est lorsque l'air le transporte,
 Le Messager des Plaisirs,
 Qui de l'un à l'autre porte
 Et rapporte les desirs.
 De mon cœur il est l'hommage,
Lise, lorsqu'il vole à toi ;
 Que du tien il soit le gage,
 Lorsqu'il revole vers moi.

Par M. GIRARD DE RAIGNÉ.

*LETTRE traduite de l'Anglois, à
 M****, Auteur d'un Ouvrage Pé-
 riodique intitulé The Idler.**

Que de gens me ressemblent !

*D****.*

J'ÉTOIS le second fils d'un Gentilhomme campagnard, dont la fortune suffisoit à peine pour soutenir avec dignité la qualité, qu'il partageoit avec son héritier, de *grand tueur de lièvres*. Il crut par

* Londres, 1761. Chez J. Newbery, 2 vol. in-8.

conséquent devoir employer toutes les protections pour me procurer une Lieutenance dans nos troupes. Je passai quelques années dans la moins amusante & peut-être la moins considérée de toutes les professions humaines, celle d'un Soldat en temps de paix. Je rodai avec le Régiment de garnison en garnison, sans avoir rien à faire, sans goût pour rien apprendre, sans argent pour me divertir. J'étois par-tout, en arrivant, étranger sans curiosité; & en partant, la *connoissance* de bien des gens, sans être leur ami. N'ayant rien à espérer dans toutes ces résidences fortuites, j'abandonnois ma conduite au hazard & me trouvais partout le même, c'est-à-dire fort ennuyé,

On est toujours étonné d'entendre mes pareils faire si fréquemment des vœux pour la guerre. Ces vœux ne sont pas toujours sincères. La plupart, contents de leur oisiveté & de leur uniforme, affectent une ardeur qu'au fond ils ne ressentent guère. Ceux qui la desirent en effet, n'en sont ni plus méchans ni plus patriotes : ce n'est ni l'amour de la gloire, ni la soif du sang qui les inspire; c'est le desir d'être affranchis de l'oisiveté qui leur pèse & d'être rétablis dans la dignité d'un *être actif*.

22 MERCURE DE FRANCE.

Je n'imaginai jamais avoir plus de courage qu'un autre, j'ai pourtant souvent désiré la guerre; mais je n'envoyois alors nulle apparence; & la mort imprévue d'un oncle dont la succession me mettoit fort à l'aise, me fit tout-à-coup quitter le Régiment, avec la ferme résolution de n'avoir plus de maîtres que moi-même.

Cet état d'indépendance me plut beaucoup d'abord; je crus avoir trouvé ce que tous les hommes desirent: mon temps étoit à moi, mon habitation dépendante de ma volonté. Je m'amusai pendant deux ans à changer de demeures & à comparer les inconvénients de celles que je quittois avec les agrémens de celle que je préférois. Mais fatigué enfin de ces recherches, je me déterminai à en acheter une, & j'y fixai mon domicile.

Je crus alors que j'allois être heureux; je le fus en effet pendant quelques mois, avec cette espérance. Mais je sentis affoiblir ces idées, & l'ennui ne tarda pas à les remplacer. Après avoir longtemps cherché la cause de ce nouvel engourdissement, je découvris enfin qu'il ne me manquoit rien que d'avoir quelque chose à faire.

Le temps avec toute sa célérité se meut trop lentement pour celui qui n'a d'autre occupation que celle d'observer sa course. Les jours pour moi sont des années. Je sors du lit quand je ne puis dormir plus longtemps ; je passe dans mon jardin ; j'y revois ce que j'y avois vu la veille ; je rentre chez moi ; je me plonge dans un fauteuil ; mon projet est de penser , & j'y tache de bonne foi ; mais le Sujet me manque : je sors pour quêter des nouvelles ; je cherche à exciter ma curiosité sur des événemens qui au fond me sont indifférens , & qui n'ont à mes yeux d'autre mérite que celui de me distraire de moi-même pendant quelques minutes.

Lorsqu'une nouvelle me semble un peu piquante , je trouve un moment de plaisir en courant la répandre. Je passe d'un cercle à l'autre, flatté de ma propre importance , glorieux de penser que je fais & suis quelque chose , quoique souvent bien convaincu que l'heure suivante , si j'avois pu l'attendre , m'eût épargné toutes ces courses.

Je m'étois imposé un certain nombre de visites , dont je m'acquittois très-régulièrement ; mais je suis parvenu à

24 MERCURE DE FRANCE.

fatiguer presque tous mes amis. Une fois assis , j'oublie de me lever ; je vois la compagnie excédée de ma présence ; la Maîtresse du logis parler bas à ses gens ; j'entends remettre des affaires au lendemain , & chacun regarder sa montre : rien ne peut me résoudre à regagner ma solitude , ou à risquer de me livrer de nouveau moi-même à ma propre compagnie.

Egalement à charge à moi-même & aux autres, je forme différens systêmes d'occupation qui puissent rendre ma vie utile ou agréable , & exempte de l'ignominie de vivre passivement. Je projette depuis long - temps d'entrer dans cette nouvelle carrière ; mais je n'ai pû jusqu'ici prendre sur moi de m'y résoudre le moment présent ne s'y trouve jamais propre ; les obstacles semblent de jour en jour renaître & se multiplier. Que vous dirai-je , Monsieur ! Vingt années se sont écoulées depuis que ma résolution est prise de me corriger , & chaque jour de ces vingt années s'est passé en remettant la chose au lendemain. L'âge pourtant me gagne ; & le retour sur moi-même me jetteroit dans le désespoir , si je n'étois presque pas
enfin

OCTOBRE. 1763. 25
fin déterminé à commencer dès demain
le cours de ma réformation.

Par M. D. L. P.

*INSCRIPTIONS pour mettre au bas
des Portraits de Leurs Alteſſes Séréniffimes ELECTORALES - PALATINES ; peints ſur glace par M. JOUFFROY.*

Pour S. A. S. le Prince ELECTEUR-PALATIN.

S'IL fallut des talens juſqu'alors inconnus
Pour peindre au naturel ce Prince qu'on adore ;
Il en faudroit bien plus encore
Pour peindre aujourd'hui ſes vertus.



POUR S. A. S. M^c l'ÉLECTRICE.

De cet auguſte objet représenté ſans fard ,
L'image eſt ſi noble & ſi pure ,
Qu'il a fallu ſurpaſſer l'Art ,
Pour pouvoir ſuivre la Nature.

Par M. DE GROUBENTAL.

12 Août 1763.

II. Vol.

B

*LETTRE de feu M. de R. . . . à M. le
C. D. . . .*

QUAND le sort capricieux
Signalant son inconstance ;
De l'état le plus heureux
M'eut réduit dans l'indigence ,
J'affectai l'indifférence
Et la stoïque fierté
D'un grand cœur , d'un homme sage
Qui voit d'un même visage
Les biens & l'adversité.
Mais dépouillons l'artifice ;
En secret désespéré ,
Au fond du cœur déchiré ,
Je gémissois du caprice
De l'aveugle Déesse.

Ton amitié , ta tendresse ,
Cette constante bonté
Qui dans mes maux s'intéresse
Rappella ma fermeté.
J'eus honte de ma foiblesse.

Quoi ! dis-je , l'éclat pompeux ,
Quoi , le bien que je regrette
Vaut-il l'amitié parfaite
D'un ami si généreux !

Oui , mon cher D. . . . vous m'avez

OCTOBRE. 1763. 27

consolé ; vous m'avez dédommagé de tout ; mais qui peut me consoler de vous avoir perdu ? c'est un malheur qui ne souffre aucun soulagement. Je ne crois pas avoir vécu un seul moment depuis que je vous ai quitté. Pour comble de malheur je suis enfermé dans un triste Château. Eh , quelle société , grand Dieu !

Entre deux vieilles surannées,
Dont les Parques ont par oubli
Laisse prolonger les années ,
Dans la tristesse enseveli ,
Je consume mes destinées.

Sentez-vous bien toute l'horreur de ma situation ? Je ne vois plus & je vous ai perdu ; il faudroit du moins quelque dissipation pour m'arracher aux idées cruelles qui me suivent partout ; mais le devoir & cette maudite bienfaisance me retiennent dans le lieu du monde le plus affreux. Je ne vois que des rides , des lunettes & le Breviaire de mon Curé , vieillard asthmatique & qui a encore des restes de grivois. Je ne sçaurois vous peindre assez vivement nos après - soupers & le lieu où ils se passent : c'est une grande salle que l'on assure être une preuve de noblesse. On

B ij

28 MERCURE DE FRANCE.

s'y voit à la lueur d'une lampe qui ne laisse discerner que confusément *la Nativité du Sauveur & le Jugement de Paris*, Pièces de Tapiserie que l'on a associées. La bisarrerie de cet assemblage me fait toujours rire ; & ce rire regardé comme une marque de mépris , fait vomir mille injures à mes deux vieilles. J'y réponds avec humilité & compte m'endormir à la faveur des ténèbres ; mais les questions importunes & la récapitulation de mes fautes incessamment objectée me réveillent & m'aigrissent si fort, que nous ne nous séparons jamais qu'avec l'envie de ne nous plus revoir. Voilà le pays & les gens avec qui j'habite. On m'assure cependant que je ne dois point sortir d'ici ni quitter ma famille. Les noms de patrie & de parenté sont des phantômes qu'on adore ; mais convenez qu'il y a bien de la folie dans ce préjugé.

Eh quoi , si j'ai reçu le jour
 Aux bords glacés de la Scythie ;
 Dois-je dans cet affreux séjour
 Passer tout le temps de ma vie ?
 Faudra-t-il malgré la furie
 Des Aquilons & des hyvers
 Préférer ma triste patrie

Aux plus beaux lieux de l'Univers ?
 Laissons cette illustre manie
 Aux grands cœurs de l'Antiquité.
 Encore en a-t-elle vanté
 Qui ne l'avoient guère suivie ;
 Car enfin ce sage héros ,
 Que sans cesse le bon *Homère*
 Nous fait voir à travers les flots
 Cherchant son Île solitaire ,
 Ne fut jamais ainsi pressé
 De revoir cette Île si chère.
 Près de *Calipso*, de *Circé* ,
 N'oublia-t-il pas sa chimère ?
 Le nom sacré, le beau lien
 De Patrie & de Citoyen ,
 Alors ne le touchoit plus guère.
 Malgré cet amour si vanté ,
 Malgré l'ardeur vive & constante
 Qui lui rendoit toujours son *Ithaque* présente ;
 Il eut pourtant l'habileté
 Après que le Troyen fut soumis à la Grèce ,
 De passer dans les bras de mainte Déesse
 Les derniers ans de sa jeunesse.
 Enfin quand ses charmes flétris
 Lui ravirent l'espoir de plaire ,
 Il retourna dans son pays.
 Qu'auroit-il eu de mieux à faire ?

RÉPONSE de Mlle le C. pour M.le C.D..

J'AI lu cette lettre admirable ,
Où plein d'une noire fureur ,
De l'affreux chagrin qui t'accable
Tu nous représentes l'horreur.
Mais si tu trouves dans *Homère*
Un exemple qui t'a sçu plaire ,
Pourquoi ne le pas imiter ?
Pourquoi regarder ta Patrie
Avec cette aveugle furie
Qui ne sert qu'à te tourmenter ?
Cède au destin , fais comme *Ulysse* :
Offre tes pleurs en sacrifice
A l'aimable enfant de Paphos ;
A Montpellier comme à Cythère ,
Il exaucera ta prière ,
Et tu jouiras du repos
Qui sçut adoucir la misère
Des plus infortunés héros.
Oui , fors ami , de ta tristesse ;
Et dans les bras d'une maîtresse
Goûtes la joie enchanteresse
Qui seul a droit de nous charmer.
Mais au milieu de ce délire ,
Ressouviens-toi de nous aimer ,
Et plus encor de nous écrire.

QUATRIÈME Caractère du vrai Philosophe. Réglé dans ses mœurs.

L'HONNÊTETÉ & la candeur des mœurs sont des vertus inséparables de l'homme de bien. Tout homme vertueux doit se respecter & dans lui-même & dans les autres. Il doit veiller attentivement à la garde de son propre cœur, fuir les appas dangereux de la séduction, réprimer ses desirs & mettre un frein à ses passions. Voilà en deux mots les obligations du Sage, & le vrai secret d'être heureux.

Le vrai Philosophe est également réservé dans sa conduite & dans ses discours. Tout doit inspirer dans ses actions & dans son langage, l'amour de la vertu. Analysons le cœur du Sage, appliquons-nous à le connoître, & à l'imiter.

Ennemi de tout libertinage de cœur & d'esprit, il ne se permet rien qui puisse porter la moindre atteinte à la pureté des mœurs. Dans la société la plus familière, où l'on prétend se dérider en accordant à l'esprit quelques

B iv

32 MERCURE DE FRANCE.

traits libres & peu décens, pour le délasser de ses occupations sérieuses ; où l'on croit pouvoir sans conséquence donner carrière à son imagination, en se livrant à ses saillies plaisantes mais déréglées, à ces équivoques galantes, mais obscènes, à ces images légèrement gazées & toujours dangereuses & séduisantes... Entretiens licentieux d'un monde choisi & distingué où la pudeur & la vertu sont si peu respectées, où la médisance & la calomnie insultent le plus souvent à l'honneur & à la réputation... Le Sage toujours réservé n'ouvre la bouche que pour faire l'apologie de la vertu. Il se fait respecter par la décence de son maintien ; il en impose aux libertins par son mérite reconnu ; il se fait aimer de tout le monde, parcequ'il ne médit de personne, parce qu'il prend le parti de ceux qu'on déchire ; parce qu'il apprend aux autres à douter, quand il s'agit de flétrir ou de ridiculiser son prochain, & à se taire, quand on ne peut en dire du bien. Les histoires du jour, les scènes galantes, les aventures de Ruelles, les Romans obscènes, les chansons licentieuses, loin de contribuer à son amusement, le font gémir intérieurement sur la frivolité de l'esprit.

humain , lui fournissent des réflexions utiles & propres à garantir son esprit & son cœur des impressions funestes qu'il pourroit en recevoir.

Dans ses actions toujours en garde contre ses passions , il fuit les appas trompeurs d'une beauté aussi prônée que dangereuse , dont les attraits seroient autant d'écueils , autant de pièges pour sa vertu. La volupté dans son principe , n'est qu'une légère étincelle : nos penchans vicieux , notre corruption naturelle , notre dépravation , lui servent d'aliment. Au milieu des délices d'un monde corrompu , la Philosophie s'égare & l'homme qui se laisse entraîner par le torrent des plaisirs perd bientôt tout le prix de ses veilles & de ses travaux.

Prétendrois-je ici exclure le Philosophe de la compagnie des femmes , lui en interdire la société ? Non assurément. Je ne bannirai point le Sage de ces sociétés de femmes vertueuses qui joignent la décence des mœurs & la modestie à l'éclat de leur beauté , de ces femmes qui savent unir à la finesse d'un esprit délicat , les grâces d'un enjouement honnête & agréable , cette douceur de caractère d'un sexe qui servit de tout temps à humaniser le nô-

tre , à le polir , à adoucir son espèce de
 férocité ; à parer nos mœurs sans les
 dépraver. Qu'il vive dans la Société, pour
 lui servir d'instruction & de modèle.

ÉSSAI Critique sur l'HOMME.

L'HOMME est industrieux à se forger des chaînes ;
 Ardent dans les plaisirs , excessif dans les peines ;
 Il passe de la joie aux plus vives douleurs ;
 Il rit avec transport, ou s'abandonne aux pleurs :
 De caprices , d'humeurs, quel bizarre assemblage !
 Il veut , il ne veut pas , il désire , il enrage :
 Défiant & crédule , humain , doux , & brutal ,
 Que l'homme est à mes yeux un étrange animal !
 Raison ! présent du Ciel ! doux flambeau de ma
 vie !

Viens éclairer mes pas & ma Philosophie.
 Dans l'homme descendons , analysons son cœur ;
 Qu'il se connoisse en fin , qu'il devienne meilleur.
 L'homme , de l'Eternel est le plus digne ouvrage ;
 Il sortit de ses mains pur , innocent & sage.
 L'ingrat dans ses forfaits , enfans de son orgueil ,
 De toutes les vertus trouva le triste écueil.
 La honte sur son front , signe de sa misère ,
 De son crime avéré , fut le juste salaire.
 Exilé pour jamais de ces heureux climats ,
 Où la Terre de fleurs se couvroit sous ses pas.

Aveugle complaisance ! ingratitude impie !
 Sources de nos malheurs , fléaux de notre vie ,
 Vous éteignez en nous le jour de la Raison ;
 L'instinct qui nous maîtrise est notre passion.
 Le mensonge impudent opprime l'innocence ,
 Et l'homme devient fourbe & sans reconnaissance.
 L'aimable Vérité , simple dans ses attraits ,
 Trop souvent compromise , en butte à tous les
 traits ;

L'Insensé lui préfère un honteux artifice ,
 Il immole l'honneur à l'idole du vice ;
 De la Religion il n'entend plus la voix ;
 L'Athéisme est le Dieu dont son cœur a fait choix.
 De l'Incrédulité suivant la Secte impie ,
 Sa vie est un tissu d'horreur & d'infamie :
 De mille passions esclave tour-à-tour ,
 Pour de nouveaux forfaits il voit naître le jour :
 Par les plaisirs des sens il abrutit son âme ,
 Et de nouveaux desirs son cœur brûle & s'en-
 flâme :

Artisan de ses maux , lui-même son bourreau ,
 Le crime le conduit jusqu'au bord du tombeau.
 La Mort prête à frapper , une vive lumière
 Vient défiller ses yeux en fermant sa paupière ;
 Il se voit , jour affreux ! il en frémit d'horreur ,
 En proie à ses remords l'enfer est dans son cœur...
 Homme superbe & vain ! quelle est ta destinée !
 Crois-tu la Providence à te nuire acharnée ?
 Étrange aveuglement ! fatale illusion !

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

Emprunte le flambeau de la Religion.

Leve les yeux au Ciel ; vois quelle est ta patrie ;

Vois quel est ton destin & réforme ta vie.

Oppose à son orgueil la sage humilité ;

Songe bien qu'ici-bas tout n'est que vanité :

La noblesse du sang , le rang & la puissance ,

La beauté , les talens , l'esprit & la science

Sont de vains ornemens , des titres superflus ;

Le vrai Sage est l'ami de toutes les vertus.

Homme voluptueux ! oppose à ton yvresse

La pureté du cœur , l'amour de la sagesse :

La honte suit de près de criminels transports ;

Dans le sein des plaisirs on puise les remords. . .

Le Sage vit en paix au sein de l'innocence ;

Il vit avec lui-même en bonne intelligence.

L'Avare qui pâlit sur d'immenses trésors ,

Use ses tristes jours en pénibles efforts ;

Dévoré de chagrins , de soins , d'inquiétude ,

La crainte le poursuit. . . Affreuse solitude !

Sans secours , sans regrets il meurt abandonné.

Quand on meurt sans vertus , on meurt infortuné.

Mais plus heureux celui qui dans son opulence

Par d'utiles secours soulage l'indigence :

Il console en fixant ses regards paternels ,

Et les cœurs attendris lui dressent des Autels. . .

Essayez des vertus le doux apprentissage ,

Mortels ! brisez les fers d'un honteux esclavage ;

Domptez vos passions , ces tyrans dangereux ;
Exempts de préjugés , vivez , soyez heureux !

— *DAGUES DE CLAIRFONTAINE.*

A CLIMENE à sa Toilette.

EH ! pourquoi te parer , *Climene* ?
Lorsque l'on a tant de beauté ,
C'est prendre une inutile peine.
Laisse-là ce lustre emprunté ;
Tu brilles assez par toi-même.
C'est toi que tu veux que l'on aime :
Ne te cache point sous le fard ;
Montre tes traits sans imposture :
N'enchéris point sur la Nature :
Seule elle vaut mieux qu'avec l'art.
Voi l'Amour : l'éclat de ses charmes
N'est point un éclat ajouté :
Il est tout nud ; sa nudité
Est la plus forte de ses armes.
Pour gagner le cœur de *Pâris* ,
Pour lui paroître la plus belle ,
Que fait *Vénus* ? se couvre-t-elle
D'or , de perles & de rubis ?
Juno en remplit sa coëffure ;
Pallas en charge ses habits ;
Elles ont besoin de parure ,
Mais il n'en faut point à *Cyprie*.

38 MERCURE DE FRANCE.

Brillant d'une clarté nouvelle,
 Quand le soleil entre au *taureau*,
 Pour attirer l'ardent moineau
 Que fait son heureuse femelle ?
 Que fait la jeune tourterelle
 Pour plaire au jeune tourtereau ?
 Je ne vois point de leur plumage
 Qu'elles relèvent les couleurs ;
 Mais contentes de faire usage
 Des attraits qui font leur partage ;
 Elles n'empruntent rien d'ailleurs :
 Voi , *Climene* ; dans la peinture ,
 Par où l'Artiste ingénieux
 Est-il sûr de charmer nos yeux ?
 Est-ce en prodiguant la dorure ?
 Est-ce en surchargeant d'ornemens
 L'objet qu'il confie à la toile ?
 Non , c'est en le peignant sans voile ,
 Qu'il lui donne plus d'agrémens ,
 Entends le Dieu de la tendresse :
 Il condamne tous tes efforts ,
 Et reprouve cette richesse
 Que lui dérobe tes trésors ,
 Cesse donc , ma *Climene* , cesse ,
 En voulant ainsi t'embellir ,
 De perdre un temps que je regrette.
 Ne donne point à la toilette
 Ce que tu ne dois qu'au plaisir .

Par le Nouveau Venu au Parnasse.

GIAFFAR ET ABASSAH,

TRAIT d'Histoire Arabe.

AARON *al-radchid*, Calife de Bagdad, étoit contemporain de *Charlemagne*, & régnoit assez paisiblement sur l'Asie, tandis que ce dernier bouleversoit l'Europe. Ces deux Princes étoient amis, & avoient beaucoup d'analogie dans le caractère : tous deux braves, tous deux hommes de génie, tous deux aimant les Arts, dans des temps & des lieux où le nom même des Arts étoit presque ignoré : tous deux bons Astronomes pour leur siècle, & peut-être un peu Astrologues ; leurs penchans, leurs vertus, leurs vices eurent un rapport des plus frappans. L'Histoire cite néanmoins un trait où leur conduite fut bien opposée. On dit que *Charlemagne* fit épouser sa propre fille à *Eginard* son Secrétaire, par la raison qu'ils avoient empiété sur les droits de l'hymen. Cette raison pouvoit suffire alors. *Aaron* au contraire, donna sa sœur en mariage à son Visir, sous la bizarre condition de n'user jamais du privilège d'époux. Un

40 MERCURE DE FRANCE.

tel caprice est inexcusable dans tous les temps.

Ce Visir avoit nom *Giaffar* ; & étoit de l'illustre Famille des *Barmecides*. On nommoit ainsi les descendants d'un autre *Giaffar* qui lui-même étoit issu des anciens Rois de Perse. Obligé d'abandonner subitement sa patrie , il avoit trouvé un asyle à la Cour du Calife *Soliman* : il s'y étoit même élevé au plus haut point de faveur. Une chose assez rare , c'est que sa postérité avoit joui des mêmes avantages auprès des successeurs de ce Calife , quoique sa dynastie eût été remplacée par une autre. Une chose plus rare encore , c'est que tous ces *Barmecides* se montrèrent dignes de leur haute fortune. Ils transféroient les talens aux vertus , & furent peut-être les premiers que la faveur du Prince conduisit à celle du Peuple. Revenons au moderne *Giaffar*.

C'étoit l'homme de tout l'Orient le plus propre aux affaires , & le moins enclin à s'y livrer. Il avoit été fait Visir dans un âge où il n'est pas même naturel d'ambitionner cette Place , & l'avoit quittée lorsque l'ambition devoit être en lui la plus forte. Son penchant pour les lettres , le repos & les plaisirs :

faisoient de lui un homme aimable, un homme de société, plutôt qu'un homme d'état. Il soutint cependant avec honneur le poids du Ministère, parce que l'homme supérieur ne peut se résoudre à être médiocre nulle-part. Mais ayant réussi à se donner pour successeur au Visiriat son frère aîné, très-digne de lui succéder, il put librement se livrer à ses goûts : il devint l'Ecrivain le plus élégant qui fût alors ; il devint, qui plus est, l'ami intime du Souverain dont il n'avoit d'abord été que le premier Ministre.

Aaron avoit une égale tendresse pour *Abassah* sa propre sœur, jeune Princesse qui vivoit avec les femmes de ce Calife, dans un lieu du Palais où lui seul pouvoit entrer. Chaque jour il venoit passer quelques heures avec elle, & retournoit ensuite auprès de son favori ; mais bientôt cette alternative lui parut fatigante. Il regretta de ne pouvoir entretenir à la fois deux personnes qui lui étoient également chères. Il parloit souvent à *Giaffar* des charmes séduisans d'*Abassah* ; il vantoit à cette Princesse le mérite extrême de *Giaffar*. Tous deux par ce moyen se connurent avant que de s'être vus, & tous deux desiroient de

42 MERCURE DE FRANCE.

se voir. Le Calife , qui ne desiroit pas moins de les rassembler , ne tarda pas à leur procurer cette mutuelle satisfaction. Il voulut , en dépit des usages de tout l'Orient , que sa sœur quittât la compagnie des femmes pour manger habituellement à sa table avec tous les hommes qu'il daigneroit y admettre.

Giaffar profita bien assidûment de cette faveur. *Abassah* lui parut infiniment supérieure au portrait que le Calife en avoit tracé ; ce qui étoit vrai. Aux charmes d'une beauté régulière , elle joignoit tous ceux d'un esprit cultivé : elle y joignoit , de plus , tout le naturel de la candeur & toutes les grâces de l'enjouement. Il eût suffi de ne la voir qu'une fois pour en être épris , & *Giaffar* la voyoit tous les jours. Aussi chaque jour sembloit-il ajouter un degré de force à sa passion.

Des mouvemens à-peu-près semblables agitoient le cœur de la Princesse. *Giaffar* n'étoit pas toujours le seul à qui le Calife procurât la faveur de se trouver avec elle : mais il fut le seul qu'elle distingua d'abord ; & bientôt elle eût voulu n'appercevoir que lui. Cette sympathie réciproque étoit trop marquée pour que le Calife n'en eût pas au moins,

quelque soupçon. Ses soupçons ne tarderent même pas à être changés en certitude : ce qui, toutefois, n'apporta aucune différence dans sa conduite. Il ne parut point surpris d'une chose que, sans doute, il avoit dû prévoir. L'amoureux couple eut toujours les mêmes occasions de s'entretenir : *Aaron* y contribua comme il avoit fait jusqu'alors, & songea même à faire quelque chose de plus : c'est-à-dire, que ce Calife prit la résolution d'élever *Giaffar* au rang de son Beau-frère, & de rendre Epoux ceux qu'il avoit pour ainsi dire forcé de devenir Amans. Mais, par un caprice des plus embarrassans à définir, ce Prince, d'ailleurs très-sensé, mit à cette faveur une condition aussi absurde qu'impraticable. On ne dit point quel en fut le motif. Peut-être n'étoit-ce que le résultat de quelques visions Astrologiques : peut-être n'en doit-on chercher la cause que dans la bisarrerie de l'esprit humain ; source intarissable, & dans laquelle l'homme le plus sage n'est pas toujours exempt de puiser.

Un jour qu'*Abassah* & *Giaffar* s'entretenoient seuls avec le Calife, ce Prince fit tomber la conversation sur une matière intéressante pour chacun

14 MERCURE DE FRANCE.

d'eux ; il s'agissoit de l'amitié. Le Ciel, disoit *Aaron* , m'a rendu maître d'un Empire des plus vastes , j'unis la Couronne à la thiare , la dignité du Sacerdote à la Puissance du Souverain ; mes Armées sont triomphantes , & j'en suis le Général ; je fais fleurir les Arts , & je les cultive : tant d'avantages réunis ne peuvent entièrement me satisfaire , il en est un qui me paroît infiniment plus précieux , & que peut-être le Ciel s'obstine à me refuser.

Ce discours jetta ceux qui l'écoutoient dans une extrême surprise. Tous deux la témoignèrent avec le même empressement. Souverain Commandant des Fidèles , ajouta *Giaffar* , que vous reste-t-il à desirer dans ce haut degré de Puissance & de Gloire où toute la Terre vous contemple ? Une chose , repliqua le Monarque , une chose que l'Empire du monde même ne peut donner & peut souvent faire perdre : en un mot , un ami , le seul trésor qui pour l'ordinaire , manque à un Souverain.

Ah , Seigneur ! s'écrièrent *Abassah* & *Giaffar* , également consternés , quels vœux vous reste-t-il à former sur ce point ? Doutez-vous de ma tendresse ,

disoit *Abassah* ? Doutez-vous de mon zèle respectueux & désintéressé, ajoutoit *Giaffar* ? Ecoutez - moi , reprit à son tour , *Aaron-Al-radchid*. Vous m'aimez dites-vous ; je suis persuadé que telle est , du moins , votre intention : c'est moi qui vous ai réunis ; c'est moi qui suis le premier moteur de votre attachement réciproque. L'effet en est trop agréable pour que vous en haïssiez la cause. Je ne vous soupçonne donc pas de me haïr : mais il y a loin de cet état à celui de l'amitié. Qui sçait même si je ne suis pas devenu pour vous un tiers incommode ?

A ces mots , les protestations de la Princesse & du Favori redoublèrent. Non, Seigneur , s'écrioit *Abassah* , que le discours du Calife avoit rendu un peu confuse ; non , il n'est rien qui ne cède à la reconnaissance que je vous dois : elle sera toujours la première passion de mon cœur. *Giaffar* s'exprima en termes plus mesurés : mais ce qu'il dit auroit pû satisfaire tout autre que le Calife. Il le supplia de mettre à l'épreuve ce dévouement dont il sembloit douter. J'y consens , reprit *Aaron* ; mais cette épreuve sera délicate ; elle est cependant la seule qui puisse

46 MERCURE DE FRANCE.

me convaincre de votre attachement pour moi. Je dirai plus ; ma tranquillité intérieure dépendra de votre exactitude à me tenir parole. Eh bien , Seigneur , ajouta *Giaffar* , daignez manifester vos intentions : je jure par l'Alcoran même de les remplir ! *Abassah* protesta la même chose , persuadée , ajouta-t-elle , que le Calife n'exigeroit pas l'impossible. Ce que j'exige , repliqua ce Prince , n'est point au-dessus des forces humaines ; il ne s'agit que de surmonter certaines foiblesses. Voici donc ce que j'attens de vous l'un & l'autre : Il est certain que vous vous aimez ; dès-lors vous devez craindre qu'on ne vous sépare. Je veux bien dès à présent vous épargner cette crainte ; je suis prêt à vous unir Ah Seigneur ! interrompit *Giaffar* en tombant aux pieds du Calife , est-ce par des faveurs d'un si haut prix que vous voulez mettre à l'épreuve ma docilité ? Doutez-vous de ma prompte obéissance ? Doutez-vous Je n'ai aucun doute à cet égard , interrompit à son tour le Calife : mais levez-vous & écoutez jusqu'à la fin. Je consens à vous faire épouser ma Sœur , sous l'expresse condition que vous vivrez avec elle

comme un Frère, comme j'y vis moi-même. Vous ne lui parlerez qu'en ma présence ; vous ne lui proposerez aucun tête-à-tête ; vous fuirez tous ceux qu'elle-même pourroit vous proposer. A cela près, vous vous aimerez tant & aussi longtems qu'il vous plaira. Tel est le sacrifice que mon amitié exige de la vôtre. Une pareille Loi vous paroitra sans doute bisarre & tyrannique. Je l'abandonne à votre censure ; mais respectez-la dans votre conduite. Vous ne pourriez l'enfreindre sans perdre pour jamais l'amitié qui m'attache à vous, sans trouver en moi un ennemi implacable.

Une telle proposition pétrifia pour quelques instans ceux à qui elle étoit faite. *Giaffar* la trouvoit révoltante, & la Princesse n'en jugeoit guères plus favorablement. Tout considéré, néanmoins, le Visir crut devoir l'accepter. Il espéroit que cette fantaisie du Calife n'auroit qu'un temps ; & à tout prendre, il aimoit encore mieux ne voir *Abassah* que comme une Sœur, que d'être entièrement privé de sa vue. Ainsi du consentement de la Princesse qui, sans doute, avoit les mêmes idées que *Giaffar*, cet hymen fut conclu avec

48 MERCURE DE FRANCE.

toutes les restrictions prescrites par le Calife.

Un assez long temps s'écoula sans qu'elles reçussent la moindre atteinte. La Princesse avoit un appartement isolé où *Giaffar* n'osoit paroître. Elle osoit encore moins pénétrer dans le sien. Ils ne se voyoient que dans celui du Calife, & en présence de cet *Argus* d'un nouveau genre. Tous deux supportoient avec une impatience égale cette contrainte excessive. Ils ne pouvoient se le témoigner que par des regards dérobés. Mais enfin ce langage fatigua la Princesse. Elle eut recours à celui des vers. Ceux qu'elle envoya à son Epoux dans cette circonstance, annoncent un cœur vivement épris & tiennent pour ainsi dire de l'emportement. Ils sont cités par plusieurs Historiens. On sera surpris de voir une Princesse habiller en vers un aveu de cette nature ; mais il faut se rappeler que la poésie étoit presque devenue le langage ordinaire des Arabes. *Giaffar* l'employa dans sa réponse ; & la réplique ne s'étant pas fait beaucoup attendre, il s'établit entre ces deux époux une correspondance aussi remarquable que leur situation même. Les vives
peintures

peintures qu'ils traçoient & de cette situation & de leurs sentimens réciproques , ne firent qu'accroître & leur amour & leur ennui. Chaque jour aggravait l'un & fortifioit l'autre. Enfin , le Calife persévérant toujours dans ses premières idées , l'amoureux couple en sentit plus que jamais l'injustice. Il prit des mesures non pour se soustraire entièrement au joug ; mais pour le rendre plus supportable.

Il y auroit eu le plus grand danger pour les deux époux de se trouver dans l'appartement de l'un ou de l'autre. Heureusement les usages du Pays leur fournissoient les plus grandes facilités pour se voir ailleurs. La même Esclave dont s'étoit servie la Princesse pour écrire à son époux lui fut encore utile dans cette nouvelle occasion. C'est une erreur de croire que dans tout l'Orient les femmes ne jouissent d'aucune sorte de liberté. Elles en peuvent même abuser plus facilement qu'à Paris , & certainement on passeroit pour libre à moins. En effet , à l'aide d'un triple voile inventé par la jalousie , & qui le plus souvent ne sert qu'à la tromper , une femme d'Asie peut parcourir à son aise la plus grande Ville. Nul homme , pas

même son époux, n'est en droit de la suivre, encore moins de soulever ses voiles. En revanche, l'Amant qu'elle veut favoriser la devance à certain lieu convenu entre elle & lui. Ce fut en suivant cette méthode, & en jouant le rôle d'amant plutôt que celui d'époux, que *Giaffar* se réunit à sa chère *Abassah*. Je ne détaillerai ni leurs discours, ni leurs transports. C'est ici une de ces situations qu'on indique, mais qu'on ne décrit pas. Je dirai seulement que la défense du Calife cessa d'être respectée, sans que pour cela aucun remords troublât le plaisir des réfractaires.

Ces rendés-vous multipliés eurent des suites capables de les trahir. Toutefois *Abassah* prit des mesures si justes qu'elle mit au monde un fils sans qu'on en eût le moindre soupçon ni dans son Palais, ni à la Cour du Calife. Mais au bout de six mois ce Prince en fut instruit par certain Esclave qu'on avoit été contraint de mettre dans la confiance. *Aaron* apprit par la même voie quelques autres détails qu'il jugea nécessaires à ses vues, & ses vues n'étoient que vindicatives, que sangui- naires. Il jura la perte de ces malheureux époux, & du fruit de leur intelligence.

Dès la nuit suivante, *Aaron* déguisé sortit accompagné du seul *Mésrou*, un de ses plus intimes confidens. C'est le même dont il est si souvent parlé dans plusieurs histoires Arabes très-véritables & jusques dans nos Contes des *mille & une nuits*. *Mésrou*, accoutumé aux courses nocturnes du Calife, ne crut pas d'abord cette dernière plus importante que tant d'autres. Mais le trouble qu'il remarqua dans les discours & dans toute la personne du Prince l'eut bientôt détrompé. Il le fut encore davantage en apprenant qu'ils avoient été devancés par une troupe de gardes du Calife, déguisés comme eux, & qui ne devoient se réunir & les venir joindre qu'à certain signal. *Aaron* & *Mésrou* s'arrêtèrent dans une rue écartée & non loin d'une maison de peu d'apparence. Au bout de quelque tems, ils virent, autant qu'il étoit alors possible de voir, deux femmes se glisser dans cette maison où elles paroisoient être attendues. Le Prince y accourut, suivi de *Mésrou*, & entra sans nulle difficulté. Il jugea qu'on le prenoit pour un autre ; ce qui étoit vrai. Il profite de la méprise & se laisse conduire dans une salle beaucoup mieux

éclairée que tout le reste. Là il reconnoît, il voit sa sœur occupée à caresser un jeune enfant ; il la voit prendre ce cher fardeau dans ses bras , & accourir le déposer dans les siens , avec les expressions les plus tendres & pour ce fils & pour celui qu'elle croit en être le père. *Aaron* met à profit cette nouvelle erreur. Il se saisit du dépôt & lance sur *Abassah* un coup d'œil qui la détrompe à l'instant. Elle pousse un cri douloureux ; elle veut retirer son fils des mains de cet oncle qu'elle soupçonne devoir en être le bourreau. Non perfide , lui dit le Calife irrité , ce fruit de ta foiblesse , ton parjure époux , & toi-même deviendrez tous dès aujourd'hui les victimes de ma fureur.

Abassah que ses forces étoient sur le point d'abandonner , les ranime par un effort de vertu. Elle songe à soustraire *Giaffar* au peril certain qui menace ses jours ; elle se détermine à le justifier aux dépens de sa propre gloire. Un tel sacrifice dans une âme pure & élevée est , à coup sûr , le plus grand de tous. Seigneur , dit la Princesse au Calife , j'ai sans doute mérité votre indignation ; Mais *Giaffar* n'est point complice du crime que vous devez punir en moi.

Que dis-je ? hélas ! je suis encore plus coupable envers lui qu'envers vous !

Qu'entends-je ? repliqua le Calife indigné, auriez-vous pu tomber dans une si honteuse foiblesse ? Quel est le téméraire. . . n'espérez pas que je le nomme , reprit *Abassah* , mon sang peut suffire pour tous les deux.

L'étonnement du Calife égaloit sa colère. Un tel aveu lui paroissoit incroyable. Vous aimiez l'Epoux que je vous ai donné , disoit-il à sa Sœur ; on ne trahit pas ainsi ce que l'on aime. Il est vrai , repliqua la Princesse , que *Giaffar* me fut cher. Mais vous sçavez les Loix que vous nous imposâtes en nous unissant l'un à l'autre. Son entière exactitude à les remplir annonçoit autant de respect pour vous que d'indifférence pour moi. Je suis femme , & dès-lors foible. Ainsi , soit fragilité naturelle , soit dépit , soit amour-propre blessé , soit même que toutes ces causes aient pu se réunir pour m'égarer , j'ai franchi les bornes que me prescrivoit la vertu : j'ai mérité la mort , & qui plus est , le mépris.

L'un & l'autre vous attend , reprit le Calife en fureur. . . De grace , interrompit *Abassah* , en se jettant aux pieds

54 MERCURE DE FRANCE.

de son frère , épargnez le triste fruit d'un crime que je vais expier. Comme le Prince alloit répondre , *Giaffar* parut. Il n'étoit prévenu de rien , & venoit , à l'ordinaire , trouver dans ces lieux écartés une Epouse qu'il ne lui étoit pas libre de recevoir chez lui. Sa surprise & sa douleur furent extrêmes d'y rencontrer le Calife. Il vit du premier coup d'œil , ce que sa femme , son fils & lui-même avoient à redouter. Mais *Abassah* ne lui laissa pas le loisir de témoigner ce qu'il éprouvoit , encore moins au Calife celui de l'embarrasser par des questions. Venez , lui dit-elle , venez ajouter quelque circonstance à l'arrêt de mon supplice. Vous êtes outragé ; vous l'êtes d'une manière irréparable : en voilà les fruits & la preuve , ajouta-t-elle , en montrant son fils ; obtenez que je sois seule punie , & la mort me semblera douce.

Giaffar comprit dès le premier instant ce que signifioit ce langage. Il avoit l'âme trop élevée pour ne pas saisir d'abord ce qui partoît de la grandeur d'âme ; il aimoit trop ardemment pour ne pas sçavoir de quoi l'Amour est capable , pour vouloir survivre à celle qui l'aimoit ainsi. Non , Seigneur, dit-il

au Calife , non , *Abassah* n'a point trahi la foi qu'elle m'avoit jurée ; elle est incapable de trahir. C'est pour me sauver qu'elle travaille à se perdre. Son seul crime est d'avoir cédé à mes vives instances. L'enfant que vous voyez est mon fils. J'ai donc enfreint les loix que vous m'aviez prescrites : mais quel homme eût pu s'y conformer ? Ah ! quand même j'échapperois à la punition qui m'attend , puis-je me répondre à moi-même de ne pas chercher encore à devenir coupable ?

Hé bien ! s'écria l'implacable Calife , prévenons les rechûtes , en nous vengeant des crimes passés. A ces mots survint sa Garde qui sur un signal de *Mesrou* s'étoit réunie. Elle s'empare des deux Epoux & même du tendre fruit de leur union : de là nouveau supplice pour la sensible *Abassah*. On part , on arrive au Palais du Calife sans que l'intervalle du chemin ait changé ses dispositions sanguinaires. C'est à regret qu'on termine ce récit par une catastrophe aussi barbare ; mais la vérité l'exige. Rien ne put fléchir *Aaron* en faveur d'un Beau-Frère qui avoit toujours été son ami. Toutefois le courage de ce dernier surpassoit encore la

56 MERCURE DE FRANCE.

fureur du Calife. Il n'étoit occupé que d'*Abassah*, qui elle-même ne s'occupoit que de lui. Les regrets & la douleur de cette Princesse attendrissoient jusqu'à ses Bourreaux, & son Frère y étoit insensible. Apparemment qu'il craignoit de n'y pas résister toujours. Il fit hâter le supplice du malheureux *Giaffar*, qui, comme le disent tous les Historiens du Temps, eut la tête tranchée. Le supplice d'*Abassah* offroit quelque chose de plus cruel encore ; elle fut, dit-on, précipitée au fond d'un puits. On ignore la destinée de cet enfant qui causa la mort de ceux à qui il devoit le jour. Quelques Ecrivains Arabes prétendent, il est vrai, qu'*Abassah* fut simplement exilée ; mais la mort seroit préférable à la manière dont ils la font vivre dans cet exil. Pour le Calife, il continua d'ensanglanter la Scène. Honteux peut-être d'avoir immolé à son caprice un homme tel que *Giaffar*, il voulut que ce crime pût être envisagé comme un trait de sa politique, c'est-à-dire comme une précaution nécessaire. Cette réflexion, très-dangereuse dans un Prince qui avoit le malheur de pouvoir tout ce qu'il vouloit, fut un arrêt de mort contre toute la famille des *Barmecides*.

Mais enfin l'Auteur de tant de désastres devint lui-même la proie des remords, & qui plus est, des visions. Il mourut à *Thous*, ville du *Korassan*, peut-être parce qu'il avoit rêvé qu'il devoit y mourir. Sa mémoire est encore célèbre chez les Orientaux. Il eut de ces qualités brillantes qu'on préfère trop souvent dans un Prince aux vertus toutes simples. Il eut même aussi quelques vertus. Le reproche le plus grave que lui fasse l'histoire est la cruelle destruction des *Barmecides*. On sçait qu'il voulut anéantir jusqu'au nom de cette famille illustre. Mais il lui avoit été plus facile de l'accabler que de la flétrir. Elle étoit pour jamais éteinte & on la louoit encore. De tels éloges ne peuvent être suspects. *Enfans de Barmeki*, disoit énergiquement un Poète Arabe, *que vous faisiez de bien au Monde, & que vous en eussiez encore fait ! La Terre étoit votre épouse, elle est aujourd'hui votre veuve.*



O D E.

AUX AGRICULTEURS.

MINISTRES de l'Agronomie,
Amis de la blonde *Cérès*,
A qui la sage œconomie
Révèle ses plus beaux secrets;
Apprenez-moi des lieux champêtres;
De ces lieux chers à nos ancêtres,
A chanter les charmes puissans;
Et vous, Protecteurs magnanimes,
Rois, Princes, Magistrats sublimes,
Daignez approuver mes accens.

Heureux qui du champ de ses pères
Cultivateur industrieux,
Peut pénétrer dans les mystères
Que la Nature offre à ses yeux!
Des coups de la Parque perfide,
Effroi du Vulgaire stupide,
Ses sens ne sont point étonnés;
Il y succombe sans foiblesse:
A l'empire de la Sagesse
Les destins sont subordonnés.

Une fausse Philosophie
Séduit les Mortels inconstans;

L'un jaloux qu'on le déifie ,
Aspire aux honneurs éclatans ;
L'autre implore *Mars* ou *Neptune* ;
Tous se plaignent que la fortune
Trahit leurs projets insensés :
Disciples de l'Agriculture ,
S'ils n'invoquoient que la Nature ,
Tous leurs vœux seroient exaucés.

Nos Ayeux à cette maxime
Sacrifioient l'ambition ;
Un roc qui leur offroit sa cime
Flattoit leur inclination ;
Après mille exploits héroïques ,
Retirés dans leurs tours gothiques ;
Ils y goûtoient de doux loisirs :
C'étoit le fruit de la Victoire ;
Et si la guerre fit leur gloire ,
La campagne fit leurs plaisirs.

Mais ces mœurs si dignes d'éloge
Ne trouvent plus de partisans ;
Tout passe , se détruit , s'abroge ,
Tout cède à l'injure des ans.
Dans le sein profane des Villes ,
Les héritiers de ces asyles
Par le luxe sont maîtrisés ;
L'intérêt bannit la décence ,

60 MERCURE DE FRANCE.

Plutus est le Dieu qu'on encense ,
Les Dieux des Bois sont méprisés.

Plutus peut-il malgré ses charmes,
Guérir les troubles de l'esprit ?
Non : loin d'adoucir nos allarmes ,
Son or perfide les aigrit.
Sur un rivage solitaire ,
Au Repos , ce Dieu salutaire ,
Mortels , que n'offrez-vous vos vœux ?
Régler ses desirs , se connoître ,
Vivre sans faste , être son maître ,
Voilà le secret d'être heureux.

L A R O S E ,

*A Mlle ROSE RAYMON , pour
le jour de sa fête.*

Dès l'instant où je viens d'éclorre ,
J'ai la plus douce des couleurs ,
A laquelle je joins encore
La plus suave des odeurs :
Aussi dans l'empire de *Flore*
Je prime sur toutes les fleurs.
Mais ce qui flatte davantage
Ma vanité , belle *Raymon* ,
C'est le bonheur & l'avantage

De vous avoir donné mon nom.

Ah , que c'est avec juste cause

Que vous portez le nom de *Rose* !

Vous avez mon éclat , ma fraîcheur , mes appas ;

Vous êtes comme moi , *Rose* , tendre , enfantine ,

Et vous êtes de plus ce que je ne suis pas ,

Vous êtes *rose* sans épine.

*Par M. de CABRE , Conseiller Honoraire à la
Sénéchaussée de Marseille.*

LES DOUBLES ADIEUX ,

IMPROMPTU.

PRIVÉ de l'heureux don de plaire ,

Dans mes vers & dans mon amour ,

De l'*Hélicon* & de *Cythère*

Il est temps de quitter la Cour.

Tour-à-tour malheureux Poète

Ainsi que malheureux Amant ;

Blond *Phœbus* & Blonde *Suzette* ,

Je vous salue également.

LE mot de la première Énigme du
premier volume d'Octobre est *Lecteur*.
Celui de la seconde est *le Portrait d'une*

62 MERCURE DE FRANCE.

maîtresse. Celui de la troisième est *despote*, que l'on trouve dans *despotique*. Celui du premier Logogryphe est *Bou-reille*, dans lequel on trouve *toile*, *étoile*, *oui*, *œil*, *Elie*, *Bouille* (Ebéniste,) *Toul*, *Eole*, *Eté*, *bile*, *bol*, *boue*, *billete*, *lit*, *Io*. Celui du second est *oser*, dans lequel on trouve *Rose*.

E N I G M E.

AVANT de sçavoir qui je suis,
Lecteur, admire en moi la bizarre nature.
J'étois blanche quand je nâquis,
Ensuite j'ai passé sans avoir rien acquis,
A la couleur la plus obscure.

J'occupe une vaste maison,
Où je suis sans comparaison
Plus à l'étroit qu'un mort dans la fatale bière :
Malgré cela je ne puis guère,
Lorsque j'ai besoin d'aliment,
Le prendre qu'en me promenant :
Le travail m'est héréditaire.
Qui croiroit que dans cet état,
D'un rustique mortel j'excitasse l'envie ?
Il en veut si fort à ma vie,
Qu'il se fait de ma mort un triomphe d'éclat.
Le pis est que de lui je ne puis me défendre,

Car tel est mon malheureux sort,
 Que plus je cherche à fuir la mort,
 Plus je travaille à me faire surprendre.

A U T R E.

L'HISTOIRE au prix de nous , découvre peu de
 chose ;

Nous en faisons voir beaucoup plus.
 Notre place toujours est d'avoir le dessus ;
 Et le seul piedestal sur lequel on nous pose ,
 Ne se donneroit pas pour cinq cens mille écus.

Incommode toujours à ceux que nous servons ;
 On les voit nous ôter & bientôt nous remettre.
 Notre solide corps qu'aisément on pénètre ,
 Peut servir à tout Sexe en toutes les Saisons.

L O G O G R Y P H E.

. A Mademoiselle

U N peu de négligence, adorable *Clarice* ;
 Vous fait assez souvent emprunter mon secours ;
 Et dans un lieu voisin du Temple des Amours ,
 Vous me placez toujours
 Pour remplir mon office.

64 MERCURE DE FRANCE.

Tâchez par pur amusement,
 D'essayer mon anatomie :
 Je vous offre , premierement ;
 Trois termes de Géographie ;
 L'endroit le plus bas des vaisseaux ;
 Un arbruste chéri chez les Orientaux ;
 Un jeu que vous aimez ; une Sainte Prêtresse ;
 Un fruit que l'on estime ; un signe de tristesse ;
 Ce lieu délicieux où nous aspirons tous ;
 Un péché capital ; le contraste de doux ;
 Ce qu'on pourroit nommer le trône de *Morphée* ;
 Un produit de l'abeille ; & la mère d'*Orphée* ;
 Une pièce d'usage au plus mince repas ;
 Une invitation qu'un poltron n'aime pas ;
 L'instrument que j'entends dans la forêt voisine
 Rappeller les limiers qui font sur la colline ;
 Un terme de Blason ; de Rome un Empereur ;
 Ce qui brave les flots de la mer en fureur ;
 Un Verbe qu'à présent vous mettez en pratique ;
 Une Fille d'*Atlas* ; deux notes de Musique ;
 Un Écrivain sacré , deux Monarques François ;
 Le Synonyme à Ville ; un Philosophe Anglois ;
 Ce qui sert au Navire & l'attache au rivage ;
 Ce que n'est pas celui que retient l'esclavage ;
 Un habitant des bois ; deux oiseaux passagers &
 Une plante qui croît au milieu des vergers ;
 Ce métal que produit & l'*Heime* & le *Paftole* ;
 Le nom de cet Oiseau-sauveur du Capitole ;

Ce que l'on ne peut voir quoique devant les yeux ;
 Cè que vous avez gai , d'autres plus sérieux ;
 Le premier des Mortels victimes de l'Envie ;
 Onze Villes en France , & trois en Italie ;
 Ce qu'avoient en commun les Filles de *Phorcus* ;
 La Nymphé que *Junon* fit garder par *Argus* ;
 Un petit Animal qui ronge le fromage ;
 Un Attribut du Dieu dont vous êtes l'image ;
 J'offre enfin ce bruyant séjour
 Où l'on voit voler sur vos traces
 Les Plaisirs, les Ris & les Grâces ,
 Pour vous applaudir tour-à-tour.

Par M. L..... fils.

A U T R E.

Si j'habite parmi les Dieux ,
 Je sers aussi chez la grisette ,
 Ou bien chez quelque pied poudreux ,
 Courant de toilette en toilette ,
 Chez la prude , chez la coquette ,
 Le dévor, le mondain , les jeunes & les vieux.
 Faut-il , ami Lecteur, vous instruire encor mieux ?
 En dérangeant ma symétrie ,
 Vous trouverez facilement
 Les armes d'un Forçat ; un fougueux Élément :
 Un Animal rongeur ; un amas d'eau croupie ;

66 MERCURE DE FRANCE.

Ce que tout homme craint ; un vent ;
Certain Valet de chambre , & Poète excellent ;
Mais malheureux dans sa Patrie ;
Une Ville de l'Italie ;
Un Arbre ; une Note du chant ;
Le mot *Mère* en latin.... Mais je crains d'en trop
dire ,
Et pour ne plus jaser , adieu , je me retire.

ROSALIE DUM...

De Bordeaux.

L'HEUREUX LARCIN.

AIR : Jusques dans la moindre chose,

LA jeune & tendre *Lisette* ,
Dormoit seule en un bosquet.
Colin , qui de loin la guette ,
Veut dérober son bouquet.
L'Amour le guide & l'inspire ;
Tout favorise ses vœux.
Lise s'éveille , & soupire
Le Berger étoit heureux.

Mineur.

C'est donc en vain , dit la Belle ,
Que j'ai cru jusqu'à ce jour ,
Opposer un cœur rebelle
Aux pièges que tend l'Amour ?

OCTOBRE. 1763.

67

Quoique nos craintes présagent ;
C'est un plaisir d'y tomber....
Les vrais Amans le partagent :
Falloit-il le dérober ?

Majeur.

Pardon, charmante Bergère !
Pardon ! s'écria *Colin*,
Si ma flamme téméraire
T'a fait un si doux larcin.
Ce que l'Amour m'a fait prendre,
Si tu deutois de ma foi,
Je suis prêt de te le rendre,
Pour ne le devoir qu'à toi.

D. L. P. . .



ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LA PHARSALE , Livre 3.

Par M. MARMONTEL.

TANDIS que le vent du midi enflait la voile , & pouffoit la flotte sur l'humide plaine , tous les yeux étoient tournés du côté de la vaste mer ; *Pompée* lui seul ne peut détacher ses regards du rivage de l'Italie qu'il voyoit pour la dernière fois. Mais bientôt cette terre chérie dispaçoit à sa vue , & ses montagnes couronnées de nuages s'évanouissent dans le lointain.

Accablé d'ennuis , épuisé de fatigue ce héros enfin succombe & se livre au sommeil. Alors l'image de *Julie* perçant la terre , se présente à lui comme une furie , sur un tombeau qui vomit des feux. » Ton crime est retombé sur moi , lui dit-elle : on me traîne de l'Elysée dans le tartare , de l'asyle des âmes justes au noir séjour des mânes

„ criminel. J'ai vu les Euménides
 „ s'armer de torches empoisonnées,
 „ pour les secouer au milieu de vous.
 „ Le nocher du brûlant Achéron pré-
 „ pare des barques sans nombre. On
 „ agrandit les cachots des enfers, les
 „ Furies suffiront à peine à châtier tant de
 „ criminels. Les mains des Parques vont
 „ se lasser à trancher les jours de tant
 „ de victimes*. Il t'en souvient, *Pom-*
 „ *pée*, le temps de notre hymen a été ce-
 „ lui de tes triomphes. Tu as changé de
 „ fortune en changeant d'épouse : elle
 „ est née pour le malheur de tous ses
 „ maris, cette *Cornélie*, femme sans pu-
 „ deur, qui n'a pas rougi d'entrer dans
 „ mon lit, quand mon bucher fumoit
 „ encore. Qu'elle soit donc sans cesse
 „ attachée à tes pas, & sur les mers
 „ & dans les camps, pourvu que je
 „ trouble ton sommeil auprès d'elle, &
 „ que je dérobe à ton indigne amour
 „ tous les momens que tu lui destines.
 „ *César* & *Julie* s'emparent de toi.
 „ Mon père le jour, & moi la nuit,
 „ nous t'occuperons sans relâche. Le

* L'appareil menaçant des flâmes & des fers
 Etonne les Démon & lasse les Enfers.

Brébauf.

70 MERCURE DE FRANCE.

» Léthé ne t'a point effacé de ma mé-
 » moire. Les Dieux des enfers m'ont
 » permis de te poursuivre & de me
 » venger. Tu me verras , au signal du
 » combat , m'élever entre les deux ar-
 » mées. Mon ombre ne souffrira jamais
 » que tu cesses d'être le gendre de *Cé-*
 » *far*. Tu crois en vain trancher avec
 » l'épée les nœuds d'une sainte alliance ;
 » la guerre civile va te rendre à moi. »
 A ces mots elle se dérobe à son époux
 qui lui tend les bras.

Il s'éveille , & sa frayeur se dissipe
 avec son sommeil. Les menaces du Ciel
 & des enfers , loin de l'abattre , l'élé-
 vent au-dessus de lui-même. * Il voit
 sa perte , & il y court. Pourquoi , dit-il,
 m'effrayer d'un vain songe ? Ou la mort
 n'est rien , ou elle ne doit laisser aucun
 ressentiment de la vie ; & ni l'amour
 ni la haine ne nous suivent dans le
 tombeau.

Déjà le soleil se plongeait au sein
 de l'onde , & nous cachait de son globe

* Que ce triste fantôme ou l'instruise ou l'abuse ,
 A ses basses frayeurs son âme se refuse ;
 Et lorsque tous les Dieux présentent son trépas ,
 Il comprend leur menace & ne s'en émeut pas.

Brébauf.

enflammé ce que la lune nous dérobe
du sien lorsqu'elle approche de sa plé-
nitude ou qu'elle commence à s'en éloi-
gner. Ce fut alors que la côte d'*Illyrie*
offrit un asyle sûr, un accès facile aux
vaisseaux de *Pompée*. On ploye les voi-
les, on baisse les mats, & l'on aborde
à l'aide des rames.

Dès que *César*, à qui les vents en-
levoient sa proie, & qui l'avoit suivie
des yeux, se trouva seul au bord de
l'Italie, loin de se réjouir d'en avoir
chassé son rival, il gémit de voir qu'il
lui eût échapé. Aucun succès ne le flatte,
s'il ne décide de l'empire du Monde : la
victoire elle-même est trop achetée s'il
faut l'attendre.

Mais oubliant pour un temps la guerre,
& tout occupé des soins de la paix, il
cherche à se concilier la légère faveur
du Peuple : * il sçait que la disette ou
l'abondance décide le plus souvent de

* Pour s'acquérir les cœurs & vaincre leur colère,
Il fait d'un Factieux un Maître populaire,
Instruit que l'abondance en la main des vain-
queurs

A des liens secrets qui captivent les cœurs.

Brébauf.

72 MERCURE DE FRANCE.

sa haine ou de son amour ; que celui qui nourrit son oisiveté en est le maître ; au lieu qu'il n'est point de crainte qui retienne un Peuple affamé. Il charge *Curion* d'aller enlever les bleds de la Sicile , & *Valérius* ceux de la Sardaigne. Ces deux Isles sont renommées par la richesse de leurs moissons ; nulle autre contrée de la terre n'a tant de fois répandu l'abondance dans l'Italie. A peine la Lybie est-elle plus fertile , dans les années mêmes où les vents du midi permettent à *Borée* d'assembler les nuages vers le milieu de l'axe du monde , & d'y verser des pluies abondantes.

Acquitté de ce premier soin , *César* marche à Rome en vainqueur. Ses Légions le suivent , mais désarmées , & portant sur le front le doux présage de la paix.

Dieux ! s'il ne revenoit dans sa patrie que chargé des dépouilles des Peuples de la Gaule & du Nord , quel triomphe pour lui , quelle pompe ! le Rhin , l'Océan lui-même enchaîné à son char ! la Bretagne & la Gaule captives ! que de gloire il a perdu en abusant de la victoire. Les habitans des villes n'accourent point sur sa route avec une joie tumultueuse ; ils le voyent passer

&

& baissent les yeux, saisis d'une terreur muette. En aucun lieu le Peuple des campagnes ne se précipite au-devant de ses pas. *César* s'applaudit cependant de leur inspirer tant de crainte : à peine eût-il préféré leur amour.

Déjà il a passé la forteresse d'*Anxur* & la forêt consacrée à la Diane de *Scythie*. Déjà il découvre d'une éminence cette Rome qu'il n'avoit pas vue depuis dix ans qu'avoit duré la guerre des Gaules. Il s'étonne lui-même de l'état où il l'a réduite ; & il lui adresse ces mots.

Est-il possible, ô séjour des Dieux, que l'on abandonne tes murs, sans y être forcé par la guerre ! & quelle ville méritera qu'on la défende, si ce n'est Rome ? Heureusement ce n'est ni le Parthe, ni le Dace uni au Gète, ni le Sarmate secondé du Pannonien qui te menace ; la fortune n'oppose qu'un Citoyen qui t'aime au chef timide qui n'ose te garder.

Bientôt *César* entre dans Rome où l'épouvante l'a devancé ; car on s'attend qu'il va la livrer au pillage comme une ville prise d'assaut, saccager les murs, embrâser les Temples, ensevelir les Dieux de la Patrie sous les débris de

74 MERCURE DE FRANCE.

leurs Autels. On ne doute pas qu'il ne veuille tout ce qu'il peut, & comme il peut tout, il n'est rien qu'on ne craigne. On ne feint pas même de le voir avec joie & de faire des vœux pour lui; la haine occupe, & remplit tous les cœurs.

Les Pères de la Patrie du fond de leur retraite se rendent au Temple d'*Apollon* où *César* les fait appeller. C'est la première fois qu'un Citoyen ose convoquer le Sénat. On n'y voit point des sièges réservés pour les Consuls, pour le Préteur, pour les Censeurs & les Édiles. *César* réunit toutes ces dignités en lui seul, & c'est pour entendre la volonté d'un homme que le Sénat est assemblé. Les Pères conscrits prennent place, résolus de consentir à tout, soit qu'il demande un Trône ou des Autels, l'exil ou la mort du Sénat lui-même. * Graces aux Dieux; *César* eut

* Qu'il veuille des autels, qu'il veuille un diadème,

Qu'il prétende sur Rome un empire suprême,
Qu'il demande leur sang, leurs suffrages sont prêts.

Sa pensée est leur règle, & ses vœux leurs ordres.

Breb.

honte d'exiger ce que Rome n'eût pas eu honte de permettre.

Cependant la liberté indignée osa se révolter encore & tenter par la voix d'un Citoyen , si les loix pouvoient résister à la force ; le Tribun *Métellus* voyant qu'on alloit enlever le trésor du Temple de Saturne , accourut , se fit un passage à travers le cortège de *César* , & se présenta sur le seuil du Temple qu'on alloit ouvrir. L'avarice est donc la seule passion qui brave le fer & la mort ? *César* foule aux pieds les loix sans que personne s'arme pour elles ; & le plus vil de tous les biens , l'or excite un soulèvement ! *Métellus* s'oppose donc au pillage du Temple ; & s'adressant à *César* : » Tu ouvriras ces portes, lui dit-il qu'a- » près m'avoir percé le sein , & tu n'em- » porteras les dépouilles du Temple que » souillé du sang d'un Tribun. Tu sçais » si les Dieux laissent violer impuné- » ment cette dignité sainte , & si les » Euménides l'ont vengée de l'impiété » de *Crassus*. Sois sacrilège à son exem- » ple, tire ce glaive & frappe sans rougir. » tu n'as point à craindre les yeux du » Peuple : nous sommes seuls ; Rome » est déserte. Mais dis-moi , Tyran, que » veux-tu ? Livrer la Patrie en proie

D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

« à tes soldats ? Il te reste encore tant
 » de Peuples , tant de Villes à ruiner !
 » qu'as-tu besoin des trésors de la paix ?
 » n'as-tu pas tous ceux de la guerre ? »

Ce discours alluma la colère du vainqueur. Tu te flattes en vain, lui dit-il, d'obtenir de moi une mort honorable : non , *Métellus* , ma main ne sera point souillée d'un sang aussi vil que le tien. Il n'est point de marque d'honneur qui te rende digne de mon ressentiment. C'est donc à toi que Rome confie la défense de sa liberté ? Certes le temps a bien changé les choses , si les Loix aiment mieux s'appuyer sur *Métellus* que de fléchir devant *César* ! Alors impatient, de voir que le Tribun ne quittoit pas la porte du Temple , il regardoit ses soldats rangés autour de lui , & alloit oublier le caractère pacifique dont il s'étoit revêtu , si *Cotta* n'eût dissuadé *Métellus* d'une résistance imprudente.

Sous l'autorité d'un seul, lui dit-il , la liberté se détruit-elle même en s'obstinant à ne pas fléchir. Vous en conserverez du moins l'ombre si en cédant à la nécessité vous semblez vouloir tout ce qu'elle exige. Nous avons subi tant de Loix injustes ! une si lâche

obéissance n'a pour excuse que l'impuissance de résister. Qu'ils se hâtent d'emporter loin de nous ces trésors pernicieux, ces fatales semences de guerre. La ruine de l'Etat intéresse un Peuple libre; mais la misère d'un peuple esclave lui est moins onéreuse qu'à ses Tyrans.

Metellus s'éloigna à ces mots, & la roche tarpeïenne retentissant du bruit des portes, annonce à Rome que le Temple est ouvert. Du fond de ce Temple fut alors tiré ce dépôt si longtemps inviolable des revenus du Peuple Romain : le Tribut des Carthaginois celui de *Perfes* & de *Philippe*; tout l'or que *Pyrrhus* laissa dans tes mains, ô Rome, alors vertueuse & libre, cet or au prix duquel *Fabrice* avoit refusé de se trahir; ce qu'avoit épargné la frugalité de nos pères; ce que l'opulente Asie avoit payé de tribut aux Romains; ce que *Metellus* avoit rapporté de l'Isle de Crète, & *Caton* de l'Isle de Chypre; enfin les dépouilles de l'Orient captif & les richesses de tant de Rois étalées tout récemment encore dans les triomphes de *Pompée*, tout fut envahi; le Temple fut livré à la plus affreuse rapine; & dès-lors, exemple inoui!

78 MERCURE DE FRANCE.

César fut plus riche que Rome. * Cependant la fortune de *Pompée* soulevoit les Nations , & les attiroit de toutes parts dans sa querelle & dans sa ruine. ** La Grèce qui voyoit de plus près l'appareil de la guerre s'empresse d'y contribuer. Des campagnes de la Phocide & des deux sommets du Parnasse , des champs de Béotie que borde le Céphise , des environs de Thèbes où coule Dirce , de l'Elide qu'arrose l'Alphée , avant de traverser les mers pour aller chercher *Aréthuse* ; on voit les Peuples accourir.

Ceux d'Arcadie descendent du Ménale *** , ceux d'Épire abandonnent les Atamanes , & Dodone qui ne rend plus d'oracles , & ce rivage * autrefois célèbre où régna la veuve d'*Hector*. L'Illyrie a pris les armes ; l'Istrie a suivi son

* Tout est mis au pillage , & l'en voit un seul homme

Plus riche que l'État & plus puissant que Rome.

Bréb.

** Ici , comme dans le premier Livre , le Poète a négligé l'ordre géographique , & j'ai cru devoir l'y rétablir.

*** Et du mont *Pholoé* que l'on dit avoir nourri les Centaures.

* *Oricum*.

exemple. Athènes quoique nouvellement épuisée de combattans arme encore quelques vaisseaux. Cent Villes de Crete unissent leurs forces ; la Thessalie assemble les siennes : on quitte les bords du Penée & les forêts du mont Oëta , & ce golfe d'où fut lancé le premier Navire qui fendit les mers , l'Argo qui mêla sur un même rivage des Peuples inconnus l'un à l'autre , exposa la race humaine à la fureur des vents & des ondes , & lui apporta une nouvelle mort.

Le Thrace a déserté l'Hémus & les bords du Strimon , d'où l'on voit ces oiseaux qui fendent les airs en phalange fuir aux approches de l'hyver , & chercher sur le Nil un climat plus doux. Sur les pas du Thrace s'avancent les habitans de cette Isle qu'embrasse le Danube lorsqu'il se plonge dans l'Euxin. De leur côté marchent les Peuples de Mysie & ceux d'Eolie qu'abreuve le Caïque , & ceux qui cultivent la stérile Arisbé. La Phrygie assemble les siens : Pitane se voit dépeuplée , & Célène qui regrette encore le Satyre émule du Dieu du chant. L'on quitte les bords du Méandre & du Marsyas qu'il reçoit dans son sein , & du Pactole qui coule à tra-

D i y

80 MERCURE DE FRANCE.

vers des mines d'or, & de l'Hémtus aussi riche que le Pactole par la fertilité de ses rives. Ceux de la Troade se rendent eux-mêmes sous les drapeaux d'un Chef qui court avec eux à sa perte ; & la fabuleuse origine de *César* descendant d'*Iule* ne les empêche pas de s'armer contre lui.

Les forêts du Taurus sont désertes, les murs de Tharse abandonnés. Les Ports de Cilicie retentissent des bruyans apprêts d'une flotte, & le Cilicien traverse les mers guidé par l'étoile de l'Ourse, non plus comme autrefois en pirate, mais en guerrier. Avec lui courent aux combats les sauvages habitans de la Cappadoce, & ceux de l'Arménie répandus sur le mont Aman, & sur les bords du Niphate qui roule des rochers, & ceux des rives de l'Halis que le malheur de *Crépus* a rendu célèbre. Le Syrien quitte les bords de l'Oronte, l'Iduméen ses champs ombragés de palmes ; le Phénicien les murs de Damas & de Gaza, de Tyr & de Sidon qu'enrichit la pourpre. Ce Peuple * est le

* C'est de lui que nous vient cet art ingénieux

De peindre la parole & de parler aux yeux,

Et par les traits divers de figures tracées,

Donner de la couleur & du corps aux pensées.

Bréb.

premier, si l'on en croit la Renommée qui ait essayé de rendre la parole visible & de la fixer sous les yeux. L'Egypte n'avoit point encore appris à tracer la pensée sur l'écorce de ses roseaux : seulement elle gravoit sur la pierre des figures d'oiseaux ou de bêtes féroces, & ces images parloient à la vue un langage mystérieux.

La guerre attire en même temps les Peuples heureux qui cultivoient les riches compagnes de l'Euphrate & du Tigre. * Ces deux fleuves prennent leur source dans la même chaîne de montagnes ; & si dans leur cours leurs eaux se confondent, on ne sçait plus quel nom leur donner. Mais l'Euphrate a l'avantage de se répandre comme le Nil dans de vastes plaines que ses eaux fertilisent, tandis que le Tigre se perd au sein de la terre, où il s'est fait une route cachée & ne renaît de sa nouvelle source que pour se jeter dans l'Océan.

* On voit abandonner ces campagnes fécondes
Que le Tigre & l'Euphrate arrosent de leurs ondes.

Nés de la même source, après de longs détours
Ils n'ont qu'un même lit en achevant leur cours.

82 MERCURE DE FRANCE.

L'Arabe vient sous un Ciel nouveau & il s'étonne de n'y voir jamais les ombres s'étendre du côté du Midi. La fureur des Romains se communique jusques au fond de l'Asie chez les Orètes & les Carmanes , d'où l'on découvre à peine l'Ourse & le rapide Bootès. Elle passe de même en Affrique chez le brulant Ethiopien si éloigné de nos climats. *Ammon* , ne cesse de voir traverser ses désert par des légions d'hommes armés ; & depuis les Syrtes jusqu'au rivage Maure , la Lybie a rassemblé tout ce qu'elle a de combattans. Les Peuples qui couvrent les riches bords du Phase vont courir les mêmes dangers. Le Parthe belliqueux reste seul en balance entre *César* & *Pompée* , & il s'applaudit de les voir divisés. Mais les Peuples errans dans les déserts de la Scythie ceux que le Baïre environne , ceux que l'Hircanie enferme dans ses forêts , ceux qui vivent au pied du Caucaïse , se rangent du parti de *Pompée*. Des climats glacés où le Tanaïs se précipitant du sommet du Riphée sépare l'Europe de l'Asie ; des bords du Détroit du Palus Méotide égal au passage qu'*Alcide* ouvrit aux eaux de l'Océan , tous les Peuples du Nord volent au secours de ce héros. Il voit arriver dans son Camp

le Sarmate voisin du Moscovite, l'Arimaspe qui relève ses cheveux avec des liens tiffus de l'or que son fleuve roule, le Massagette qui dans les combats se nourrit du sang du Courfier qui le porte & le Gélon si rapide à la course & le Coâtre qui vit dans les forêts dont les chênes touchent aux Cieux. Le signal de la guerre a mis en mouvement les Peuples mêmes de l'Aurore jusques dans des régions éloignées où le Gange est adoré, le Gange, le seul des fleuves de l'Univers qui ose suivre un cours opposé à celui du Dieu de la lumière, & s'ouvrir une embouchure en face du soleil naissant. C'est par le Gange que fut arrêté le Héros de la Macédoine sans qu'il pût arriver aux bords de l'Orient : vainqueur du monde jusques-là il s'avoua vaincu par le Gange.

Le même signal retentit sur l'Indus, ce fleuve qui se jettant au sein des Mers par deux bouches profondes ne s'aperçoit pas dans sa rapidité que l'Hindus se mêle à ses vastes eaux. Alors s'unissent pour marcher aux combats les Peuples qui boivent sur ces bords la douce liqueur qu'un roseau distille, & ceux qui teignent leur chevelure dans le suc doré d'une plante, & qui

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

fement de pierreries le long tissu dont ils s'enveloppent, & ceux qui dressent eux-mêmes leurs buchers & se jettent vivans au milieu des flammes. Ah ! quelle gloire n'est-ce pas pour eux de disposer ainsi d'eux-mêmes, & rassasiés de la vie, d'en donner les restes aux Dieux. *

Ni sous les Drapeaux de *Cyrus*, ni dans l'Armée de *Xercès*, ni sous la Flotte d'*Agamemnon*, jamais on n'avoit vû tant de Rois se réunir sous un même Chef, ni tant de Peuples différens de vêtemens, de traits, de langage. Ce sont autant de Compagnons que la fortune veut que *Pompée* entraîne dans sa vaste ruine, & autant de victimes qu'elle va immoler aux funérailles de ce grand Homme pour les rendre dignes de lui. Ou plutôt de peur que l'heureux *César* n'ait plus d'un combat à livrer pour subjuguier le monde, elle a voulu le lui donner à vaincre en un

* Trop heureux dans leurs maux de ne remettre pas

Aux caprices du Sort le choix de leur trépas,
De pouvoir faire aux Dieux ce libre sacrifice,
Et de donner leur vie avant qu'on la ravisse.

Bibb.

jour dans les Champs de la Thessalie.

Dès que *César* est sorti des murs de Rome, que son aspect faisoit trembler, il semble donner à ses Légions des aîles pour franchir les Alpes à travers les nuages qui les couronnent. Mais tandis que les autres Nations frémissent au nom de *César*, Marseille cette Colonie des Phocéens, ose rester fidèle à son alliance avec Rome, & préférer le parti le plus juste au plus heureux. Cependant elle veut essayer par un langage pacifique, de fléchir la fureur indomptable de *César*, & la dureté de cette âme superbe. Ses Députés, choisis parmi la jeunesse, s'avancent, l'olive dans les mains, au-devant de *César* & de ses Légions.

Romains, dirent-ils, vos Annales attestent que dans les Guerres du dehors, Marseille a dans tous les temps partagé les travaux & les dangers de Rome. : aujourd'hui-même si tu veux, *César*, chercher dans l'Univers de nouveaux triomphes, nos mains vont s'armer & te sont dévouées; mais si dans les combats où vous courez, Rome ennemie d'elle-même, va se baigner dans son propre sang, nous n'avons à vous offrir que des larmes & un asyle,

86 MERCURE DE FRANCE.

Les coups que Rome va se porter nous seront sacrés comme ceux de la foudre, si les Dieux s'armoient contre les Dieux ou si les Géans leur déclaroient la Guerre, la pitié des humains seroit insensée d'oser vouloir les secourir par des vœux ou par de foibles armes, & ce ne seroit qu'au bruit du tonnerre que l'homme aveugle sur le destin des Dieux, s'apercevroit que *Jupiter* seroit encore maître de l'Olympe. Ajoutez au respect qui nous retient, que des Peuples sans nombre accourent dans vos camps, & que ce monde corrompu n'a pas assez le crime en horreur, pour que vos guerres domestiques manquent de glaives & de ministres. * Et plutôt aux Dieux que la Terre entière pensât comme nous, qu'elle refusât de seconder vos haines & que nul Etranger ne voulût se mêler à vos combatans. Que feriez-vous livrés à vous-même ? Est-il un fils à qui les armes ne tombassent des mains à la rencontre de son père ? Est-il des frères assez barbares pour croiser leurs lances & se percer de traits ?

* L'injustice est illustre à la suite des Grands, & leurs plus noirs desseins trouvent des partisans.

Brib.

La guerre est finie , si vous êtes privé du secours de ceux à qui elle est permise. Pour nous , la seule grace que nous vous demandons , c'est de laisser loin de nos murs ces Drapeaux , ces Aigles terribles , de daigner vous fier à nous , & de consentir que nos portes soient ouvertes à *César* & fermées à la guerre. Permits , *César* , permets qu'il reste un asyle inaccessible au crime , & sûr également pour les deux partis , où *Pompée* & toi , si jamais le malheur de Rome vous touche & vous dispose à un accord , vous puissiez venir des armés. Du reste qui peut t'engager , quand la guerre t'appelle en Espagne , à suspendre ici ta marche rapide ? Est-ce de nous que le succès dépend ? Nous ne sommes d'aucun poids dans la balance des destins du Monde. Depuis que ce Peuple exilé dans son ancienne Patrie , quitté les mers de Phocée livrés aux flammes , quels ont été nos exploits ? Enfermés dans d'étroites murailles , & sur un rivage étranger , notre bonne foi seule nous rend illustres. Toutefois si tu prétens assiéger nos murs & briser nos Portes , nous sommes résolus à braver le fer & la flamme , la soif & la faim. Si tu nous prives du secours des eaux , nous

88 MERCURE DE FRANCE.

creuserons , nous lécherons la terre ; si le pain nous manque , nous nous réduirons aux alimens les plus immondes. Ce Peuple aura le courage de souffrir pour sa liberté tous les maux que supporta Sagunte assiégée par *Annibal*. Les enfans qui dans les bras de leurs mères défaillantes presseront en vain leurs mamelles taries & desséchées par la faim , en seront arrachés & jetés dans les flammes. L'épouse demandera la mort à son époux chéri. Les Frères se perceront l'un l'autre pour se délivrer de la vie , & cette guerre nous fera moins d'horreur que la guerre civile où tu veux nous traîner.

Ainsi parla cette vertueuse jeunesse ; & *César* dont la colère enflammoit les regards , la laisse éclater en ces mots. Ce Peuple transfuge compte vainement sur la rapidité de ma course. Tout impatient que je suis de me rendre en Espagne , j'aurai le temps de raser ses murs. Réjouissez - vous , compagnons. Le sort présente sur votre passage de quoi exercer votre valeur. Nous avons besoin d'ennemis comme les vents ont besoin d'obstacles pour ramasser leurs forces dissipées & comme la flamme a besoin d'alimens. Tout ce qui cède ,

nous dérobe la gloire de vaincre que la révolte nous offriroit. Marseille, dit on, consent à m'ouvrir ses portes si j'ai la bassesse de vouloir m'y présenter seul & sans armes. C'est donc peu de m'exclure, elle veut m'enfermer ! ne croit-elle pas se dérober à la guerre qui embrâse le monde ? Lâches, vous ferez punis d'avoir osé prétendre à la paix ; & vous apprendrez qu'il n'y a point d'asyle plus assuré dans l'Univers que la guerre même sous mes Drapeaux. * Il dit & marche vers les murs de Marseille où rien n'annonce la frayeur. Il trouve les portes fermées & les remparts couverts d'une jeunesse nombreuse résolue à s'ensevelir sous ses murs. Ce sera pour Marseille un honneur immortel, un fait mémorable dans tous les âges d'avoir soutenu sans abattement les approches de la guerre, d'en avoir suspendu le cours ; & tandis que l'impéteur *César* entraînait tout sur son passage, de n'avoir seule

- * Mais ce calme honteux en un siècle d'allarmes
 Vous coûtera bientôt & du sang & des larmes ;
 * Et si votre salut vous est un bien si cher ,
 C'étoit sous mes drapeaux qu'il falloit le chercher.

Breb.

90. MERCURE DE FRANCE.

été vaincue que par un siège pénible & lent. Quelle gloire en effet de résister aux destinées & de retarder si long-temps la fortune impatiente de donner un Maître à l'Univers ! Non loin de la ville est une colline dont le sommet aplani forme un terrain assez spacieux. Cette hauteur où il est facile de se retrancher, par une longue enceinte, lui présente un Camp avantageux & sûr. Du côté opposé à cette colline & à la même hauteur s'élève un Fort qui protège la Ville, & dans l'intervalle sont des champs cultivés.

César trouva digne de lui le vaste projet de combler le vallon & de joindre les deux éminences. D'abord pour investir la Ville du côté de la terre il fait pratiquer un long retranchement du haut de son Camp jusqu'à la Mer. Un rempart de gazon couronné d'épais crénaux doit embrâser la Ville, & lui couper les eaux & les vivres qui lui viennent des champs voisins.

Le reste au Mercure prochain.



*POÉTIQUE Française, par M. MAR-
MONTEL. A Paris, chez l'Escla-
part, Libraire, quai de Gèvres, 1763.
3 vol. in-8°. Avec Approbation &
Privilège du Roi.*

AVANT que M. *Marmontel* publiât cette nouvelle Poétique, une infinité d'Ecrivains nous avoient déjà donné des préceptes pour tous les genres de Littérature, & spécialement pour les ouvrages de Poësie. Mais ce qui doit étonner, c'est la diversité d'opinions qui divise la plupart de ces Auteurs; à peine en trouve-t-on deux du même sentiment sur la même matière; & le Lecteur surpris à la vue de cette foule prodigieuse de principes & de règles qui se contredisent & se combattent, reste dans l'indécision, & ne sçait à quoi s'en tenir. M. *Marmontel* ne s'accorde pas mieux avec les Ecrivains qui ont couru avant lui la même carrière; & dès l'Avant-propos on s'apperçoit que ni leur nombre, ni leur réputation ne sont capables de lui en imposer. *Aristote, Horace, le Tasse, Vida, Castelvetro, Gr-*

62 MERCURE DE FRANCE.

vina, *Scaliger*, *d'Aubignac*, *le Bossu*, *Dacier*, *Corneille*, *Boileau*, *la Mothe*, &c ; tous ces grands noms ne l'ont point ébloui ; il a voulu voir avec ses yeux, & juger d'après lui-même. La raison, le sentiment, la nature, voilà ses grandes autorités. A l'égard des Ecrivains que nous venons de nommer, il n'y en a aucun qu'il ait dû croire infail-
lible. Il a donc pu suivre des sentimens différens, que nous n'entreprendrons ni de justifier ni de combattre. Ce n'est point une dissertation ; mais l'analyse de son Livre que nos Lecteurs attendent de nous. Nous aurions même à nous reprocher de l'avoir fait attendre trop longtems, si la foule des Ouvrages antérieurs n'avoit rempli dans notre *Mer-
cure* l'espace destiné aux Extraits des Livres nouveaux. Nous allons nous occuper présentement d'un devoir d'autant plus agréable, que nous aurons occasion d'y revenir plus d'une fois, & que nous espérons d'en tirer pour nous-mêmes beaucoup de fruit.

On a vu par le titre, que la Poétique de M. *Marmontel* est distribuée en trois volumes ; chaque volume est divisé en plusieurs Chapitres. Dans le premier, l'Auteur traite de la Poésie en général.

» C'est peu, dit-il, de rappeler son ob-
 » jet à l'esprit, comme l'Éloquence &
 » l'Histoire; la Poësie le présente à l'i-
 » magination avec ses traits & ses cou-
 » leurs, comme feroit un excellent Ta-
 » bleau.... La Peinture saisit son objet
 » en action, mais ne le représente qu'en
 » repos; au lieu qu'en Poësie l'imitation
 » est progressive, & aussi rapide que
 » l'action même. La Poësie n'est donc
 » pas le tableau, mais le miroir de la
 » Nature. Dans un miroir même, les
 » objets se succèdent & s'effacent l'un
 » l'autre; la Poësie est comme un fleu-
 » ve qui serpente dans les campagnes,
 » & qui dans son cours répète à la fois
 » tous les objets répandus sur ses bords.
 » Il y a plus, cet espace que parcourt
 » la Poësie est dans l'étendue successi-
 » ve, comme dans l'étendue permanen-
 » te. Ainsi le même vers présente à l'es-
 » prit deux images incompatibles, les
 » étoiles & l'aurore, le présent & le passé.

La pourpre de l'aurore effaçoit les étoiles.

Jamque rubeſcebat ſtellis aurora fugatis.

» Dans les exemples du tableau, du
 » miroir & du fleuve, on ne voit

94 MERCURE DE FRANCE.

qu'une surface ; la Poësie tourne autour
» de son objet comme la Sculpture , &
» le représente dans tous les sens. Elle
» fait plus que répéter l'image & l'ac-
» tion des objets. Cette imitation fidé-
» le & servile , quelque talent , quelque
» soin qu'elle exige , est sa partie la
» moins estimable. La Poësie invente &
» compose ; elle choisit & place ses
» modèles , arrange & combine elle-
» même tous les traits dont elle a fait
» choix , ose corriger la Nature dans
» les détails & dans l'ensemble , donne
» de la vie & de l'âme aux corps , une
» forme & des couleurs aux pensées ;
» étend les limites des choses , & se fait
» un nouvel Univers.

Mais la Poësie ne peint pas unique-
ment des objets matériels & Physiques.
Elle pénètre au fond de l'âme , dit M.
Marmontel , & en expose à nos yeux
tous les replis. Ni les douces gradations
du sentiment , ni les violens accès de la
passion ne lui échappent, Le degré d'é-
lévation & de sensibilité , d'énergie &
de ressort , de chaleur & d'activité qui
varie & distingue les caractères à l'inf-
ni, toutes ces qualités & ces qualités op-
posées sont exprimées par la Poësie ; elle
a mille couleurs pour distinguer toutes

ces nuances. Elle compose des âmes, comme la Peinture imagine des corps. Les personnages ainsi formés, elle les oppose & les met en action; action plus vive & plus touchante que la Peinture ne peut l'exprimer. Action variée dans son unité, soutenue dans sa durée, & sans cesse animée dans ses progrès par des obstacles & des combats.

Après avoir ainsi défini ou expliqué la Poésie par ses effets, l'Auteur entre dans la fameuse question, si l'harmonie des vers est une partie essentielle de la Poésie? M. de Voltaire, comme on sçait, est pour l'affirmative, & refuse sur ce fondement le nom de Poème au Roman de *Télémaque*; & à tout Ouvrage en Prose où, aux vers près, on trouve d'ailleurs tous les charmes de la Poésie. M. Marmontel pense le contraire.

» Supposons, dit-il, que les belles Scènes d'*Euripide* & de *Sophocle*, que les morceaux sublimes d'*Homère* & de *Milton* n'aient jamais été qu'en prose éloquente & harmonieuse; qui osera dire que ce n'est point de la Poésie, & qu'un ouvrage de ce style, rempli de pareilles beautés, ne mériteroit pas le nom de Poème?

Cette question agitée autrefois entre

96 MERCURE DE FRANCE.

M. de la Mothe & M. de Voltaire, & ingénieusement discutée dans cette Poétique par M. Marmontel, ne nous paroit pas encore entièrement décidée.

Une autre question sur laquelle l'Auteur passe plus légèrement, regarde la fiction. Est-elle de l'essence de la Poésie? C'est demander, répond M. Marmontel, si la nature, dans la réalité, n'est jamais assez belle, assez touchante, pour être peinte sans ornement? La question réduite à cette simplicité, n'est pas difficile à résoudre, ajoute l'Auteur. „ Le don de feindre „ est un talent essentiel au Poète, par „ la raison qu'il peut à chaque instant „ avoir besoin d'embellir son objet. „ Mais la fiction n'est pas essentielle à „ la Poésie, par la raison que l'objet „ qu'elle imite peut être assez beau en „ lui-même, pour n'avoir pas besoin „ d'être orné Celui qui le premier a „ imaginé que le Soleil en se plongeant „ dans l'onde, alloit se plonger dans „ le sein de *Thétis* après avoir rempli „ sa carrière, a eu sans doute une idée „ très-poétique. Mais celui qui avec les „ couleurs de la nature auroit peint le „ premier le Soleil couchant, à demi „ plongé dans des nuages d'or & de „ pourpre,

» pourpre , & laissant voir encore au-
 » dessus de ses nuages enflammés la
 » moitié de son globe ; celui qui au-
 » roit exprimé les accidens de sa lu-
 » mière sur le sommet des montagnes,
 » & le jeu de ses rayons à travers le
 » feuillage des fôrets , tantôt imitant
 » les couleurs de l'Arc-en-Ciel , tan-
 » tôt les flammes d'un incendie ; ce-
 » lui-là , je crois , auroit pû dire aussi :
 » *je suis Poëte.*

Il est vrai , dit M. *Marmontel* , qu'un
 Poëme dont l'action , l'intrigue , les
 caractères sont de pure invention , sans
 être plus beau que celui qui représente
 une action réelle & des personnages
 connus , aura pourtant sur ce dernier ,
 l'avantage du génie créateur sur le gé-
 nie imitateur ; mais ce mérite , tout re-
 commandable qu'il est , n'est point es-
 sentiel à la Poësie.

L'Auteur fait une troisième question
 avant que de finir ce premier Article.
 Quelle est la fin de la Poësie ? En gé-
 néral c'est le plaisir ; ce qui n'empêche
 pourtant pas que le Poëte ne puisse s'é-
 lever au rang des bienfaiteurs de l'hu-
 manité.

Dans le second Chapitre M. *Marmontel*
 parcourt & définit les divers ta-
 II, Vol. E

98 MERCURE DE FRANCE.

lens du Poète , les diverses facultés de l'âme , telles que l'esprit , l'imagination & le sentiment ; il indique le parti qu'on peut tirer de chacune de ces facultés pour les différens genres de Poësie. Quelquefois l'Auteur joint l'exemple au précepte ; & lorsqu'il entreprend de faire voir combien le travail & une méditation profonde peuvent faire saisir de détails singuliers & intéressans dans les sujets les plus rebatus , il donne lui-même la description d'une tempête qu'on verra ici avec plaisir.

» Vous avez à peindre un vaisseau
 » battu par la tempête & sur le point
 » de faire naufrage. D'abord ce tableau
 » ne se présente à votre pensée que dans
 » un lointain qui l'efface : mais voulez-
 » vous qu'il vous soit plus présent ?
 » parcourez des yeux de l'esprit les parties qui le composent. Dans l'air ,
 » dans les eaux , dans le vaisseau même
 » voyez ce qui doit se passer. Dans l'air ,
 » des vents mutinés qui se combattent ,
 » des nuages qui éclipsent le jour , qui
 » se confondent , & qui de leurs flancs
 » s'honnent d'éclairs , vomissent la foudre avec un bruit horrible. Dans les
 » eaux , les vagues écuman tes qui s'é-

» lèvent jusqu'aux nues , es lames po-
 » lies comme des glaces ' qui réfléchis-
 » sent les feux du soleil , des montagnes
 » d'eau suspendues sur les abîmes qui
 » les séparent , ces abîmes où le vais-
 » seau paroît s'engloutir , & d'où il s'é-
 » lance sur la cime des flots. Vers la
 » terre , des rochers aigus où la mer va
 » se briser en mugissant , & qui présen-
 » tent aux yeux des Nochers les débris
 » récents d'un naufrage , augure ef-
 » frayant de leur sort. Dans le vaisseau,
 » les antennes qui fléchissent sous l'ef-
 » fort des voiles , les mâts qui crient &
 » se rompent , les flancs même du vais-
 » seau qui gémissent battus par les va-
 » gues , & menacent de s'entr'ouvrir.
 » Un Pilote éperdu , dont l'art épuisé
 » succombe & fait place au désespoir ,
 » des matelots accablés d'un travail
 » inutile , & qui suspendus aux corda-
 » ges , demandent au Ciel avec des cris
 » lamentables , de seconder leurs der-
 » niers efforts ; un héros qui les en-
 » courage , & qui tâche de leur inspi-
 » rer la confiance qu'il n'a plus. Vou-
 » lez-vous rendre ce tableau plus tou-
 » chant & plus terrible encore ? Sup-
 » posez dans le vaisseau un père avec
 » son fils unique , des époux , des amans

„ qui s'adorent , qui s'embrassent & qui
 „ se disent nous allons périr. Il dépend
 „ de vous de faire de ce vaisseau le
 „ Théâtre des passions , & de mouvoir
 „ avec cette machine tous les ressorts
 „ les plus puissans de la terreur & de la
 „ pitié.

A ce talent de rapprocher ainsi les
 circonstances , & de rassembler des dé-
 tails qui sont épars , M. *Marmontel* veut
 que le Poëte ajoute un autre talent plus
 précieux encore ; c'est celui de s'oublier
 soi-même , de se mettre à la place du
 personnage que l'on veut peindre , d'en
 revêtir le caractère , d'en prendre les
 inclinations , les intérêts , les sentimens ;
 de le faire agir comme il agiroit , & de
 s'exprimer sous son nom comme il s'ex-
 primerait lui-même. Ce talent suppose
 une sensibilité , une souplesse , une acti-
 vité dans l'âme , que la Nature seule
 peut donner ; & c'est ce que l'Auteur
 appelle ici *le sentiment* qui conduit à
 l'enthousiasme. Les autres talens du Poë-
 te sont une oreille délicate & juste , un
 goût sûr & éclairé. Mais cette dernière
 qualité est le fruit des études du Poëte ,
 qui font la matière du troisième Article.

La suite au Mercure prochain.

ANNONCES DE LIVRES.

ŒUVRES DU PHILOSOPHE BIEN-FAISANT. 4. volumes in-8°. *Paris*, 1763. Chez *Cailleau*, Libraire, rue S. Jacques. Belle Edition, tant pour le papier que pour le caractère.

En attendant que nous puissions entrer dans un plus grand détail sur un ouvrage qui fait d'autant plus d'honneur à l'humanité, que le très-illustre & en effet très-bienfaisant Auteur étoit né pour lui dicter des Loix plutôt que pour l'instruire, nous ne pouvons probablement mieux faire que de rapporter sur ce sujet ce que dit l'Editeur au commencement de sa Préface.

Je me suis proposé de donner au Public tout ce que j'ai pû recueillir des ouvrages du ROI STANISLAS; j'ose les mettre au jour sans son aveu, mais avec d'autant plus de confiance, qu'il n'en est aucun qui ne puisse contribuer à sa gloire & à ce qu'il aime sûrement plus que sa gloire, au progrès de la Religion & des bonnes mœurs. Je regarde tout ce qui est sorti de sa plume, comme un bien qui appartient à tous les hommes

E iij

capables de le goûter ; & si je ne me trompe , il en doit être des richesses de son cœur & de son esprit , comme de celles qu'il ne cesse de répandre sur tous les malheureux dont il peut seulement soupçonner l'indigence. Ces Ouvrages sont d'autant plus précieux qu'ils ne viennent point de l'effort obstiné d'un Littérateur qui , pour se faire un nom , ou pour donner un soupçon de son existence , s'agite péniblement dans le tourbillon étroit de sa sphère , confond le travail avec le génie , veut penser au-delà de ses lumières , & ne peut d'ordinaire autre chose , que remplacer la Nature par l'Art , embellir des riens , & mettre des mots au lieu de choses. Ceux que je donne ici n'ont aucun air de travail ; ce sont des plantes qui ont cru d'elles-mêmes , & qui ne doivent leurs fleurs & leurs fruits qu'à la vigueur du terrain où elles se sont trouvées déposées. Ces productions , si je puis parler ainsi , sont venues toutes faites ; elles sont tombées sans effort du génie qui , sans le vouloir , les a fait éclore. Aussi n'y voit-on ni apprêt , ni fard , ni enluminure , ni prétention. Avec de l'élévation , de la force , de l'ordre & du choix , on n'y apperçoit qu'une prééminence de

bon sens & de Raison , qui fait oublier celui qui écrit , pour ne s'occuper que de la vérité des objets qu'il expose.

VOYAGE à la Martinique , contenant diverses observations sur la Physique , l'Histoire Naturelle , l'Agriculture , les mœurs & les usages de cette Isle , faites en 1751 & dans les années suivantes. Lu à l'Académie Royale des Sciences de Paris en 1761. Par *M. Thibault de Chanvalon*. In-4°. Paris, 1763. Chez *Cl. J. B. Bauche* , Libraire , quai des Augustins , à Ste Gèneviève , & à S. Jean dans le Désert.

MAISON RUSTIQUE à l'usage des habitans de la Partie de la France Equinoxiale , connue sous le nom de *Cayenne*. Par *M. Préfontaine* , ancien habitant , Chevalier de l'Ordre de S. Louis , Commandant de la partie du Nord de *la Guyane*. In - 8°. Paris , 1763. Chez le même Libraire.

DICTIONNAIRE GALIBI (ou des Sauvages de *la Cayenne*) présenté sous deux formes. 1°. commençant par le mot François ; 2°. par le mot *Galibi*. Précédé d'un Essai de Grammaire. Par

E iv

104 **MERCURE DE FRANCE.**

M. D. L. S. in-8°. Paris, 1763. Chez le même.

AMUSEMENS Philosophiques sur diverses Parties des Sciences, & principalement de la Physique & des Mathématiques. Par le Père *Bonaventure Abat*, Cordelier de l'Observance, Associé de l'Académie Royale des Belles-Lettres de Barcelone. In 8°. *Amsterdam, 1763; & se vend à Marseille, chez Jean Mossy, à la Canebière.*

AVIS AU PEUPLE sur sa santé, ou Traité des maladies les plus fréquentes. Par *M. Tissot*, Médecin, Membre des Sociétés de Londres & de Bâle, &c. Seconde Edition augmentée sur la dernière de l'Auteur, de la description & de la cure de plusieurs maladies, & principalement de celles qui demandent de prompts secours. Ouvrage composé en faveur des habitans de la campagne, du Peuple des Villes, & de tous ceux qui ne peuvent avoir facilement des Médecins. 2 vol. in-12. *Paris, 1763. Aux dépens de P. Fr. Didot le jeune, quai des Augustins, à S. Augustin. Prix, 2 liv. 10 s. brochés; reliés en un seul volume, 3 liv. Si la première Edition*

OCTOBRE. 1763, 103
de cet Ouvrage, quoique nombreuse, a
été enlevée en moins d'un an, que
ne doit-on pas augurer de celle-ci qui
est en effet revue & considérablement
augmentée ?

AVIS sur l'inoculation de la petite
Vérole. Brochure in-12. Chez *Didot le
jeune*, quai des Augustins. Prix, 12 f.

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

ACADÉMIES.

PRIX proposés par l'*Académie Royale
des Sciences, Inscriptions & Belles-
Lettres de TOULOUSE*, pour les an-
nées 1764, 1765 & 1766.

LA Ville de Toulouse, célèbre par
les Prix qu'on y distribue depuis long-
temps à l'Eloquence, à la Poësie, &
aux Arts, voulant contribuer aussi
au progrès des Sciences & des Lettres,
a, sous le bon plaisir du Roi, fondé un
E v

106 MERCURE DE FRANCE.

prix de la valeur de cinq cents livres, pour être distribué tous les ans par l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles Lettres, à celui qui au Jugement de cette Compagnie, aura le mieux traité le Sujet qu'elle aura proposé.

Le Sujet doit être alternativement de Mathématique, de Médecine & de Littérature.

L'Académie avoit proposé pour le Prix double de 1763, *les moyens de reconnoître les contre-coups dans le corps humain & d'en prévenir les suites.* Entre les Ouvrages qui ont été présentés, quelques-uns ont mérité des Eloges par le bon choix des observations déjà connues: cependant comme ils n'ont point répandu sur la question les lumières que l'expérience & la saine Physique peuvent fournir, l'Académie s'est déterminée à réserver encore le prix & à le joindre à celui 1766, qui sera triple & pour lequel elle propose le même sujet.

Les Auteurs sont avertis qu'ils doivent s'attacher à exposer le Mécanisme des contre-coups en la manière la plus capable de procurer les connoissances qu'on peut en tirer sur le siège

& la nature des lésions produites par ces accidens.

On fut informé l'année dernière que l'Académie proposoit pour Sujet du Prix de 1765, de *donner les Loix du frottement des Fluides en mouvement.*

Quant au Prix de 1764, il y a deux ans qu'on a été informé qu'il a pour Sujet, de *déterminer l'origine & le caractère des Tectosages, l'étendue & l'état de la partie de la Celtique qu'ils occupèrent jusqu'à l'entrée des Romains dans leur Pays, les excursions qu'ils firent avant cette époque.*

Les Sçavans sont invités à travailler sur ces Sujets, & même les Associés étrangers de l'Académie. Ses autres Membres sont exclus de prétendre aux Prix.

Ceux qui composeront sont priés d'écrire en François ou en Latin, & de remettre une copie de leurs Ouvrages qui soit bien lisible, sur-tout quand il y aura des Calculs algébriques.

Les Auteurs écriront au bas de leurs Ouvrages une Sentence ou Devise; mais ils pourront néanmoins y joindre un Billet séparé & cacheté, qui contienne la même Sentence ou Devise, avec leur nom, leurs qualités & leur

E vj

108 MERCURE DE FRANCE.

adresse ; l'Académie exige même qu'ils prennent cette précaution , lorsqu'ils adresseront leurs Ecrits au Secrétaire. Ce Billet ne sera point ouvert , si la Pièce n'a pas remporté le Prix.

Ceux qui travailleront pour le Prix , pourront adresser leurs Ouvrages à M. l'Abbé de Rey , Secrétaire perpétuel de l'Académie , ou les lui faire remettre par quelque personne domiciliée à Toulouse. Dans ce dernier cas , il en donnera son Récépissé , sur lequel sera écrite la Sentence de l'Ouvrage , avec son numero , selon l'ordre dans lequel il aura été reçu.

Les Paquets adressés au Secrétaire , doivent être affranchis de port.

Les Ouvrages ne seront reçus que jusqu'au dernier Janvier des années pour le Prix desquelles ils auront été composés.

L'Académie proclamera dans son Assemblée publique du 25 du mois d'Août de chaque année , la Pièce qu'elle aura couronnée.

Si l'Ouvrage qui aura remporté le Prix , a été envoyé au Secrétaire en droiture , le Trésorier de l'Académie en délivrera ce Prix qu'à l'Auteur même ;

qui se fera connoître, ou au Porteur d'une Procuration de sa part.

S'il y a un Récépissé du Secrétaire, le Prix sera délivré à celui qui le représentera.

L'Académie qui ne prescrit aucun système, déclare aussi qu'elle n'entend point adopter les principes des Ouvrages qu'elle couronnera.

ACADÉMIE des Belles-Lettres de
MONTAUBAN.

L'ACADÉMIE des Belles-Lettres de Montauban distribuera le 25 Août prochain, Fête de S. Louis, un prix d'éloquence qu'elle a destiné à un Discours dont le Sujet sera pour l'année 1764 : *la Présomption est la compagne ordinaire d'un mérite médiocre* ; conformément à ces paroles de l'Ecriture sainte : *Qui confidit in corde suo, stultus est* : Prov. XXVIII. 26.

Ce Prix est une Médaille d'or de la valeur de deux cens cinquante livres, portant d'un côté les armes de l'Académie, avec ces paroles dans l'exergue,

110 MERCURE DE FRANCE.

Academia Montalbanensis fundata auspice Ludovico XV, P. P. P. F. A. imperii anno XXIX : Et sur le revers ces mots renfermés dans une couronne de laurier ; Ex munificentia viri Academici D. D. Bertrandi de la Tour, Decani Eccles. Mont. M. DCC. LXIII.

Les Auteurs sont avertis de s'attacher à bien prendre le sens du Sujet qui leur est proposé , d'éviter le ton de déclamateur , de ne point s'écarter de leur plan , & d'en remplir toute les parties avec justesse & avec précision.

Les Discours ne feront , tout au plus , que d'une demie-heure de lecture , & finiront par une courte prière à JESUS-CHRIST.

On n'en recevra aucun qui n'a une approbation signée de deux Docteurs en Théologie,

Les Auteurs ne mettront point leur nom à leurs ouvrages , mais seulement une marque ou paraphe , avec un Passage de l'Ecriture sainte , ou d'un Père de l'Eglise , qu'on écrira aussi sur le registre du Secrétaire de l'Académie.

Ils feront remettre leurs ouvrages pendant tout le mois de Mai prochain , entre les mains de M. de Bernoi, Secrétaire perpétuel de l'Académie , en sa maison , rue

OCTOBRE. 1763. III

Montmurat , ou en son absence , à M.
l'Abbé *Bellet* , en sa maison , rue Cour-
de-Toulouſe.

Le Prix ne ſera délivré à aucun ,
qu'il ne ſe nomme & qu'il ne ſe pré-
ſente en perſonne , ou par procureur ,
pour le recevoir & ſigner le Diſcours.

Les Auteurs ſont priés d'adreſſer à
M. le Secrétaire trois copies bien li-
ſibles de leurs ouvrages , & d'affran-
chir les paquets qui ſeront envoyés
par la poſte.

Le Prix d'éloquence de cette année
a été adjugé au Diſcours qui a pour
Sentence : *Cave tibi , & attende dili-*
genter auditui tuo. Eccleſ. XIII. 16.

Et le Prix réſervé de l'année 1762
a été adjugé au Poëme qui a pour de-
viſe : *Salus populi ſuprema lex eſto.*



P H Y S I Q U E.

RÉPONSE à la Lettre anonyme insérée dans le Mercure de France contre la Physique de M. de SAINTIGNON.

UN écrit anonyme, Monsieur, de l'espèce de celui que vous avez inséré dans votre Mercure du mois de Juin, devrait être abandonné au sort qu'il mérite, & par lui-même & en sa qualité d'Anonyme. Mais comme il n'est pas difficile de deviner la source d'où il part, je ne crois pas devoir le laisser sans réponse.

L'Auteur de cette Pièce a eu de bonnes raisons pour n'y pas mettre son nom : mais s'il vouloit garder l'inognito, il devoit s'y prendre plus habilement. Il devoit montrer plus de modestie, dérober aux yeux du Lecteurs les traits de jalousie & surtout d'intérêt, qui le caractérisent depuis longtemps, & soupçonner qu'on le reconnoîtroit à son début, à son style, à son *inexactitude* & à plusieurs expressions qui lui sont familières. Il est

aisé de voir que cet Anonyme n'a qu'une connoissance très-superficielle de mon Ouvrage. Il avoue lui-même qu'il n'entend point le système général dont j'ai fait usage ; & je l'en crois sur sa parole : il ne peut donc l'attaquer qu'en aveugle : & s'il a réussi à quelque chose, c'est à montrer un grand desir de trouver matière à sa critique.

Rien n'est plus aisé qu'une déclamation vague, dans laquelle on se permet de censurer des propositions sans dire pourquoi, surtout quand on ne cite pas les endroits qu'on attaque, & quand on ne s'attache pas scrupuleusement à conserver les expressions.

Une réfutation en règle de tout ce que l'*Anonyme* avance dans sa lettre, formeroit, Monsieur, un volume trop considérable pour votre Mercure, & m'emporteroit un temps que je destine à des choses plus utiles. Je me bornerai donc à parcourir cet écrit peu mesuré, & à faire quelques remarques sur les endroits qui me frapperont davantage, en laissant au Lecteur le plaisir d'admirer le tour de ses phrases & souvent d'en deviner le sens.

• L'*Anonyme* oseroit-il dire pourquoi il se donne la liberté de changer le titre

114 MERCURE DE FRANCE.

de mon Ouvrage , en écrivant, » *Traité*
 » *de Physique &c.* à l'usage des Eco-
 » *liers* ? Il répète souvent cette ex-
 pression en lettres italiques : cette affec-
 tation annonce-t-elle la bonne foi & la
 modération ? Il souhaite cependant
 » que le Lecteur n'hésite point à lui ac-
 » corder sa confiance ; a-t-il cru que
 pour la mériter il ne devoit point se
 nommer ?

Il relève l'aveu que j'ai fait de ne me
 point donner pour Auteur. N'auroit-il
 pas pû faire le même aveu avec plus de
 raison ? Selon lui » je n'avois rien de
 » nouveau à donner , & cependant j'ai
 » *hazardé de mon chef* beaucoup de
 » choses que je n'ai trouvées nulle-part.
 Il faudroit avoir son esprit pour con-
 cilier ces deux propositions.

Mon Critique relève encore avec
 complaisance l'endroit de ma Préface
 où je parle des secours que j'ai tirés de
 l'*excellent* Traité de Physique Expéri-
 mentale de M. l'Abbé Nollet : y pren-
 droit-il quelque intérêt ? » Il applau-
 » dit, dit-il, à mon choix , si j'avois
 » observé partout la même marche en
 » m'en tenant aux expressions de l'Au-
 » teur cité. Mais n'est-ce pas alors qu'il

auroit pû faire valoir son privilège contre mon Imprimeur ?

L'*Anonyme* s'étonne que je me sois permis de faire en quelques endroits des changemens aux expressions & aux idées de l'Auteur : qu'à ses idées *si claires, si exactes*, sur la solidité, j'ose substituer les idées suivantes : *Il paroît qu'on peut confondre la solidité de la matière avec la matière même... La solidité est une suite de l'étendue solide* : je l'étonnerai donc encore en lui disant que je regarde ces propositions comme incontestables.

Je conviens avec l'*Anonyme* que les *planches nécessaires* n'augmentent que très-médiocrement le prix d'un Ouvrage de Physique. J'ajoute qu'aucune raison ne doit engager à les retrancher ; mais je ne conviens pas avec lui que je sois dans le cas du reproche. L'usage m'a fait voir que ma Physique comme elle est paroît utile & intelligible à ceux qui ne sont pas intéressés à la trouver autrement. J'en ai retranché autant de planches que j'ai pû pour la commodité des personnes peu aisées, & je n'ai livré *gratis* mon Manuscrit à l'Imprimeur que sous la condition expresse de vendre ma Physique à 40 s. le volume.

116 MERCURE DE FRANCE.

Il qualifieroit, dit-il, volontiers mon Ouvrage d'histoire abrégée de la Physique Expérimentale : un Juge plus éclairé que lui & plus équitable *, trouve qu'on ne doit point annoncer comme un *Abrégé* un Ouvrage en six volumes.

Mon Critique avoue qu'il ne connoissoit pas le système de M. de la Perrière, & qu'il n'est pas en état de juger si ce dernier a lieu d'être content de la manière dont j'ai rendu ses idées : il avoue donc par là qu'il est juge incompetent sur ces matières : il s'expose donc à se faire des monstres pour les combattre ; & cela lui arrive souvent. Au reste je ne serai point désavoué par l'Auteur, il peut se tranquilliser à cet égard.

Selon lui, » je confonds le système » de Newton avec les inepties de quelques Sectateurs de ce grand homme. » Vraisemblablement j'ai plus étudié ce système que lui, & il ne le connoît pas mieux que moi : mais ce qui est sûr, c'est que je n'impute rien à ce grand homme, & ce que j'attribue à son système, vient de lui ou de ses plus zélés défenseurs.

Je dis que, » Quand même le systé-

* Le Journal Encyclopédique de Mars 1763.

» me Newtonien s'appliqueroit heureux-
 » sement à tout , il pourroit n'être pas
 » la vraie clef du mécanisme du mon-
 » de , » mon Critique en conclut sça-
 » vamment que ce raisonnement fait in-
 » différemment contre tous les systê-
 » mes. Et cependant, dit-il, M. de S. n'a
 » pas eu intention , *je pense* , d'y com-
 » prendre celui qu'il adopte ; *il pense*
 » mal. Qu'il lise ma Préface & ma dis-
 » sertation sur les systèmes : il verra
 » que » je ne me suis pas dissimulé les dif-
 » ficultés de celui de M. de la Perrière...
 » que je ne le présente que comme un systê-
 » me à approfondir... que je ne l'adopte
 » que provisoirement... & que je n'en
 » épouserai aucun, que quand j'y serai
 » déterminé par des raisons incontestables.
 » Qu'il prenne la peine de lire les
 » pages 71 & 72 du premier volume, il
 » trouvera plusieurs autres réflexions sur
 » le même objet. » Il ne faudroit pas ,
 » dit mon obligéant Censeur , se per-
 » mettre d'avancer que *la matière peut*
 » être réfléchie par le néant : mais ai-je
 » jamais rien dit ou imaginé de sembla-
 » ble ? J'enseigne formellement le con-
 » traire , & cette proposition n'est préci-
 » sément qu'une objection formée con-
 » tre le système Newtonien ; est-il par-

donnable à un Critique de prendre une objection pour une assertion ? Qu'il ne se permette donc plus » d'avancer que » c'est la manière dont je sçai me tirer » de quelques difficultés embarrassantes, » est-ce par ces traits de bonne-foi » qu'il prétend mériter la confiance de » son Lecteur ?

» M. de Saintignon nous assure, dit- » il, qu'on va donner les derniers coups » au système Newtonien, en démon- » trant que les révolutions célestes ne » sont pas des ellipses. Je suis encore obligé de dire que je n'ai assuré cela nulle-part : je n'ai jamais dit qu'on alloit porter les derniers coups au système Newtonien. J'ai dit qu'on se propose de démontrer que les révolutions célestes ne sont pas des ellipses, & cela est vrai. Je ne nomme par l'Auteur, c'est à lui à se nommer, & je pense qu'il ne tardera pas.

Sans doute, dit l'Anonyme, le Lecteur ne nous sçauroit pas gré de » nous » appesantir sur toutes les inadvertan- » ces qui échappent à M. de Sainti- » gnon dans cette prétendue réfutation » cela peut être fort indifférent au Lec- » teur : mais ne vous appesantissez pas sur des minuties, lisez avant de censurer :

citez juste: n'altérez pas mes expressions, ne laissez pas éclater l'intérêt dans vos observations, & moi-même je vous *sçaurai gré* des soins que vous auriez bien voulu prendre pour m'instruire ou me détromper, ou me donner lieu de m'expliquer plus clairement. Le verbe *appesantir* ne vous est pas inconnu, usez-en, mais tâchez de l'employer plus heureusement. L'électricité, dites-vous, entre les mains de M. l'Abbé Nollet, » n'a pas un meilleur sort chez M. de » S. que l'attraction entre les mains de » Newton.... Il semble qu'on n'a fait » mention de ces deux *Sçavans* que » pour avoir occasion de substituer à » leurs raisonnemens, les idées de M, » de la Perrière. » Ne craignez-vous pas d'alarmer la modestie de » M. l'Abbé Nollet, par cette comparaison?

» L'équité, dites-vous, demandoit que » l'on fit suivre les réponses qui ont » été faites, » je n'en ai jamais eu de satisfaisantes. Voici comme M. l'Abbé Nollet termine la dernière de ses lettres en date du 12 Janvier 1758. *Je suis excédé de cette matière: (l'Electricité) je voudrais bien ne point passer le reste de ma vie à ces sortes de recherches: j'en ai d'autres à faire qui me plairoient*

120 MERCURE DE FRANCE.

d'avantage ; ne fût-ce que pour changer. Je laisserai volontiers à d'autres le soin de pousser plus loin les progrès de l'Électricité. J'ai l'honneur d'être , &c.

L'Anonyme dit , en parlant de moi ,
» cela va assez bien , quand il transcrit ,
» mais quand il marche seul , alors ,
» propriétés & qualités sont la même
» chose... Les couleurs & les accens &c.
» n'existent qu'en apparence... On ne
» doit pas raisonner contre l'expé-
» rience.... Laisserons-nous à nos ar-
» rières-Neveux la commission de raison-
» ner... Nous ne concluons pas cepen-
» dant que l'étendue soit essentielle au
» corps , &c. La première proposition est très-vraie pour quiconque ne se paie pas de distinctions frivoles : je confonds ces deux termes pour la signification , & j'en suis le maître dès que j'en ai averti. La seconde est rendue *infidèlement*. Je ne dis pas que les couleurs &c. n'existent qu'en apparence , mais qu'elles sont *proprement en nous , & supposent seulement dans les corps des qualités propres à les exciter en nous.* Tome I. p. 23. Mon Critique veut-il dire qu'on peut raisonner contre l'expérience ? Répondrait-il affirmativement à la 4^e ? Quant à la 5^e , faudrait-il , pour la rendre
vraie

vraie & intelligible , qu'elle eût été transcrite mot-à-mot de *l'excellente Physique expérimentale* de M. l'Abbe Nollet ?

» On a pensé jusqu'aujourd'hui , dit
 » l'*Anonyme* , que le feu & la lumière
 » étoient très-élastiques : M. de S. les
 » croit très-compressibles : sans doute
 » il a voulu dire *très-élastiques*. Je l'in-
 vite encore à lire. Il verra que je mets
 en vingt endroits l'électricité & la com-
 pressibilité au rang des qualités de ces
 deux élémens , & que jamais je n'ai
 pris l'une pour l'autre.

» Personne aujourd'hui , dit-il enco-
 » re , ne s'aviserait de confondre l'in-
 » tie avec la pesanteur. M. de S. nous
 » assure que *l'inertie est la même chose*
 » que la pesanteur. Est-ce par des im-
 putations aussi dénuées de vérité que
 l'*Anonyme* croit s'attirer la confiance
 du Lecteur ? Qu'il ouvre les yeux , il
 verra dans mon *Traité* que *l'inertie est*
l'effet nécessaire de la pesanteur, & non
 la même chose que la pesanteur. Ignore-
 re-t-il que la matière est par sa nature
 indifférente pour le mouvement ou le
 repos , de même que pour toutes sortes
 de directions ? Ceci n'est point une affaire
 d'opinion ; c'est un principe incontes-

table. Si donc un corps a dans l'ordre actuel une direction vers le centre de la Terre, s'il oppose de la résistance à son déplacement, s'il montre de l'inertie, c'est-à-dire une direction plutôt qu'une autre, c'est l'effet d'une cause étrangère : je dis que cette cause est la pesanteur. Si mon Critique pense autrement, je l'invite à produire ses preuves, & je lui promets de fournir les miennes.

L'*Anonyme* convient que l'attraction n'est pas la cause de l'inertie. Mais fera-t-il avoué par tous les Partisans de l'attraction ? Il me fait ensuite raisonner à sa façon, & je ne puis en être flatté. L'exemple d'une aiguille aimantée qu'il cite à ce propos, ne sert qu'à montrer l'envie de couvrir par des allégations vagues le foible de la critique, car il n'a point de rapport à la question. » Si M. de S. avait eu moins de réputation pour le calcul & les Calculateurs il auroit vû &c. » Non, je ne l'aurois pas vû, car j'ai lû attentivement sans voir. Mais qui a dit à l'*Anonyme* que j'ai de la répugnance pour le calcul & les Calculateurs ? Est-ce pour mériter de la confiance qu'il me suppose *gratis* une répugnance si déraisonnable ? Je ne blâme que la trop fré-

quente application du calcul à des choses qui à la rigueur n'en sont pas susceptibles. Et certainement je suis rempli d'estime pour les Calculateurs. Mais vraisemblablement l'*Anonyme* n'est pour rien dans les sentimens que j'ai pour eux. L'*Anonyme* répète ici , » le prétendu systême de M. de la Periere. » Une supposition qu'on fait pour expliquer les Phénomènes de la Nature , n'est-elle pas un vrai systême ? Pourquoi donc l'appelle-t-il prétendu ? Quoique j'aie combattu le systême de l'Electricité de M. l'Abbé Noller , je ne l'ai pas nommé un prétendu systême.

Selon le clairvoyant *Anonyme* , je dis que » les élémens de la matière ont une dureté radicale » & dans un autre endroit , qu'ils ne sont point durs par leur nature , parce qu'ils sont matière. Il se félicite , sans doute , de trouver ici une contradiction : mais elle n'existe que dans son imagination. Qu'il tâche d'entendre le systême que j'ai exposé ; il sçaura ce que j'entends par dureté radicale & la différence que je mets entre les premiers élémens de la matière & les molécules originaires ou primordiales qui en sont composées. Alors en rendant mes expressions avec

F ij

fidélité, il trouvera 1^o. que les premiers élémens ont une dureté absolue. 2^o. Que les atômes qui en sont composés, ne sont point durs par leur nature, mais parce qu'il a plu au Créateur de leur conserver une dureté que j'appelle *radicale* & indestructible dans l'ordre physique, parce qu'il vouloit rendre cet ordre invariable : & qu'en conséquence il n'a mis dans la Nature aucun agent capable de les décomposer.

Je dis que les portions des mêmes fluides engagés dans les corps, y sont affoiblis ou moins dégradés ; le sçavant *Anonyme*, sans doute excellent Grammairien, observe très-judicieusement, qu'il a pris la liberté de mettre au féminin les adjectifs, *engagés*, *affoiblis*, *dégradés* : c'est une remarque de grande importance dans la critique d'un cours de Physique ; mais je le prie de laisser le premier au masculin, & de croire que dans mon manuscrit les deux autres sont au féminin.

» Combien de suppositions, dit-il, dans
 » ce passage ! (C'est celui qui précède
 » immédiatement, par lequel j'expli-
 » que la dureté des corps.) Combien
 » de discours pour y répandre de la
 » clarté ! » Il se trompe encore : il ne

faut qu'avoir lû mon Ouvrage avec un esprit philosophique & sans pré-
vention ; mais il avoue qu'il ne l'en-
tend pas. Est-ce ma faute ou la sienne ?

Ce Critique officieux ne comprend pas que les corps puissent être pressés tout à la fois perpendiculairement à leur surface & dans la direction de leur centre, surtout après que j'ai attribué aux parties de la matière une forme non-sphérique. Où a-t-il vû que je refuse la forme sphérique aux parties de la matière ? Mais quelque figure qu'aient ces corps plongés dans le sein d'un fluide immense, ces deux pressions sont incontestables, & je ne pense pas qu'il prouve le contraire.

» La cause de la flexibilité, de la mol-
» lesse, &c, n'est pas, dit-il, expliquée
» plus clairement ; je demande à l'*Ano-*
» *nyme* ce que signifie cet &c ? Sans dou-
» te plusieurs autres propriétés qu'il ne
» détaille pas, par ménagement pour
» moi. Il n'entend pas mon système, com-
» ment en entendroit-il l'application ?

» L'exposition des loix de l'union de
» l'âme & du corps, dit l'*Anonyme*,
» ainsi que plusieurs autres questions de
» Métaphysique, sur lesquelles M. de S.
» s'arrête trop, & qu'il est dangereux

» d'entreprendre après M. de Buffon ,
 » n'est pas dans l'Ouvrage de M. de S.
 » un tableau intéressant pour les Lec-
 » teurs de bon goût , &c. Ces questions
 peuvent être déplacées dans une Physique
 superficielle & purement expérimentale ;
 mais le sont-elles dans un Ouvrage fait
 pour les Professeurs & les Collèges , dans
 une Physique qui est en même-temps
 expérimentale & systématique ? Il ne peut
 jamais être dangereux d'emprunter les
 lumières & jusqu'aux expressions d'un
 vrai Sçavant , comme M. de Buffon ; il
 n'est dangereux que d'aller sur les
 brisées d'un Ecrivain jaloux , qui a plus
 d'un intérêt à ce qu'on ne traite pas les
 mêmes matières que lui. L'Anonyme
 auroit bien dû nous dire ce qu'il entend
 par Lecteurs de bon goût ; sont-ce les
 personnes qui pensent comme lui ?

L'Anonyme prétend » qu'il est fort
 » indifférent que l'âme soit dans le
 » cerveau ou ailleurs. Il est d'un sentiment
 peu commun , mais ce sentiment ne sera
 pas contagieux. Après avoir dit que » les
 Lecteurs ne verront pas » avec plaisir ce
 que je dis sur le siège » de l'âme , il
 ajoute plus bas avec beau-
 » coup d'abstractions cela est vrai , &c

» se démontre d'une manière beaucoup
 » plus courte que ne l'a fait M. de S.
 » mais eu égard à tout, il n'en est pas
 » ainsi, & il eût été bon d'en prévenir
 » les Ecoliers. Ce Morceau sçavant mé-
 ritoit un Commentaire de la façon de
 son Auteur ; car il ne paroît rien moins
 que clair. Quant à la manière plus cour-
 te dont il assure qu'on peut démontrer
 cette proposition, l'a-t-il essayée ? Au-
 roit-il composé quelque Traité de Phy-
 sique qui lui auroit donné de la préven-
 tion contre le mien ?

» Les odeurs & les saveurs, dit l'A-
 » nonyme, ont encore donné lieu à
 » M. de S. de joindre à sa dissertation
 » un discours contre la cuisine moder-
 » ne que bien des gens n'approuveront
 » pas. Que veut-il dire par là ? Désap-
 prouve-t-il ce discours ? Qui sont ceux
 qui ne l'approuveront pas ? Sans doute
 les cuisiniers & les voluptueux. J'ai en-
 tendu quantité de personnes, qui se
 croyoient obligées à suivre l'usage gé-
 néral, convenir du danger de la cuisine
 moderne.

Je dis que » la vitesse du son dépend
 » de la vitesse des parties son nantes,
 » cela semble, dit mon judicieux Cri-
 » tique, supposer un déplacement sen-

128 MERCURE DE FRANCE.

» sible dans les parties sonnantes. A qui
» cela semble-t-il ainsi , puisque partout
» j'enseigne le contraire ?

» *Une pendule de trois pieds huit li-*
» *gnes & demie &c.* Mon sçavant Criti-
que me relève ici & m'assure que dans
le cas présent on ne dit pas *une pendule*,
mais *un pendule*. Qu'il lise les pages 25,
40 , 41 du Tome II. il y trouvera le
pendule masculin au moins 40 fois , &
pas une seule au féminin : où a-t-il trou-
vé l'exemple qu'il cite ? Pourquoi me
le reproche-t-il plutôt qu'à mon Imprim-
meur ? Un *Anonyme* qui a autant de
prudence ou de bonne-foi , est bien pro-
pre à inspirer la confiance à son Lec-
teur. Peut-on dans une critique sérieu-
se relever de pareilles frivolités ?

» *Chacun d'eux feroit la dixième par-*
» *tie d'une heure.* On voit bien , dit l'*A-*
nonyme , que M. de S. a voulu dire la
dixième partie d'une tierce ; sa remar-
que est donc d'autant plus déplacée ,
qu'elle est peu intéressante , & que la
faute n'est pas dans mon Manuscrit. Il
sçait sûrement que mon Ouvrage a été
imprimé pendant mon absence : qu'il
sçache encore que l'Imprimeur m'a sup-
plé de borner aux fautes qui intéres-
soient le sens , l'*Errata* que j'ai voulu
qu'il joignît à ma Physique , & que par

ménagement pour lui, j'y ai consenti.

» M. de S. entreprend, dit l'*Anony-*
 » me, d'assigner la cause de la pesan-
 » teur ; il regarde d'abord *avec les Au-*
 » *teurs qu'il transcrit*, cette force comme
 » appliquée à chacune des parties de la
 » matière ; mais comme cette manière
 » de considérer la pesanteur, *ne cadre*
 » *pas directement* avec le système qu'il
 » a embrassé, quelques pages après,
 » M. de S. ne la regarde que comme
 » appliquée à certaines parties : on sent
 » à quelles conséquences cette marche
 » conduit, sans compter l'inconsé-
 » quence à laquelle M. de S. se laisse
 » aller. J'aimerois beaucoup mieux me
 laisser aller à des inconséquences qu'à
 des infidélités aussi fréquentes & aussi
 marquées. La manière d'expliquer la
 pesanteur dont il s'agit *cadre très-exac-*
tément avec le système que j'ai em-
 brassé ; elle y est liée on ne peut pas
 plus complètement. Je déclare que ja-
 mais je n'ai regardé la force dont il est
 question, comme appliquée *seulement*
à quelques parties.

» Terminons, dit l'*Anonyme*, par
 » une remarque qui nous dispense évi-
 » *amment* d'aller plus loin, & disons
 » que M. de S. confond à chaque ins-

» tant le sinus d'un angle avec l'angle
 » même. Je suis sûr qu'il croit terminer
 par un coup de foudre. Je lui dirai bien
 qu'à vue de pays, je connois autant
 que lui la différence d'un angle à son
 sinus, & qu'il a le talent de voir ce
 qu'il cherche : mais me diroit-il bien
 de quelle Logique il fait usage dans ce
 raisonnement ? M. de S. a écrit un Trai-
 té de Physique en six volumes, que
 j'ai très-grande envie de critiquer & de
 décrier, pour des raisons qui me sont
 connues ; je n'ai lû qu'un volume &
 demia plus, & très-superficiellement :
 en bonne règle, il faudroit avoir tout
 lû, & avoir bien entendu le système
 qui fait la bête de son Ouvrage ; mais
*il confond le sinus de l'angle avec l'an-
 gle même : donc je suis évidemment dis-
 pensé d'aller plus loin.*

» Je ne puis croire, dit l'Anonyme,
 » que M. de S. qui a professé long-
 » tems à ce qu'il dit, *la Philosophie*,
 » ait fait avec réflexion les fautes que
 » ses expressions mettent en droit de lui
 » représenter ; & je desirerois qu'on pense
 » avec moi, que ses inadvertances, son
 » peu de méthode & de clarté, vien-
 » nent du peu de loisir qu'il a eu, &
 » des affaires étrangères à la Physique

» dont il est occupé : mais il n'en est
 » pas moins vrai que son livre a be-
 » boin de beaucoup de corrections,
 » avant que d'être applicable à l'usage
 » auquel il le destine. Mon critique ne
 s'expose-t-il pas à faire soupçonner qu'il
 a fait imprimer lui-même ; que le dé-
 bit de son Ouvrage lui tient au cœur ;
 & qu'il entre de la jalousie de métier
 dans sa conduite envers moi ? S'il est
 Auteur désintéressé , comme moi , il
 doit louer mes efforts : s'il est Auteur
 mercenaire , nous ne sommes pas faits
 pour concourir. Je pourrois faire ici des
 observations embarrassantes dont l'ap-
 plication ne seroit pas difficile ; mais
 je m'arrête en faveur de la bonté d'âme
 avec laquelle l'*Anonyme* desire qu'on
 pense avec lui , que mes inadvertances
 viennent du peu de loisir que j'ai eu &c.
 Comme je me suis toujours piqué
 de reconnoissance , je lui dédie les
 observations suivantes , qu'on devroit
 toujours avoir devant les yeux , quand
 on veut s'ériger en *redresseur des torts* ,
 & censurer les Ouvrages qui paroissent.
 1°. L'équité & la prudence veulent qu'on
 connoisse l'ouvrage dont on veut faire
 la critique. Sans cela , à combien de
 bévues ne s'expose-t-on pas ?

Fvj

2°. Il faut s'attacher scrupuleusement à citer juste , & rendre les expressions littéralement. Un petit tour de main suffit pour défigurer une pensée , & l'Auteur attaqué a droit de s'inscrire en faux.

3°. Il faut exercer sa censure sur les matières importantes , & ne pas s'appesantir sur des minuties. Sans cela on n'évite pas le soupçon d'aigreur & de partialité.

4°. Il est de toute honnêteté , quand on veut censurer un Ouvrage , de lui rendre justice sur ce qu'il peut avoir de bon & de sauver des torts à l'Auteur , plutôt que lui en supposer. J'ai quelquefois qualifié d'*excellens* , des ouvrages qui auroient pû mériter ma critique : un Auteur désintéressé est toujours louable , au moins pour son intention ; & ne rien trouver de bon dans un grand Ouvrage , c'est afficher qu'on veut y trouver tout mauvais.

5°. Il faut éviter soigneusement de se faire soupçonner d'intérêt personnel. Rien n'est plus propre à dégrader & avilir un homme de Lettres. Quelle obligation le Public auroit à un Physicien qui se feroit payer chèrement ses services , & qui pour conserver son

bénéfice, s'élèveroit contre ceux qui voudroient servir le Public gratuitement?

6°. Il ne convient point à un honnête homme d'attaquer sous le masque : si on n'a que des vues louables. Si on attaque avec politesse & sans âigreur pourquoi se cacher ? Est-il honorable de chercher à mordre au talon ? Mon *Anonyme* par sa manière de m'attaquer, m'avoit mis en droit de mépriser sa critique : ne peut-il pas , à la faveur de l'*incognito* , se permettre toutes sortes d'infidélités ? Je lui devois peut-être beaucoup moins de ménagement. Mais j'en aurois eu d'avantage pour lui, quel qu'il soit, s'il s'étoit nommé.

7°. Un Critique doit y regarder à deux fois quand il se sent la demangeaison d'attaquer un Ouvrage dont tous les Auteurs périodiques ont parlé avec éloge. L'*Anonyme* devoit penser, s'il a un peu de modestie, que le Public feroit beaucoup moins de cas de ses observations, que du jugement qui a été porté sur ma *Physique* par vous, Monsieur, dans votre *Mercure*, ainsi que par les Auteurs de l'Année Littéraire, de l'*Avantcoureur* & du *Journal Encyclopédique*.

J'attends de votre équité, Monsieur,

que vous inférerez cette réponse dans votre Mercure prochain. Une maladie sérieuse dont je suis à peine débarrassé , ne m'a pas permis de vous la faire passer plutôt. Quand on me proposera dans les règles convenables de bonnes difficultés , je tâcherai d'y répondre. Si on me prouve que je me suis trompé , j'abandonnerai mes idées avec d'autant plus de facilité & de reconnaissance même , que mon intention est de ne rien présenter à la jeunesse qui puisse l'induire en erreur.

J'ai l'honneur d'être , &c.

*SAINTIGNON , Proc. Gen. des Chan. Reg.
de la Cong. de N. S.*



ARTICLE IV.

BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

*SUITE de l'Abrégé des propriétés des
Miroirs concaves.*

II°. *Des Miroirs convexes.*

LES Miroirs convexes sont composés d'une glace semblable à celle des Miroirs concaves , excepté que cette glace est étamée par le côté concave & se présente à nous par le côté convexe. On les monte aussi sur un axe & sur un pied , partie en cuivre poli , partie en bois noirci , exactement de la même manière que le sont les Miroirs concaves dont nous venons de parler.

Ces Miroirs nous représentent les objets dont ils réfléchissent l'image à nos yeux , d'autant plus petits , qu'ils font partie d'une sphère d'un plus petit diamètre ; d'où il résulte qu'on les emploie pour dessiner en petit & en per-

136 MERCURE DE FRANCE.

ſpective, un payſage, un château, des jardins, &c.

On ſ'en fert en Phyſique pour faire voir que leur ſurface a la propriété de rendre divergens les rayons de lumière qu'elle reçoit parallèles ; de rendre plus divergens ceux qu'elle reçoit divergens, & de rendre moins convergens ceux qu'elle reçoit convergens. Quand ces Miroirs ſont placés dans l'un des angles d'un cabinet orné, ils rafſemblent, pour ainſi dire, ſous le même coup d'œil, toutes les beautés de ce cabinet, que l'on ne peut, ſans leur ſecours, voir que les unes après les autres.

III°. *Des Miroirs, droits-convèxes & droits-concaves.*

Ces Miroirs ſont composés d'une glace droite ſur un ſens, & courbée ſphériquement ſur l'autre. Les Miroirs droits-convèxes ſont étamés par la partie concave : ils ſont l'effet des cylindres de métal ; mais ils ne ſont point ſujets comme eux à perdre leur poli : ſi on les tient verticalement ou de travers, & qu'on ſ'y regarde, on ſ'y voit avec des difformités comiques & oppoſées. Les Miroirs droits-concaves ſont étamés par le côté con-

vexe, & produisent des effets exactement contraires à ceux des Miroirs droits-convèxes, &c. Ces différens Miroirs servent en Physique à démontrer que les rayons de lumière sont toujours réfléchis sous un angle égal à celui de leur incidence; principe qui est d'une fécondité surprenante, puisqu'il est la base de toute la Catoptrique.

IV°. *Des Loupes à eau.*

Une Loupe à eau est composée de deux glaces courbées en portion de sphère, dont les bords sont travaillés sur un plan si exact, que ces bords étant appliqués l'un contre l'autre sans être ni collés, ni mastiqués, ni contenus, retiennent l'eau, ou toute autre liqueur dont ces Loupes sont remplies, sans même en permettre la moindre évaporation.

L'eau dont on les remplit, en la Manufacture dont nous parlons, est distillée au bain-marie, & ainsi très-transparente & incorruptible.

Les Loupes sont ordinairement montées sur un demi-cercle de cuivre poli & sur un pié de bois noirci, comme le sont les Miroirs ci-dessus mentionnés; & les bords de la Loupe sont seulement pincés par deux petites portions de cercle (lors-

138 MERCURE DE FRANCE.

que ces Loupes ont moins de dix pouces de diamètre) ce qui en met les bords à découvert; mais lorsqu'elles ont un plus grand diamètre, elles sont dans une bordure qui se divise aisément, pour qu'on puisse avoir la Loupe à nud quand on le veut.

M. *Berniere* imagine, il y a environ fix ans, ces Loupes à eau, d'après les difficultés qu'il rencontra pour se procurer une Loupe de verre solide d'un plus grand diamètre que celles qu'on trouve ordinairement dans les cabinets des Physiciens : ces difficultés sont presque insurmontables, s'il s'agit seulement d'avoir une Loupe de vingt-quatre ou trente pouces de diamètre : de tous temps on a fait les plus grands efforts, à cet égard, dans le dessein d'obtenir des foyers de dioptrique, capables de donner une chaleur beaucoup plus forte que celle qu'on peut tirer de tous les moyens connus d'appliquer & d'employer le feu commun. Mais comment parvenir à avoir une masse de verre de trois à quatre pieds de diamètre & de sept à huit pouces d'épaisseur? & si on y parvient, quel travail ensuite pour convertir cette masse en une Loupe régulière & bien polie? Il en a paru une

il y a dix à douze ans, à Paris, à l'Hôtel de Conti, sur le Quai des Quatre-Nations : elle avoit environ trois pieds de diametre, & le verre en étoit jaunâtre & rayé ; ce qui faisoit qu'elle ne transmettoit pas, jusqu'à son foyer, autant de rayons de lumière, qu'il en eût été transmis par un verre moins coloré & mieux poli : cependant celui qui la mettoit en vente en demandoit douze mille livres.

Les Loupes à eau peuvent se faire de toutes grandeurs, & à bien moins de frais. On est absolument le maître de leur donner au centre telle épaisseur que l'on veut, c'est-à-dire, qu'on peut les faire à volonté d'un foyer court ou long, sans craindre que l'épaisseur qu'exige un foyer court, empêche les rayons de passer, comme cela arrive en pareil cas, dans une Loupe de verre solide ; parce que l'eau distillée est toujours beaucoup plus transparente que le plus beau verre : on voit par-là que le foyer d'une Loupe à eau de trois pieds de diametre sera incomparablement plus puissant que celui d'une Loupe de verre solide de même diametre & d'une pareille sphéricité.

Il y a déjà long-temps que cette vé-

140 MERCURE DE FRANCE.

rité a été reconnue. *Le Fevre*, Apothicaire du Roi, dans son Ouvrage imprimé en 1660, dit que pour calciner l'antimoine, il faut un Miroir fait de deux verres concaves, joints avec de la colle de poisson, & rempli d'eau par un trou qu'on laisse entre les deux bords de ces verres : il veut que ce Miroir qui est une véritable Loupe, (1) soit monté sur un pied qui puisse s'élever plus ou moins. Il prétend que douze onces d'antimoine martial, étant calcinées avec une telle Loupe, en produisent quinze onces ; & supposant que la fumée en emporte trois onces, il conclut que dans cette opération, l'antimoine augmente de moitié de son poids.

Les Loupes en général ont un avantage sur les Miroirs concaves, relativement aux foyers brûlans. Le foyer des Miroirs se porte de bas en haut ; en sorte que dès que le corps que l'on y éprouve est fondu, il tombe, & le foyer du Miroir n'a plus d'action sur lui :

(1) Remarquez que les Loupes à eau, dont nous parlons, sont d'une construction toute différente : il n'y a point de trou pour les remplir ; ce qui fait que l'eau qu'elles contiennent ne s'évapore point. Et comme elles ne sont ni collées, ni mastiquées, cette eau reste toujours sans mélange, & également transparente.

avec une Loupe , au contraire comme le foyer se porte naturellement de haut en bas , surtout dans les grands jours de l'été , lorsque le soleil à midi approche du zenith , il est aisé de le faire plonger dans un creuset & de l'exercer ainsi sur le corps que l'on veut éprouver , tant & aussi long-temps qu'on le juge à propos , même après sa fusion , pour parvenir à le calciner, ou à le vitrifier. Il est aussi très-aisé , avec une Loupe de brûler du bois que l'on tient aussi plongé dans l'eau , en l'arrêtant , par quelque moyen qui l'empêche de surnager.

Si on reçoit au fond d'un jardin , ou d'une cour les rayons du soleil sur un Miroir-plan , posé sur une chaise , ou sur toute autre chose qui puisse le soutenir incliné de manière que ses rayons , renvoyés par ce Miroir , parallèlement à l'allée du jardin , aillent même , à cent pas de distance , tomber sur une Loupe à eau , posée verticalement à la rencontre de ces rayons , il se formera derrière cette Loupe un foyer presque aussi actif , que si la Loupe recevoit immédiatement les rayons du soleil : c'est-à-dire , que ce foyer aura assez de force & de chaleur pour enflammer , fondre , &c. à propor-

142 MERCURE DE FRANCE.

tion de la grandeur de la Loupe , & de celle du Miroir-plan , par le moyen duquel on aura replié les rayons du soleil , on sent bien qu'il faut que ce Miroir-plan soit au moins aussi grand que la Loupe , pour que celle-ci puisse être entièrement couverte des rayons qu'il réfléchira sur elle ; autrement le foyer ne contiendrait pas tous les rayons que cette Loupe peut réunir suivant sa grandeur.

Cette expérience même naturellement à imaginer qu'il est possible d'attaquer le même corps dans un creuset , avec plusieurs foyers de ces Loupes réunies sur lui. Une de ces Loupes recevra immédiatement les rayons du soleil , étant placée entre lui & le creuset ; une autre Loupe sera posée derrière ce creuset , & recevra les rayons du soleil , repliés sur elle par un Miroir - plan incliné convenablement pour cet effet. On peut en placer deux autres sur les côtés , qui recevront aussi les rayons solaires , repliés sur chacune d'elles par un Miroir-plan ; & ces quatre foyers agissant ensemble sur ce corps , lui feront ainsi éprouver presque quatre fois plus de chaleur, que quand il n'est exposé qu'au foyer de la première Loupe seule , en les supposant toutes quatre d'un dia-

mettre égal. Enfin , il est visible qu'en employant des Loupes , dont les foyers soient de différentes longueurs , & des Miroirs-plans , pour replier les rayons sur chacune , on peut faire coïncider sur le même corps & dans le même creuset , un plus grand nombre de ces foyers : leur réunion y portant une chaleur d'une activité inconnue , produira des effets qui le sont sans doute aussi : ce peut être une nouvelle source de connoissances à acquérir.

Lorsqu'on place au foyer d'une de ces Loupes une grosse bougie allumée , il se forme de l'autre côté de la Loupe une colonne de lumière , qui porte son éclat fort loin , & à l'extrémité de laquelle on peut lire , ou éclairer des objets dans la nuit , qu'on ne verroit pas à la distance où l'on en est , sans le secours de cette lumière.

On peut employer cette colonne de lumière pour tracer assez exactement le profil d'une personne : il faut pour cela placer une bougie un peu plus près de la Loupe que son foyer , précisément à la hauteur de son centre , & poser cette Loupe bien verticalement : vous faires asseoir la personne à cinq ou six pas de distance de la Loupe , assez haut

144 MERCURE DE FRANCE.

ou assez bas pour que le centre de la tête , celui de la Loupe & la flamme de la bougie , soient dans la même ligne. Cette personne doit être de côté contre un grand verre , ou une glace non-étamée , encadrée & montée à-peu-près comme les grands écrans à pied qu'on met devant les cheminées pendant l'hiver : on couvre cette glace d'une feuille de papier blanc qu'on y attache , par les quatre coins , avec du pain à cacheter. Par exemple , si la Loupe à eau que vous avez a dix-huit pouces de foyer , vous placez d'abord sur une table , à un bout de la chambre , une bougie allumée , & vous éteignez toutes les autres ; ensuite à environ quinze à seize pouces de cette bougie , vous placez votre Loupe sur la même table , de manière que la flamme de cette bougie réponde au centre de cette Loupe ; à six pas plus loin , vous faites asseoir la personne de côté , en sorte que la colonne de lumière qui vient de la Loupe , lui éclaire tout le côté gauche de la tête ; puis vous placez après cette personne , & tout près d'elle , la glace verticale , montée en écran , & vous attachez la feuille de papier par -derrière. Le tout étant disposé ainsi , le profil de la

la personne assise , est très-aisé à tracer sur ce papier , en suivant , avec un crayon , le contour de l'ombre que sa tête y forme. Par le même procédé on peut , sans sçavoir dessiner , se procurer le profil de toute autre chose sur le champ ; on peut même tracer de différens côtés une machine dont on a le modèle en petit , & tout autre objet de médiocre grandeur. Plus la personne , ou l'objet que l'on veut dessiner , sont éloignés de la Loupe , & la glace verticale près d'eux , plus l'image qu'on en trace sur le papier collé sur la glace , approche des véritables dimensions & de la grandeur naturelle. Cette image devient plus grande à mesure qu'on approche la personne ou l'objet de la Loupe , & qu'on éloigne la glace verticale.

Avec une Loupe de dix à douze pouces de diametre qu'on place debout inclinée sur son axe , entre soi & un livre in - quarto , les personnes qui ont la vue foible , ou basse , peuvent aisément lire sans se servir de lunettes , & sans se déplacer pour passer de la page gauche à la page droite.

Il suit de là que ces Loupes peuvent être commodes & utiles aux déchiffreurs

146 MERCURE DE FRANCE.

d'anciens titres : comme ces Loupes font voir à la fois un plus grand espace sur le titre , ils saisiront plus aisément un mot difficile à lire , parce qu'ils auront en même-temps sous les yeux le sens qui précède & celui qui suit.

Ces Loupes font aussi voir en grand les Estampes d'Optique comme les Miroirs concaves ; mais elles ont encore ici sur eux un avantage , c'est celui de ne pas faire voir les objets renversés de droite à gauche comme eux, en sorte que l'on peut lire l'inscription d'une Estampe , ce que l'on ne peut faire avec les Miroirs , dans lesquels ces inscriptions sont vues renversées comme avec les Optiques communes , composées d'un Miroir-plan incliné & d'une Loupe de verre solide. Pour voir une estampe avec une Loupe à eau , il faut appuyer l'estampe contre quelque chose qui la soutienne comme debout , de manière que le jour tombe dessus obliquement , placer la Loupe devant cette estampe à la distance de son foyer , & regarder au travers de la Loupe ; vous voyez alors en grand comme avec un Miroir , les objets représentés par l'estampe.

Ces Loupes étant composées de deux portions de sphère qui peuvent être séparées à volonté , il s'ensuit qu'on peut les

remplir successivement de diverses liqueurs colorées , ou non colorées , dont on veut éprouver & comparer le pouvoir réfrangible ; il y auroit peut-être en cela un grand nombre d'expériences à faire pour les Physiciens.

Le reste au Mercure prochain.

CHIRURGIE.

*RECHERCHES sur la Taille de Frère
JACQUES , par M. BORDENAVE ,
Professeur Royal de Chirurgie , &c.*

L'ORIGINE & les progrès de la Taille de *Rau* , devroient paroître aujourd'hui assez constatés par les Auteurs contemporains & par la Tradition , pour ne laisser aucun doute. Cette opération a eu le sort des découvertes les plus utiles ; elle a passé par différens degrés avant de parvenir à la perfection. Son premier Auteur (*le Frère Jacques*) en pratiquant une opération que l'on pouvoit alors regarder comme informe & sans méthode , relativement aux variations qui ont été observées dans ses ma-

G ij

148 MERCURE DE FRANCE:

noëuvres , n'a fait que préparer la voie ; dépourvu de connoissance en Anatomie & en Chirurgie , il n'a pu concilier à son opération le degré de perfection dont elle étoit susceptible , & il étoit réservé à des esprits plus éclairés de la porter à un point d'utilité qui lui manquoit entre les mains de son Auteur. L'histoire de cette opération a été écrite dans trop de Livres , par des Auteurs non suspects , instruits , la plupart témoins oculaires , pour paroître équivoque , & il faut être aveugle ou de mauvaise foi , pour se refuser aujourd'hui à la vérité.

Malgré l'exposition claire des faits les mieux circonstanciés , malgré les écrits les plus authentiques & le mieux reçus par les gens de l'Art contemporains , seuls Juges compétens en cette matière, il a plu cependant depuis peu (a) à un Anonyme , se disant Chirurgien de Province , de nier en partie ce qui a été écrit , il y a plus de soixante ans , sur la

(a) *Mercur*e d'Août 1762. *Observations d'un Chirurgien de Province* sur l'origine & sur les progrès de la Taille , appelée *Méthode de Rau* ; en conséquence des éloges qu'on prodigue aujourd'hui à cette opération sous le nom de *Méthode de M. Foubert* & de *Méthode de M. Thomas*.

Taille de Frère Jacques, d'accuser de prévention M. Méry, & les autres Lithomistes de son temps, de leur imputer d'avoir publié des observations fausses contre la nouvelle manière de tirer la pierre & d'avoir supposé que la sonde dont le Frère se servoit pour tailler n'étoit point cannelée pour retenir & conduire la pointe de son Lithotome dans la vessie, &c. Mais il reste à sçavoir sur quelle autorité l'Anonyme peut révoquer en doute les faits les plus constatés dont il n'a pas été le témoin, & à examiner, si on peut légitimement attaquer des raisons qui n'ont pas été défavouées par les Contemporains & par le Frère Jacques lui-même.

Pour appuyer les raisons que nous avons en faveur de M. Méry, & déterminer la valeur de son témoignage, il faut suivre l'histoire de *Frère Jacques*, & comparer avec l'Ouvrage de M. Méry, un écrit fugitif de cet Opérateur perdu pour beaucoup de gens, parce qu'il est très-court & qu'il ne contient rien d'intéressant, mais qui peut être agréable & utile pour ceux qui, sensibles à la vérité, voudront connoître & suivre l'histoire de la Taille de *Rau*.

Dionis nous apprend (b) que *le Frère Jacques* arriva à Paris au mois d'Août de l'année 1697. Un habit Religieux, un air inspiré, un grand nombre de Certificats des Opérations faites en différens endroits; l'apparence du désintéressement, furent autant de raisons spécieuses en sa faveur. Il se fit connoître à *M. Maréchal*, pour lors Chirurgien en Chef de la Charité; & comme dans ce temps on n'exposoit pas les malades de cet Hôpital pour faire des expériences, sans être auparavant assuré de la capacité de ceux qui devoient les pratiquer, on lui fit faire sur un cadavre, dans la vessie duquel on avoit mis une pierre, une épreuve qui ne permit pas d'accueillir sa façon d'opérer.

Frère Jacques peu satisfait, partit de Paris dans le mois d'Octobre suivant, pour chercher ailleurs des Protecteurs. Étant allé à Fontainebleau, où la Cour étoit pour lors, on lui procura l'occasion de tailler un garçon cordonnier. L'Opération fut heureuse & prompte dans l'exécution; elle ne fut suivie d'aucun accident fâcheux; le Malade

(b) Opérat. de Chir. 3^e démonstr. p. 239. Voyez aussi Méry, obs. sur la manière de tailler. P. 14.

rendit peu de temps après ses urines par le conduit ordinaire, & le traitement parut heureux, par ce que trois semaines après l'Opération, on vit le Malade se promener dans les rues.

Cette apparence de succès gagna bientôt les suffrages de la multitude, on publia l'événement avec l'enthousiasme que causent ordinairement les choses nouvelles, un seul fait peu réfléchi procura au *Frère* une réputation fort étendue. M. de Harlai alors Premier Président, lui permit de faire des épreuves à l'Hôtel-Dieu sur des cadavres en présence des Maîtres de l'Art; & ce Magistrat commit à cet effet M. Méry, pour lui en porter son jugement.

L'épreuve fut faite en présence des Médecins & Chirurgiens de l'Hôtel-Dieu au mois de Décembre. 1697. (c) Elle fut heureuse; & M. Méry, en faisant son rapport sur cette tentative, a d'abord reconnu des avantages à cette méthode, a proposé des moyens de corriger les inconvéniens qui y étoient annexés, a remarqué dès-lors le vice des instrumens dont le *Frère* se servoit & a jugé cette Opération susceptible de perfection.

(c) Méry, p. 14. & 20.

Une méthode établie sur des connoissances éclairées peut seule avoir des succès constans dans la manœuvre ; sans ces connoissances , la méthode devient bientôt fautive , & on reconnoît que le hazard permet par fois des apparences de succès. Telle étoit la méthode de *Frère Jacques* dans son Auteur ; aussi une seconde épreuve faite quelques jours après sur le cadavre d'un enfant ne présenta plus les mêmes coupes ; (*d*) les Parties n'avoient pas été divisées comme dans la première opération ; il y avoit un déchirement considérable.

Après ces épreuves , *Frère Jacques* s'absenta de Paris pendant quelque temps. Revenu au mois d'Avril 1698 , il y pratiqua plusieurs Opérations. Entre autres il tailla à l'Hôtel-Dieu (*e*) un garçon âgé de 16 à 17 ans qui perdit d'abord beaucoup de sang en partie par la plaie & par la verge & en partie par l'anus , ce qui fit connoître que l'intestin avoit été percé. Ce garçon est mort au mois de Septembre suivant , ayant une fistule au Périnée. Depuis ce temps un homme taillé par le même , mourut

(*d*) *Méry* , p. 25.

(*e*) *Ibid.* p. 35.

OCTOBRE. 1763. 153

d'hémorragie trois jours après : (f) enfin une Dame qu'il tailla eut le vagin percé de part en part.

M. *Méry* , témoin oculaire du mauvais succès de plusieurs Opérations , ne pouvoit en second faire un rapport aussi avantageux de la nouvelle méthode. Mais , comme la prévention met la réputation la moins méritée au-dessus des accidens même les plus graves , on crut devoir l'admettre à de nouvelles expériences , & il lui fut permis de tailler à l'Hôtel - Dieu.

Pendant le reste du mois d'Avril , Mai & Juin suivans , cet Opérateur fit quarante-deux tailles à l'Hôtel-Dieu de Paris , & dix-huit à la Charité. Une suite d'épreuves de cette espèce , faites publiquement , suivies par des gens éclairés , étoit le seul moyen d'apprécier la nouvelle méthode. On en observa le succès avec soin ; & pour donner toute l'authenticité possible aux faits qui nous ont été transmis , on ne fit les ouvertures de ceux qui étoient morts à la suite de cette Opération , qu'en présence d'un grand nombre de Méde-

(f) Ibid., p. 36. & suiv.

G v

154 MERCURE DE FRANCE.
cins & de Chirurgiens & du Frère lui-même. (g)

Les événemens ne furent point en faveur de la nouvelle façon de tailler. De soixante Sujets opérés, treize seulement ont été parfaitement guéris; vingt-quatre sont restés les uns avec incontinence d'urine, des fistules, les autres phthifiques, exténués. &c. Et vingt-trois sont morts, (h) dont sept moururent en un même jour. (i) L'examen des cadavres fit voir qu'aux uns la vessie & les parties de la génération étoient gangrenées; (k) aux autres, le col de la vessie étoit séparé du canal de l'urèthre & son corps étoit prêt à tomber en gangrène: (l) cet accident a été observé dans le plus grand nombre. Des hémorragies considérables arrivoient souvent; (m) une fois on remarqua la vessie gangrenée percée dans

(g) Voyez le nom des assistans. Méry, *ibid.* p. 48.

(h) Méry, *ibid.* p. 74. Garengéot, *opér. de Chir.* Tom. 2. p. 153.

(i) Dionis, *opér. de Chir.* 3^e démonst. p. 244.

(k) Méry, *obs.* 7.

(l) *Ibid.* *obs.* 9. 10. 11. 12. 16.

(m) *Obs.* 10. 11. 12.

son fond; (*n*) enfin à plusieurs on a trouvé le rectum ouvert. (*o*)

Dans le même temps vingt-deux malades furent taillés à Paris , par divers Chirurgiens ; trois seulement sont morts. (*p*)

Malgré certe disparité d'événemens , la prévention subsista encore ; les accidens ne défilloient pas les yeux ; quelques cures heureuses entretenoient le prestige , & il falloit du temps pour le dissiper.

Si on veut chercher sans passion la cause naturelle des événemens funestes causés par la taille *de Frère Jacques* , on la trouvera dans sa façon d'opérer & dans la conduite qu'il a tenue vis-à-vis des Malades. Au-dessus des précautions, souvent si nécessaires avant les Opérations , peu inquiet des effets d'une Pléthore humorale ou sanguine , il négligeoit entièrement toute espèce de préparation. Sans s'embarasser de rendre sûre la manœuvre de son Opération , il n'employoit aucune espèce de lien pour fixer le malade , se reposant sur la force des aides , à qui il confioit ce

(*n*) Obs. 8.

(*o*) Obs. 16. & 17.

(*p*) Ibid. p. 74.

156 MERCURE DE FRANCE.

soin important pour l'Opération. Enfin hardi & même cruel en opérant, sa témérité ne connoissoit aucun obstacle, & ne sçavoit pas s'arrêter par les difficultés qui avoient de quoi effrayer les hommes instruits & prudents. (*q*)

L'examen d'un grand nombre de Sujets qu'il a taillés a suffisamment prouvé qu'il n'avoit pas de méthode absolue dans son Opération, puisque sa coupe n'étoit pas toujours à-peu-près la même.

Pour la pratiquer il introduisoit dans la vessie une sonde solide, exactement ronde, sans rainure & d'une figure différente de celle des sondes, dont on se sert ordinairement. Avec la main gauche, il tâchoit de pousser en dehors le lieu de la vessie où il vouloit faire l'ouverture, puis prenant de la main droite un bistouri long & étroit, il le plongeoit au côté gauche & interne de la tubérosité de l'Ischium, en le poussant droit vers la région de la vessie, & en coupant obliquement de bas en

(*q*) *Heister*, inst. chirurg. part. 2. p. 906. *Dionis*, lieu cité. *Lister*, in itinere suo par. sino, p. 237. Londini, 1699. 8. edito. *Launay*, dissert. sur la pierre, dans la Préface & chap. 11. & 12. & *Saviard*, obs. de chir. p. 454.

haut vers son col. Il ne retiroit pas le bistouri qu'il n'eût ouvert autant que le demandoit le volume de la Pierre; M. Méry, nous apprend même qu'il s'est quelquefois servi d'un autre instrument pour dilater la plaie (r); ensuite il portoit un conducteur pour introduire la tenette; quelquefois il se servoit de son doigt, & la pierre étant chargée, il la tiroit promptement & rudement, au lieu d'employer une dilatation graduée, si nécessaire pour prévenir les *accidens*.

L'Opération faite, il abandonnoit pour ainsi dire le malade, ne prescrivoit aucun régime, & n'employoit aucun pansement; & lorsqu'on lui a représenté la nécessité & l'utilité de ces moyens: *j'ai tiré la pierre*, disoit-il, *Dieu guérira le malade*. Ce défaut de conduite a ses inconvéniens; il permet quelquefois une guérison prompte, mais qui n'est qu'apparente; on vante le prétendu succès, & il est bientôt démenti par des accidens chroniques. Tel a été le sort du Cordonnier taillé d'abord & guéri si promptement. La plaie n'ayant pas été pansée & traitée méthodiquement ne s'est réunie qu'à l'extérieur; peu de tems après elle s'est rouverte, &

(r) Lieu cité, p. 18.

158 MERCURE DE FRANCE.

l'on a vu deux ans ensuite ce Sujet mourir , l'urine s'écoulant toujours par la plaie. Cette conduite imitée de nos jours, sans un fondement plus légitime , a de même eu des inconveniens très-graves. En vain l'omission des pansemens a déjà été blâmée dans divers Ouvrages ; (s) même anciens ; l'empyrisme l'emporte ; il est facile de voir que par cette conduite on sacrifie la sûreté du malade & le danger des suites , pour que l'on obtienne une guérison précipitée.

Le détail qui vient d'être exposé , est tiré d'Ouvrages trop authentiques , pour être nié ; & je demanderai présentement sur quel fondement l'*Anonyme* peut avancer (t) » qu'il y a des preuves sans réplique que *le Frère Jacques* n'a jamais taillé avec un cathéter ou sonde point cannellée ; & la passion , continue-t-il , a tellement aveuglé les Auteurs de cette imputation , qu'ils ont donné en conséquence plusieurs observations des impertinences du *Frère Jacques* , qui sont d'une impossibilité absolue.

(s) *Fabricius Hildanus* , de lithotomiâ vesicæ , cap. 23. *Garengeot* , op. de chir. tom. 2. p. 155, *Mém. de l'Acad. de Chirurg.* tom. 3.

(t) *Mercur* cité , p. 128.

En donnant ainsi la négative des observations, on laisse à desirer les preuves qu'il ne falloit pas taire ; le silence peut paroître suspect en ce cas , & quelle allégation d'ailleurs peut-on opposer aujourd'hui après plus de soixante-trois ans contre l'Ouvrage de M. *Méry* , qui réunit en sa faveur l'authenticité la plus complète ? M. *Méry*, également recommandable par ses lumières & par sa probité , Anatomiste éclairé , Membre de l'Académie Royale des Sciences, l'un des Chirurgiens principaux de l'Hôtel-Dieu , en donnant ses observations sur la manière de tailler de *Frère Jacques* , n'a pas laissé un Ouvrage dicté par la prévention. Préposé par le Magistrat pour rendre compte de la nouvelle méthode & en donner son avis , il a écrit ce qu'il a vu & a dit ce qu'il en a pensé : il a écrit , obligé en quelque sorte par la mission honorable dont il étoit chargé ; il a laissé des observations lumineuses , détaillées , exactes , sans passion , dont il n'est jamais le seul témoin , mais qui sont attestées toujours par la présence d'un grand nombre des plus célèbres Médecins & Chirurgiens ; il a laissé des faits constatés & examinés devant le *Frère Jacques* lui-même , qui

n'a pas alors réclamé contre la vérité, & qui soutenu par l'autorité, n'eût certainement pas manqué de le faire, s'il l'eût pû légitimement. On peut même ajouter que l'Ouvrage de M. Méry, est moins l'Ouvrage d'un Particulier que celui d'un homme public. Ainsi comment peut-on dire après de pareilles preuves, que les observations des impérities de *Frère Jacques* sont d'une impossibilité absolue ?

On va plus loin : on nie que cet Opérateur ait jamais taillé avec un catheter ou sonde non cannelée. Mais M. Méry & ses Contemporains l'ont vu opérer ainsi, ce n'est donc pas une supposition de sa part. Jugeons encore M. Méry par le premier rapport qu'il fit après la première épreuve sur le cadavre. Il reconnoît les avantages dont cette méthode est susceptible ; il ne dissimule pas les changemens qui pourroient la rendre plus parfaite, & il ajoute » la sonde » est moins propre à entrer dans la vessie » parce que le talon qu'elle a, rejette » le bout du canal de l'urèthre trop en » dehors, & qu'elle est aussi moins » sûre pour faire l'incision que les sondes ordinaires, parce que n'étant

» point crenelée , elle ne peut pas si
 » sûrement servir à conduire la pointe
 » du bistouri qui peut toujours vaciller
 » sur la sonde qui est exactement ronde,
 » quelque sûreté de main que pût avoir
 » *Frère Jacques.* » (*u*)

Ce premier rapport ne peut être suspect de partialité ; il est favorable à la méthode , & M. *Méry* , ne doit pas être soupçonné de faux dans ce récit qui fut fait pour M. le Premier Président, dès 1698 , & qui a été publié au commencement de l'année 1700 , pendant que le *Frère* étoit à Paris , où il a resté encore environ deux ans. D'ailleurs même en supposant que M. *Méry* eût manqué à la vérité en ce point , comment auroit-il pu captiver les suffrages de tous ses contemporains en Chirurgie & en Médecine , sans être démenti par personne. *Dionis* qui a écrit sept ans après , dit la même chose sur la forme de la sonde (*x*) ainsi que M. *Heister*. (*y*) La relation de M. *Buffiere* dans les *Transactions Philosophiques*, année 1699, M. *Douglas* dans son *Histoire de la Taille*

(*u*) Ibid. p. 24.

(*x*) 3^e démonstration.

(*y*) Tom. 2. p. 905.

latérale (z) & M. *Falconet*, dans une Thèse soutenue à Paris dans les Ecoles de la Faculté de Médecine, en 1730, (a) font de même mention de cette sonde non cannelée.

En vain reprocheroit-on à M. *Méry*, d'avoir donné dans la suite des rapports moins favorables & même défavorables à la nouvelle méthode, & en vain on tenteroit par-là de prouver sa prévention. M. *Méry*, témoin d'une première épreuve faite heureusement, rend avec sincérité le témoignage dû à la vérité; il fait plus: au-dessus de toute espèce de jalousie, il communique les moyens propres à corriger les inconvéniens qu'il trouve. Dans la suite d'un grand nombre d'Opérations faites sur le vivant, & suivies des plus grands accidens, il le publie de même avec sincérité, & avance » (b) qu'après » l'avis qui a été donné de prendre d'autres mesures, le Frère Jacques seroit » responsable devant Dieu & des accidens & de la mort qui arrivent, » s'il ne se corrigeoit. »

(z) P. 19.

(a) *An educendo calculo, cæteris anteferendus apparatus lateralis?* 1130.

(b) Ibid. p. 92.

OCTOBRE. 1763. 103

Il étoit réservé à l'*Anonyme* dont j'ai parlé, de nier tous les faits qui viennent d'être exposés, de ne reconnoître aucune espèce d'autorité, d'établir la sienne seule après soixante-cinq ans contre des témoins oculaires & d'affirmer aujourd'hui que leurs yeux ont mal vu. Mais pour ne rien laisser à désirer sur la vérité des faits, examinons présentement les conséquences que l'on peut tirer d'après *Frère Jacques* lui-même.

La suite au Mercure prochain.

H O P I T A L

DE M. LE MARÉCHAL DUC DE BIRON.

*Trente-sixième & trente-septième Trai-
tement depuis son Etablissement.*

Noms des Soldats.

Compagnies.

FREQUENT,
Des Ruelles,
Durand,
Fromagé,
Lemaire,
Desboëtz,

Bouville.
Chevalier.
Latour.
Tourville.
Chatulé.
Mathan.

164 MERCURE DE FRANCE.

Belamour,	Guergorlay.
Parisien,	Daldart.
Tardu,	La Sône.
Cadet Goffelin,	Chevalier.
Voisemont,	Colonelle.
Toucé,	Mathan.
Dumont,	Pronleroy.
Cheneau,	Viennay.
Vannier,	Nolivos.
Fleur-d'épine,	Chatulé.
Ferion,	d'Obsonville.
S. Joseph,	Mithon.
Fabre,	Marfay.
Bigot,	Dampierre.
Lacour,	Danteroche.
Cadet Legrand,	Pronleroy.
Gérard,	Pronleroy.
Lecomte,	Rafilly.
Lissant,	Colonelle.

Ces vingt-cinq Soldats ont été à l'ordinaire traités & radicalement guéris. Il appert aujourd'hui par les Registres des Hôpitaux du Roi, que le nombre des Soldats, Cavaliers, & Dragons traités par la méthode de M. Keyser

OCTOBRE. 1763. 165

se monte à 9390 ; qu'il n'est arrivé aucun accident fâcheux ; que les maladies les plus graves & manquées par les frictions cèdent à l'usage des dragées , & que les éloges sont toujours les mêmes.

LETTRE de M. FOURNIER , Médecin de l'Hôpital du ROI à Montpellier , à M. KEYSER.

JE n'ai pu vous parler, Monsieur, de l'effet de vos dragées avant de les avoir employées conformément à vos instructions , & en avoir suivi la marche avec toute l'attention & l'exactitude possible ; mais actuellement que je suis bien convaincu par l'expérience & par les succès qu'elles m'ont procurés sur les Soldats de l'Hôpital S. Louis , qu'elles sont un remède admirable & assuré à toutes les maladies vénériennes, quelque variées & quelque rebelles qu'elles puissent être , je pense que je ne saurois me dispenser de leur donner authentiquement mon attache , & de vous féliciter de la découverte d'un spécifique aussi intéressant , & de vous prévenir que désormais je le préférerai à tout ce qui avoit été employé jusqu'ici dans

tous les cas où il peut convenir. Je vous adresserai dans quelque temps diverses observations qui prendroient trop d'étendue dans cette Lettre uniquement destinée à vous donner des témoignages de probité sur les avantages de votre remède , & à vous assurer qu'on ne sçauroit rien ajouter à l'estime que j'ai conçue pour vous , & à la parfaite considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être , &c.

FOURNIER.

LETTRE de M. DECAUSANS, Commissaire-Ordonnateur & Intendant de l'Isle de Minorque, à M. KEYSER.

JE vous ai prévenu , Monsieur , du traitement qu'avoit entrepris M. de la Chapelle Médecin du Roi , à Minorque , du Sr D... Garde-Magasin : il a eu le plus heureux succès. J'ai vu par moi-même l'état désespéré de cet Employé , je l'ai visité souvent pendant l'administration pour m'assurer des progrès & de la réalité de la guérison. J'ai eu la satisfaction ainsi que toute la garnison qui s'intéressoit à son état , de le voir guéri & dans son premier état de santé , au nez près qu'il avoit perdu avant

ce traitement. Avant de rendre compte au Ministre de cette guérison étonnante, j'ai voulu avoir des assurances qu'elle se soutenoit ; & comme cet Employé est à Marseille, j'ai reçu la nouvelle satisfaisante qu'il y jouissoit de la meilleure santé ; qu'il a repris avec son premier embonpoint sa couleur naturelle. J'en rends compte par cet ordinaire au Ministre, en lui adressant une relation de cette cure que j'ai communiquée pareillement à notre Société Royale des Sciences, dont j'ai l'honneur d'être Associé libre, qui après avoir donné les plus grands éloges & à votre Remède, & à l'application qu'en a faite ce Médecin, l'a reçu par acclamation Associé Correspondant. Il est nécessaire que vous preniez au Bureau de la Guerre copie de cette relation que vous lirez avec plaisir, parce qu'elle confirme au coin de la vérité, l'efficacité de votre Remède.

Je doute que vous ayez une cure plus étonnante que celle du Sr D.... qui a été opérée aux yeux de toute la Garnison de Minorque, témoin de son état désespéré.

J'ai l'honneur d'être, &c.

DE CAUSANS,

168 MERCURE DE FRANCE.

Il est certain que suivant la Relation envoyée au Ministre & à la Société Royale des Sciences de Montpellier, il est peu d'exemples de l'état affreux où étoit ce Commis, qui avoit été traité cinq fois par les frictions aux doses les plus fortes & avec tout l'art possible, lesquelles augmentoient même son état déplorable en irritant ses maux plutôt que de les soulager. Exostoses, anchiloses, ulcères profonds, caries, ophtalmie, furdité, insomnie, marasme, & généralement tous les accidens les plus graves étoient réunis, & ne lui laissoient aucune sorte d'espérance.

LISTE de MM. les Médecins & Chirurgiens Correspondans de M. Keyser.

M. Imbert, Chancelier
de la Faculté de Médecine.

M. Fournier, Médecin
de l'Hôpital du Roi.

M. Batigne, Docteur
en Médecine.

M. Goulard, Chirurgien
Major de l'Hôpital du
Roi.

à Montpellier.

M.

OCTOBRE. 1763. 169

M. *Lecat* , Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences. à *Rouen*.

Les RR. PP. de la Charité. }
M. *Marmion* , Médecin de } à *Grenoble*.
l'Hôpital du Roi.

Les RR. PP. de la Charité. }
M. *Desmoulins* , Maître } à *la Rochelle*.
en Chirurgie.

M. *Razoux* , Docteur en Médecine.
à *Nismes*.

M. *de Fressiniat* , Docteur en Médecine.
à *Limoges*.

M. *Reliquet* , Docteur en Médecine.
à *Nantes*.

M. *Piers* , Docteur en Médecine.
à *Troyes*.

M. *Andirac* , Docteur en Médecine.
à *Cambrâi*.

M. *Dourlen* , Docteur en Médecine.
à *S. Omer*.

M. *Paris* , Docteur en Médecine.
à *Arles*.

M. *Dassieu* , Docteur en Médecine.
à *Tarbes*.

M. *Barjolle* , Docteur en Médecine.
à *Saumur*.

M. *Leriche* , Chirurgien Major.
à *Strasbourg*.

II. Vol.

H

170 MERCURE DE FRANCE.

- M. Ravaton** , Chirurgien
 Major.
- M. Leguai** , Chirurgien de } à *Landau.*
 feu S. A. S. M. le Margra-
 ve de Bareith.
- MM. Demontreux & Duval** , Chirur-
 giens Majors des Hôpitaux Militaires
 & de Marine. à *Brest.*
- M. Souville** , Chirurgien Ma-
 jor de l'Hôpital.
- M. Brugnières** , Chirurgien } à *Calais.*
 Major de Bearn.
- M. Maret**, Maître en Chirurgie. à *Dijon.*
- M. Rey** , Maître en Chirurgie. à *Lyon.*
- M. de la Fourcade** , Chi-
 rurgien Major.
- M. de la Plaine** , Chirur- } à *Bordeaux.*
 gien.
- M. Bacquie** , Maître en Chirurgie.
 à *Toulouse.*
- M. Delapeyre** , Chirurgien
 Major.
- M. Lepage** , Maître en Chi- } à *Caën.*
 rurgie.
- M. Guillon** , Maître en Chirurgie.
 à *Orléans.*
- M. Planque** , Chirurgien Ma-
 jor. } à *Lille.*
- M. Warocquier** , Chirurgien.
- M. Buttet** , Maître en Chirurgie.
 à *Etampes.*

OCTOBRE. 1763. 171

MM. *Bongourd & Duval* , Maîtres en
Chirurgie. à *S. Malo.*

M. *Dupont* , Maître en Chirurgie.
à *Rennes.*

M. *Chevreur* , Maître en Chirurgie.
à *Angers.*

MM. *Toujan* , Chirur-
giens & Apoticaire.
à *l'Orient.*

M. *J. B. Delamarque* , Maître en Chi-
rurgie. à *l'Isle de Rhé.*

M. *Bernier* , Chirurgien Major.
à *Besançon.*

M. *Beauregard* , Chirur-
gien Major. }
M. *Michel* , Chirurgien } à *Perpignan.*
Major d'Artois. }

M. *Mossier* , Chirurgien Major.
à *Avesnes.*

M. *Marjault* , Chirurgien Major.
à *Douai.*

M. *Misaibel* , Chirurgien Major.
à *Nanci.*

MM. *Paton & de Villiers* , Maîtres en
Chirurgie. au *Mans.*

M. *Carpentier* , Maître en Chirurgie.
à *Dunkerque.*

M. *Ponthier* , Maître en Chirurgie.
à *Aix en Provence.*

M. *Douffin* , Maître en Chirurgie.
à *Xaintes.*

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

M. *Beauregard*, Maître en Chirurgie.
à *Avignon*.

M. *Delahaye*, Chirurgien Major.
à *Roche fort*.

M. *Durand*, ancien Chirurgien Major.
à *Arras*.

M. *Texereau*, Maître en Chirurgie.
à *Poitiers*.

M. *Rochebrun*, Maître en Chirurgie.
à *Ammerlerault*.

M. *Roux*, Maître en Chirurgie.
à *Marseille*.

M. *Ferrand*, Maître en Chirurgie.
à *Narbonne*.

M. *Frannié*, Maître en Chirurgie.
à *Montauban*.

P A Y S É T R A N G E R S.

M. le Docteur *Cooper*. à *Londres*.

M. *Godineau*, ancien Chirurgien Major
des Armées, seul Correspondant.
à *Madrid*.

M. *Akrell*, Chirurgien Major.
à *Stokolm*.

MM. *Guyot*, *Finc*, & *Dehansu*, Maîtres en Chirurgie.
à *Genève*.

M. *Goddecharles*, Maître en Chirurgie.
à *Bruxelles*.

M. *Lecat*, Médecin & Chirurgien Major.
à *Gand*.

- M. *Bihher*, Médecin. à *Rotterdam*.
 M. *Naudinat*, Médecin. à *Cadix*.
 M. *Breydel*, Chymiste. à *Bruges*.
 M. *Laborye*, Chirurgien. au *Cap*.
 M. *Chassaing*, Chirurg. à *la Martinique*.
 M. *Bonnet*, Chirurgien. à *S. Domingue*.
 M. *Pujoll*. à *Constantinople*.
-

M. DE REYNAL, Chirurgien Major des Troupes & des Hôpitaux du Roi, a eu l'honneur de présenter à Mgr LE DAUPHIN, au ROI DE POLOGNE, & à toute la Cour, le 19 Septembre dernier, trois Ouvrages, avec un nouveau *Ventilateur* ou *Purificateur* de l'Air. L'un traite de différentes sortes de préparations du Mercure, & donne les raisons pourquoi la guérison des maladies vénériennes exige différentes méthodes; l'autre de la purification de l'Air dans les lieux habités par les hommes & par les animaux; son *Ventilateur* peut remplir les deux objets, sçavoir celui de la purification de l'air & de sa renovation; au moyen du jeu de l'Air même qui supprime l'usage du Feu; suppression essentielle surtout pour les Hôpitaux, & pour les Vaisseaux où le feu peut occasionner de grands inconvé-

174 MERCURE DE FRANCE.

niens soit relativement à la santé des malades , dans les uns , soit à cause des matières combustibles , dont les autres se trouvent chargés.

Le troisième Ouvrage traite des *fièvres humorales ou d'accès* , avec un nouveau fébrifuge , & une nouvelle méthode de préparer le *Quinquina*. L'Auteur rend compte au Public dans ces trois Ouvrages du Certificat qu'il a obtenu de l'Académie Royale des Sciences sur ces nouvelles découvertes.

Il ne tardera pas à donner un Mémoire instructif , sur la maison secrète qu'il va établir à *Corbeil* à sept lieues de Paris. Ce Mémoire contiendra les maladies qui y seront traitées suivant sa méthode , 1°. les maladies vénériennes ; 2°. celles de l'urèthre. 3°. Celles de la peau , telles que gale, dartres, &c. avec les remèdes qui y seront employés ; c'est-à-dire uniquement ceux qu'il a soumis au jugement de l'*Académie Royale des Sciences* & à celle de *Chirurgie* : ce même Mémoire instruira des commodités & des agrémens que les malades trouveront dans cette maison.

On trouve dès aujourd'hui chez lui des *Ventilateurs* tout montés de différentes grandeurs. Il montrera à ceux

OCTOBRE. 1763. 175

qui voudront en acheter , la manière de s'en servir , & comme il est facile de les démonter pour les transporter partout , sans crainte que la machine se détruise. On trouvera à la fin de son traité *des Fièvres* , quel est l'usage que l'on pourra faire de son *ventilateur* ou-purificateur , & combien l'agréable s'y trouve joint à l'utile.

La demeure de l'Auteur est au bas de la rue des Fossés de M. le Prince , & ses Ouvrages se trouvent chez *Pan-koucke* , Libraire rue & à côté de la Comédie Françoisse , au Parnasse , & chez *Lefebvre* , Libraire à Versailles , rue Dauphine & suivant la Cour.

ARTS AGRÉABLES.

GRAVURE.

LE Sieur J. J. FLIPART , Graveur du Roi , vient de mettre au jour le Portrait de M. *Greuze* , d'après le dessein original du même M. *Greuze*. Cette Estampe très-bien gravée , se vend chez le Sieur *Flipart* , & chez les Marchands d'Estampes. Le prix est de 24 sols.

H iv

176. MERCURE DE FRANCE.

Le Sr RIGAUD , Graveur des vues des Maisons Royales , vient de joindre à son Recueil deux nouvelles vues du Château de Berny , appartenant à S. A. S. Monseigneur le Comte de Clermont , Prince du Sang ; ce Recueil est d'environ cent trente vues toutes propres pour l'Optique.

Il demeure toujours rue Saint Jacques vis-à-vis le Collège du Pleffis , à Paris.

A R T I C L E V.

S P E C T A C L E S.

SPECTACLES DE LA COUR

A FONTAINEBLEAU.

ORDONNÉS par M. le Duc de DURAS
*Pair de France, Premier Gentilhomme
de la Chambre du ROI en Exercice ,
& conduits par M. PAPILLON DE
LA FERTÉ, Intendant des Menus ,
Plaisirs , Argenteries & Affaires de
la Chambre de SA MAJESTÉ.*

LE ROI étant arrivé le 5 à Fontaine-

OCTOBRE. 1763. 177

bleau, il y eut Spectacle sur le Théâtre du Château le lendemain. Les Comédiens François y représenterent *Héraclius*, Tragédie du grand CORNEILLE, & *Zénéide*, Comédie en 1 Acte de feu M. DE CAHUSAC. Dans la Tragédie les rôles de *Pulchérie* & de *Léontine* furent admirablement rendus par les Dllles CLAIRON & DUMESNIL, celui d'*Eudoxe* par la Dlle DUBOIS. Le rôle de *Phocas* fut joué par le sieur BRIZART, celui d'*Héraclius* par le sieur LE KAIN, & celui de *Martian* par le Sr MOLE. *

Dans la seconde Pièce, le Sr MOLE a représenté *Olinde*, la Dlle DROUIN la *Fée*, la Dlle DOLIGNY *Zénéide*, & la Dlle LUZI *Gnidie*.

Le Samedi 8, les Sujets de la Musique du Roi & de l'Académie Royale exécuterent, en présence de Leurs Majestés, *Dardanus*, Opéra-Tragédie, dont le Poëme est de feu M. de la Bruère, & la Musique du célèbre M. RAMEAU.

Le Rôle de *Dardanus* a été exécuté par le sieur JELIOTTE, de la Musique du Roi & Pensionnaire de l'A-

* On ne nommera dans les grandes Pièces que les Acteurs des principaux rôles, pour éviter le prolixe.

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

cadémie. Celui d'*Iphise* par la Dlle AR-
NOULD. *Teucer & Ismenor*, par le sieur
LARRIVÉE, *Antenor* par le sieur GE-
DIN. La Dlle DUBOIS & le sieur MU-
GUET ont chanté les rôles accessôires.

Le sieur GARDEL, les Dlles LYON-
NOIS & ALLARD danserent les prin-
cipales Entrées dans le Ballet du pre-
mier Acte. Le sieur LAVAL dans celui
des Magiciens au second Acte. La Dlle
LANI dans le Ballet du troisième Acte.
La Dlle PESLIN & le Sr DAUBER-
VAL les Pas de Deux de ce même Acte.
Le Sr VESTRIS & la Dlle VESTRIS
dans les Esprits Aériens du quatrième
Acte. Le Sr VESTRIS seul dans le cin-
quième Acte. Le Sr DAUBERVAL, la
Dlle PESLIN, le Sr CAMPIANI, la
Dlle GUIMARD ont exécuté divers Pas
ou Entrées dans ce même Acte.

Cet Opéra, représenté à la Cour, tel
qu'il avoit été donné à Paris à la der-
nière reprise, a fait un très-grand plai-
sir. Les beautés transcendantes de la
Musique y ont été admirées, & l'on a
senti tout le mérite du Poëme qui peut
être compté au nombre des meilleurs
Drames lyriques du grand genre.

Il suffiroit d'avoir nommé les Ac-
teurs qui chantoient dans cet Opéra,

pour avoir prévenu sur le mérite de l'exécution dans les Rôles. La voix & les talens du Sr *Jeliotte* y ont paru exactement tels que le Public les a admirés il y a quelques années. Comme la remise de cet Opéra est encore récente, on doit se rappeler le charme, touchant de l'action & du sentiment de la Dlle *Arnould*, dans le Rôle d'*Iphise* & le plaisir qu'a fait le Sr *Larrivée* dans les Rôles d'*Ismenor* & de *Teucer*. Leurs talens ont paru supérieurs encore, dans cette représentation, à ce qu'ils ont été lorsque l'on donnoit cet Opéra à Paris. La belle voix du Sr *Gelin* a très-bien rempli le Rôle d'*Antenor*.

Sans outrer les éloges, on doit regarder comme une des plus parfaites exécutions celle de toutes les autres parties Musicales de cet Opéra. Il seroit impossible d'imaginer plus de magnificence & plus d'éclat dans les habits & dans les décorations.

N. B. On avertit ici, pour ne le plus répéter ; que dans tous les Spectacles en musique, ainsi que dans les entractes des Comédies, l'exécution musicale est dirigée par M. *Francaur*, Sur-Intendant de la Musique du Roi, (en semestre) secondé de M. *Rebel*, Chevalier de l'Ordre du Roi, aussi Sur-Intendant de la Musique de Sa

H vj

180 MERCURE DE FRANCE.

Majesté , & de M. de Buri, Sur-Intendant en survivance.

Tous les Ballets sont de la composition de MM. LAVAL Père & Fils, Maîtres des Ballets du Roi.

Le Lundi 11, le *Philosophe marié*, Comédie en vers en 5 Actes, de feu M. NÉRICAUT DESTOUCHES, & ensuite la *Nouveauté*, Comédie en un Acte & en Prose, du feu Sr LEGRAND, furent représentées par les Comédiens François.

Le Sr BELLECOUR a joué avec succès *Ariste* dans la première Pièce, le Sr BONNEVAL *Géronte*, le Sr BRIZARD *Lyfimon*, le Sr MOLÉ *Damon*, rôle que l'on ne peut rendre avec plus de vérité & d'agrément qu'en a mis cet Acteur. Le Sr DUBOIS jouoit le *Marquis du Lauret*. Le rôle de *Céliante* a été rendu avec toute la perfection dont est capable l'inimitable Dlle DANGEVILLE, Pensionnaire du Roi, & des rares talens de laquelle la Cour jouit encore. La Dlle PRÉVILLE jouoit le rôle de *Mélite*, & la Dlle LUZI celui de *Finette*.

Dans la seconde Pièce, conjointement avec quelques-uns des mêmes Acteurs de la précédente, ont paru les

OCTOBRE. 1763. 181

Srs ARMAND , DAUBERVAL , AUGER , BOURET , les Dlls DROUIN , DOLIGNI & DUBOIS , cette dernière représentant *la Nouveauté*.

La Cour paroît très-contente du progrès des talens des deux jeunes Actrices, (DOLIGNI & LUZI) qu'elle avoit agréées avec plaisir cet été.

SPECTACLES DE PARIS.

LE service de la Cour n'a rien diminué des plaisirs de Paris; les Comédiens François ont donné pendant ce mois plusieurs Pièces intéressantes, entre autres le Mercredi 5, la Tragédie d'*Ariane* de *Thomas Corneille*, dans laquelle Mlle *Dubois* a joué le principal Rôle, & y a reçu les plus grands applaudissemens & les mieux mérités. Le Samedi 8, *Œdipe* de M. de *Voltaire*; le Lundi 10, *Amasis*, Tragédie de *la Grange-Chancel*, le Mercredi 12, *Britannicus*. La perfection du jeu de Mlle *Dumesnil* dans le Rôle d'*Agrippine* a singulièrement ému l'âme des Spectateurs. Les autres jours la Scène a été occupée par d'excellentes Comédies de nos meilleurs Auteurs.

182. MERCURE DE FRANCE.

La Comédie Italienne a continué avec succès les représentations des *Amours d'Arlequin & de Camille*. Le Lundi 10, on a donné la première représentation du *Prétendu*, Comédie en trois Actes mêlée d'Ariettes, remise au Théâtre, qui a été jouée pour la seconde fois le 13. La veille, on a donné la première représentation des *nouvelles Métamorphoses d'Arlequin*, Pièce nouvelle Italienne, ornée de Spectacles & de Divertissement.

SUITE de la Description des Tableaux exposés au Sallon du Louvre.

M. DE LA GRENÉE.

LES fruits heureux de l'émulation qui anime nos jeunes Maîtres, sont très-sensibles dans les Tableaux de M. de la Grenée. Nous désirerions pouvoir en donner aux Lecteurs une idée qui répondît à ce qu'ils méritent, & à la satisfaction qu'ils donnent aux Connoisseurs. Nous croyons devoir une attention particulière à deux Tableaux, de même grandeur, de ce Peintre; ils sont du nombre de ceux qui arrêtent le

plus de regards & qui réunissent le plus de suffrages. L'un représente *Susanne* surprise aux bains par les deux *Vieillards*, & l'autre la jeune *Aurore* quittant la couche du vieux *Titon*.

On ne pouvoit donner plus d'expression & une expression plus juste, plus convenable & plus caractéristique, que celle de la tête de *Susanne* dans le premier de ces Tableaux. On y voit le sentiment de la surprise & de l'indignation; on peut y remarquer même un principe d'honnêteté supérieur à l'habitude servile des préjugés. Le dessein de cette Figure est de la meilleure manière & d'une grande intelligence. Les *Vieillards* forment, comme on l'imagine bien, un contraste marqué avec la *Susanne*, & le tout est d'un bel accord de couleurs.

Le Tableau de l'*Aurore* est encore plus piquant & a quelque chose de plus fort que le précédent, non seulement dans les expressions, mais encore dans le coloris. Il est fâcheux que l'Auteur ait été probablement contraint, par une dimension donnée, de restreindre la scène dans un espace trop petit pour l'étendue de son action, pour le nombre & pour les proportions des Personnages.

On remarque encore avec plaisir du même Auteur un Tableau de forme ovale , que l'on a intitulé *la douce Captivité*, dans lequel est représenté le Buste d'une jeune Femme caressant un Pigeon qu'elle tient entre ses mains. On ne tariroit pas d'éloges sur un petit Tableau d'une Vierge caressant l'Enfant Jesus, si l'on vouloit en détailler toutes les finesse de pinceau, de dessein, de couleur & de composition. Une autre Vierge qui prépare des alimens à son divin Enfant, est digne aussi de beaucoup d'observations favorables. On pourroit en dire autant de plusieurs desseins du même Auteur qu'il a cru devoir exposer, & dont nous ne donnerons pas le détail par les motifs dont nous avons ci-devant fait mention.

M. DESHAYS.

S'il étoit permis dans un Ouvrage de critique de se servir d'expressions ou de figures poétiques, nous dirions avec beaucoup de justesse, en parlant de M. Deshays, que nous allons célébrer le Soleil levant de l'Ecole Française. Ce que l'on a vu précédemment de ce jeune Peintre, pouvoit être en effet considéré comme les premiers rayons de la gloire

dont il est couronné à cette exposition. C'est d'après l'admiration universelle du Public , & l'on peut dire avec confiance , d'après le suffrage de ses plus célèbres Rivaux , qu'en lui donnant cet éloge , nous ne faisons que marquer la Place qu'ils lui ont assignée eux-mêmes dans les premiers rangs de Peintres d'Histoire du plus grand genre.

(i) Le premier des Tableaux de M. Deshayes non seulement par la grandeur de sa forme, mais par celle de la composition & de l'effet, offre l'auguste & mystérieux spectacle du chaste mariage de la Sainte Vierge avec Saint Joseph. C'est plus qu'en Poète , c'est en Prophète inspiré que le Peintre a traité ce Sujet , si simple en apparence , & devenu si noble par l'élévation de son génie. Un Grand-Prêtre de la Loi de Moyse est debout & tourné vers les Saints Époux , sur une Estrade en avant d'un Autel ou d'une Table , couverte de nappes de lin. Il a les bras étendus , & le regard dirigé vers une Gloire qui l'illumine. Rien de plus expressif & de plus divin que le caractère de cette Tête , où sans effort d'imagination , on lit les grands Mysté-

(i) Ce Tableau a 19 pieds de haut sur 12 pieds de large.

res que Dieu révèle en ce moment à son Pontife. Il semble voir & suivre dans le Ciel l'ordre des merveilles que l'éternelle Providence doit opérer dans la jeune épouse que l'on bénit. Ce n'est point par exagération forcée dans le jeu des traits que le Peintre a donné ce sublime caractère à la tête du Grand-Prêtre. Il a , pour ainsi dire imprimé , avec la plus vive chaleur , dans cet enthousiasme divin , & la Majesté du Dieu qui inspire , & la dignité du Ministère sacré qu'exerce le Pontife. Autant d'intelligence caractérise la Figure de la Sainte *Vierge* qui reçoit aux pieds de ce Grand-Prêtre l'Anneau conjugal des mains de Saint *Joseph*. C'est tout un autre genre de caractère , mais c'est la même justesse & le même sublime. Une candeur céleste éclaire , embellit , & rend encore plus touchante , la beauté simple & en même-temps très-noble , que le Peintre a donnée à la tête de la *Vierge*. Cette grande & majestueuse simplicité est prononcée d'une manière sensible , non-seulement sur la tête , mais encore sur toutes les parties de cette belle Figure.

Le Saint *Joseph* a la juste expression qui lui convient , & dans un genre analogue à la grande idée que le Pein-

tre a conçue & très-bien rendue de ce saint Hyménée. Deux jeunes Lévites remplissent leurs fonctions aux pieds de l'Autel , dans un des angles inférieurs du Tableau.

Si le Peintre a excélé dans l'invention & dans ce que nous appellons la composition poétique de son Sujet , il ne mérite pas moins d'admiration dans l'exécution pittoresque. On doit lui pardonner de s'être permis un peu de licence contre l'austère vérité du *Costume* à l'égard des vêtemens du Grand-Prêtre, en faveur du grand & magnifique effet qui en résulte. On ne peut rien voir de mieux entendu que le jet des draperies du *sur-vêtement* de ce Prêtre. L'enthousiasme semble y régner autant que dans le caractère de la tête ; mais toujours avec une sagesse & une justesse de goût que nous ne pouvons trop louer. Le *moëlleux* & la force qui caractérisent éminemment le pinceau de l'Auteur se font spécialement remarquer dans ce Tableau , le choix & l'effet des étoffes , y sont également admirables. Le sage ensemble par lequel le Peintre a , comme nous l'avons dit plus haut , désigné la divine vocation de la Vierge , est encore , si l'on peut dire , complété par

le genre & l'exécution des belles draperies de cette Figure. Leur noble simplicité, l'entente & la sobriété des plis y sont parfaitement analogues, & le sont sans froideur, sans sécheresse, & sur-tout sans cette roideur si difficile à éviter, lorsque l'on pratique cette sorte de manière de draper. La magie du clair obscur & de l'effet du coloris, a été pratiquée, à ce qu'il nous semble, avec un succès étonnant dans tout ce Tableau; nous l'avons particulièrement remarquée sur les deux jeunes Lévités, tous deux vêtus de lin, postés très-près l'un de l'autre, & joignant les linges qui couvrent l'Autel. L'art des effets, dans tous ces mêmes blancs, est si heureusement employé, que les objets & chaque partie des objets, sont d'une distinction sensible, en même-temps de la plus grande vérité, & d'une grande perfection d'accord avec les autres objets, dans l'ensemble du Tableau, duquel un des grands mérites est la beauté de l'harmonie générale. Cette masse que forment les jeunes Lévités, produit encore, relativement à d'autres effets, un avantage qui ne nous a pas échappé. Comme elle est posée dans l'angle inférieur du Tableau qui répond à l'angle supérieur où est la

Gloire , elle contribue admirablement à étendre & à élargir le grand effet de lumière qui frappe sur la partie dominante de toute cette grande & riche composition.

Nous aurions à faire remarquer l'éclat de cette Gloire , les rapports ingénieux & agréables d'effet des accessoires avec les parties principales , jusques dans les fleurs dont sont jonchés les gradins de l'Autel & le pavé du Temple : mais nous serions peut-être prolixes , sans être pour cela assez exacts. Il est des objets pour lesquels toute description est insuffisante : ce beau Tableau est de ce nombre. Qu'il nous soit permis , avant de finir , d'adresser un reproche bien fondé à notre Capitale , sur ce qu'elle abandonne en quelque sorte , aux Temples des Provinces , des morceaux de distinction , tels que celui-ci & d'autres que l'on pourroit citer , qui devroient rester dans son sein pour servir de momens à sa splendeur & à la gloire de nos Arts. Il est plus que singulier que ceux auxquels est confié l'entretien des Temples , fassent en Province plus d'efforts de dépenses pour enlever à la Capitale des productions de prix , que l'on ne daigne en faire pour les y conserver.

90 MERCURE DE FRANCE.

Une Scène plus forte que la précédente & d'un genre différent , a exercé le pinceau de M. *Deshays* dans beaucoup moins d'espace sur la toile , mais avec autant d'étendue de génie ; c'est la *Résurrection du Lazare*. (k) Le Peintre a fait plus appercevoir & plus sentir le Dieu que l'Homme dans le caractère de la Figure de *Jesus-Christ*. Les différens mouvemens de surprise , de terreur & d'admiration , sont ingénieusement variés , & parfaitement prononcés sur les visages des trois Apôtres qui regardent sortir le Mort de son tombeau. Ce dernier est frappant de terreur, il est élevé à mi-corps dans une espèce de fosse , dont on a relevé les terres & la pierre qui la couvroient. Il est encore dans les linceuls de la mort d'où il semble faire effort pour dégager ses mains , serrées dans des bandes-lettes , afin de les élever vers son Sauveur. Rien de mieux pensé, dans ce Tableau , que la différence dont sont affectées deux Femmes témoins du Miracle ; l'une est toute entière encore à l'étonnement & à la considération terrible de l'événement , tandis que l'autre , proster-

(k) Ce Tableau ne se trouve point dans le Livre du Sallon.

née la face contre terre , adore dans son âme la Divinité qui opère. Le site , le ton de couleur , la fierté du dessein , quoique dans des Figures de petites proportions , tout est relatif , tout est adapté à la nature du Sujet. Nous ne pouvons mieux nous expliquer à l'égard de cet Ouvrage , que d'après les plus illustres Confrères de son Auteur , qui l'ont comparé aux plus belles productions de *la Fosse*.

Dans le Tableau intitulé : *la Chasteté de Joseph* , ce Peintre , différent de lui-même , toujours égal & quelquefois supérieur aux plus grands modèles de chaque genre , a rendu , peut-être jusqu'au danger de la séduction , (mais sans indécence) des beautés que l'usage voile à nos yeux. La femme de *Putiphar* est représentée s'élançant du lit où elle vouloit faire entrer le chaste *Joseph* qu'elle retient encore par ses vêtemens. Le crime & la frayeur d'une passion trompée dans son espoir , sont vivement exprimés dans les yeux & sur le visage de cette coupable femme. Ce que le linge dont elle est couverte laisse voir du reste de la figure a tous les charmes , auxquels peut atteindre l'imitation de la nature. Il y a des passages de demi-teintes

192 MERCURE DE FRANCE.

dans les parties nues, & un artifice de coloris qui produisent toutes les rondeurs & tous les autres beaux effets du relief naturel. Le Peintre a donné un caractère de beauté un peu mâle, mais agréable, à son *Joseph*. L'expression du sentiment de cette Figure est délicate & difficile à rendre, à cause du contraste de la vertu qu'elle doit exprimer, avec la perversité trop commune dans nos mœurs. Il nous a paru cependant de la noblesse dans l'air de prière & d'invocation, avec lequel *Joseph* demande au Ciel des secours pour lui-même contre la séduction des sens, ou reclame la Justice Divine contre l'entreprise hardie de la belle Criminelle.

Ce qui nous reste à dire sur ce Tableau, c'est qu'outre les beautés de dessin, dont nous ne devons plus parler, parce qu'elles sont généralement connues dans tous les Ouvrages de M. *Deshays*; son pinceau est comparable pour la fraîcheur, pour le suave, pour la justesse des effets & la richesse des étoffes, à ce que l'on connoît de plus beau en ce genre des grands Maîtres d'Italie & de nos meilleurs Coloristes François. (1)

(1) Ce Tableau a 4 pieds 6 pouces sur 5 pieds 4 pouces. Nous

Nous avons vu du même Peintre un Tableau de Vierge d'un très-beau caractère. (m) Deux autres Têtes : l'une d'un vieillard , l'autre d'une jeune Femme qui range avec son éventail la coëffe d'un mantelet dont elle est enveloppée , nous ont paru , chacune dans leur genre , mériter l'attention des Connoisseurs. La première a les grandes parties de la Peinture utiles à l'étude de cet Art ; la seconde est aussi piquante par l'invention & le tour d'action , que par la fraîcheur & par l'effet de la lumière.

Le soin laborieux d'étendre ses talens, & sur-tout d'en soumettre les productions au jugement du Public , est remarqué à ces expositions , où M. Deshayes ne cesse d'en recueillir le fruit. On se plaît à voir encore dans celle-ci des Marches , des Caravanes & des Paysages garnis d'animaux, par ce même Peintre ; nous avons entendus tous les meilleurs Connoisseurs & les plus habiles Artistes , se réunir à comparer ces sortes de Tableaux aux Ouvrages si célèbres du *Bénédictine*. On y reconnoît la même délicatesse de touche , la même élégance de dessein , & les mêmes beautés de coloris.

(m) Deux pieds 6 pouces , sur 2 pieds.

II. Vol.

I

194 MERCURE DE FRANCE.

Nous avons eu déjà occasion de remarquer dans ce Peintre un des plus grands mérites qu'on puisse avoir en Poésie comme en Peinture ; c'est de prendre le style exactement propre à chaque Sujet qu'on traite. Nos Observations sur les Ouvrages qu'il vient d'exposer confirment plus que jamais cet éloge. M. *Deshays* ne paroît en effet avoir aucune manière affectée : c'est le Peintre de tous les genres , & il seroit difficile de déterminer celui dans lequel il excelle le plus. Son célèbre beau-père a été nommé le *Fontenelle* de la Peinture ; nous osons prédire que le gendre en sera nommé le *Voltaire*.

M. AMEDÉE VAN LOO.

Toujours heureux dans la Peinture , le grand nom de *Vanloo* est fort bien soutenu cette année par M. *Amedée*. On apperçoit avec satisfaction l'avantage qu'il a retiré de sa résidence en France , qui le rapproche d'une famille , où il trouve des modèles si utiles : on en voit particulièrement le fruit dans deux Tableaux , dont l'un représente une Prédication de S. Dominique devant un Souverain Pontife , & l'autre S. Thomas d'Aquin , composant les Ouvrages

sous l'inspiration du Saint-Esprit. Il y a dans ces deux Tableaux des beautés de composition & de coloris , qui peuvent faire honneur aux talens de ce Peintre , & qui marquent sensiblement d'heureux progrès. Nous' avons été embarrassés dans l'un de ces deux Tableaux à nous rendre raison de quelques lumières qui paroissent se croiser , comme si elles par- toient de points opposés. Peut-être l'Au- teur a-t-il eu pour cela des motifs dont il est plus en état de rendre compte que nous ; peut-être aussi nos yeux ont-ils été trompés dans cette observation.

On a exposé encore de ce Peintre deux Tableaux représentans des Jeux d'enfans , & un autre l'Enfant Jésus , avec un Ange qui lui montre les Attri- buts de la Passion ; Ouvrage dont le Sujet a sans doute été exigé , & auquel a été assujettie l'exécution.

M. C H A L L E.

Plusieurs Tableaux d'Histoire , & d'assez grande forme par M. Challe, prou- vent que cet Artiste travaille toujours avec application sur des bons principes & dans un genre que l'on doit encour- rager. *La mort d'Hercule , Milon de Croton , Esther évanouie aux pieds*

196 MERCURE DE FRANCE.

d'Assuerus , & une *Vénus endormie* , sont les Sujets qu'a traités M. *Challe* dans ces Tableaux. On voit encore de lui , quatre Dessesins d'Architecture , représentant d'anciens Monumens dans lesquels les Curieux d'antiquités trouvent de quoi fatisfaire leur goût.

M. CHARDIN.

C'est avec d'autant plus de plaisir que nous allons parler de Tableaux de fruits & autres objets du genre de M. *Chardin* , que cet illustre Artiste semble , dans l'exposition de cette année , avoir renouvelé toute la force de son talent. On ne peut voir d'effet plus piquant , plus vrai , plus naturel , & de touche plus scavante & plus artificieuse que ce que présentent en général les petits Ouvrages dont il a orné le Sallon , & entr'autres un Déjeuné qui est la nature même des objets qu'il a imités , & qui sont offerts aux yeux sous l'aspect le plus attrayant.

On reconnoît & l'on doit avouer que ce grand Peintre est encore le Maître & le modèle du genre qu'il a pour ainsi dire créé. Indépendamment de ce que M. *Chardin* a contribué par l'agrément de ses Ouvrages à la décoration du Sallon , on lui doit encore un juste tribut d'é-

loges pour l'ordre qu'il a été chargé de mettre dans la disposition de tant de chefs-d'œuvres divers. On est convenu généralement au premier coup-d'œil, comme après un examen plus recherché, que jamais on n'avoit distribué avec plus d'intelligence les différentes parties de cette riche Collection, tant pour la beauté de l'ensemble, que pour l'avantage particulier de chacun des morceaux qui la composent.

M. DE LA TOUR.

Les suffrages du Public sont toujours les mêmes sur les productions du célèbre M. *de la Tour*. Parmi un grand nombre de Portraits qu'il a présentés cette année, on y distingue ceux de *Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine*, ainsi que ceux de *Monseigneur le Duc de Berry*, de *Monseigneur le Comte de Provence*, du Prince *Clément*, & de la Princesse *Christine* de Saxe. Il est difficile d'exprimer avec quel plaisir tout le monde est frappé de l'étonnante vérité des Portraits de M. le Moine, Sculpteur du Roi, & d'un Ecclésiastique connu du Public, & très-consideré dans la Magistrature.

198 MERCURE DE FRANCE.

M. FRANCISQUE MILLET.

M. BOIZOT.

Il y a dans deux Payfages de M. Millet, & dans plusieurs Tableaux de M. Boizot, des choses qui peuvent faire honneur à ces deux Académiciens, & où les Connoiffeurs retrouvent toujours quelques effets des bons principes de notre École Francoife.

M. VÉNEVAULT.

Les Amateurs de la Miniature, genre dans lequel M. *Vénévault* s'est à juste titre acquis une grande réputation, ont lieu d'être satisfaits des ouvrages de cet Artiste. Le Portrait étant l'objet le plus ordinaire de la Miniature, ces fortes d'ouvrages n'intéressent le plus souvent que relativement à la connoissance qu'on a de ceux qui y sont représentés. M. *Vénévault* a attiré la curiosité de tout le monde, sur une composition dans laquelle on voit un homme connu dans la Littérature, qui sous son habit ordinaire d'Abbé, fait une lecture à une jolie Femme sa parente. Le contraste des deux physionomies, & le mérite de l'expression caractéristique ont fait chercher ce Morceau, parmi

les grandes & sérieuses beautés qui frappent les regards , & on l'a vu avec le même plaisir qu'une petite Pièce agréable après la représentation des grands Drames héroïques.

M. BACHELIER.

M. *Bachelier* a donné des preuves de l'étude particulière qu'il fait depuis quelques années dans le grand genre d'Histoire , & des succès qu'il peut se promettre d'y obtenir ; par l'exposition d'un Tableau qui représente Caïn venant de tuer son frere Abel : il a pris ce Sujet dans le Poëme de M. *Gesner*. C'est aussi dans cette source qu'il a puisé les Sujets de plusieurs Esquisses en grisaille , dans lesquelles on trouve généralement autant de force de génie que d'exécution. Ces derniers morceaux font singulièrement honneur aux talens de l'Artiste. Nous n'entrerons pas en un plus grand détail sur les beautés remarquables de ses Ouvrages , pour éviter la prolixité & les répétitions. Les bornes de cet écrit nous empêchent aussi de détailler des peintures allégoriques du même Auteur sur l'Europe sçavante , le Pacte de famille , &c.

M. P E R R O N N E A U.

Plusieurs Portraits en pastel , par M. *Perronneau* , sont vus avec satisfaction , tant pour les vérités de ressemblance que pour d'autres parties qui méritent l'attention des Connoisseurs.

M. V E R N E T.

Nous n'avons point d'expressions , & il seroit difficile d'en trouver pour rendre toute l'admiration qu'on a donnée aux Ouvrages exposés par M. *Vernet* , & pour en célébrer le rare mérite. Ils consistent, 1°. en deux grands Tableaux, l'un représentant le Port de Rochefort , & l'autre celui de la Rochelle. Dans l'un & dans l'autre se trouve réuni tout ce qu'a jamais produit & tout ce que pourra produire le prestige de la Peinture. L'ingratitude des Fabriques répétées & pour ainsi dire *rimées* , qui se trouvent dans ces Ports , est si ingénieusement sauvée par l'artificieux emploi des lumières , qu'elles deviennent des beautés auxquelles on ne peut se refuser , & d'où les regards ont peine à s'arracher. Chaque objet particulier est d'une si exacte vérité , que ce n'est point l'imitation , mais la nature même qui nous y attache ;

& l'ensemble de ces objets est si artistement fondu , si bien lié par l'art du Peintre , que rien ne heurte la vue , & que tout satisfait également celle du Connoisseur comme celle du Vulgaire. Le spectateur distingue chaque partie de ces admirables compositions ; il marche dans les chemins qui y sont tracés ; il est prêt d'aller à bord avec les Matelots ; il parcourt les Ateliers , voit les différentes manœuvres , il converse avec les personnages dont les Figures , ingénieusement groupées , donnent de la vie & du mouvement à ces chefs-d'œuvre de l'Art. (*n*)

Quatre autres Tableaux du même Auteur , représentant les quatre Parties du Jour , (*o*) enrichissent encore le Salon. Nous sommes réduits à la répétition des mêmes éloges , que nous désirerions pouvoir rendre encore plus forts , pour qu'ils fussent moins éloignés du mérite réel de toutes ces productions. On admire dans ces Tableaux , comme dans les premiers , la juste expression dans les

(*n*) Ces Tableaux appartiennent au Roi , & font de la suite des Ports de France , & exécutés par M. *Vernet*.

(*o*) Ces Tableaux appartiennent à Monseigneur le Dauphin.

202 MERCURE DE FRANCE.

effets de chacun des différens points du jour ; la parfaite analogie des teintes avec le ton vrai de la Nature , dans les diverses manières dont les objets sont éclairés , & sur-tout la sublime intelligence de la perspective aérienne , que ce grand Maître possède au moins aussi parfaitement que *Claude le Lorrain* , en y joignant des avantages que peut-être n'ont pas les Ouvrages de cet illustre Payfagiste. Ces quatre Tableaux ont un égal degré de perfection ; mais au gré de quelques Curieux , celui qui représente la Nuit , paroît le plus piquant , par la parfaite imitation des effets d'un clair de Lune sur tous les objets , & particulièrement sur les eaux.

Il y a encore plusieurs autres Ouvrages de ce grand Peintre qui méritent l'attention & les suffrages des Connoisseurs ; dans le nombre de ces Tableaux on remarque un Paysage , dont le Sujet est la Bergère des Alpes , & deux Marines d'imagination. (p)

M. R O S L I N.

Les talens de *M. Roslin* pour le Portrait , si connus & déjà si estimés , pa-

(p) Ces deux derniers Tableaux sont du Cabinet de Madame de Pompadour.

toissent être parvenus à la supériorité dans beaucoup de parties ; telles sont les vérités d'effet , la perfection & le fini des détails , ainsi que l'heureux *agencement* des draperies & des étoffes ; à quoi il joint éminemment le plus beau *faire* dans les têtes , les plus fidelles & en même-temps les plus avantageuses ressemblances ; la correction du Dessin , l'harmonie & enfin toutes les grandes parties de la Peinture ; c'est ce qu'on remarque particulièrement dans les Portraits de M. le Duc de Praslin , de M. le Baron de Scheffer , d'un Abbé de Clairvaut , ainsi que dans celui de Madame la Comtesse d'Egmont & de M. le Comte de Kernicheuw en habit de Cérémonie de l'Ordre de S. André de Russie. On admire avec surprise , singulièrement dans ce dernier Portrait , la justesse & l'éclat de l'imitation des étoffes très-riches en or & en argent qui forment l'habillement.

M. VALADE. M. DESPORTES.

Le premier de ces deux Peintres a exposé différens Portraits en pastel , dans lesquels on trouve beaucoup de ressemblance ; un entr'autres qui représente M. Lorient , Ingénieur mécanicien , mé-

I vj

rite l'attention particulière des Amateurs du pastel, en ce qu'une moitié seulement de ce Tableau, est fixée par le secret qu'a découvert M. *Loriot*, & que l'on n'apperçoit aucune différence ni altération entre la partie fixée & celle qui ne l'est pas. On voit quatre Tableaux de Fruits de M. *Desportes*.

M A D A M E V I E N.

Les charmans Ouvrages de cette Académicienne continuent de justifier la rare distinction dont elle a été honorée par son admission dans l'Académie ; avantage qui lui seroit uniquement propre sans l'exemple de la fameuse Demoiselle *Rosa-Alba*.

M. D E M A C H Y.

On ne peut donner trop d'éloges aux Sujets que nous avons vus de M. *de Machy* dans le genre d'Architecture. Ils consistent 1°. dans la représentation de l'intérieur de l'Eglise projetée pour la Paroisse de la Magdeleine (*q*) ; ce Tableau donne & remplit très-bien l'idée d'un beau Temple avec de grands effets,

(*q*) Tableau de trois pieds quatre pouces de large sur un pied neuf pouces de haut.

très-justes & d'un riche aspect. 2°. Le dessous du Péristile du Louvre du côté de la rue Fromenteau , éclairé par une lampe. On a lieu de louer , & même d'admirer , dans ce Tableau , & le génie de l'invention & la vérité piquante d'un effet si avantageux , qu'il embellit le local représenté , de manière que ceux qui le voyent tous les jours sont surpris de la beauté qu'ils n'avoient pas apperçue. 3°. Deux Tableaux , à gouasse , représentans les ruines de la Foire S. Germain occasionnées par l'Incendie ; l'effet de ce spectacle est vivement & fidèlement exprimé. 4°. Un autre Tableau , dont le Sujet , très-intéressant de soi-même , est rappelé avec la plus grande vérité. C'est l'instant de la *Pose* de la Statue Equestre du Roi , dans la nouvelle Place , lorsqu'après l'avoir enlevée , on la descend sur son Piédestal. La plus jolie composition , les meilleurs effets & le goût le plus juste dans le genre , distinguent ce Morceau. On y voit , on y retrouve la multitude qui remplissoit la place , on croiroit entendre le bruit. M. de Machy nous a encore exposé des Tableaux de *Ruines* dans lesquels on reconnoît toujours les talens qui constituent la réputation de cet Artiste.

M. DROUAIS le fils.

Le pinceau de M. *Drouais le fils* a rempli l'attente du Public & par le nombre & par l'agrément de ses productions. On sçait avec quels applaudissemens elles ont été vues aux précédentes expositions & dès le premier moment même que cet Auteur a paru sur la Scène du Sallon, Théâtre aussi avantageux au vrai mérite des talens que dangereux pour la médiocrité. Ceux de ce Peintre non-seulement en soutiennent toujours l'épreuve avec honneur, mais ils y acquièrent de nouveaux suffrages à chaque nouvelle *représentation*: car nous croions qu'on peut considérer ainsi chaque exposition publique. La fraîcheur du pinceau, l'éclat & le piquant des effets qu'on peut tirer des emplois de la lumière, sont les principales qualités qui caractérisent le talent de M. *Drouais* dans l'exécution, ainsi que le choix gracieux dans l'arrangement & dans la position des objets. Ces qualités réunies, font remarquer avec grand plaisir tous les Tableaux & tous les Portraits de cet Auteur. On est principalement frappé de celui où il a peint Monseigneur le COMTE D'ARTOIS & MADA-

ME jouant avec une Chèvre. Ce Morceau est de la plus agréable invention; & malgré la hauteur où la nécessité de l'ordre général a forcé de le placer au Sallon, l'éclat & les grâces dont il brilloit, ont attiré tous les regards. Nous devons observer néanmoins que cette élévation où se sont trouvés placés quelques Ouvrages du même Peintre, a pu faire un obstacle à la distinction qu'ils méritoient, les objets qui y étoient représentés n'étant pas faits pour être vus d'une si grande distance.

Ce que nous venons de dire à l'avantage de ce Tableau de M. *Drouais*, est applicable à tous les autres. On ne peut cependant refuser des éloges particuliers au Portrait d'un très-joli petit Garçon en *Pierrot*. C'est un morceau du genre & à-peu-près de l'effet du *petit Polisson au Portefeuille* qui a été vu précédemment & qui a fait tant d'honneur à ce Peintre. La *petite Nourrice* ainsi que le Portrait d'une petite Fille charmante jouant avec un chat (deux Tableaux ovales) sont du même mérite. On ne peut se faire une idée trop agréable du piquant qu'il y a dans ce dernier Morceau. Ceux qui en connoissent le mo-

208 MERCURE DE FRANCE.

dèle (r) doivent convenir que s'il a prêté au talent du Peintre , celui-ci à son tour en a si bien saisi la grâce & la finesse de caractère , que l'on ne pouvoit mieux répondre à cet heureux choix de la Nature. (s)

M. VOIRIOT.

Dans plusieurs Portraits de ce Peintre on reconnoît les fruits des bons principes de l'Art. Le Public , non plus que nous , ne peut juger de l'exactitude des ressemblances dans les Portraits des Particuliers. Mais nous y pouvons distinguer la bonne manière de peindre les têtes , l'ensemble des parties , le ton vrai & l'accord du coloris , ainsi que le meilleur choix des attitudes , &c. En examinant les Ouvrages de M. Voiriot sur toutes ces conditions requises , nous trouverions beaucoup de choses à dire , favorables à son talent.

(r) Mlle SILVESTRE , fille de M. SILVESTRE , Peintre du Roi de Pologne & petite-fille de feu M. SILVESTRE , Directeur de l'Académie.

(s) Ce Tableau est du Cabinet de Madame de Pompadour.

N. B. La suite au prochain Mercure.
Les personnes qui auront la Brochure

où la Description des Tableaux est rassemblée en entier, peuvent s'adresser au Bureau du Mercure, rue Ste Anne. On leur délivrera *gratis* en supplément, pour joindre à cette Brochure la Description des Ouvrages de Sculpture, qui n'a pû être imprimée dans le même temps.

LETTRE de M. MENTELLE, Professeur d'Histoire, & Inspecteur des Etudes de l'Ecole Royale Militaire, à M. DE LA PLACE.

COMME il a couru différens bruits, Monsieur, sur le sort des deux Vaisseaux qui sont partis avec M. le Commandant, pour se rendre au lieu où va s'établir la nouvelle Colonie, je crois que vous voudrez bien rassurer le Public à cet égard en plaçant dans votre Mercure une Lettre que j'en viens de recevoir. Elle m'est adressée par mon frère, qui assurément ne cherchoit qu'à dire la vérité, & ne s'attendoit guère, pour cette Lettre, à l'honneur duquel je la destine.

J'ai l'honneur d'être &c.

A l'E. R. M. ce 18 Septembre 1763.

A CAYENNE , le 14 Juillet 1763.

MON cher frère , je t'écris à la hâte
notre arrivée dans le pays. Il y a quel-
ques jours que nous y sommes arrivés
en bonne santé..... J'ai mangé du gibier,
du poisson & des fruits du pays. On
ne sçauroit trop se louer de M. de
Présfontaine. * Ses fruits, son sucre, les
bestiaux, tout y va ; il nous a acheté au-
jourd'hui trois ou quatre tortues. Nous
aurons des *Moustiquières*, ce sont des
rideaux de gaze pour se préserver des
mouches nommées *Moustiques*. J'ai
dans un flacon de l'eau de Ste Luce qui
est souveraine contre la morsure des
serpens , & j'ai outre cela un bon sa-
bre , ainsi tu ne dois avoir aucune in-
quiétude. Le pays où nous allons est
délicieux. Les vivres , le gibier , les bes-
tiaux , les légumes , le poisson , les fruits,
tout y abonde. Il y a une Mission de
Jésuites qui nous y procurera de gran-

* Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis ,
& Commandant de la nouvelle Colonie. Il est
parti avec les deux Vaisseaux de la rade de Ro-
chefort le 17 Mai.

des facilités. J'ai déjà vu beaucoup d'Indiens : tu sçais qu'ils ont le corps & les cheveux frottés de *Roucou* ; mais de plus il se dessinent des Fleurs-de-Lys & d'autres figures sur le visage , avec une teinte beaucoup plus forte que celle qu'ils ont sur le reste du corps. *M. de Présfontaine* est très-aimé de tous ces gens-là. Nous avons été témoins de la surprise d'un Indien qui ne le connoissoit que de nom. Dès qu'il s'est nommé, l'Indien lui a dit » *Ah ! toi Présfontaine ?* » *toi Banari !* Les chaleurs sont supportables, & la saison des pluies est passée. Adieu ; une autre fois je t'en écrirai davantage. » Je suis ton frère ,

MENTELLE, Ingenieur Géographe du Roi.

*SUPPLÉMENT aux Annonces
de Livres.*

LES *Ephémérides Troyennes* pour 1764 , paroîtront dans Décembre prochain , chez *Duchefne* , à Paris & chez *Gobelet* , à Troyes. Elles offrent pour cette année.

1°. Par addition à l'*Art. des Curiosités & sing.* beaucoup augmentées , une

212 MERCURE DE FRANCE.

Indication de Tableaux originaux de différens Maîtres , répandus à Troyes dans plusieurs maisons particulières : indication qui réunissant ces Tableaux sous un point de vue ouvrira à Troyes le Spectacle dont jouit Paris au Sallon du Louvre : *Si parva licet componere magnis.*

2°. La première Charte d'affranchissement & d'institution de l'Echevinage , accordée en 1242 , aux habitans de Troyes , par le Comte *Thibaut I.* le François de cette Charte est le même que celui des chansons de la composition de ce Prince ; autant que dans tous les temps & dans tous les pays, le langage de la Poësie ressemble au style de la Prose.

3°. Les Lettres - Patentes par lesquelles *Charles VIII.* exempte la Ville de Troyes , Capitale de tout le Pays de Champagne , de toutes Tailles , Subsidés & Impositions , pour l'entretien des gens de guerre.

4°. Un Précis de la Procédure Criminelle faite à Troyes , en 1633 , contre le Chevalier *de Jars.* Tous les Mémoires du Regne de *LOUIS XIII.* parlent de cette Procédure sans en donner le détail. Celui que l'on donne aujourd'hui , rédigé par un des Juges qui

OCTOBRE. 1763. 213

avoient assisté au Procès supplée à ce silence. On y a joint un *Avis*, où l'on fait connoître le Chevalier de Jars & les Personnages en second de cette étonnante Tragédie.

5°. Quelques *avis économiques*.

6°. Un Mémoire sur l'origine des Droits de Collation & des Décimes exercés aujourd'hui sur une partie des Cures du Diocèse, par différens Chapitres, Abbayes & Prieurés.

7°. La vie du P. le Cointe, Troyen, Auteur des *Annal. Eccles. Francorum*.

L'Estantpe du Frontispice représente le Jubé de l'Eglise Paroissiale de la Magdeleine.

N. B. Nous sommes forcés de remettre les *Nouvelles Politiques au Mercure prochain*.

Errata pour le I. Vol. d'Octobre.

Page 100. ligne 22, il n'auroit pas dit, lisez, il auroit dit, ou n'auroit-il pas dit?



APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Mercur* du second volume d'Octobre 1763, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 14 Octobre 1763.

GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

ARTICLE PREMIER.

LETTRE de M. de la Dixmerie à M. De la Place, à l'occasion de la Fête du Roi, célébrée le jour de S. Louis par les Elèves de M. l'Abbé CHOCQUART.	Pag. 5
DISCOURS prononcé par un des Elèves de M. l'Abbé Chocquart.	15
A M. Falconet sur son Groupe de Pégion.	19
DÉFINITION du Volant, à Life.	20
LETTRE traduite de l'Anglois, à M****. <i>ibid.</i>	
INSCRIPTIONS pour mettre au bas des Portraits de Leurs Altesses Sérénissimes ELECTORALES-PALATINES.	25
LETTRE de feu M. de R... à M. le C. D...	26
RÉPONSE de Mlle le C... pour M. le C. D...	30
QUATRIÈME Caractère du vrai Philosophe.	31
ESSAI critique sur l'Homme.	34
A Climène à sa toilette.	37

OCTOBRE. 1763. 213

GIAEFAR & <i>Abassah</i> , Trait d'Histoire Arabe.	39
ODE aux Agriculteurs.	58
LA ROSE, à Mlle <i>Rose Raymon</i> .	69
Les doubles Adieux, <i>Impromptu</i> .	21
ÉNIGMES.	62 & 63
LOGOGYPHES.	64 & 65
CHANSON.	66

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LA PHARSALE, Livre 3. Par M. <i>Marmontel</i> .	68
POÉTIQUE FRANÇOISE, par M. <i>Marmontel</i> .	91
ANNONCES de Livres.	103 & suiv.

ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

PRIX proposés par l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de <i>TOULOUSE</i> .	105
ACADÉMIE des Belles-Lettres de <i>MON- TAUBAN</i> .	109

PHYSIQUE.

RÉPONSE à la Lettre anonyme insérée dans le <i>Mercur</i> de France contre la Physique de M. de <i>SAINTIGNON</i> .	112

ART. IV. BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

SUITE de l'Abrégé des propriétés des Mi- roirs concaves.	135

CHIRURGIE.

RECHERCHES sur la Taille de <i>Frère Jac- ques</i> , par M. <i>Bordenave</i> .	147
HÔPITAL de M. le Maréchal Duc de <i>Biron</i> .	163

216 MERCURE DE FRANCE.

LETTRE de M. *Fournier*, Médecin de l'Hôpital du Roi à Montpellier, à M. *Keyser*. 165
LETTRE de M. *Décausans*, à M. *Keyser*. 166

ARTS AGRÉABLES.

GRAVURE. 175

ART. V. SPECTACLES.

SPECTACLES de la Cour à Fontainebleau. 177

SPECTACLES de Paris. 181

SUITE de la Description des Tableaux exposés au Salon du Louvre. 182

LETTRE de M. *Mentelle*, Professeur d'Histoire, &c. à M. *De la Place*. 199

SUPPLÉMENT aux Annonces de Livres, 211

De l'Imprimerie de SEBASTIEN JORRY,
rue & vis-à-vis la Comédie Française.

